ÉTUDES DIPLOMATIQUES

SUR

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

II.

LA PERTE DE L'INDE SOUS LOUIS XV.[1]

I. — Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde, par le baron Barchou de Penhoën, 1841.

II. — Tableau politique et statistique de l'empire britannique dans l'Inde, par le général comte de Biornstierna, traduit avec des notes et un supplément historique par M. Petit de Baroncourt. 1842.

III. — L'Inde anglaise en 1843, par le comte Éd. de Warren, 1844.

Si l'étude d'une époque brillante dans l'histoire nationale donne à notre esprit un des plaisirs les plus vrais qu'il puisse goûter, combien plus vive encore doit être la satisfaction de l'écrivain qui, devenu par la sympathie du cœur non moins que par la vigueur de l'intelligence, le contemporain des évènemens qu'il a choisis, sait les reproduire dans toute leur grandeur devant une génération nouvelle! Pour les peuples

(1) Voyez la livraison du 1er avril 1844.

comme pour les individus, il n'y a pas de moment plus heureux, de phase plus attachante que le passage de la maladie à la convalescence; intervalle trop court où, semblable au corps physique, le corps social, bouleversé par les révolutions, accablé par la langueur qui en est la suite, retrouve enfin, dans une atmosphère épurée, la jeunesse, la santé et la force. C'est alors qu'une commune espérance rapproche les esprits les plus divisés; c'est alors qu'on ne veut rien que d'honorable et de bon. Une nation entière prend le caractère et la physionomie d'un honnête homme. Elle ne sépare pas l'ordre de la dignité; elle les croit et les maintient solidaires. Les desseins prudens concourent avec les belles actions; la sagesse devient généreuse et la gloire raisonnable. Ainsi éclatèrent les premières années du gouvernement réel de Louis XIV après les troubles de la Fronde, après les corruptions de Mazarin. Tel fut surtout le consulat qui succéda à des agitations bien autrement profondes, à une dissolution bien autrement avancée; temps héroïque, qu'un historien éminent vient de retracer avec le calme de l'impartialité, la lucidité de l'expérience et la rapidité de la victoire.

On peut se proposer une autre tâche moins douce, mais aussi utile; on peut mettre sous les yeux du pays une de ces époques honteuses où la faiblesse a remplacé l'énergie, où le besoin des jouissances matérielles a étouffé tous les instincts désintéressés, enchaîné tous les élans magnanimes, éteint toutes les nobles flammes. Quand les nations vaincues cèdent aux trahisons de la fortune, on ne saurait leur faire un tort de ce qui n'est qu'un malheur; mais il faut, du moins, qu'elles aient la conscience de ce malheur extrême; il faut qu'elles y voient non une des chances ordinaires de la vie, mais un de ses plus cruels accidens; il faut qu'elles s'y résignent sans les accepter; il faut surtout qu'une fierté légitime ne soit jamais traitée de susceptibilité ridicule et surannée. Lorsque, au contraire, on élève l'abaissement public à la hauteur d'une théorie, que rien de ce qui est grand n'est plus ni compris ni estimé, qu'on en a perdu jusqu'à la saveur, que, par un sentiment analogue à cet état de l'ame appelé par l'église l'endurcissement du péché, on se repose dans sa déchéance comme dans une situation saine, comme dans un port commode et naturel, il n'y a plus de bornes aux sacrifices, ils ne coûtent plus même un regret; on n'en attend plus l'heure, on la devance; on va jusqu'à se faire une vertu de cet indigne empressement. Alors des possessions lointaines, des comptoirs, des colonies sont offerts en holocauste, non pas même à un principe, mais à je ne sais quelles convenances transitoires, souvent à des craintes prématurées et puériles. Telle fut la France au XVIIIe siècle,

quand un gouvernement pusillanime sacrifia l'Inde à l'Angleterre. Ce tableau est triste, toutefois nous croyons nécessaire de le présenter; il ne peut pas blesser l'honneur national; il n'atteint pas même à l'honneur d'un siècle qui commença à Louis XIV et finit à Napoléon. La France est hors de cause; mais, puisqu'on lui raconte sa gloire, il faut aussi lui dire ses défaillances et ses erreurs.

I.

L'an 1664, Louis XIV, inspiré par Colbert, fonda les deux compagnies des Indes orientale et occidentale sur les ruines de quelques sociétés éphémères qui, pendant les règnes précédens, n'avaient pu se soutenir. Les priviléges les plus étendus furent attachés à l'établissement nouveau. Non-seulement le roi l'encouragea par ses bienfaits en lui donnant des vaisseaux et en composant son premier fonds d'une avance de huit millions de francs; il accorda aux étrangers qui prendraient pour 20,000 livres d'actions la qualité de Français, même sans lettres de naturalisation, et, ce qui était plus décisif encore, il déclara que ses sujets de la plus haute naissance ne dérogeraient pas en entrant dans la compagnie. Bien plus, il offrit à leur zèle la promesse toute puissante de sa faveur, et, pour ne laisser aucun doute sur ses intentions, il voulut assister lui-même à la première assemblée des actionnaires. Un élan général répondit à l'appel du roi; les personnes de la cour prirent des actions pour des sommes considérables. Au reste, le roi secondait une tendance alors naturelle à la noblesse, et qui ne changea de direction que plus tard, dans l'oisiveté agitée de la vie de Versailles. Depuis la découverte de l'Amérique, dans tout le cours du XVIe siècle, l'aristocratie française avait fait preuve d'un goût très vif pour les entreprises du commerce et les aventures de la navigation. Sans y prendre souvent une part personnelle, elle s'en était montrée l'instigatrice habile, dévouée et persévérante. Les exemples en sont nombreux. Contentons-nous de rappeler que la découverte de la baie de Rio-Janeiro est due à des navigateurs envoyés par l'amiral Coligny. Le caractère de cet homme illustre semble appartenir aux temps modernes. Plein d'une activité pratique égarée dans les guerres civiles, mais naturellement dirigée vers les idées utiles et les vrais besoins du pays, Coligny s'était fortement préoccupé de la régénération de la France par le mouvement colonisateur, maritime et commercial. Les femmes elles-mêmes n'étaient pas inaccessibles à cette impulsion. Une dame d'honneur de la reine

Marie de Médicis, la marquise de Guercheville, de la maison de Pons, avait frété un navire pour porter des missionnaires en Acadie. Sans doute, la propagande religieuse était le vrai motif de ces entreprises: Coligny voulait faire des protestans, Mlle de Pons des catholiques; mais alors la foi dominait et animait tout. Cependant, lors de la création de la compagnie des Indes, ce mobile n'agit qu'indirectement sur Louis XIV et sur Colbert; la première ardeur religieuse était passée, la réaction n'était pas encore venue; l'édit de Nantes avait toujours force de loi. Le christianisme ne fut pas oublié dans les considérans de l'ordonnance royale de Vincennes, mais l'extension du commerce n'en resta pas moins l'objet principal du roi et du ministre. Ils désignèrent l'île de Madagascar comme centre d'opérations; elle fut choisie pour être le chef-lieu de la colonie, parce que « les habitans, » disait l'ordonnance, « étaient *bonaces*, ce qui rendait Madagascar bien préférable à Java, qui, étant occupée par des peuples belliqueux et féroces, ne pouvait rester long-temps aux Hollandais. » La prédiction officielle est encore à s'accomplir. Madagascar appartenait au maréchal de La Meilleraie; le roi le lui reprit pour 20,000 francs et le donna à la compagnie. Il racheta également de leurs propriétaires Saint-Christophe, la Martinique, la Guadeloupe; mais le succès ne vint pas récompenser les efforts du prince et de ses sujets. Madagascar, nommée l'*île Dauphine*, ne devint d'aucun profit entre les mains de la compagnie, qui elle-même fut sur le point de s'éteindre entre les exigences des amiraux pour leurs droits de prise, et les prétentions des fermiers-généraux et des chambres du commerce, qui se disputaient l'entrée des marchandises des Indes et le débit de ces importations dans l'intérieur du royaume. La compagnie, anéantie sous Louis XIV, ne se releva qu'au commencement du règne suivant. Toutefois, si l'établissement de cette société n'avait pas complètement atteint son but dans l'intérêt de la colonisation et du commerce, elle n'en donna pas moins une direction rapide et puissante à la marine militaire. De cette époque datent les plus beaux travaux sur nos côtes et nos plus brillantes victoires sur mer. La France, en 1681, fut mise à la tête de cent quatre-vingt-dix vaisseaux et de cent soixante-dix mille marins bien exercés. Colbert fit réparer La Rochelle, agrandir le Hâvre, fortifier Toulon, Brest, Dunkerque; il créa Cette et Rochefort. A un signe du grand roi, des flottes invincibles sortirent de nos ports pour la défense du pays et l'honneur du pavillon; les Français de tous les ordres s'y enrôlèrent en foule, et s'y montrèrent frères en courage et en dévouement. Tourville et Jean-Bart, Harcourt et Duquesne,

d'Estrées et Cabaret, Vivonne et Duguay-Trouin, traversaient en triomphateurs l'Océan et la Méditerranée; dix mille Bretons, gentilshommes et paysans, mêlés et confondus, couraient à Belle-Isle, y tombaient sur les Anglais déjà débarqués, les forçaient à lâcher prise et les jetaient à la mer.

Un code fut donné à la marine française dans une suite d'ordonnances dictées par le sentiment national et par la sagesse pratique. Ces ordonnances, signées Colbert, consacreront à jamais non-seulement la mémoire de ce ministre, mais celle de Colbert de Seignelay, qui peut-être avait plus de génie naturel que son père. Seignelay était un homme de tête et de main, d'une ambition passionnée, mais d'un patriotisme plus passionné encore : instruit, actif, infatigable, informé de tout, présent à tout, visitant sans cesse les arsenaux et les ports, faisant bombarder Gênes sous ses yeux, aimé des femmes, plus aimé des matelots. Heureux le fils de Colbert, si, moins semblable à Barbezieux, à Brienne, à tous ces enfans-ministres de Louis XIV, il n'avait noyé dans l'ivresse des plaisirs la peur continuelle du maître, et si, moins ardent à soupirer pour un duché, pour un collier de l'ordre, surtout pour un regard du roi, ce beau, ce brillant, ce généreux Seignelay n'avait négligé de devenir un grand homme à force de vouloir être un grand seigneur! Quoi qu'il en soit, malgré ses faiblesses et la brièveté de sa carrière, c'est à lui qu'est due l'ordonnance du 15 août 1689. Profondément modifiée depuis, elle n'en est pas moins la base de la législation qui gouverne encore notre marine.

A la dynastie glorieuse des Colbert succéda celle des Phélypeaux; ère de décadence, peu sensible encore sous le chancelier de Pontchartrain, chef de cette famille, mais flagrante sous le second des Pontchartrain, fils du chancelier, et sous Maurepas, son petit-fils. C'est à l'âge de quinze ans que Maurepas prit le ministère de la marine; le duc de Saint-Simon se vante d'y avoir contribué. Par une inconséquence qui appartient à l'époque plus qu'à l'homme, Saint-Simon sacrifia l'état, qu'il aimait, à des intérêts de coterie, qu'il méprisait. Un enfant était trop faible pour rétablir la marine de France; une main plus habile releva notre fortune commerciale. Cette restauration s'accomplit, pour quelque temps du moins, sous la régence; elle fut le résultat immédiat des opérations de Law, qui forma la nouvelle compagnie des Indes des restes de l'ancienne créée par Colbert. Celle-ci, nous l'avons dit, était tombée dans un état déplorable; elle avait même cessé de faire le commerce et de mettre des vaisseaux à la mer, crainte de les voir saisis par ses créanciers. Law attribua la ferme du

tabac à la compagnie et lui fit donner le privilége exclusif du commerce depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux Indes, à la Chine et au Japon. Cette création, ou plutôt cette restauration, réveilla par une forte secousse la navigation marchande de la France.

Depuis la signature du contrat de mariage de Catherine de Bragance, qui avait apporté Bombay en dot à Charles II, l'Angleterre s'était fortifiée dans l'Indostan. Possesseurs de Chandernagor, nous avions le dessus dans le Bengale : Calcutta n'était alors qu'un village; mais sur la côte de Coromandel, Madras, rivale de Pondichéry, maintenait la balance entre leur puissance et la nôtre. Un homme, un seul homme rompit l'équilibre. Dupleix donna l'Inde à la France, mais le gouvernement de Louis XV n'eut pas le cœur de l'accepter.

II.

Joseph Dupleix, issu d'une famille de Condom, en Gascogne, à laquelle appartenait l'historien Scipion Dupleix, était fils d'un contrôleur-général de la province de Hainaut. On l'avait embarqué à douze ans, et il n'en comptait pas dix-huit lorsqu'il revint en Europe après avoir visité l'Amérique et les Grandes-Indes. A peine arrivé d'Asie, son père résolut de l'y renvoyer. C'était un grand parti à prendre; mais, dès son adolescence, Joseph avait fait preuve d'un caractère ferme et d'une intelligence rare. La nature et l'étude en avaient fait de bonne heure un ingénieur et un tacticien; toutefois, dans l'ardeur d'une jeunesse prématurée, il s'était laissé emporter à quelques folies de son âge. Plus frappé de ses écarts que de ses talens, le bon M. Dupleix, s'il faut en juger par leur correspondance, n'avait vu dans son fils qu'un garçon d'esprit assez mauvais sujet qu'il était à propos d'expédier dans le Nouveau-Monde pour l'empêcher de contracter des dettes sur le pavé de Paris. Quoique riche, il lui donna probablement peu d'argent et incontestablement un très méchant trousseau : six paires de bas, quelques douzaines de chemises, une couverture, un oreiller, et, pour charmer les ennuis de la navigation, une basse de viole qui ne le quitta jamais pendant trente ans, et le consola dans toutes ses traverses. C'est avec ce léger bagage, dont l'inventaire est encore conservé dans sa famille, que Joseph Dupleix s'acheminait à la conquête de l'Inde; il ne s'en doutait guère. Sur le point de s'embarquer à Lorient, il écrivait à son père : « L'enfant prodigue est encore ici, mais il partira bientôt. » Il partit en effet, mais avec un

vif regret. Conquérant sans le savoir, il ne songeait qu'à rester le plus long-temps possible à Paris. Qui s'en étonnerait? n'était-ce pas alors le Paris de la régence, le Paris du *système* dans toute sa fleur? Ce moment si court devait être bien brillant. L'enivrement n'avait pas de frein ni l'espérance de limite. Law, converti à la religion catholique et surtout au portefeuille des finances, était devenu contrôleur-général. Encombrée à l'égal de la rue Quincampoix, sa maison de la place Vendôme (1) s'ouvrait avec difficulté à des agioteurs de tous les rangs, et les plus grandes dames, perdues dans cette foule solliciteuse, n'obtenaient un regard du ministre qu'en se faisant verser devant sa porte. Law était le vrai successeur de Louis XIV. Le spectacle d'une telle audace couronnée par un tel succès doit avoir exercé une influence décisive sur l'imagination du jeune Dupleix. Il avait vivement apprécié les merveilles encore intactes du système. Malgré sa jeunesse, il avait compris ce que peut la volonté soutenue par le courage. Il avait surtout admiré ce qu'il y a de force créatrice dans les combinaisons du calcul; enfin l'exemple nouveau de la puissance politique comme résultat de l'habileté financière avait dû agir fortement sur son esprit. En se rappelant que Dupleix avait quitté la France en plein Mississipi, on comprendra bien mieux sa carrière. Il était parti pour l'Inde emportant sur son front le souffle aventureux de l'Écossais.

Son début fut convenable, mais n'eut rien d'extraordinaire. Par le crédit dont jouissait son père dans la compagnie, dont peu après il devint directeur, Joseph Dupleix fut nommé d'emblée membre du conseil supérieur de Pondichéry. Pendant les premières années de son séjour dans cette ville, il ne put déployer que les qualités d'un agent inférieur; mais, initié peu à peu aux détails de l'administration, il se prépara en silence au grand rôle qu'il joua plus tard. Par un bonheur assez rare pour les hommes destinés à paraître au premier rang lorsqu'ils sont encore retenus dans les derniers, il trouva des chefs bienveillans. Lenoir, Dumas, successivement gouverneurs de Pondichéry, n'entravèrent point sa destinée; loin de là, ils en secondèrent l'essor. Après dix années de stage, le jeune conseiller fut nommé directeur du comptoir de Chandernagor dans le Bengale, dépendant du gouvernement général de l'Inde française. Dès que Dupleix sortit de tutelle, son génie parut. L'influence de la métropole était depuis long-temps perdue dans ces contrées; à peine en conservait-on le souvenir. Dupleix la releva soudain : il fit renaître, comme

(1) Aujourd'hui l'hôtel de l'intendance de la liste civile.

par magie, le nom français dans l'Indostan. Il n'avait trouvé à Chandernagor ni une habitation commode ni un bateau bien construit. En peu d'années, deux mille maisons en brique sortirent de terre, et quinze vaisseaux furent lancés en mer. Ce n'était pas assez; les soins d'une administration sage ne suffisaient pas à son activité. Jusqu'alors on s'était borné au commerce officiel de la compagnie; il n'y avait pas, dans des voyages si bornés et si peu fréquens, les élémens d'une haute prospérité commerciale; on ne pouvait demander un tel résultat qu'aux spéculations particulières appelées *commerce d'Inde en Inde*, ou, en d'autres termes, au cabotage sur une grande échelle. Personne n'avait osé le tenter. Dupleix n'hésita pas : sa famille, confiance noble et rare, n'hésita pas plus que lui; son père, ses frères, qui d'abord avaient eu peu de foi dans la hardiesse précoce de ses idées, s'y livrèrent sans réserve, et lui fournirent les fonds nécessaires à son entreprise. Dans son premier séjour à Pondichéry, il était déjà devenu riche; la mort de son père augmenta ses ressources. Il consacra son héritage tout entier au commerce, que seul il soutenait après l'avoir seul créé. La compagnie ne pouvait l'aider; les fonds et l'audace lui manquaient également. Des amis, des parens y suppléèrent. Dupleix acheta à leur compte et au sien soixante-douze navires; il en envoya à Surate, à Moka, aux Manilles, aux Maldives, en Perse et jusqu'en Chine. Ses opérations ayant réussi, on s'empressa d'imiter son exemple. Ses bénéfices furent immenses. Dans son contrat de mariage avec une opulente créole qui doubla sa fortune, Dupleix avait déclaré plusieurs millions de biens. Les ministres et la compagnie applaudirent à ses succès, fondés non-seulement sur des combinaisons hardies et savantes, mais sur une administration juste et probe; car, il ne faut pas l'oublier, ni alors ni plus tard on n'essaya de jeter aucun doute sur la légitimité de ses spéculations. A cette époque de sa vie, non-seulement on lui pardonna d'avoir fait ses affaires avec intelligence, mais on le laissa dans la pleine jouissance de ses richesses. Les complimens les plus flatteurs lui furent adressés par la compagnie des Indes, et pour marque de satisfaction, à cet homme déjà millionnaire, les directeurs envoyèrent, apparemment comme une sorte d'emblème ou de mythe, une gratification de 1,000 francs!

Tandis que Dupleix réparait ainsi, dans un de nos principaux comptoirs, les négligences et les fautes de la métropole, il avait, sur un théâtre voisin, un émule qui devint plus tard un rival. Ce que Dupleix venait de fonder à Chandernagor, Mahé de La Bourdonnais l'avait accompli dans les îles de France et de Bourbon, dont il était gouver-

neur. Dans ces îles abandonnées à tous les hasards et à toutes les influences, La Bourdonnais établit la subordination et la sécurité. Il substitua le travail à l'oisiveté créole; le premier il donna la vie à ce pays en y faisant des plantations de canne à sucre; il y encouragea la culture du riz, même celle du blé, et y naturalisa la culture du manioc, dont la farine est la base de l'alimentation des nègres. Il établit des raffineries, des fabriques de coton et d'indigo. Ces îles étaient dépourvues de toute défense; La Bourdonnais y éleva des fortifications, y fit ouvrir des routes, creuser des canaux, construire des quais, des ponts, des aqueducs; enfin, par un travail opiniâtre, par une patience infatigable, il pourvut à la tranquillité et à la police de ces possessions lointaines, jusqu'alors étrangères à toute discipline. Il administra bien, non toutefois sans un arbitraire excessif et sans un goût démesuré pour les richesses; mais enfin il rendit service à sa patrie par la création de l'île de France. Néanmoins, il faut le dire, dans la conception première de l'établissement qu'il y fonda, tout ne fut pas également avoué par la raison. La Bourdonnais voulut faire de son île une seconde Batavia, l'entrepôt du commerce de l'Indostan : c'était une idée fausse. Aucun pays ne peut avoir d'entrepôt à quinze cents lieues de son commerce. Quant à la presqu'île indienne, La Bourdonnais ne songeait à y ruiner la puissance naissante des Anglais qu'en y faisant de temps en temps des courses, des invasions. C'est à brûler des comptoirs, à rançonner des villes, à emporter un riche butin, qu'il bornait ses plans. Certes, il était homme à les exécuter; il aurait su devenir facilement le Duguay-Trouin du XVIIIe siècle, et tout établissement anglais pouvait être pour lui un nouveau Rio-Janeiro; mais ce moyen n'avait rien de neuf dans sa conception ni de décisif dans son application : ce n'était pas une découverte. Des blessures passagères, plus irritantes que profondes, portées à l'Angleterre, se seraient cicatrisées avec de la patience et du temps; il n'y avait pas là de quoi écraser la puissance anglaise dans son berceau. Les vues de Dupleix étaient d'une portée plus haute et plus décisive.

Maître de lui et de son secret, profond, impénétrable, rempli à la fois de hardiesse et de sens, brillant et mystérieux comme cette terre de l'Inde, où les palais et les temples se cachent dans le centre des montagnes, Dupleix fut le créateur de l'idée que le gouvernement de Louis XV ne sut pas comprendre, et sur laquelle il n'osa pas même laisser tomber son débile regard; idée féconde que l'Angleterre n'a pas conçue, mais qu'elle a réalisée, non pas pour son malheur, comme le prétendent quelques esprits systématiques, mais pour

sa puissance, pour sa grandeur et pour sa gloire. Il ne suffisait pas à Dupleix d'armer en course et de mettre le feu à des comptoirs : se contenter du faible commerce de la compagnie ne lui semblait qu'un jeu stérile; même le trafic exclusivement indien, dont il était le promoteur, n'était à ses yeux que l'occupation de quelques particuliers pressés de s'enrichir; mais rendre la France maîtresse de l'Indostan par la négociation et la conquête, entrer dans les guerres intestines de ses princes, prendre parti pour les compétiteurs sans nombre qui se disputaient son sol et ses trésors, pénétrer jusqu'au faible cœur de cet empire sans se laisser éblouir par l'or et les diamans dont il était couvert, faire plus que reine une compagnie de marchands, Dupleix l'avait rêvé pour sa patrie. Il l'aurait accompli pour elle si elle l'avait voulu, ou plutôt si son gouvernement le lui avait permis; car la France, noblement dirigée, voudra toujours ce qui est généreux et fort. L'obstacle ne venait pas seulement de la cour, il venait surtout de la compagnie des Indes. Ranimée un moment, nous l'avons vu, par l'effervescence passagère que le système de Law avait produite, cette société était retombée en langueur. Dans la stagnation complète du commerce asiatique, elle suspendit pendant une année entière le paiement du dividende de 1755. Le gouvernement, obéré lui-même, n'était pas venu à son secours; il avait fait pis : sur les onze millions que produit annuellement la ferme des tabacs, affectée à la compagnie depuis la régence, le contrôle général ne lui en avait laissé toucher que huit. La compagnie était donc au comble de la détresse. Ne sachant plus de quel côté espérer son salut, elle ne prétendait qu'à s'endormir sur l'abîme, et voyait des ennemis déclarés dans tous ceux de ses agens qui voulaient mettre un terme à sa périlleuse léthargie.

En 1746, la guerre allumée par la succession d'Autriche, quoiqu'en pleine activité depuis trois ans sur le continent européen, n'avait pas encore pénétré dans l'Asie et dans le Nouveau-Monde; mais tout devait l'y porter. Ce n'était plus l'objet d'un doute pour personne. Seule, la compagnie des Indes restait dans une quiétude parfaite, soit qu'elle fût mal avertie par le gouvernement, soit qu'elle refusât d'ouvrir les yeux à l'évidence. Tandis que Charles-Édouard armait pour s'élancer sur la maison de Hanovre, la compagnie ne croyait pas encore à l'entreprise de ce prince; elle écrivait à ses agens dans l'Inde que c'était une fausse nouvelle, un propos d'oisifs, un bruit de café. Pour l'éclairer il ne fallut rien moins que la bataille de Culloden. Excité en secret par le cabinet de Versailles, le prétendant s'en était vu abandonné; au lieu d'une armée il avait reçu de Louis XV une lettre autographe très polie,

portée par un courrier de cabinet. Édouard, vaincu, fuyait. George II, vainqueur et altéré de vengeance, avait tenté en vain un débarquement sur Lorient, puis sur Quiberon. Repoussés de la côte de Bretagne, les Anglais s'étaient jetés sur la Martinique; repoussés encore, ils attaquaient nos Antilles sur un autre point, et cependant la compagnie demeurait tranquille sur le sort de l'Inde. Qui le croirait? elle faisait revenir en France une escadre de six vaisseaux que La Bourdonnais avait formée à grand' peine, et qui attendait dans les eaux de Port-Louis le signal de l'attaque contre les Anglais. En même temps elle donnait à Dupleix l'ordre de suspendre les armemens et les fortifications à Pondichéry, dont il venait d'être nommé gouverneur.

Une pareille conduite semble inexplicable; on la dirait inspirée par la folie; elle ne l'était que par la pusillanimité, si dangereuse sous le masque de la prudence. Le gouvernement de Louis XV ménageait la Grande-Bretagne; il ne voulait pas l'irriter en prenant l'initiative d'une lutte dans les Indes; il croyait l'attendrir par cet excès de modération; bien mieux, il s'imaginait que, tandis que les deux pays étaient en guerre, la neutralité pouvait être maintenue d'un commun accord par leurs marines respectives au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Dupleix fut chargé de cette négociation. Transféré de Chandernagor à Pondichéry, il était devenu le chef de toutes les possessions françaises dans l'Inde. Cette promotion n'était pas le résultat de la faveur, mais celui de la nécessité; elle constituait un avantage réel pour la compagnie, endettée de plus de cinq millions. Pour remplir ce déficit, elle avait compté sur le dévouement et sur les richesses de Dupleix; elle avait surtout spéculé sur son amour des grandes choses. Dupleix tomba dans le piége; il répondit à l'attente de ses chefs; il paya leurs dettes, et leur envoya des cargaisons à ses frais. C'est dans ce moment qu'il reçut la bizarre défense de relever les fortifications de Pondichéry, et cela à la veille d'une guerre! Il n'écouta que son zèle. Malgré les ordres de la compagnie, il releva de ses propres deniers les murailles de la ville, et la mit en défense contre une attaque imprévue. La compagnie se montra satisfaite, elle ne parla plus d'économie; mais elle consentit au prix que le gouverneur de Pondichéry avait mis à son sacrifice. Tout en jouant contre la fortune de l'Angleterre son temps, sa réputation, sa vie, Dupleix voulut rester maître absolu de ses opérations. Les gouverneurs de Pondichéry étaient forcés de consulter le conseil supérieur de la colonie; ils ne pouvaient agir sans ses avis. Dupleix demanda et obtint d'être soustrait à ce contrôle, et de

ne rendre compte de ses actes qu'aux directeurs et aux ministres. C'est ce qu'il ne faut pas oublier dans la suite de ce récit.

Averti des espérances de la compagnie pour la conservation réciproque de la neutralité aux Indes, La Bourdonnais n'y vit qu'une illusion ridicule, et n'hésita pas à exprimer son opinion dans toute son étendue. « Admettant même que les gouverneurs de Pondichéry et de Madras pourraient s'entendre pour arriver à ce résultat si difficile, comment arrêter de pareilles conventions avec les comptoirs de Bombay et de Calcutta, tous indépendans les uns des autres? comment s'entendre avec Batavia? comment faire observer des traités particuliers de neutralité aux capitaines français et hollandais? Les Français pouvaient-ils rester immobiles dans les mers des Indes, tandis que l'Europe était en feu? D'ailleurs il n'est pas vrai que les Anglais aient le moindre intérêt à cette inaction. Toutes les prises appartiennent à leurs officiers. La neutralité rendrait le séjour de l'Inde inutile à leur fortune. » C'est à peu près en ces termes que La Bourdonnais écrivait à Dupleix, avec lequel il entretenait alors une correspondance assidue et amicale. Quoique enclin fortement à prendre l'initiative des hostilités, malgré les ordres insensés de la compagnie, il n'osait engager sa responsabilité personnelle, et essayait d'entraîner Dupleix dans une sorte d'opposition; pour mieux l'y décider, il lui présentait l'appât de profits considérables que tous deux pouvaient obtenir en frappant les premiers coups, en armant en course moitié à leur compte, moitié au compte de la compagnie; enfin, en se servant des vaisseaux armés en guerre pour faire le commerce. Ils étaient sûrs ainsi de réaliser des bénéfices immenses (1).

La tentation du gain ne pouvait toucher que faiblement l'ame haute et ambitieuse de Dupleix. Il suffisait que la guerre lui présentât une occasion d'accroissement pour la France et de renom pour lui-même; il la saisit avidement. Toutefois il ne voulait point manquer à son devoir. Chargé de traiter de la neutralité, il s'appliqua sérieusement à faire réussir une négociation que son grand sens lui démontrait im-

(1) La Bourdonnais à Dupleix, Port-Louis, 12 septembre 1744. — Nous écrivons non-seulement sur les Mémoires des deux adversaires et sur les innombrables factums imprimés, que nous avons lus tous avec beaucoup de soin, mais sur la correspondance de Dupleix et de La Bourdonnais, soit entre eux, soit avec les ministres, la compagnie, les princes de l'Inde, non pas altérée, comme dans les pièces imprimées, mais sur les minutes originales, qui nous ont été toutes confiées, numérotées, légalisées et notariées.

possible. Sur l'ordre de ses chefs, il avait proposé aux agens de la compagnie anglaise de ne commettre aucune hostilité dans l'Inde, et d'y entretenir la tranquillité; il avait même sérieusement allégué le profond respect dû aux nababs, et surtout au Grand-Mogol, « prince digne de la reconnaissance de l'Europe (1). » Dupleix envoya ses propositions à Madras et à Bombay; les réponses qu'il en reçut ne lui laissèrent aucun doute sur le résultat de ses efforts. C'était un refus. La prise d'un vaisseau français par l'escadre anglaise à Achem mit bientôt un terme à toutes ces fausses démarches. En outre, Dupleix fut informé de l'arrivée prochaine d'une escadre nouvelle, commandée par l'amiral Barnet; elle ne tarda pas, en effet, à paraître. Ne trouvant aucun obstacle depuis le rappel en France de l'escadre de La Bourdonnais, elle nous prit deux vaisseaux. Dès-lors la guerre, commencée en Asie aussi bien qu'en Europe, détruisit la chimère qu'avait enfantée la préoccupation volontaire du cabinet de Versailles. On finit par comprendre que les Anglais, maîtres de la mer, ne respecteraient rien, pas même le Grand-Mogol. Il fallut alors songer à se défendre sérieusement.

Les hostilités causèrent au cabinet de Versailles une surprise douloureuse et naïve. Dans son trouble, il se hâta de donner contre-ordre à La Bourdonnais. Ce brave marin se livrait encore au désespoir que lui avait causé le rappel de son escadre, lorsqu'il reçut une dépêche d'Orry, contrôleur-général des finances, qui lui exprimait de la part du ministère le regret de ce qu'il n'avait pas jugé à propos de désobéir. « Monsieur, écrivait Orry à La Bourdonnais, il est à désirer que vous n'ayez pas exécuté nos ordres. » Mais il n'était plus temps; dans l'intervalle, l'escadre était repartie pour l'Europe. La Bourdonnais, victime de la cruelle légèreté du gouvernement, ne savait que résoudre. La nature ne l'accablait pas moins que la politique. Tout s'arma contre lui : les maladies, la sécheresse, la disette, augmentèrent sa détresse; les accidens les plus inattendus y mirent le comble. *Le Saint-Géran*, qui lui apportait des vivres, échoua devant l'île d'Ambre, non au cœur de l'hiver, non par une affreuse et poétique tempête, mais dans la saison la plus favorable, dans une belle nuit des tropiques, dans une nuit claire et sereine, non par la faute de la destinée, mais par celle d'un capitaine imbécile et d'un bosseman ivre. Pourtant la fiction n'a pas été complètement substituée à la vérité. On vit sur ce triste navire une femme, jeune ou vieille, belle ou laide, on l'ignore,

(1) Dépêche de Dupleix au nabab de Karnatik, Anaverdykan.

suppliée de se sauver, ne pouvoir s'y résoudre et disparaître dans les flots (1).

La marine française, ruinée sous le cardinal de Fleury, était loin d'égaler la marine anglaise : celle-ci pouvait mettre à la mer cent cinquante vaisseaux, en ne comprenant que ceux de 70 canons et au-dessus, tandis que la France n'en avait guère que trente du même échantillon, placés dans des ports trop éloignés pour pouvoir être rassemblés promptement; mais, si l'Angleterre avait pour elle la force numérique, la France avait la puissance morale. Nous étions alors supérieurs aux Anglais dans l'Inde par l'influence du nom français, et surtout par le mérite de nos marins. La Grande-Bretagne n'avait alors personne à opposer à La Bourdonnais et à Dupleix; mais les Anglais sont heureux : la discorde rétablit les affaires en leur faveur, et l'homme qui leur manquait ne tarda pas à se montrer.

La compagnie des Indes haïssait alors La Bourdonnais et protégeait Dupleix. Le premier l'avait blessée par la franchise de son opposition au projet de neutralité mutuelle. Il n'avait pas eu, comme Dupleix, l'habileté de paraître prendre au sérieux cette conception d'esprits devenus chimériques à force d'être timides. Depuis long-temps, d'ailleurs, La Bourdonnais était suspect aux actionnaires et aux directeurs, malgré les services éminens qu'il avait rendus à la compagnie, tant par l'organisation des îles de Bourbon et de France, que par la délivrance de Mahé, riche comptoir français bloqué par les Malabars et les Naïrs. On ne pouvait lui pardonner ses relations directes avec les ministres, qui l'avaient rendu presque indépendant. Prévenue contre le gouverneur de Bourbon, la compagnie se promit bien de se venger de lui, et tint parole. Dupleix, au contraire, avait toute sa faveur. Nommé récemment gouverneur de Pondichéry, il n'avait eu encore aucun démêlé avec *Messieurs de Paris*. Mécontens de La Bourdonnais, quoiqu'il n'eût point apporté dans l'Inde une politique nouvelle, ils résolurent de lui opposer Dupleix, qui n'avait pas encore développé ses plans, si même il les avait déjà achevés dans sa pensée.

Un gouvernement faible et perfide suscita cette rivalité fatale entre deux hommes qu'avant tout il était imprudent de réunir sur le même théâtre, car leur dissentiment devint inévitable dès qu'ils se furent rapprochés. Long-temps avant la guerre, ils avaient arrêté ensemble le projet de prendre Madras; mais, quand il fallut passer du projet à

(1) Lemontey, Étude littéraire sur la partie historique du roman de *Paul et Virginie*.

l'exécution, ils portèrent une vue différente dans un dessein commun. La Bourdonnais, homme de guerre, n'y vit qu'un siége à faire et une rançon à prendre. Pour Dupleix, homme politique, Madras était une conquête durable et un accroissement de territoire. Ils en écrivirent au gouvernement chacun dans son sens, et le gouvernement crut faire un prodige d'habileté en leur donnant, à l'insu l'un de l'autre, des instructions opposées et contradictoires.

Par une ordonnance royale contresignée Orry, *tous les officiers de la compagnie tant à terre que sur mer* étaient tenus d'exécuter ponctuellement les ordres de La Bourdonnais; bien entendu qu'au cas que *l'action se passât dans quelque autre gouvernement que celui des îles* (de Bourbon et de France), *les conseils l'auraient préalablement autorisé à donner des ordres à terre*, car, *à l'égard des forces de mer, il devait, dans tous les cas, les commander*. Par une autre ordonnance royale contresignée Phélypeaux (nom de famille du ministre de la marine, le comte de Maurepas), il était ordonné *à tous capitaines et officiers de la compagnie des Indes et autres de reconnaître le sieur de La Bourdonnais en qualité de commandant, et de lui obéir en tout ce qui appartenait au service du roi et à celui de la compagnie, sous peine de désobéissance*. Dans une lettre particulière du contrôleur-général Orry, on lisait en propres termes : *Au surplus, quoique ce plan* (celui de l'expédition sur Madras) *m'ait paru bon, la confiance que vous ferez tout pour le mieux m'engage à vous autoriser à y changer ce que vous trouverez de plus convenable au bien général et aux intérêts de la compagnie, et même à prendre tout autre parti, quel qu'il soit*. Outre cela, des instructions verbales enjoignaient au chef d'escadre *de ne rien entreprendre sur la compagnie anglaise sans une espèce de certitude de succès, parce que le principal objet de la compagnie était de se défendre et non d'attaquer les comptoirs ennemis*. Enfin, par une lettre secrète du ministre qui ne devait être ouverte qu'en mer, *il était expressément défendu à La Bourdonnais de s'emparer d'aucun comptoir des ennemis pour le conserver* (1).

Des instructions bien différentes étaient envoyées dans le même temps à Dupleix. Dans le cas de la prise de Madras, il lui était formellement enjoint d'établir son autorité dans cette ville en qualité de gouverneur des Indes, et de la remettre à un des princes du pays, Anaverdykan, nabab de Karnatik. La compagnie avec raison aimait mieux voir Madras entre les mains des Mogols qu'entre celles des Anglais. Ici

(1) *Mémoires de La Bourdonnais*, pages 57 et 58.

la contradiction tenait à une équivoque. Il était défendu à La Bourdonnais de conserver sa conquête, et il était enjoint à Dupleix d'en disposer. Si tous les deux avaient été informés de la politique ministérielle, la mésintelligence entre eux serait devenue impossible. Un cabinet loyal aurait tracé à l'un et à l'autre la limite de ses attributions et de ses droits; il aurait dit à La Bourdonnais : « Vous n'êtes que le chef de l'escadre; une fois la ville prise, vous n'en disposerez pas, vous la remettrez à Dupleix qui, en qualité de gouverneur de l'Inde, doit seul décider du sort de votre conquête. Comme gouverneur de l'île de France, vous n'avez aucune autorité à exercer sur la côte de Coromandel; une fois à terre, hors de votre gouvernement, vos pouvoirs cessent, ceux de Dupleix commencent. » Rien n'eût été plus simple et plus clair, il n'y aurait eu matière à aucun conflit; mais le ministère ne voulait pas l'union de ces deux hommes, il voulait les balancer l'un par l'autre, quitte à désavouer au besoin celui qui ne serait pas entré dans ses vues du moment. L'ambiguité des instructions officielles autorisait La Bourdonnais à penser qu'il était quelque chose de plus qu'un chef d'escadre; il devait se croire et il se crut en effet investi de la confiance de la compagnie et dépositaire du secret des ministres. Il le crut d'autant plus aisément que, rival de Dupleix et désirant sa place, il était flatté dans cette espérance par la fausseté du ministère. La Bourdonnais emportait avec lui les provisions en bonne forme de gouverneur-général des Indes dans le cas où il *arriverait quelque chose au sieur Dupleix*.

Tenu au courant par les bureaux, où il avait beaucoup d'amis, Dupleix fut sans doute informé des prétentions de son successeur futur; il est aisé de juger s'il se sentit satisfait d'être ainsi remplacé d'avance. Quels que fussent leur patriotisme et leur sagesse, aucune harmonie ne pouvait s'établir entre eux. Le ministère avait divisé ceux qu'il aurait dû s'efforcer d'unir, que surtout il aurait été prudent de ne pas mettre en présence. Inférieur par l'intelligence politique à Dupleix, La Bourdonnais lui était supérieur par les talens militaires et par l'ancienneté des services. Il ne pouvait être subordonné à un administrateur plus jeune et jusqu'alors moins connu. Il ne pouvait servir d'aide-de-camp à Dupleix; c'eût été exiger trop d'abnégation, et pourtant il n'y avait pas entre eux d'égalité réelle. Ils se ressemblaient trop à beaucoup d'égards, et étaient trop peu homogènes sous des rapports plus essentiels, pour être employés utilement ensemble. La diversité de caractère les divisa bien plus encore que la jalousie. Ils finirent par y être accessibles; mais, soit légèreté, stu-

pidité ou perfidie, ce résultat fut avant tout l'œuvre du gouvernement de Louis XV. Au lieu de concilier deux hommes éminens, il leur créa une rivalité qui lui paraissait nécessaire. Nous en verrons bientôt les conséquences. La Bourdonnais, privé de son escadre, si imprudemment rappelée en Europe, en attendait le retour avec impatience. Après des retards qu'il attribuait aux manœuvres secrètes de Dupleix, cette escadre arriva enfin, et, le 24 mars 1746, La Bourdonnais mit à la voile à la tête de neuf vaisseaux. Au lieu de prendre la grande route des Indes, il appareilla sur Madagascar; mais, au sortir de cette île, il essuya à Foulepointe une tempête furieuse qui le jeta sur Antongil. Assailli dans cette baie par des pluies torrentielles, il y donna un admirable exemple de courage et d'industrie. Les travaux fabuleux de Robinson Crusoë peuvent seuls en présenter une image affaiblie. Il construisit un quai en pierre, bâtit des ateliers, établit des forges, construisit une corderie, tira les bois des forêts éloignées, et les amena jusqu'au rivage, à travers un marais, sur une chaussée improvisée. Enfin, ayant repris la mer le 1er juin, il rencontra la flotte anglaise, commandée par le capitaine Peyton, et la battit avec des forces numériquement inférieures. Après ce combat meurtrier et brillant, mais peu décisif, La Bourdonnais tenta deux fois de rejoindre l'escadre anglaise pour essayer de la détruire, mais deux fois elle refusa le combat, fuyant toujours devant lui. Il renonça à la poursuivre et arriva à Pondichéry. L'accueil qu'il reçut de Dupleix lui sembla malveillant et hautain. Les formes de l'hospitalité furent observées avec scrupule (1), mais la cordialité avait disparu. Des préventions mutuelles existaient déjà.

Il était temps enfin de penser au siége de Madras. Découragé et malade, La Bourdonnais n'avait plus de goût pour cette entreprise, dont il craignait la responsabilité; il se sentit tenté de renoncer à l'expédition projetée; il avait eu le temps de réfléchir à ses instructions, et elles lui avaient paru, ce qu'elles étaient en effet, artificieuses et obscures. Il se sentait agité, indécis; forcé de prendre un parti, il ne savait à quoi se résoudre. Hardi sur des vaisseaux de la marine royale où la vie se hasarde pour la gloire, il sentait que tel n'était pas le but d'une société marchande qui livrerait tous les lauriers du monde pour quelques balles de café. Le ministère lui avait ordonné d'armer en guerre les vaisseaux de la compagnie, d'abord pour apporter sûrement ses fonds à Pondichéry, et de là faire des courses; le temps, les moussons, y avaient mis obstacle. A la vérité, on laissait

(1) Lettres inédites de La Bourdonnais.

La Bourdonnais maître de ses opérations, mais on ne lui indiquait aucun but précis. Il savait bien que le ministère approuvait ses projets sur Madras, mais ce nom n'était pas même prononcé dans ses instructions : il n'avait d'autre garantie officielle de l'approbation des ministres que leur silence. Sans doute, le succès justifierait tout; ce succès serait sûr, si la flotte anglaise était détruite, mais elle avait échappé : elle pouvait venir dégager Madras pendant le siége. Ne vaudrait-il pas mieux se borner aux soins du commerce, et, au lieu des chances d'une entreprise périlleuse, prendre des marchandises à Pondichéry, charger du café aux îles et amener dix cargaisons en France? Rempli de doutes et d'anxiété, c'est ainsi que La Bourdonnais consultait Dupleix, qui, investi de la confiance des ministres et dépositaire de leur secret, n'opposait aux incertitudes du chef d'escadre qu'un flegme imperturbable et un silence obstiné. La Bourdonnais s'en irritait et perdait tout sang-froid; ne pouvant résister à la fascination qu'exerçait sur lui une supériorité réelle, il flottait entre la déférence involontaire et l'orgueil blessé. Tantôt il sollicitait les conseils de Dupleix, tantôt il cédait aux suggestions de son état-major, et affectait une sorte de suprématie sur le gouverneur de Pondichéry. Dans le fond, l'hostilité de Dupleix était très vive. Non-seulement il ne pardonnait pas à La Bourdonnais d'avoir laissé échapper deux fois l'escadre de l'amiral anglais : sa défiance, consciencieuse d'ailleurs, était portée au point qu'il attribuait ce malheur à la connivence. La Bourdonnais, de son côté, se plaignait d'avoir été abandonné par son collègue; Dupleix lui avait refusé des canons, maintenant il lui refusait des troupes pour les conduire à Madras, car enfin, après beaucoup d'irrésolutions, La Bourdonnais s'était décidé à marcher sur cette ville. Il expliquait cette conduite par une rivalité jalouse; Dupleix par la nécessité de défendre Pondichéry, exposé aux attaques des Marattes. Ce qui révoltait, ce qui inquiétait La Bourdonnais, c'était le refus obstiné de Dupleix de prendre seul la responsabilité de l'expédition projetée. Sommé enfin de donner un avis définitif, au nom du conseil supérieur de Pondichéry, Dupleix posa cette alternative à La Bourdonnais : chercher l'escadre anglaise pour la détruire, ou faire une tentative par terre sur Madras. La Bourdonnais s'arrêta à ce dernier parti, tout en refusant au conseil de Pondichéry, qu'il avait pourtant consulté, le droit de décider des opérations maritimes. C'était lui accorder implicitement celui d'intervenir dans tout le reste.

La Bourdonnais (1) appareilla de la rade de Pondichéry le 12 sep-

(1) La prise de Madras et tous les démêlés qui l'ont suivie sont rédigés sur les

tembre 1746. Son équipage était composé d'à peu près 2,400 Européens, 500 noirs, 500 cipayes, environ 3,400 hommes. Contrarié par les vents, il ne put opérer la descente de nuit; dans la matinée du 18, il débarqua neuf cents hommes et deux pièces de canon à une lieue de Madras, et opéra une seconde descente à Saint-Thomé, soutenue par les neuf cents hommes de la première, qui s'y étaient rendus de leur côté par terre. Ni les Anglais ni les indigènes ne s'étaient opposés au débarquement. Ce fut seulement le 18 que quelques soldats s'approchèrent d'un village où La Bourdonnais s'était retranché; ils lui tirèrent une vingtaine de coups de canon si mal, qu'ils ne lui tuèrent pas un homme. Il eut même beau se rapprocher de la ville et lui envoyer cinq à six cents bombes, personne ne répondit. « Je compte demain, écrivait-il, chauffer les Anglais de bonne grace; peut-être finiront-ils par chanter sur le même ton. »

Leur résignation était inexplicable. Le 20, à dix heures du matin, au lieu de projectiles, le général français reçut deux membres du conseil britannique qui venaient en parlementaires, recommandés par une belle-fille de Dupleix, Mme Barneval, mariée à un Anglais de Madras. Les deux conseillers ayant demandé à La Bourdonnais quels étaient ses projets, il leur répondit « qu'il voulait se rendre maître de la place, que la mort seule pouvait s'opposer à cette résolution, que la raison était son guide dans les affaires d'intérêt, mais que l'honneur avait aussi ses lois, et qu'il ne pouvait les transgresser. » Les Anglais voulurent prolonger la négociation pour donner à l'escadre de Peyton le temps d'arriver; mais La Bourdonnais ne leur accorda aucun répit, et Madras capitula le soir même, moyennant une rançon de 1,100,000 pagodes (environ 10,000,000 de francs).

Le mérite de La Bourdonnais dans cette expédition consiste dans l'audace de la descente, mérite réel, car il était impossible de s'attendre à la longanimité des Anglais; mais Madras fut pris sans coup férir. Cette conquête, d'un effet moral supérieur à ses difficultés matérielles, fut moins le résultat des talens militaires de La Bourdonnais que l'œuvre de la politique de Dupleix. La Bourdonnais lui en rapporte l'honneur dans les lettres qu'il lui écrivit alors; il en convient non-seulement avec la modestie d'un vainqueur signalé par de plus grands exploits, mais avec l'équité et la franchise d'un galant homme. En effet, la prise de Madras était le résultat des intel-

propres lettres de La Bourdonnais à Dupleix, écrites au moment même de l'action, et non d'après les phrases que les avocats lui ont prêtées dans ses mémoires. Nous le répétons, les pièces authentiques et inédites sont toutes sous nos yeux.

ligences que Dupleix avait entretenues dans la ville par sa famille, par ses amis, et surtout par son adroite conduite avec les princes de l'Inde, dont l'alliance était la base de son système politique. Pour empêcher Anaverdykan, nabab ou gouverneur de Karnatik, de secourir Madras, il avait promis à ce chef de lui remettre la ville, dès qu'elle serait au pouvoir des Français. La prise en avait été assurée par l'inaction du nabab; elle avait été rendue plus facile encore par le petit nombre des Anglais, et surtout par l'inconcevable mollesse de leur défense. Les embarras du siége ne furent donc rien près de ceux de la conquête.

Madras étant tombé au pouvoir des Français, la mésintelligence provoquée par le ministère éclata entre les deux gouverneurs. En faisant capituler les Anglais, La Bourdonnais avait stipulé qu'on leur rendrait la ville rançonnée et démantelée. Dupleix s'y opposa, et déclara la capitulation nulle. Non-seulement il s'opposa à la restitution de la ville, mais il exigea qu'elle fût rasée. La Bourdonnais réclama vivement contre cette violation de sa parole, et contesta à qui que ce fût le droit de disposer de Madras, sa conquête; c'était à lui seul de décider de son sort. Dupleix répondait à La Bourdonnais qu'il n'était que le chef de l'escadre, et que ses pouvoirs cessaient avec sa victoire; qu'un gouverneur de Bourbon et de l'Ile de France n'avait à décider de rien dans l'Inde, dont lui, Dupleix, était seul gouverneur. Tous deux soutinrent la lettre de leurs instructions, dont l'ambiguité fallacieuse éclata dans tout son jour. Au plus fort de cette dispute, des agens de la compagnie anglaise, qui s'étaient rendus sur la fin de la capitulation, s'enfuirent, ne se croyant plus en sûreté. De ce nombre était un jeune homme employé dans les bureaux du comptoir anglais, un obscur commis qu'on appelait Clive.

La Bourdonnais se croyait maître de la situation. Non-seulement il estimait ses pouvoirs supérieurs à ceux de Dupleix, il le jugeait disgracié, perdu, parce qu'on avait déjà disposé éventuellement de son héritage. Il se croyait sûr de le remplacer dans le gouvernement de l'Inde; mais le malheureux ne savait pas qu'on lui avait tendu un piége; qu'à l'abri de tout revers, Dupleix avait le mot des ministres, qu'il leur avait communiqué le projet du siége de Madras, et qu'il en avait reçu, comme nous l'avons vu, l'ordre secret d'établir son autorité dans la place dès le lendemain de la conquête. Il ignorait aussi que Dupleix était indépendant du conseil supérieur de Pondichéry. Dupleix ne révélait pas le secret de ses maîtres; mais, sûr de leur approbation, il exigeait de La Bourdonnais l'évacuation et la remise immédiate de

Madras. Exaspéré, échauffé par ses officiers, se croyant dans son droit, La Bourdonnais résista. En vain Dupleix lui démontra qu'il engageait gravement sa responsabilité par des délais sans mesure et des refus opiniâtres; il lui écrivait qu'au lieu de se laisser surprendre par la mauvaise saison à Madras, il ferait mieux de repartir sur-le-champ pour l'Ile de France, qu'en différant encore, il laisserait passer le moment opportun. La Bourdonnais exigea le maintien de sa capitulation; il allégua son honneur; Dupleix accusa sa cupidité, et attribua aux calculs d'un vil intérêt les imperfections d'un traité fait à la hâte. Par un emportement digne de blâme, il résolut de le faire arrêter et de l'embarquer de force; mais La Bourdonnais prévint ce scandale, et, par une détermination également extrême, il résolut de se défendre à main armée. Voilà le fruit de la double direction donnée par le cabinet de Versailles.

Enfin, après avoir résisté aux hommes, La Bourdonnais céda aux élémens. Pour rendre son malheur complet, un ouragan détruisit son escadre dans le port de Madras. Il ne lui restait plus rien. Ses vaisseaux, son courage et son orgueil avaient disparu à la fois dans une nuit d'orage. A peine put-il sauver quelques débris de son escadre, après avoir vu d'Espréménil installé par Dupleix dans Madras, en qualité de gouverneur. Vaincu, il quitta sa conquête et l'Inde entière, pour aller se justifier en France. La destinée le poursuivit encore dans le trajet. Craignant d'être arrêté en mer, il s'échappait déguisé, lorsqu'un bateau hollandais le prit et le mena en Angleterre; il fut reconnu à Falmouth, déclaré prisonnier de guerre et envoyé à Londres. George II, qui plus d'une fois s'était plaint de Dupleix, et qui déjà songeait à demander son rappel, reçut La Bourdonnais avec une générosité affectée. Ce ne fut pour le conquérant de Madras qu'un surcroît de misère. Devenu plus suspect par les honneurs qu'il avait reçus en Angleterre, dès son arrivée en France, il fut jeté à la Bastille. Le gouvernement punissait en lui bien moins les fautes d'un chef d'escadre que sa propre duplicité. Le cri public était d'accord avec la rigueur du ministère; mais bientôt tout changea. La Bourdonnais devint l'objet d'une douce pitié. Il remplit la France de ses factums. Rédigés avec intérêt par un avocat habile, ils furent très recherchés dans toutes les classes de la société. On raconta que, faute de papier et d'encre, le prisonnier avait tracé sa défense avec du vert-de-gris et du marc de café sur des mouchoirs blancs, empesés dans du riz et séchés au feu. Ces détails excitèrent la curiosité; de la curiosité à la pitié, il n'y a qu'un pas. Les mémoires de La Bourdonnais méri-

tent cet intérêt public à beaucoup d'égards; cependant il ne faut pas les lire sans quelque défiance. Les faits y sont souvent présentés sous un faux jour; plus souvent encore, nous avons pu nous en convaincre, les pièces ne sont pas exactement rapportées. Mais le courage et le malheur ne perdent jamais leurs droits; un penchant honorable range toujours le cœur humain du côté de l'infortune. Dupleix fut soupçonné de jalousie et de haine. Nul doute qu'il n'ait cru La Bourdonnais coupable de concussion et de faiblesse; nul doute qu'il ne l'ait cru traître à la France; sa conviction à cet égard était sincère et profonde, et il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'agissant en vertu d'ordres secrets, Dupleix ne pouvait s'expliquer clairement. Incriminé, à son tour, par La Bourdonnais, il ne se défendit pas, ou n'essaya qu'une défense incomplète sous le nom de sa famille. Soutenu par la cour, qui le décora à cette occasion des cordons de Saint-Michel et de Saint-Louis, il devint facilement suspect à l'opinion. Dans les deux rivaux, l'un enchaîné, l'autre triomphant, on ne vit plus qu'un persécuteur et une victime. Malgré l'expiation que Dupleix accomplit plus tard, cette impression dure encore. Il était temps d'instruire cette cause; nous l'avons essayé. La Bourdonnais était un marin expérimenté et hardi, un administrateur habile, un savant ingénieur; mais il ne fut point supérieur, ni même égal, à son adversaire. Il eut en sa faveur le parti philosophique; il eut aussi la poésie, de toutes les protections la plus sûre et la plus constante. Elle nous l'a montré, dans cette allée de lataniers que nous connaissons si bien, franchissant le seuil des deux amans, s'asseyant à leurs côtés, partageant leur repas avec une popularité simple et humaine, charmé de ne trouver que des *cœurs d'or* dans cette cabane dont le souvenir ne périra point, tant que vivront dans le monde civilisé l'intelligence et la grace de notre idiome. Dupleix n'eut point un Bernardin de Saint-Pierre pour consacrer sa mémoire; le nom de La Bourdonnais est seul entouré de ce doux prestige; mais, en lui tenant compte d'une si heureuse fortune, il ne faut pas sacrifier la justice à l'attendrissement. Dupleix fut malheureux, La Bourdonnais plus encore. De la supériorité du malheur il ne faut pas conclure à la supériorité du mérite. Les historiens anglais ont exagéré celui de La Bourdonnais pour déprécier Dupleix; nos écrivains les ont copiés, et c'est un tort qu'ils ont souvent. Il y a entre ces deux hommes la distance du talent au génie.

Maintenant laissons la pastorale, et retournons à l'histoire. Sept jours après le départ de La Bourdonnais, Dupleix fit rendre par le conseil de

Pondichéry l'arrêt qui cassait la capitulation de Madras. Trop politique, connaissant trop bien l'esprit mobile de la compagnie des Indes pour se hâter d'obéir à ses ordres, il ne rendit pas la ville au nabab Anaverdykan, et prolongea la négociation pour gagner du temps. Le nabab, impatient et irrité, vint mettre le siége devant Madras; il fut repoussé. La possession de cette place rendait Dupleix maître de la côte de Coromandel : la défaite du nabab avait suffisamment compensé un double échec du gouverneur français devant Gondelour; mais bientôt il eut à combattre toutes les forces de l'Angleterre. L'amiral Boscawen en était parti, vers la fin de 1747, à la tête de neuf vaisseaux de la marine royale et de onze vaisseaux de la compagnie britannique, portant quatorze cents hommes de troupes. Chargé de prendre en passant l'Ile de France ou Bourbon, Boscawen avait échoué dans cette entreprise; mais, ayant opéré sa jonction avec Griffin, les deux escadres réunies, qui ne comptaient pas moins de trente vaisseaux, vinrent montrer dans la mer des Indes la force navale la plus formidable que la Grande-Bretagne y eût jamais envoyée. Le péril était grand pour nous; par bonheur l'amiral Boscawen, bon marin, mais général très ignorant des localités, résolut d'attaquer Pondichéry par terre, se sépara d'une partie de son escadre qui devait le rejoindre par mer, et, avant d'aller plus loin, se mit à investir le fort d'Ariancoupang, situé sur la route de Pondichéry, et occupé par les Français. De braves officiers s'y étaient enfermés pour arrêter l'armée anglaise; c'étaient Latouche, Laborderie, le comte d'Auteuil, le chevalier Law, neveu du célèbre financier, et avant tous, Paradis, ingénieur d'un rare savoir et militaire d'une éclatante bravoure. Les Anglais perdirent beaucoup de temps devant le fort; même ils auraient été obligés de lever le siége, sans un accident qui nous força d'évacuer Ariancoupang. Un vaillant chevalier, un vrai paladin de la Table-Ronde, Bussy-Castelnau, dont le nom reparaîtra souvent dans ce récit, avait fait une sortie, était tombé à l'improviste sur les Anglais, et leur avait enlevé quelques prisonniers. Il rentrait dans le fort en y menant sa capture; on s'y livrait à la joie de la victoire, lorsqu'un boulet ennemi donna dans des chariots remplis de poudre et les fit voler en l'air avec quarante-six hommes. Un jeune officier nommé Passy et d'autres militaires distingués y perdirent la vie; beaucoup d'autres furent brûlés et défigurés. A la vue des mutilés et des morts, la stupeur s'empara de la garnison. Un autre officier, Puymorin, ne perdit pas la tête : pour dérober aux Anglais la connaissance de cet accident, il fit redoubler le feu de la place; mais il n'y eut pas moyen de s'opposer au découragement gé-

néral. Malgré les efforts de Bussy et de Paradis, Ariancoupang fut abandonné aux Anglais après les avoir arrêtés pendant huit jours.

Dupleix avait mis cette diversion à profit pour la défense de Pondichéry; il s'y était préparé de plus loin. Aussitôt après l'occupation de Madras, il avait jugé inévitable un coup de main sur le chef-lieu de la compagnie française dans les Indes. Depuis dix-huit mois, Pondichéry était disposé pour une vigoureuse résistance; Dupleix y avait renfermé une quantité prodigieuse de bestiaux, de grains et de vivres de toute espèce. On avait élevé des batteries masquées dans la plupart des courtines; de longues allées d'arbres, d'immenses jardins, riante ceinture de la ville, étaient tombés sous la hache par l'ordre du gouverneur. Paradis le secondait. Présent partout, Dupleix était à la fois administrateur, munitionnaire, artilleur, ingénieur et général (1). Du haut d'un bastion, il dirigeait lui-même tous les mouvemens de la défense, et donnait ses ordres à Paradis. L'impéritie de Boscawen, qui s'était vanté d'emporter Pondichéry en huit jours, égala sa présomption : n'agissant que sur de très mauvais renseignemens, il avait attaqué la place par le nord-ouest, et, après avoir essuyé le feu des Français avec perte, il s'était vu forcé de se retirer devant l'obstacle d'un marais impraticable qu'il avait négligé de reconnaître. Le lendemain, il ouvrit un feu très vif contre la ville; mais, comme les Anglais tiraient fort mal et de très loin, ils ne réussirent qu'à tuer une vieille femme qui s'était trop avancée dans une rue. Alors Boscawen essaya de soulever les Indiens des environs, sous prétexte qu'une de leurs pagodes avait été détruite dans les fortifications de la ville. Quelques pauvres gens se joignirent à lui; ce fut un faible secours : découragés, décimés par les maladies, accablés par les pluies, les Anglais se hâtèrent de se rembarquer, et le triomphe des Français aurait été complet s'ils n'avaient pas eu à regretter la perte de Paradis, de ce chef que blancs, noirs et mulâtres, Indous et Mogols, suivaient au pas de course en criant avec enthousiasme : *Paradis jusqu'en enfer!*

Enfin la France dominait dans les Indes; l'astre de l'Angleterre pâlissait devant le nôtre. C'était un évènement capital que cette levée du siége de Pondichéry, attaqué pendant cinquante-six jours, dont trente-huit de tranchée ouverte, par des forces de terre et de mer supérieures à tout ce qui avait paru jusqu'alors dans ces contrées. Non-seulement 1,400 Français et 2,000 Asiatiques à leur solde avaient repoussé 3,000 Anglais ou Hollandais de troupes de débarquement,

(1) Voltaire, *Fragmens sur l'Inde.*

1,800 matelots exercés pour combattre à terre, et plus de 10,000 hommes de troupes indigènes; mais les assiégés, au lieu de se renfermer dans leurs murs devant des forces et une artillerie si supérieures indépendamment de celles qui les attaquaient du côté de la mer, avaient défendu les approches de la place et acculé l'ennemi dans ses retranchemens.

Ce succès était d'autant plus grand que les suites d'une défaite auraient été incalculables. En effet, qu'on suppose Pondichéry emporté, que seraient devenues les cargaisons dont les magasins de la compagnie étaient encombrés, les fonds déposés dans l'hôtel de sa monnaie (1) et accumulés dans ses caisses, toute son artillerie, les munitions de guerre et de bouche dont la place se trouvait abondamment pourvue, sans compter les amas de diamans, de pierreries, de perles, les riches brocarts, les mousselines, l'or ouvragé, l'or en lingot, l'or sous toutes les formes, enfin la fortune du gouverneur, celle même des principaux Arméniens, Juifs, Maures, Banians, composant plus de 100,000 habitans qui vivaient à l'abri du pavillon blanc et payaient des droits à la compagnie? C'eût été la ruine d'une colonie acquise avec tant de labeurs et de soins, la ruine des Français dans l'Inde. Un vainqueur jaloux et violent, sous prétexte de représailles, n'aurait pas manqué de détruire de fond en comble un établissement dont il voyait à regret la prospérité et la splendeur. Heureusement il n'en fut pas ainsi. C'était la France qui triomphait; les princes de l'Indostan ne connaissaient plus qu'elle. Depuis le Grand-Mogol lui-même jusqu'aux derniers nababs, tous avaient envoyé des ambassadeurs chargés de présens complimenter Dupleix, et c'est au milieu de cette cour asiatique, c'est au bruit des mousquetades, des cloches sonnant à grande volée, au chant triomphal du *Te Deum*, qu'il reçut du cabinet de Versailles l'ordre de rendre immédiatement Madras aux Anglais.

La France et l'Angleterre s'étaient réconciliées. Au plus fort de nos conquêtes, après les victoires de Fontenoy, de Lawfeldt et de Berg-op-Zoom, le gouvernement français n'avait pensé qu'à la paix. Louis XV lui-même, sur le champ de bataille de Lawfeldt, avait fait venir en sa présence le général anglais Ligonier, prisonnier de guerre, issu d'une famille française. Là, dans un entretien particulier, le roi fit des ouver-

(1) La compagnie française, par concession du Grand-Mogol, battait monnaie à Pondichéry, privilége dont ne jouissait pas la compagnie anglaise à Madras ni à Bombay.

tures de paix : noble proposition adressée sur le champ de bataille par un monarque victorieux à un chef ennemi qui avait rendu son épée; plus noble contraste d'un roi de France tendant la main à un sujet rebelle, presque au même moment où le roi d'Angleterre livrait à d'affreux supplices les partisans de Charles-Édouard, leur arrachant le cœur de la poitrine et leur faisant battre et rougir les joues avec ce viscère ensanglanté! Mais, ainsi qu'il arrive souvent et à toutes les époques, les ministres ne tardèrent pas à compromettre la pensée du roi en l'exagérant; ils parlèrent un langage de vaincus pressés d'en finir à tout prix. Le marquis de Puisieux, secrétaire d'état des affaires étrangères, déclara à lord Sandwich qu'il désirait *passionnément* la paix, et lord Sandwich, qui la désirait peut-être autant que lui, se garda bien de la demander avec autant de *passion*. Dans l'empressement du cabinet à rendre inutiles les succès de la France, on allait jusqu'à vouloir acheter la paix à beaux deniers comptans : on imagina d'offrir de l'argent à la favorite de George II; mais le cabinet de Versailles en fut détourné par un de ses agens qui exprima son opinion d'une manière piquante (1). « Mme la comtesse d'Yarmouth, écrivait cet agent au « ministre, est une femme très raisonnable, fort douce et peu entre- « prenante; elle est tendrement aimée du roi d'Angleterre. Cependant « il lui donne peu, et elle ne serait pas inaccessible à l'argent; mais, « comme elle n'est pas intrigante, elle ne s'est jamais appliquée à en- « tendre les affaires. D'ailleurs elle courrait grand risque si les minis- « tres savaient qu'elle s'en mêlât d'aucune façon; les ministres d'An- « gleterre ne souffrent pas que le crédit des maîtresses s'étende sur « les affaires politiques ni sur celles du parlement. »

Après cette leçon de politique constitutionnelle donnée à l'amant de Mme de Châteauroux, il fallait recourir à d'autres voies. Embarrassé de ses victoires, le gouvernement français ne négligea rien pour obtenir la paix. Les préliminaires en furent arrêtés d'un commun accord. Quoique les plénipotentiaires anglais les eussent signés, leur attitude était restée menaçante; ils se plaignirent de la lenteur du ministère à ordonner la démolition des batteries de Dunkerque. Le cabinet de Versailles se hâta d'ordonner cette démolition, ou du moins d'y mettre la main avant la signature définitive du traité. « Ce bruit, écrivait le ministre des affaires étrangères, ne peut produire qu'un bon effet (1). » Le cabinet anglais ne s'en montrait pas plus accommodant dans les

(1) Bussy à Puisieux, 8 janvier 1748.
(2) Puisieux à d'Argenson, 15 novembre 1748.

affaires de l'Inde : malgré les négociations pacifiques, il armait toujours; mais, tout en armant, il protestait à la cour de France qu'elle ne devait en prendre aucun ombrage. « Il n'y avait rien là qui dût l'inquiéter, bien au contraire; elle devait même en savoir gré au gouvernement britannique. La compagnie anglaise demandait qu'on renforçât la station, uniquement pour protéger son commerce contre les pirates; la France elle-même tirerait avantage de ce surcroît de forces; tout était donc profit pour elle dans les armemens de l'Angleterre (1). » Cette cordialité ironique produisit immédiatement son effet : le cabinet français prit peur; des ordres contraires aux premiers furent envoyés en toute hâte à Dupleix. On se rappelle qu'au moment même où il était enjoint par le ministère à La Bourdonnais de ne conserver aucune conquête, Dupleix avait reçu l'ordre de garder Madras, d'en détruire les fortifications, et d'en faire ensuite un échange avantageux avec Anaverdykan, nabab de Karnatik. Maintenant tout était changé; Dupleix ne devait plus traiter avec le nabab; il devait garder Madras, mais pour le rendre aux Anglais, sans attendre même que ceux-ci nous eussent restitué les places ou pays qu'ils auraient conquis sur nous (2). Pour plus de célérité, ces nouvelles dépêches furent expédiées à Pondichéry par la voie de Constantinople, Alep et Bassora. L'ordre de rendre Madras avait accablé Dupleix, et certes, il n'en fut pas consolé par le titre de marquis qu'une ordonnance royale lui concéda, ainsi qu'à sa famille, même dans la ligne collatérale à défaut de descendans directs (3).

Dans une déclaration du 8 juillet 1748, signée à Aix-la-Chapelle par les plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne et de la Hollande, il avait été convenu que les conquêtes faites dans les Indes occidentales avant ou depuis le 30 avril seraient rendues dans l'état où elles se trouveraient au 31 octobre. Par le traité définitif, toutes les conquêtes faites dans les Indes pendant la guerre furent réciproquement restituées; on y ajouta même, par l'article 9, qu'elles seraient remises sur le pied *qu'elles étaient ou devaient être* avant la première guerre (4). Cette rédaction louche et barbare semblait appeler de nouvelles contestations qui ne tardèrent pas à naître en effet,

(1) Bedfort à Sandwich, 15 juillet 1748.

(2) Machault à Dupleix, 12 mai 1748 (dépêche chiffrée).

(3) M. Ferdinand Dupleix de Mézy est actuellement le seul héritier du titre et du nom du marquis Dupleix, son grand-oncle.

(4) Schœll, *Traités de Paix*, t. II, p. 321.

car la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748, ne fut, à proprement parler, qu'une trêve.

III.

Le vaste continent de l'Inde présentait alors le spectacle qu'avait donné l'Europe dans le moyen-âge, lorsqu'après la mort de Charlemagne des souverainetés nombreuses s'étaient rangées autour des césars germaniques, vassales de nom, indépendantes de fait. Immobile à Delhy, le Grand-Mogol voyait les plus puissans *omrahs* accourir de tous les points de l'Indostan pour lui arracher à prix d'or le firman qui légitimait leur pouvoir; mais sitôt qu'ils avaient obtenu cette investiture, indispensable dans l'opinion du peuple, ils retournaient dans leurs provinces, où ils régnaient sans contrôle : l'empereur n'était plus à leurs yeux qu'un chef nominal et symbolique. C'est en vrais souverains que sous le nom de *soubadars* ou vice-rois ils exerçaient, à leur tour, une suzeraineté immédiate sur les *nababs* ou gouverneurs, qui, dans les limites de leur autorité, se rendaient presque aussi indépendans des soubadars qu'eux-mêmes l'étaient du Grand-Mogol. Une faiblesse générale, quoique résultant des institutions même de cet empire, ne l'avait cependant envahi que par une marche lente et progressive. L'Inde, gouvernée par des hommes habiles et forts, politiques et courageux, avait opposé deux cents ans le palliatif des caractères à l'infirmité des lois.

Pendant la durée du XVIe et du XVIIe siècle, rien n'avait arrêté les triomphes de la race mogole, de la race conquérante issue de Tamerlan. Elle avait brillé de l'éclat le plus vif et le plus varié. A la gloire des entreprises guerrières, elle avait joint le prestige de la poésie et des arts. Beber, Humayon, Akbar, remplirent l'Asie du bruit de leur nom. Ils réunissaient tous les contrastes; ils étaient en même temps loyaux et perfides, cruels et magnanimes, barbares et civilisés, remplis à la fois d'activité et de mollesse. Tantôt ils couraient d'un bout à l'autre de la presqu'île, subjuguant les rajahs indigènes, détruisant sur leur passage tout, hors les mœurs indestructibles de l'Inde et sa religion plus opiniâtre encore; tantôt ils passaient des heures, des jours, des années, à l'ombre des palmiers, au bruit des fontaines, au milieu des femmes et des poètes qu'ils égalaient, non du droit de tout souverain métromane, mais de toute la supériorité d'un génie réel et sincère. L'un d'eux avait fait graver ces mots sur une colonne :

« Qu'on me donne du vin et de belles filles; sachez en jouir, Beber, pendant qu'il en est temps encore; quand la jeunesse est évanouie, c'est pour ne plus revenir. » Et ce Beber était un conquérant, un législateur, le vrai fondateur de la dynastie mogole, qu'Aurengzeb porta depuis à son apogée. Par une loi commune et probablement nécessaire, la décadence s'y cachait sous la grandeur. Aurengzeb, malgré toute sa puissance, n'avait pu détruire la religion brahmanique; il avait vainement essayé de dompter les Marattes, belliqueux montagnards, les klephtes de l'Indostan. En considérant son règne dans son ensemble, à part le parricide et tant d'autres crimes exclusivement asiatiques, on retrouve quelque chose de son contemporain Louis XIV dans cet Aurengzeb, le plus imposant, le plus intolérant, le plus redoutable des monarques de l'Inde; et par une coïncidence singulière, dans Mohamed-Schah, l'un de ses successeurs, l'Inde du XVIIIe siècle eut à son tour un Louis XV. Ce Louis XV avait eu aussi son Fontenoy. Dans une bataille décisive, au début de son règne, Mohamed tua de sa main le chef de l'armée ennemie. Après cet éclair d'énergie, sa vie, comme celle du roi de France, s'était éteinte dans la paresse et dans les plaisirs; également molle et oisive, elle fut cependant plus agitée.

Le Grand-Mogol, endormi sur son trône d'or massif tout ruisselant de diamans et de perles, gardé par une armée innombrable d'archers et d'éléphans; les omrahs prosternés aux pieds de l'idole, le front dans la poussière; sous des tours couvertes de lames d'or, des caves voûtées regorgeant de lingots, d'argent monnayé, de pierres de toutes couleurs d'un prix inestimable; plus loin, dans les plaines immenses, dans les jungles épaisses, autour des pagodes larges et hautes comme des cités, la race conquise et indigène, remplie d'un mépris silencieux pour les races étrangères et conquérantes, leur opposant non pas le nombre d'une population décuple, mais une force d'inertie bien autrement puissante, conservant intacts ses castes et son mysticisme, ne se laissant entamer ni dans l'orgueil de ses brahmes, ni dans l'extase de ses fakirs, accomplissant avec une exactitude imperturbable les rites de la *trimourty* au bruit des guerres intestines entre nababs et soubadars; ceux-ci indépendans de la cour de Delhy dans leurs vice-royautés ou leurs gouvernemens, seuls maîtres du sol, à l'exception de quelques petits rois du pays; plus loin encore, sur la côte de Coromandel, sur un point extrême de la presqu'île, des comptoirs anglais, portugais, hollandais, français, vivant dans une paix précaire, déjà

pleine de jalousie et de haine : tel est l'état dans lequel Dupleix avait trouvé l'Indostan.

De tous les grands vassaux, le plus puissant alors était le soubadar ou vice-roi du Dekhan, contrée qui, depuis le fleuve Krishna jusqu'au cap Comorin, comprend tout le midi de la presqu'île, compte une population de 26 millions d'habitans (1), un revenu de 14 millions de francs, et commande à cinquante rajahs, à trente nababs, entre autres au nabab de Karnatik. C'est dans le ressort de cette province qu'étaient placés le comptoir anglais de Madras et le comptoir français de Pondichéry. Celui qui gouvernait alors le Dekhan, vice-royauté la plus importante et la plus vaste de l'Inde, était un vieillard hideux, contrefait, souillé de trahisons et de crimes; mais par son génie, oublié de l'histoire, il n'était pas inférieur à l'homme extraordinaire qui, de nos jours, sous les vains noms de tributaire et de vassal, siége en vrai monarque sur le trône des pharaons. Le vice-roi du Dekhan se nommait Nizam-el-Molouck. C'était son nom, ou plutôt celui de sa dignité, car c'est ainsi qu'il est toujours désigné par les historiens, qui, grace au ciel, ne sont point forcés de l'appeler de son vrai nom, Tschyn Kelitch Khan. Indigné de la lâcheté du Grand-Mogol, cause de la décadence de l'Indostan, éclairé d'ailleurs sur les malheurs publics par des griefs particuliers, Nizam eut l'audace de recourir à un remède héroïque. Pour infuser un sang nouveau dans le vieil empire, il provoqua en 1738 l'invasion de Thamas-Koulikan, berger du Khorassan qui, après avoir détrôné la dynastie des Sophis et battu les Turcs, s'était fait schah de Perse. Thamas n'eut pas de peine à pénétrer dans l'Inde. La frontière du côté de la Perse était entièrement découverte; les défilés de Kaboul n'étaient point gardés; Nizam, qui avait feint de marcher contre Thamas, lui avait ménagé une entrée facile. Il avait surtout contribué à rendre tout accommodement impossible en dictant au Grand-Mogol des lettres insolentes. Le schah s'en irrita; après une course rapide sur une route teinte de sang, il fondit comme un ouragan sur l'Inde. Grace à Nizam, le Mogol reposait tranquille, ne s'attendant à rien. La perfidie du visir, la lâcheté des courtisans et l'insouciance de tous l'avaient laissé dans une ignorance complète. « Un berger du Khorassan, disait la cour de Delhy, oserait-il jamais s'attaquer au roi des rois? » Nizam riait plus haut que les autres. L'audace du Persan eut un prompt succès.

(1) En y comprenant le Karnatik, le Mysore, avec le Malabar et le Kanara.

Sans se donner même la peine de vaincre le Mogol dans une bataille, Thamas le fit venir dans son camp. Là, après lui avoir donné un grand festin, il demanda à ce successeur de Tamerlan comment il avait été assez stupide pour laisser venir les Persans jusqu'aux portes de sa capitale au lieu de marcher contre eux, et surtout comment il avait eu la folie plus grande encore de se mettre à la discrétion de son ennemi. « Au surplus, ajouta-t-il, je n'ai pas de mauvais desseins, je le jure par le Koran; je vois que vos sujets sont des lâches, cela me suffit; je vous ferai une visite à Delhy, que je suis curieux de voir, puis je m'en retournerai chez moi. » Cette visite eut lieu en effet; elle fut le signal d'un massacre, mêlé de viol et d'incendie, qui dura depuis l'aurore jusqu'à midi. Delhy nagea dans le sang; elle ne s'en est jamais remise. Thamas présidait au carnage du haut d'une terrasse, un sabre à la main. Après avoir levé une contribution de plus d'un milliard de francs, il retourna en Perse, et, joignant une froide ironie à une cruauté impitoyable, il conseilla au Grand-Mogol de prendre bien garde à son visir le Nizam-el-Molouck, trop rusé pour un sujet. Après ces scènes horribles que lui-même avait provoquées, Nizam eut l'impudence de venir demander en pompe au Grand-Mogol l'investiture du Dekhan. Il l'obtint et s'achemina ensuite tranquillement vers sa vice-royauté. Mohamed, ne pouvant le punir, fut contraint de recevoir Nizam avec bonté; quelque temps après, il en mourut d'humiliation et de chagrin.

Dupleix, alors gouverneur de Chandernagor, bien informé de toutes les affaires de l'Asie par sa vaste correspondance, avait fait avertir secrètement le divan de Delhy de la perfidie du Nizam et de l'invasion prochaine de Thamas-Koulikan. Cette invasion ne s'était pas étendue jusqu'aux comptoirs anglais et français dans la partie méridionale de la péninsule; à l'abri du danger, ces comptoirs avaient vaqué à leurs occupations habituelles. Soit force de l'habitude, soit magie du trône, les étrangers établis dans l'Inde n'avaient rien perdu de leur respect superstitieux pour le gouvernement central. Quoique rudement frappé par la main d'un chef de brigands, c'était toujours le Grand-Mogol, le successeur de cet Aurengzeb, qui avait forcé les Anglais à lui demander pardon à genoux, et dont le souvenir était encore dans tous les esprits. L'invasion de Thamas avait bien un moment rompu le charme; mais, le péril passé, on n'y voyait plus qu'une sorte de *razzia*, qui n'avait guère laissé d'autres traces que la ruine d'une capitale et la perte d'un trésor. Personne n'osait donc attaquer l'empire fondé par Tamerlan; il semblait dans toute sa force; on le croyait vivant parce qu'il n'était

pas tombé. Dupleix ne partageait point cette illusion. Seul, il ne croyait plus à la puissance indienne, moins par suite des pertes qu'elle avait essuyées qu'à cause de sa constitution même. Tout le faste oriental ne pouvait déguiser cette décadence à des yeux tels que les siens.

L'influence, dans cette partie du monde, appartenait alors uniquement à la France. L'Angleterre, à peine remise des angoisses intérieures d'un établissement dynastique violemment combattu, mal servie par ses agens dans l'Inde, affaiblie d'ailleurs par les succès de Dupleix, ne pouvait prétendre à la domination. Dupleix résolut d'en réserver le monopole à la France; mais, pour réussir dans ce dessein, il ne suffisait pas d'un commerce borné et rare : il fallait en appeler à la conquête, à une large extension territoriale. Comment y parvenir? En se mêlant des querelles intérieures des princes indous, en soutenant un parti contre l'autre, en échangeant des cessions de territoire contre des services rendus par la force des armes.

Les princes indiens, nababs ou paliagars, pouvaient mettre trois cent mille hommes et cent mille chevaux en campagne. Les chevaux étaient mal nourris, les hommes mal armés : ils n'avaient que des piques, des poignards, des mousquetons, de mauvais sabres, quelquefois un simple fouet; mais, bêtes et gens, tous étaient également prompts, infatigables, d'une patience et d'une sobriété merveilleuses. C'était là leur force. Quant au bon ordre, nulle possibilité de l'établir dans leurs armées; elles étaient toujours pleines de femmes, de fakirs, d'astrologues et de bouffons. La hiérarchie des rangs n'était pas mieux observée. Les soldats mettaient sans cesse les officiers aux arrêts; les chefs ne savaient ni camper, ni s'approvisionner, ni se battre; ils poussaient au hasard devant eux des masses indisciplinées et confuses. Pour intervenir avec efficacité dans leurs affaires, il fallait leur opposer ou leur prêter des troupes instruites à l'européenne; la victoire se rangerait avec certitude du côté où se trouverait la discipline. Pénétré de cette pensée, Dupleix ne négligea rien pour instruire non seulement les Français placés sous ses ordres, mais les Indiens, les Caffres, les mulâtres, dont il fit des troupes régulières sous le nom de *Cipayes*. En les envoyant au secours d'un parti, il décidait la défaite du parti ennemi; il assurait aussi à la compagnie des cessions de territoire, sans que la guerre coûtât une obole aux actionnaires, puisque c'étaient les princes indigènes qui devaient en payer les frais. Cette politique, qui sembla hasardée, n'était au fond que raisonnable; il n'y avait pas d'autre moyen de conserver nos possessions dans l'Inde. Dupleix s'était convaincu, après un examen très attentif, que le com-

merce, réduit à lui-même, ne pouvait être d'aucun profit, à cause des entraves de tout genre que les Indiens y apportaient, des droits dont les marchandises se trouvaient frappées et qui absorbaient les bénéfices, des extorsions sans fin et sans terme des rajahs, nababs, zemindars, et surtout à cause de la nécessité d'entretenir des troupes pour la défense des comptoirs. Il n'y avait donc pas de milieu entre la conquête ou l'abandon.

Ce plan ne pouvait être accompli avant la mort de Nizam-el-Molouck. Le vice-roi du Dekhan était trop bien maître dans sa province, qu'il gouverna, fort au-delà du terme ordinaire de la vie humaine, avec autant de modération qu'on peut en attendre d'un despote oriental, et avec beaucoup de prudence et de sagesse, tenant la balance entre les diverses nations étrangères dont les comptoirs étaient placés sous sa protection. Il était également aimé, ou du moins recherché, considéré et craint des Anglais et des Français. Dupleix vivait avec lui dans les termes d'une déférence amicale, et lui témoignait son respect par des présens d'une valeur proportionnée à la puissance du soubadar. Nizam-el-Molouck mourut à l'âge de cent sept ans. Dans ces étranges contrées, tout est merveilleux, même la durée de l'existence. La faiblesse et la force y sont également sans mesure. L'homme s'y consume ou s'y trempe à un soleil excessif comme ses passions.

Tant que le vieux Nizam avait vécu, les desseins du gouverneur français de Pondichéry ne pouvaient pas être réalisés; mais, mûris en silence dans la prévision de sa mort, ils trouvèrent une application immédiate. Dupleix avait fondé sur la conservation de Madras l'espoir non chimérique de l'expulsion des Anglais hors de la presqu'île méridionale de l'Inde. Déçu dans ses espérances par la faiblesse du cabinet de Versailles, il ne renonça pas à ses desseins, mais il leur donna un autre aliment. Si Madras lui échappait, le Dekhan restait ouvert devant lui : ce fut là qu'il résolut de trouver une ample indemnité.

Nizam-el-Molouck avait laissé un fils nommé Nazyr, et un petit-fils appelé Mursapha. Né d'une de ses filles et d'un barbier favori, ce jeune homme avait été l'appui et l'amusement de la vieillesse centenaire du soubadar; Nazyr, au contraire, s'était révolté contre son père, qui l'avait déshérité au profit de son petit-fils. Voilà du moins ce qu'alléguaient les partisans de Mursapha. La puissance qui protégerait cet héritier douteux obtiendrait tout de lui. D'un coup d'œil rapide, Dupleix embrassa la situation; il n'hésita pas à reconnaître les prétentions de Mursapha, d'autant plus que les Anglais s'étaient dé-

clarés pour Nazyr. Il ne posa pas la question avec cette simplicité un peu nue; il soutint toujours que Mursapha était seul légitime, qu'il fondait ses droits sur le testament de son aïeul Nizam, qui avait exclu Nazyr. Celui-ci, de son côté, attaquait ce testament, dont il contestait même l'existence, et comme la légitimité de ces vice-rois ne dérivait en droit que d'un firman du Grand-Mogol, comme chacun des compétiteurs en avait obtenu un, probablement à prix d'argent, il était assez difficile de prononcer entre eux. Au fond, Dupleix s'attachait peu à leur légitimité, il voyait dans Nazyr un soubadar anglais, dans Anaverdykan un nabab anglais; il voulait susciter contre eux un soubadar et un nabab français. Il était persuadé que les Anglais ne laisseraient pas échapper cette occasion d'intervenir puissamment dans les affaires intérieures des princes indous, et qu'ils prendraient parti dans leurs querelles pour obtenir des concessions de territoire, en échange des soldats qu'ils leur auraient prêtés. Dans une telle prévision, il se mit en mesure d'appliquer immédiatement cette politique, et résolut de prendre l'initiative, tant il craignait d'être devancé par les Anglais. Sa crainte était prématurée; l'Angleterre ne pensait pas encore à la conquête de l'Inde. Absorbée par un commerce routinier, elle n'avait pas songé à profiter des dissentimens qui venaient d'éclater entre les principaux nababs; elle avait même poussé l'insouciance ou la circonspection jusqu'à faire retourner en Europe, après la levée du siége de Pondichéry, la flotte de l'amiral Boscawen. A cette époque (1748 à 1750), elle n'avait pas encore compris le système qui lui a donné et qui lui assure l'empire de l'Asie. Elle ne s'était pas inoculé ce glorieux plagiat; elle n'en avait pas même découvert le principe élémentaire. Cette pensée était née dans une tête française; un cœur français l'avait nourrie. Les marchands anglais, dans l'Inde, n'avaient encore ni l'intelligence ni le goût de la conquête; aussi, malgré la prévoyance de Dupleix, qui s'attendait à les combattre, ils ne donnèrent aux chefs indiens de leur parti que des secours précaires et insuffisans. Toutefois, ils soutenaient le vieil Anaverdykan, et c'est en prêtant appui à ce nabab qu'ils créaient un véritable danger pour nos intérêts dans l'Inde. Le choix du soubadar ou vice-roi du Dekhan ne touchait la France que d'une manière indirecte et éloignée, mais il lui importait beaucoup de n'avoir pas contre elle le gouverneur ou nabab du Karnatik, province située à l'extrémité de la presqu'île où se trouvait Pondichéry, chef-lieu de tous les comptoirs français. Or, comme le soubadar du Dekhan est le suzerain du nabab de Karnatik, il était essentiel que ce vice-roi fût notre protégé et même notre

créature, afin de nous aider à renverser le nabab Anaverdykan, devenu l'ennemi de la France et l'allié des Anglais depuis que Dupleix avait refusé de lui livrer Madras. Il fallait lui opposer un compétiteur. Ce compétiteur était tout trouvé. C'était un prince mogol nommé Chundasaëb, issu de l'ancienne famille des nababs du pays dépossédée par Anaverdykan. Chundasaëb avait eu des rapports d'amitié avec le prédécesseur de Dupleix et avec Dupleix lui-même. Maintenant il languissait prisonnier des Marattes, qui l'avaient jeté dans les fers pour venger une reine de leur race, égorgée et séduite par cet Indien. Ses mœurs, on le voit, n'avaient rien de doux ni de facile. Chundasaëb n'en était pas moins un des plus civilisés parmi les princes de l'Indostan; cruel quelquefois et fin jusqu'à la ruse, comme la plupart de ses compatriotes, il n'était incapable ni de générosité ni de reconnaissance. Du fond de sa prison, Chundasaëb n'avait cessé de correspondre avec Dupleix, ou plutôt avec sa femme. Elle se nommait Jeanne de Castro; c'était une créole, Portugaise d'origine, veuve d'un négociant français. Douée de beaucoup d'adresse et de courage, prodigue de ses richesses et de son dévouement, très accoutumée aux nombreux dialectes de l'Inde, elle avait puissamment secondé Dupleix dans tous ses desseins. Peut-être même avait-elle éveillé son ambition. Connue, estimée, recherchée des divers dynastes de la presqu'île, traitée par leurs femmes comme leur égale, elle n'était point pour eux une étrangère. Sa renommée s'étendait dans tout le continent indien, non pas sous son nom européen de marquise Dupleix, mais sous le nom à moitié indigène de *Joanna Begum*, la princesse Jeanne. Elle était désignée ainsi de Chandernagor à Delhy et de Pondichéry à Benarès.

Opposer Chundasaëb à Anaverdykan fut donc la pensée-mère du gouverneur français; de là à reconnaître Mursapha pour vice-roi du Dekhan, il n'y eut qu'un pas. Nazyr était le protégé des Anglais et le protecteur d'Anaverdykan; Nazyr et Anaverdykan devenaient nos ennemis directs. Dupleix, décidé à les combattre l'un après l'autre, commença par le vassal. Ayant donné des troupes à Chundasaëb, délivré par son influence et par son or, Dupleix le lança contre son rival. La rencontre fut sanglante et décisive. Portés sur des éléphans, les deux nababs se heurtèrent dans la mêlée. Anaverdykan, toujours intrépide, mais âgé de plus de cent ans, fut renversé dans le choc et roula du haut de son énorme monture avec sa tour et son drapeau. Le butin fut considérable; une caisse militaire abondamment garnie, une profusion de bijoux, d'armes, des approvisionnemens de toute espèce, des chevaux, des chameaux, soixante éléphans, devinrent le prix de

cette première victoire, dont l'influence morale surpassa encore les résultats matériels. Les noms de nos officiers, populaires dans l'Inde entière, retentirent jusqu'à la cour de Delhy, et tout Français fut désormais chez les grands vassaux du Mogol ce qu'avait été un Romain à la cour de Prusias ou d'Attale. Les plus fiers Indiens ne rencontraient pas un simple soldat français sans lui donner respectueusement le salam. Chundasaëb, rempli d'une juste reconnaissance, accorda à la compagnie française la ville de Vilnour et toutes ses dépendances, consistant en quarante-cinq aldées ou villages qui bordent le territoire de Pondichéry, avec la ville de Masulipatam, où d'habiles ouvriers travaillaient ces précieuses mousselines et ces toiles peintes recherchées alors dans les deux mondes, et qui n'avaient pas encore été imitées par l'industrie européenne.

Au bruit de la défaite d'Anaverdykan, les Anglais se réveillèrent; non-seulement ils reconnurent son fils Méhémet-Aly pour son successeur, mais ils appelèrent du fond de l'Inde le soubadar de leur choix, Nazyr, qui fondit sur le Karnatik à la tête de trois cent mille hommes, de huit cents pièces de canon, et de treize cents éléphans. Méhémet-Aly conduisit six mille chevaux au secours de Nazyr. C'était un coup funeste pour Dupleix; l'armée de Nazyr était nombreuse et l'invasion inattendue. Pour comble de danger, le découragement et l'indiscipline avaient pénétré dans le camp français. Treize officiers avaient jeté bas les armes, entraînant les troupes et demandant à grands cris l'arriéré de leur solde; Européens et Asiatiques, tous avaient abandonné Dupleix; Mursapha lui-même, le soubadar français, courait implorer la clémence de son rival et recevait des fers au lieu d'un pardon. Dupleix était seul, une bataille devenait inévitable. Elle menaçait d'une défaite certaine Dupleix et ses alliés; mais il ne s'en émeut pas, il conserve toujours le calme et l'espérance. Malgré le péril, il ne faiblit ni ne recule, et ne transige pas avec la révolte; il casse les officiers rebelles, mais en même temps il sacrifie une partie de sa fortune à l'honneur de ses armes. Rien ne lui coûte pour étouffer la rébellion, il jette les millions comme dans une fournaise. Forcé d'ajourner la victoire, il veut la ressaisir par la négociation; il envoie des émissaires au camp du vainqueur avec des propositions trop défavorables pour être acceptées, mais assez modérées en apparence pour être discutées pendant huit jours. C'était du temps, et Dupleix ne demandait que du temps, il l'obtint et le mit à profit. Peut-être n'en crut-il pas uniquement les conseils d'une droiture scrupuleuse. Tandis qu'il feignait de négocier avec Nazyr, Latouche tombait à l'improviste sur le camp du

soubadar et ne s'en échappait qu'en marchant sur le corps de quinze cents Indiens égorgés dans la sécurité du sommeil et dans les lourdes hallucinations de l'opium. Les Français ne perdirent que trois hommes dans cette expédition nocturne, exécutée avec une intrépidité rare. Comme en se jouant, et en moins de quelques jours, les lieutenans de Dupleix emportèrent d'assaut Trividi et Gingi, forteresses des Marattes, jusqu'alors réputées imprenables. Les négociations marchaient parallèlement avec les hostilités.

Nazyr ouvrit enfin les yeux et résolut de combattre; la bataille était perdue d'avance, les nababs étaient gagnés par Dupleix. Dès le commencement du combat, ils se rendirent tous à la seule vue du drapeau français; c'était le signal convenu. Nazyr, furieux, accabla d'outrages ceux qui l'entouraient et leur ordonna d'aller lui chercher la tête de Mursapha; ils lui répondirent par des coups de flèches, le renversèrent, le mutilèrent, et ce fut Mursapha délivré qui reçut la tête de Nazyr.

Dupleix était le maître de l'Inde méridionale. Mursapha reconnut qu'il lui devait tout, et vint dans Pondichéry même rendre hommage à son libérateur. La cérémonie de son couronnement y fut célébrée avec une pompe tout asiatique. Dupleix et Mursapha entrèrent à Pondichéry dans le même palanquin; puis, assis sur un trône à la vue d'un peuple immense, ils échangèrent leurs épées et leurs coiffures; l'Indien se couvrit du chapeau du gouverneur, qui ceignit le turban royal. Chundasaëb se jeta éperdu dans les bras de Dupleix. Malgré la gravité dont un Asiatique ne se départ jamais, il se sentait si exalté qu'il *marchait comme un Franc* (1).

Dupleix, il faut en convenir, se plaisait dans cette pompe. Souvent, revêtu du costume indien, il donnait audience du haut d'un éléphant richement caparaçonné. Un tel faste lui a été amèrement reproché; peut-être était-il excessif, mais serait-il donc impossible de le justifier? Ne doit-on y voir que l'enivrement d'une vanité puérile? L'Inde change-t-elle jamais? Après trois mille ans veut-elle de nouvelles séductions et de nouveaux prestiges? Il ne faut pas comparer à Alexandre l'agent d'une compagnie marchande, fût-il un grand homme; mais on ne peut s'empêcher d'observer que la France de Voltaire blâma, dans cette circonstance, la politique que la Grèce d'Aristote poursuivit jadis

(1) C'est ainsi qu'un ambassadeur turc caractérisait l'agitation du sultan Mahmoud dans l'attente du massacre des janissaires. Il ne pouvait pas trouver d'expression plus énergique.

de son indignation et de ses sarcasmes. Accordons cependant aux adversaires de Dupleix qu'il poussa trop loin l'application de ce système. Peut-être aurait-il pu éviter de prendre personnellement les titres de nabab, de bahadour, de kamanssoubdar, de faire frapper des médailles à sa propre effigie, d'élever une colonne à son honneur, et surtout de jeter les fondemens d'une ville sous le nom de *Dupleix-Fatahabad, la victoire de Dupleix*.

Une faveur plus sérieuse couronna tous ses succès: Mursapha déclara Dupleix lui-même nabab de Karnatik; Chundasaëb, revêtu de cette nababie, ne fut plus alors que le délégué du gouverneur, en d'autres termes, le vassal direct de la France. Ce résultat, quoique brillant, n'était ni sans exagération ni sans danger : il paraissait difficile que l'Angleterre et la Hollande consentissent à voir leurs comptoirs dépendre de la suzeraineté immédiate d'un Français; mais Mursapha ne voulut pas mettre de bornes à sa reconnaissance, il appela désormais Dupleix son *frère*, et fit avec lui un pacte de fraternité. Ce n'était pas, comme on pourrait le croire, un acte allégorique et sentimental, mais un traité en bonne forme, que nous avons sous les yeux. Si Dupleix y gagna des emplois, des distinctions et un grand accroissement de fortune, la France y gagna le triangle méridional de l'Inde. La mort de Mursapha suspendit ces progrès. Vainqueur de ses ennemis, maître de la vice-royauté du Dekhan, aussi puissant que son aïeul Nizam-el-Molouck, Mursapha périt dans une émeute. Il venait de la dompter; plongeant les pieds de son éléphant dans le sang des rebelles, le soubadar jouissait de sa vengeance; déjà il tournait la tête vers ses timbaliers et ses musiciens pour leur donner l'ordre de sonner la victoire, lorsqu'une flèche tirée par un Afghan de ses propres troupes l'atteignit à l'œil et lui traversa la cervelle.

Cet évènement semblait funeste à l'influence française; elle s'y retrempa pourtant avec une nouvelle force. Après la mort de Mursapha, toute l'armée indienne supplia Bussy de nommer un souverain; Bussy en référa à Dupleix, qui, du fond de Pondichéry, ordonna l'élection de Salabut, oncle de Mursapha. Ce prince avait laissé un fils, mais un enfant ne convenait guère aux périls de la situation. Par raison d'état, Dupleix l'écarta du trône; cependant il exigea du nouveau vice-roi que l'orphelin serait non-seulement épargné, mais honoré : l'ascendant du gouverneur français imposait alors aux dynasties de l'Asie le sacrifice de leurs cruelles traditions de famille. La gratitude du nouveau vice-roi égala celle de son predécesseur, i investit Bussy et Dupleix de titres plus pompeux que tous ceux dont ils étaient déjà décorés; il

nomma Dupleix son *oncle* par un brevet semblable au traité où Mursapha l'avait nommé son *frère*. Il confirma toutes les donations précédentes, et, afin de rendre plus sûre pour la France la possession de la ville industrieuse de Masulipatam, il y ajouta quatre provinces : Mustapha-Nagar, Ellora, Rajamundry et Chicacole. Dupleix et sa femme reçurent des dons particuliers évalués à plus de 2 millions de francs; enfin, ce qui est plus essentiel, ce fut alors que les anciennes possessions et les nouvelles acquisitions de la compagnie française furent solennellement confirmées et légitimées par un firman du Grand-Mogol. Bussy, demeuré dans le Dekhan, y devint de fait le grand-visir de Salabut, et, grace à l'appui de la France, grace à la valeur et aux talens militaires de Bussy, le vice-roi, vainqueur des Patanes et des Marattes, devint, sous la protection de la France, maître du Dekhan tout entier, et entra sans obstacle dans la ville forte d'Hyderabad, située non loin de l'antique Golconde.

Dupleix avait alors non-seulement fait légitimer par le firman du Grand-Mogol les établissemens de la France sur la côte de Coromandel, mais il la faisait régner sur trente millions d'hommes, depuis le fleuve Krishna jusqu'au cap Comorin. L'Angleterre était partout humiliée, et l'Inde ne connaissait plus d'autre nation que la nôtre; les historiens anglais, Orme et Macaulay, en font un aveu très honorable sans doute, mais devenu facile par nos défaites. Un homme vint, moins grand que Dupleix, puisqu'il s'était instruit à son école, mais assez hardi pour essayer de le tenir en échec et assez heureux pour y réussir. On se souvient qu'après la capitulation de Madras quelques commis des bureaux de la compagnie anglaise s'étaient échappés de cette ville, et qu'un petit écrivain, un scribe nommé Clive, était du nombre des fuyards. Le sort l'avait réservé au suicide. Désespérant de faire fortune dans l'Inde, il avait voulu se tuer; la balle s'était égarée, et Clive s'était résigné à ce mécompte; il y voyait un arrêt de la destinée. La sienne était écrite d'avance; mais, dans l'intervalle des deux coups de pistolet, partis l'un au commencement, l'autre à la fin de la carrière de Clive, cette destinée capricieuse avait mis la conquête d'un empire (1).

Tandis que tout réussissait à Dupleix dans le Dekhan, il était moins heureux dans le Karnatik. Chundasaëb bloquait le fort de Trichanopaly, où son rival, le nabab Méhémet-Aly, le protégé des Anglais, ne lui opposait plus qu'une faible défense. Par la reddition de cette place

(1) Lord Clive, chargé de richesses et d'honneurs, se tua le 22 novembre 1774.

importante, tout l'Indostan méridional allait tomber entre les mains des Français; Madras et le fort Saint-George ne pouvaient plus tenir; enfin les Anglais étaient chassés de l'Inde, lorsque le jeune Clive alla mettre le siége devant Arcotte, capitale des états de Chundasaëb, pendant que ce nabab était occupé du blocus de Trichanopaly. A cette nouvelle, Chundasaëb court défendre sa ville; Méhémet est débloqué; Arcotte reste à Clive. Chundasaëb, tombé entre les mains d'un parti ennemi, est livré au supplice à l'instigation des Anglais, et Clive, partout victorieux, renverse la colonne élevée à la gloire de Dupleix. Le nom français avait essuyé un assez rude échec dans l'Inde; cependant il n'y avait là rien de définitif, ni même de très sérieux. Notre position était encore intacte, et pas un pouce de terrain ne nous avait été enlevé. Si le cabinet de Versailles avait prêté à Dupleix l'appui que Clive trouva dans le gouvernement britannique, rien n'était perdu, tout pouvait se maintenir et se consolider; mais cette fermeté si désirable et si rare n'appartenait pas à notre société énervée du XVIIIe siècle: alors l'engouement qui applaudissait au succès était sans mesure comme le découragement qui, au moindre échec, s'emparait de ces cœurs faibles et indécis.

La compagnie des Indes ne soutenait plus Dupleix. A l'époque où nous voilà parvenus, elle était entièrement livrée aux ennemis du gouverneur. Acharnée contre La Bourdonnais, la compagnie avait d'abord adopté son rival. La fidélité de Dupleix à ses instructions, la discrétion avec laquelle il avait gardé le silence sur les étranges contre-ordres dont nous avons rendu compte, lui avaient mérité les bonnes graces des directeurs et du ministère. La levée du siége de Pondichéry avait mis le comble à ces dispositions bienveillantes. Tous les bâtimens partis de France apportaient à Dupleix les lettres les plus flatteuses accompagnées de brillantes décorations et de titres nobiliaires. L'opinion publique, surtout celle des salons, si puissante alors, s'unissait à ce concert d'éloges. Dans la nombreuse correspondance qui est entre nos mains, nous trouvons non-seulement les félicitations des ministres, mais celles des princes et des courtisans, presque tous actionnaires dans la compagnie. C'est M. le prince de Conti, M. le comte de Clermont, M. le duc de Penthièvre; ce sont les maréchaux de Richelieu, de Bellisle, de Noailles, le duc de Béthune, le prince de Monaco, le marquis de Montmorency-Laval; jusqu'à des femmes de la cour qui mêlent à des complimens politiques des commandes de mousselines et de lampas. Tous semblaient enchantés de voir le représentant de la France dans l'Inde revêtu d'une haute décoration mili-

taire et admis dans les rangs de la première noblesse. L'applaudissement était unanime. Toutefois un conseil amical, mais significatif, se glissait dans ces témoignages de protection ou d'amitié. On espérait qu'après avoir soutenu avec éclat le nom français dans les Indes, Dupleix donnerait la paix à ces contrées lointaines. On n'osait pas dire qu'on voulait cette paix à tout prix, mais on y intéressait la gloire du gouverneur lui-même. Pour le flatter, pour l'encourager, on allait jusqu'à lui citer l'exemple du monarque bien-aimé qui, sur le champ de bataille conquis par sa valeur, avait posé les premiers fondemens de l'œuvre pacifique glorieusement conclue, disait-on, au congrès d'Aix-la-Chapelle !

Il s'établit alors entre Dupleix et ses chefs immédiats une correspondance sans hostilité apparente, mais au fond sans sympathie et sans franchise. Le ministère ordonnait au gouverneur de travailler à la paix, la compagnie ne le lui prescrivait pas formellement, et Dupleix feignait de la désirer. Il avait été jusqu'à faire semblant de vouloir la négocier avec Méhémet-Aly, nabab du Karnatik, et avec les Anglais ses alliés. Nous ne comparerons pas plus Dupleix à l'Alexandre de nos jours qu'à celui des temps antiques; mais toute réserve faite, toute proportion gardée, en lisant les lettres du vainqueur moderne de l'Indostan, on ne peut s'empêcher de songer à l'homme qui courait de capitale en capitale, prenant un à un tous les royaumes de l'Europe, et prétendant toujours qu'il faisait la guerre pour avoir la paix.

Voulant rester maître absolu de ses mouvemens, Dupleix ne rendait compte de rien ; il n'écrivait pas ou n'écrivait qu'en termes généraux. Au fait, il ne pouvait pas rendre raison de ses opérations; les mander, c'était les paralyser. On ne les entravait déjà que trop. Le ministère, la compagnie surtout, se sentaient profondément irrités de cette indépendance; mais, comme le succès accompagnait les entreprises du gouverneur et que le commerce était loin de souffrir de la guerre, les ennemis de Dupleix prenaient patience, et, pour l'accabler, guettaient le premier revers. Le mauvais succès du siége de Trichanopaly donna le signal du déchaînement, qui fut prompt, instantané et général. De tous les points de la France retentirent des clameurs dont le ministère avait donné l'exemple : Dupleix n'était plus qu'un rebelle, un déprédateur, un fou, qui ruinait la compagnie, perdait nos possessions dans l'Inde, éternisait la guerre; de plus, il fut de mode de détester en lui l'ennemi de La Bourdonnais, devenu dans sa prison le protégé de l'opinion publique, qu'il avait infatigablement occupée de sa défense. Les femmes, les jeunes

gens, les philosophes, avaient dévoré ses mémoires, remplis de déclamations qu'on appellerait aujourd'hui *humanitaires*. Dupleix fut déclaré un scélérat sur la foi de La Bourdonnais, comme La Bourdonnais avait été déclaré un voleur sur la foi de Dupleix. S'il avait été possible de briser le cachot de l'un pour y jeter l'autre, tout Paris s'y serait employé avec empressement. D'ailleurs, les victoires de Dupleix furent traitées de fables. Personne ne voulait y croire, personne ne comprenait rien à sa pensée. Voltaire lui-même, tout en parlant de lui en termes honorables, ajoutait peu de foi à la réalité de ses conquêtes. Si, comme on le dit souvent, tout le monde a plus d'esprit que Voltaire, Voltaire eut alors aussi peu de justice que tout le monde. Le sacrifice de Dupleix était inévitable; il l'était d'autant plus que ce sacrifice devait faire l'appoint d'une paix définitive résolue entre les deux gouvernemens.

Après l'échec de Trichanopaly, Dupleix sentit que ses ennemis en tireraient parti, et essaya de les prévenir en se montrant ouvertement favorable à la paix. Il entra en négociation avec les Anglais. Après une correspondance préliminaire qui dura six mois entre Dupleix et Saunders, gouverneur de Madras, des conférences furent ouvertes, le 21 janvier 1754, dans une ville nommée Sadras; elles n'eurent point de résultat, et ne pouvaient pas en avoir. Aucun des deux contractans ne voulait sincèrement la paix : Dupleix, dont rien ne pouvait abattre le courage, était sûr d'une revanche, et attendait tout du succès de ses armes; Saunders, comme c'est l'usage entre les deux nations, mieux informé par sa cour que l'agent français par la sienne, attendait de la politique européenne ce que Dupleix ne demandait qu'à son courage et à son génie. Un jésuite très intrigant, mais de beaucoup d'esprit et jouissant d'un grand crédit dans l'Inde, le père Lavaur, chef des missions catholiques, seconda Dupleix dans ces négociations, qui furent rompues par des motifs différens, quoiqu'au fond d'un commun accord. Saunders prétendit que les pouvoirs de Dupleix n'étaient pas en règle, et Dupleix ne voulut pas renoncer au titre de nabab du Karnatik. Saunders ne s'était pas trompé sur les intentions de sa cour; dès l'année 1752, une négociation secrète avait été entamée en Angleterre entre les deux compagnies, ou plutôt entre les deux cabinets. Les frères Duvelaër, directeurs de la compagnie française, s'étaient rendus à Londres sous couleur d'affaires particulières. Tout l'empressement était du côté de Versailles. Le cabinet britannique fit long-temps attendre son consentement au voyage des agens français; il voulut bien enfin l'agréer, mais, au mo-

ment même où les passe-ports de Duvelaër et de son frère étaient délivrés par l'ambassadeur, lord Albemarle, le ministère anglais envoyait aux Indes une escadre de sept vaisseaux, justifiant assez légèrement cet envoi. Le cabinet français n'osa s'en plaindre, et se contenta de ne prendre aucune précaution, car il était loin d'être dupe. Dans une dépêche du 11 mars 1754, le ministre écrivait à l'ambassadeur de France, le duc de Mirepoix : « Je suis bien persuadé, monsieur, qu'il « ne vous aura pas échappé de faire sentir aux Anglais toute l'im- « pression que peut nous faire le départ d'une escadre armée aux frais « du gouvernement, sur laquelle on embarque des troupes réglées « de l'état, pendant que de notre côté nous n'avons envoyé que des « vaisseaux appartenant à la compagnie dans le nombre ordinaire pour « son commerce, chargés en marchandises, sans qu'il y en ait un seul « armé en guerre, et des soldats à la solde de la compagnie pour « remplacer ceux de nos garnisons. Ce parallèle, dans le vrai, an- « nonce assez que nous voulons la paix, que nous ne faisons rien qui « y soit contraire, que les Anglais veulent la guerre, et que l'entre- « prise d'envoyer une escadre armée en guerre avec des troupes « réglées est un véritable acte d'hostilité; il ne nous en imposera pas, « mais on ne saurait l'envisager autrement. »

Ce n'était pas la guerre que voulaient les Anglais, mais l'intimidation du gouvernement français; ils exigèrent formellement que la France renonçât à toutes ses acquisitions nouvelles et se bornât à ses anciennes possessions. Le cabinet de Londres offrait d'en faire autant de son côté. Il exigeait aussi de la France la promesse de ne plus tenter aucune conquête dans l'Inde. L'abandon respectif de toutes les conquêtes postérieures à la paix d'Aix-la-Chapelle et l'engagement mutuel de ne plus tenter d'extension dans l'Indostan devinrent ainsi la base de la négociation. L'Angleterre donnait à ses prétentions l'apparence d'une entière réciprocité; mais, comme il n'y avait point de proportion entre les conquêtes de Dupleix et celles des agens anglais, on voit à quel point cette réciprocité était illusoire. Quelle que fût la faiblesse du gouvernement français, il ne put cependant accéder immédiatement à une telle proposition. Déjà il avait montré une bonne volonté excessive en posant en principe que *la France n'avait jamais trouvé à redire que l'Angleterre possédât aux Indes plus du double de ses propres établissemens* (1); mais abandonner ses conquêtes parce

(1) Mémoire de Duvelaër, article 11. — Le duc de Mirepoix et Duvelaër, 6 et 9 avril 1753. — Duvelaër au comité, 3, 22 et 29 mai. — Machault à Duvelaër, 25 juin.

que ses revenus étaient trop considérables, la contraindre à déclarer ses dernières acquisitions illégitimes parce qu'elles étaient récentes, renoncer à Masulipatam à cause de ses manufactures, au Dekhan parce que sa possession couvrait nos comptoirs de la côte de Coromandel, ce n'était pas accélérer la paix, c'était éterniser la jalousie et la haine.

La compagnie, par l'organe de Duvelaër, le gouvernement français, par l'intermédiaire de son ambassadeur, essayèrent de résister à ces exigences : ils objectèrent que nos acquisitions nouvelles étaient en partie indispensables à la conservation des anciennes; qu'en sacrifiant un accroissement de territoire dû à des concessions volontaires et légitimé par le firman du Grand-Mogol, en renonçant surtout à toute entreprise de ce genre, même dans l'intérêt de sa sûreté et de sa défense, la nation française perdrait toute considération dans l'Inde; que d'ailleurs il n'y avait aucune parité entre les sacrifices qu'on lui demandait et ceux auxquels se résignait l'Angleterre. La compagnie, malgré sa faiblesse habituelle, poussa le courage du désespoir jusqu'à déclarer qu'elle aimait mieux perdre ses conquêtes par la voie des armes que de les céder par un traité, parce qu'en cas de revers il n'y a pas de déshonneur à être malheureux, et qu'il y en a à se dégrader soi-même; mais ces élans d'un courage tardif, et surtout les argumens qu'elle avait soumis à la commisération britannique, ne pouvaient toucher les négociateurs anglais. C'était là précisément ce qui excitait le cabinet de Londres à nous dépouiller en Asie; aussi fut-il inflexible (1) et ne voulut-il se relâcher sur rien. Seulement, pour compatir aux illusions vraies ou fausses du cabinet de Versailles, qui, depuis deux ans, poursuivait toujours, comme autrefois, la chimère de la neutralité dans les Indes, le gouvernement anglais, bien décidé à ne pas l'observer, promit de l'établir en principe : il ne fit pas d'autre concession. Il fallut céder; on alla même au-delà de la nécessité; l'accord le plus cordial s'établit, et le rappel de Dupleix fut résolu. Lui seul était au fond du débat. Deux grandes nations disputaient d'un seul homme.

Tandis qu'on disposait ainsi de son sort, Dupleix, excité par la défaite, cherchait à reprendre la place de Trichanopaly. Une nouvelle tentative n'eut pas de succès ; mais, si les affaires déclinaient dans le Karnatik, celles du Dekhan étaient en pleine prospérité. Ramené par Dupleix de son découragement passager, Bussy y conservait l'avantage et gouvernait sans contrôle l'esprit du soubadar. Dans le Karnatik

(1) Dépêches du duc de Mirepoix, janvier et février 1754.

même, Dupleix obtint un succès notable, il enleva un convoi envoyé par les Anglais de Madras au secours du nabab Méhémet-Aly, renfermé dans Trichanopaly; l'escorte, composée de troupes anglaises, était prisonnière. Ce coup de main heureux avait relevé les esprits; Dupleix, pour rétablir entièrement les affaires, n'attendait plus que de l'argent et un renfort de 1,200 Français, promis depuis long-temps. Ils arrivèrent en effet, mais conduits par un commissaire nommé pour remplacer Dupleix, et envoyé de commun accord par les deux compagnies anglaise et française, avec l'ordre exprès de s'entendre, tant avec les agens de Madras qu'avec l'amiral de l'escadre britannique.

Dupleix ne fut pas étonné de sa disgrace, il s'y attendait : ses amis l'en avaient prévenu, et Duvelaër, soit de son propre mouvement, soit par ordre secret, avait écrit au gouverneur pour l'engager à demander son rappel, ou du moins un congé illimité; mais, quoique parfaitement sûr du succès de ses ennemis, quoique bien persuadé qu'on l'arracherait à son poste, Dupleix ne voulait pas paraître l'abandonner; il s'y croyait placé pour l'avantage et l'honneur de la France. Pénétré de sa mission, il ne se reconnaissait pas le droit de s'en désister; pourtant il s'en serait démis volontairement à une condition : lui-même avait offert de quitter l'Inde sur-le-champ, sans regret, sans arrière-pensée, si la compagnie consentait à lui donner Bussy pour successeur. C'est dans l'intimité de la confiance qu'il écrivait à Dupleix de Baquencourt, son frère (1) : « Vous aurez lieu d'être étonné des « évènemens qui se passent à l'armée du Dekhan; l'on ne peut voir « rien de plus grand que ce Bussy. La lecture de ses lettres vous fera « plaisir, et vous devez les communiquer à tous bons Français qui sont « véritablement portés pour l'honneur et l'avantage de la nation. « M. .... deviendra fou en lisant tout cela; je connais sa passion pour « Bussy; il a raison, et c'est un bien grand homme. Quelle satisfac- « tion pour sa majesté de savoir qu'au bout du monde son nom soit « porté à un tel degré de grandeur! » Ce témoignage que Dupleix rendait à Bussy, il l'avait accordé à Paradis, tombé sous les murs de Pondichéry qu'il avait si bien défendus, et c'est là ce même Dupleix dont la jalousie avait conduit La Bourdonnais à la Bastille!... On l'a dit, on l'a répété, on le croit encore. J'ignore si on a eu raison de le penser : sur la vue des pièces, je ne partage pas entièrement cette impression; toutefois, le jugement unanime des contemporains ne

(1) Pondichéry, 18 février 1754. Dossier de Dupleix, pièce inventoriée et cotée n° 195.

peut être entièrement écarté. Eh bien! s'il est vrai que Dupleix fut accessible à une passion si indigne de lui, il ne l'a ressentie qu'une fois, et son ame, un instant abaissée, s'est redressée de toute sa hauteur naturelle au souffle des pensées généreuses et au contact des nobles actions.

La véritable passion de Dupleix était un amour peut-être excessif pour la grandeur et la gloire de la France. Le zèle le dévorait, ce zèle si hautement proscrit de nos jours! *Pas de zèle!* nous a-t-on dit, c'est-à-dire pas de patriotisme, pas de sacrifice, pas de dévouement. Cette théorie, que nous avons le bonheur de voir en plein rapport, n'existait alors qu'en germe; elle pénétrait déjà dans les cœurs pour les glacer et pour les rendre faibles devant le péril. On n'osait encore l'avouer, on ne la mettait pas en maxime; mais déjà on la cultivait avec amour, on la pratiquait en conscience. Cependant Dupleix ne la connaissait pas; il vivait depuis trop long-temps hors de l'Europe. Son inexpérience fut sa perte. Cette perte était consommée; il le savait, et pourtant il ne se démentit pas, il ne dit pas un seul mot qui sentît l'amende honorable, il ne se repentit pas de ce qui avait fait l'honneur de sa vie. Loin de là, il n'avait qu'une pensée: c'était d'employer le peu de jours qu'on lui laissait encore dans l'Inde à achever sa tâche, et surtout à l'avancer assez dans un intervalle si court, pour rendre à ses successeurs les lâchetés plus difficiles. Leurs faiblesses, leurs fautes, leur honte, ne pouvaient qu'accroître son renom; mais ils étaient Français, ils étaient les représentans de la mère-patrie, dont l'honneur allait périr dans ces contrées lointaines. C'était pour prévenir une telle chute que Dupleix demandait Bussy. Ne pouvant l'obtenir, il s'obstinait à rester dans l'Inde pour gagner du temps, pour prendre enfin cette malheureuse ville de Trichanopaly, qui lui avait tant de fois échappé, et qui, réduite aux abois, n'était plus qu'une proie assurée. Malheureusement, le génie de l'Angleterre l'emporta. C'était précisément lorsque Trichanopaly, investie de tous côtés, était sur le point de se rendre, c'était lorsque l'Inde allait définitivement rester à Louis XV, qu'un commissaire revêtu des pouvoirs les plus étendus entrait dans la rade de Pondichéry.

Ce commissaire se nommait Godeheu; c'était un de ces esprits subalternes qu'on décore trop facilement aujourd'hui du nom recommandable d'*hommes spéciaux*, parce que, uniquement préoccupés de petits détails, ils leur subordonnent les grands intérêts, et n'ont ni une pensée politique dans la tête, ni un sentiment national dans le cœur. Godeheu tenait à cette phalange nombreuse, et y tenait par

ses plus mauvais côtés. Employé jadis dans l'Inde, où Dupleix, alors intendant de Chandernagor, lui avait rendu des services essentiels, Godeheu n'avait pu les lui pardonner. De retour en France, il lui avait voué une haine d'autant plus vive et d'autant plus tenace, qu'elle était cachée sous une apparence d'amitié. Ils avaient correspondu ensemble; mais vers les derniers temps, du propre aveu de ce Godeheu, ses lettres n'étaient qu'une trahison prolongée pendant près de vingt ans. Au moment même où il fomentait la ruine de son ami, en se préparant à l'accuser d'une ambition immodérée, il lui écrivait « qu'il ne « serait probablement pas assez dupe pour ressembler à ses prédéces- « seurs, qui ont remis à la compagnie les donations que les seigneurs « maures (ou mogols) leur avaient faites (1), » et, en lui donnant un tel conseil, il ne songeait qu'à lui arracher un aveu. Godeheu appelait une provocation si basse et si méchante *bonus dolus* (une ruse permise). Voyant la foudre s'amasser sur la tête de Dupleix, il avait brigué le plaisir de venir l'apporter lui-même; aussi, après des refus affectés, il fut chargé par la compagnie et par le ministère de la triste commission qu'il avait briguée. Il arrivait avec l'ordre, ou du moins avec le pouvoir, de supplanter momentanément le gouverneur, d'examiner ses comptes et de le faire partir pour l'Europe. Il était surtout chargé de faire avec les Anglais une trêve ou une paix temporaire, n'importe à quelle condition, le plus vite possible et à tout prix. Il justifia parfaitement le choix de la compagnie et de la cour. Les intentions que nous prêtons à cet homme ne sont pas un jeu d'esprit : son journal autographe existe à la Bibliothèque royale. Il se vante d'avoir fait envoyer dans l'Inde assez de troupes pour faire croire aux Anglais que Dupleix n'était pas dénué de tout secours, mais pas assez pour lui assurer la victoire (2).

A peine Godeheu fut-il en vue de Pondichéry, que Dupleix alla à sa rencontre. Il le reçut avec les honneurs dus à un envoyé du roi. L'accueil de Godeheu fut hypocrite et timide; Dupleix, quoique tombé, lui imposait; il ne savait que faire de sa victoire, et pour en tempérer l'éclat ou le danger, en cas de résistance de la part du gouverneur, il l'engagea à dire qu'il avait un congé et qu'il partait sur sa propre demande. Dupleix rejeta cet expédient puéril. Depuis les soubadars et

(1) Lettre de M. Godeheu à M. Dupleix, *post-scriptum*, page 62. Paris, Michel Lambert, 1760.

(2) *Journal du voyage de M. Godeheu*, p. 81, manuscrit de la Bibliothèque royale, nº 6,990.

les nababs jusqu'au dernier mousse, nul n'ignorait son rappel : la sensation en avait été vive et profonde. Quoi de plus indigne que ce subterfuge, qui n'aurait trompé personne, et qui répugnait à sa droiture? Il s'y refusa donc absolument; mais il rassura Godeheu sur toute tentative de résistance de sa part, et lui proposa d'aller sur-le-champ communiquer ses pouvoirs au conseil supérieur. Godeheu s'y rendit; mais, toujours craintif, il fit entourer de troupes la salle des assemblées. Dupleix entendit son arrêt avec un calme que ne partageaient pas les conseillers. La lecture faite, il donna tranquillement le signal du cri accoutumé de : *Vive le roi!* et sans faste, sans orgueil, sans étalage de générosité, il se conduisit avec Godeheu comme s'il n'avait pénétré ni ses desseins ni son caractère. Il lui rendit même des services. A la nouvelle du rappel de Dupleix, tous les princes de l'Inde, tous les nababs, et Salabut lui-même, effrayés, consternés, s'étaient éloignés de la France pour se retourner du côté de l'Angleterre. La France, disaient-ils, ne peut plus rien, n'est plus rien; les plus ignorans allaient jusqu'à prétendre que la Grande-Bretagne en avait fait une de ses provinces. A les en croire, Louis XV n'était plus qu'un soubadar du grand-mogol George II, et la preuve, c'est que Dupleix était rappelé, tandis que Saunders restait commissaire pour traiter avec Godeheu. Le comptoir de Madras semait et appuyait ces bruits, qui couraient de la pointe de Coromandel jusqu'à Hyderabad, la capitale du Dekhan. Bussy y résidait toujours : seul il soutenait encore le nom de la France; mais, indigné du rappel de Dupleix, il voulait se retirer avec son chef. Dupleix le retint; il fit plus : il supplia Godeheu de profiter des extrémités où se trouvait dans Trichanopaly Méhémet-Aly, le protégé des Anglais; il le conjurait d'envoyer les troupes qu'il avait amenées pour intercepter un convoi qui devait aller au secours de cette place; mais tel n'était pas le projet de Godeheu. Déjà, en arrivant, il avait renvoyé à Madras quatre-vingts prisonniers qu'on avait faits malgré lui; il se garda bien d'intercepter le convoi, et l'aida à entrer dans la ville ennemie en changeant l'officier français. Trichanopaly délivré, le Karnatik était perdu pour nous. Dupleix n'avait plus rien à faire dans l'Inde, il ne songea plus qu'à retourner en France; mais Godeheu le retint encore quelque temps : son œuvre n'était pas accomplie; il lui restait à dépouiller Dupleix.

Godeheu n'attenta pas à sa renommée d'administrateur et de comptable intègre; ce ne fut pourtant pas sans l'avoir tenté par le plus vil espionnage; mais il fut forcé d'y renoncer, du moins publiquement; l'Inde entière, les Anglais eux-mêmes, auraient rendu témoignage

contre la calomnie. La probité de Dupleix était tellement sans tache que, dans un moment où toutes les attaques étaient permises, pas une voix ne s'éleva pour la mettre en doute. Toutefois, si on ne pouvait le déshonorer, il était facile de le ruiner. Dupleix avait employé au service de son pays sa fortune, celle de sa famille, celle de ses amis, qui, pleins de confiance dans son étoile, l'avaient secondé de tous leurs moyens. D'une main généreuse, mais imprudente, il avait fondu au creuset de la guerre des richesses conquises par un labeur de trente années. Resté gouverneur, il ne se serait point hâté de rentrer dans ses avances pour le remboursement desquelles les soubadars Mursapha et Salabut avaient affecté les revenus du Karnatik. Un des premiers actes du commissaire Godeheu fut de mettre le sequestre sur ces revenus, d'emprisonner le banquier chargé de les recouvrer, et de refuser tout remboursement à Dupleix. On lui devait sept millions; on ne lui paya rien.

Enfin, après avoir fait banqueroute tant à Dupleix qu'à ses nombreux créanciers, Godeheu, qui craignait quelque revirement d'opinion, se hâta de l'embarquer avec toute sa famille, après avoir fait de ses effets l'inventaire le plus malveillant et le plus ridicule, jusqu'à compter le nombre de perroquets, de singes, et les jupes galonnées d'or, singulière parure de la marquise indienne. Son mari emporta l'armure complète de Nazyr, et emmena un cheval persan pour l'offrir à Louis XV. Le commissaire avait recommandé ostensiblement de traiter l'ancien gouverneur avec les honneurs, la déférence dus aux fonctions qu'il avait remplies, mais, en même temps, il signifia au capitaine, sous peine de la vie, de s'opposer à toute relâche, à tout débarquement de caisses sur un point quelconque, et lui ordonna la surveillance la plus sévère. Bref, Dupleix était prisonnier; c'est en prisonnier qu'il revoyait, après trente-quatre ans (1720 à 1754), cette France à laquelle il avait donné un monde. Au moment où Dupleix sacrifié, ruiné, humilié, allait rentrer dans sa patrie, La Bourdonnais rendait le dernier soupir, accablé d'infirmités précoces qu'il avait contractées dans sa prison.

Débarrassé de la présence de Dupleix, Godeheu ne songea plus qu'à conclure avec Saunders, le 11 octobre 1754, un traité par lequel il fut stipulé : 1° que les deux compagnies *s'interdiraient à jamais d'intervenir dans la politique intérieure de l'Inde*, que leurs agens renonceraient à toutes dignités, charges ou honneurs que voudraient leur conférer les gouvernemens du pays; 2° que toutes les places et territoires occupés par elles seraient restitués au Grand-Mogol, à

l'exception des possessions qu'elles avaient avant cette dernière guerre, savoir : Madras, le fort Saint-George et Devi-Cottah aux Anglais; Pondichéry, Mahé et Karikal aux Français; 3° que les possessions des deux compagnies seraient mises sur un pied d'égalité parfaite, et que, si celles des Anglais dans le royaume de Tanjore et le Karnatik excédaient celles des Français dans les mêmes provinces, ceux-ci en seraient indemnisés. Le district de Mazulipatam serait partagé entre les deux compagnies. Enfin, les Français ne renonçaient pas seulement aux quatre grandes provinces de la côte du nord cédées à Bussy par le soubab du Dekhan, ils consentaient à n'y avoir que des comptoirs en même nombre que ceux qui y seraient établis par les Anglais (1).

Après la conclusion de ce honteux traité, Godeheu retourna en France. Aucune justice n'y avait été rendue à Dupleix. Il se soutint quelque temps avec les débris de sa fortune; il vécut long-temps sur l'espoir de se voir rembourser les millions qu'il avait appliqués aux besoins de la guerre, mais on ne les lui rendit jamais. Vainement il publia de volumineux mémoires; hérissés de comptes et de calculs, ils furent peu lus; ils n'avaient pas l'intérêt romanesque des factums de La Bourdonnais. D'ailleurs on s'intéressait peu à son sort; la fausse sensibilité du jour ne voyait en lui qu'un homme dur, un être peu sentimental, qui n'en appelait pas dans sa défense aux grands mots de nature et de philosophie, mais qui se bornait à prouver brutalement qu'il avait voulu agrandir, enrichir et glorifier la France. Cela importait peu aux salons du XVIIIe siècle; on s'y moqua des projets avortés du gouverneur de l'Inde, on ne voulut pas même croire à leur réalité, on en fit des contes moraux et des opéras-comiques. Le chevalier de Boufflers, l'homme à la mode, s'était agréablement raillé de tous ces rêves de grandeur asiatique : il avait fait d'une petite laitière une reine de Golconde. Désabusée du trône, la laitière avait préféré revoir sa ferme pour y vivre gaiement et sans souci. La France de Louis XV ressemblait, en effet, à cette héroïne. Un instant reine des Indes, elle avait mieux aimé retourner à ses petits soupers et à ses légères amours.

Dupleix était trop grand pour une telle époque; il devait en être victime, et il le fut. Après neuf ans (1754 à 1763) d'espérances trompées, de démarches incessantes, mécomptes successifs terminés par une ruine totale, il mourut pauvre, et sa veuve sollicita vainement

(1) Voyez l'ouvrage de M. Barchou de Penhoën. Cet historien rapporte que le colonel Wilkes dit à l'occasion du traité Godeheu : *Jamais nation n'a fait d'aussi grands sacrifices à l'amour de la paix que les Français dans cette circonstance.*

ou n'obtint qu'avec peine une modique pension. C'était sa seconde femme, une Française, une fille de qualité, Mlle de Chastenay-Lanty. La bonne *Joanna Begum* était morte depuis quelques années. A son arrivée de l'Inde, en entrant dans le port de Lorient, Mme Dupleix avait été surprise au dernier point de ne pas voir tout le peuple accourir à sa rencontre; elle attendait cet empressement, cette joie publique et expansive qui l'accueillaient naguère à Chandernagor ou à Pondichéry. En passant devant une maison où on faisait de la musique, elle fut étonnée d'apprendre que ce n'était pas à son intention. Dans les rues de Paris, elle fut surprise de voir que personne ne se retournait pour dire : C'est elle! c'est *Joanna Begum!* A l'étonnement succéda la tristesse; l'ennui s'en mêla, le climat fit le reste, et la pauvre fleur de l'Inde se flétrit, transportée sous notre ciel. Jeanne Dupleix ne devait pas être oubliée dans ce récit; elle avait un grand courage, et son dévouement pour son mari était sans bornes; elle lui fut constamment utile, peut-être indispensable; elle partagea son malheur comme elle avait partagé sa prospérité.

Quoi de plus triste que l'histoire de l'Inde française après le rappel de Dupleix! Ici son nom disparaît pour faire place à un nom plus célèbre que le sien, quoique assurément moins illustre, mais devenu respectable par un malheur immérité à force d'être extrême. Ce nom est consacré dans ma pensée par des souvenirs domestiques (1). Aussi est-ce avec regret que j'approche de ce funeste épisode; je voudrais ne pas y toucher, mais, en l'évitant, je ne tirerais pas de ce récit un enseignement complet. Il faut donc parler de Lally, il faut parler de sa vie amplement rachetée par sa mort : je le ferai en peu de mots.

IV.

Le traité de Godeheu avait livré l'Inde à l'Angleterre; la clause principale, celle de la renonciation à toute conquête ultérieure, était déjà violée par les Anglais avant le retour du commissaire français. Pour punir le soubadar du Bengale, qui, après s'être emparé de Calcutta, avait jeté cent cinquante Anglais dans un cachot souterrain, nommé le *Trou-Noir*, Clive partit, à la tête d'un millier d'Européens, secondé par cette même escadre que le ministère britannique avait envoyée au moment de la négociation de Godeheu. Non-seulement il

(1) Voir les lettres de Voltaire à M. de Lally-Tollendal.

rentra dans Calcutta, mais il s'empara du fort d'Houghly, qui commande un des bras du Gange.

Le nabab du Bengale proposa alors une alliance à nos agens de Chandernagor. Intimidés par la catastrophe de Dupleix, ils n'osèrent accepter l'offre de l'Indien; ils poussèrent même la pusillanimité jusqu'à signer un prétendu traité de neutralité avec Clive. C'est alors vers le chef britannique que se tourna le nabab, repoussé par les Français. Il s'allia à Clive, qui, débarrassé de ce dangereux ennemi, marcha sur le comptoir de Chandernagor et l'enleva à la France. De cette époque date l'établissement réel et définitif des Anglais au Bengale, qui devint le centre de la puissance de la Grande-Bretagne dans l'Inde. Ce fut un coup de partie. En se portant sur le Gange, sur cette grande artère de l'Indostan, Clive fut encore mieux inspiré que Dupleix. Le Bengale valait plus que le Dekhan. On ne conçoit pas comment la même pensée ne vint pas à un homme tel que le gouverneur français, surtout après le long séjour qu'il avait fait à Chandernagor. Si ce comptoir avait été le chef-lieu de l'empire français dans l'Inde, au lieu de Pondichéry, perdu à une des extrémités de la péninsule, nous aurions été maîtres de l'embouchure du Gange, et le développement de Calcutta devenait impossible, ou du moins très difficile; mais, quand bien même cette considération n'eût pas échappé à Dupleix, il ne pouvait pas la faire prévaloir. Il avait trouvé une espèce de capitale établie à Pondichéry, où des travaux importans et coûteux avaient été faits par ses prédécesseurs; Pondichéry avait déjà l'aspect monumental d'une ville du premier ordre, lorsque Chandernagor existait à peine. Quoi qu'il en soit, devenus souverains du Bengale où Clive avait opéré une révolution dynastique, les Anglais régnaient désormais sur l'Indostan.

La paix d'Aix-la-Chapelle n'avait pas été durable; les hostilités entre la France et l'Angleterre avaient recommencé. La guerre de sept ans (1756) venait de s'ouvrir. Dans ces conjonctures, on résolut d'envoyer dans l'Inde un commandant en chef revêtu d'un haut grade militaire. Malgré les sages conseils du ministre d'Argenson, la compagnie, où dominaient les ennemis de Dupleix, fit décider l'envoi du comte de Lally, Irlandais d'origine, lieutenant-général et grand'croix de Saint-Louis. Ce général professait, relativement aux affaires de l'Inde, un système entièrement semblable à celui de La Bourdonnais: tomber sur les Anglais, les chasser par la force des armes, et renoncer aux alliances avec les princes du pays. Lally traitait ces alliances d'extravagantes; il en proclamait l'inutilité et même le danger. Il annon-

çait en outre le dessein de purger l'Inde de tous les spéculateurs financiers ou politiques, et, comme il avait la parole vive et haute, ce langage flatta la compagnie dans ses penchans les plus intimes. Devenu le candidat des directeurs et des actionnaires, Lally partit avec des pouvoirs illimités et des plans arrêtés d'avance, dépourvu d'ailleurs de toute notion sur la politique de l'Asie, et croyant pouvoir appliquer à cette contrée les idées qu'il avait acquises dans les guerres continentales. Lally s'était distingué dans les rangs français à Fontenoy, dans ceux de Charles-Édouard en Écosse; il avait beaucoup de valeur et d'esprit; mais, par la ténacité de ses préjugés, par l'exagération d'une énergie poussée jusqu'à la violence et souvent jusqu'à la cruauté, au lieu de marcher au triomphe, il marchait à la défaite et au supplice.

N'oublions pas cette fin terrible; qu'elle nous rende indulgens pour les fautes de Lally, qui furent grandes, et cela dès le début. Son malheur ne fut ni moins étendu, ni moins prompt que ses fautes. Un présage funeste l'accueillit à son entrée en rade; les canons qui lui firent le salut étaient, on ne sait comment, chargés à boulet; il en reçut cinq dans son vaisseau. A peine arrivé, il se brouilla avec Leyrit, gouverneur de Pondichéry, qu'il insulta follement. Sans attendre ni le *Te Deum* accoutumé, ni aucune des formalités d'usage, il déclara qu'il voulait partir le jour même pour le siége du fort Saint-David. Rien n'était prêt. L'impatience le gagna; ne trouvant pas assez de bras pour transporter l'artillerie devant Saint-David, il y fit travailler les habitans de la ville sans distinction de castes, accouplant le brahme au paria, le kchatria au sudra. Qu'on juge de l'indignation des indigènes! C'était pis que de la tyrannie, c'était un sacrilége; mais Lally ne s'en doutait pas, et n'écoutait personne. Il mit le comble à sa démence en faisant briser les statues d'une pagode vénérée, dans l'espoir d'y trouver des diamans et des roupies. Creux en dedans, vils en dehors, les simulacres tombèrent avec scandale et sans profit. Des brahmes accouraient éperdus pour sauver ou pour embrasser leurs dieux; Lally les prit pour des espions, et les fit attacher à la bouche de ses canons. Dans le trouble de sa pensée, il courait de Pondichéry à Saint-David, et de Saint-David à Pondichéry, ramassant les Indiens, gourmandant les Européens, accusant le conseil supérieur de corruption et de lâcheté. Toutefois, son activité ne fut pas d'abord complètement stérile : il prit Saint-David, Divicottah et Gondelour; mais là s'arrêta son heureuse fortune. Tout lui faisait obstacle, le manque d'argent, d'approvisionnemens, de matériel, et, plus que le reste, l'incertitude et l'incohérence de ses résolutions. Tantôt il

se livrait à une imprudence aventureuse, tantôt à une prudence excessive. Il ne réussissait à rien, faute de calme et d'esprit de suite. Après avoir tristement levé le siége de Tanjore, dont il avait poussé le roi à une défense désespérée, en le menaçant de le faire vendre à Bourbon comme esclave avec toute sa famille; après une rencontre meurtrière, mais peu décisive, des flottes anglaise et française, Lally, humilié, irrité, et peut-être jaloux, tomba dans la plus haute, dans la plus inexcusable de ses erreurs : il donna à Bussy l'ordre de quitter le Dekhan, et de venir le rejoindre sans délai dans le Karnatik. Seul, Bussy soutenait l'honneur français dans l'Inde; il tenait la puissance anglaise en échec dans les *circars* ou provinces au nord de Mazulipatam; il gouvernait le Dekhan, sous le nom du soubadar Salabut, lorsque deux lettres du général lui furent remises, l'une pour lui-même, c'était son rappel, l'autre pour le soubadar. Lally déclarait à ce prince que la France ne se mêlerait plus de ses affaires, et qu'il ne devait plus compter sur sa protection. Salabut fondit en larmes, tomba dans les bras de Bussy, qu'il appelait son génie tutélaire, son ange gardien; il le supplia de rester auprès de lui, de ne pas l'abandonner; mais il fallait obéir. Bussy laissa le commandement au marquis de Conflans, et se rendit à Pondichéry.

Lally le reçut avec froideur et même avec une hauteur insultante; plus tard il parut se complaire à l'abreuver de dégoûts. L'ame fortement trempée de Bussy ne s'en laissa pas accabler. Bussy servait de son mieux et laissait dire son général. Seulement il le supplia, mais en vain, de le renvoyer dans le Dekhan, où les intérêts de la France étaient perdus par son successeur. Lally marcha sur Madras; cette expédition ne réussit pas; il fallut lever le siége. Lally accusa Bussy, auquel il avait demandé de l'argent que Bussy n'avait pas, ou qu'il ne voulait pas lui donner. Lally cria à la trahison. Toute l'armée protesta contre cette imputation; Bussy en était l'idole; il n'avait que le grade de lieutenant-colonel; six colonels déclarèrent qu'ils seraient heureux et fiers de servir sous ses ordres, et, parmi ces officiers qui s'abaissaient si noblement, on trouve avec plaisir les beaux noms de d'Estaing et de Crillon.

Mais à quoi bon nous traîner sur les détails de tant de mécomptes et de défaites? Arrêtons-nous au dernier acte de ce drame sanglant. L'indiscipline et la révolte envahissaient l'armée; Conflans était battu de tous côtés. Le soubadar Salabut, abandonné par Lally, s'engageait avec Clive à ne plus permettre aux Français de s'établir dans le Dekhan. Peu de temps après, Salabut périssait étranglé par un de ses frères.

Sous le commandement du comte d'Aché, brouillé comme tout le monde avec Lally, la flotte retournait en France. Ne sachant plus que devenir, Lally fomentait maladroitement une révolution de palais à la cour de Golconde. Arcotte, capitale du Karnatik, se rendait aux Anglais. Bussy, tombé de cheval dans une bataille, était fait prisonnier. Pondichéry tenait encore, mais on ne tarda pas à l'abandonner à sir Eyre Coote, général anglais. Lally rendit cette ville sans capitulation. Une telle conduite est inexplicable, car enfin ce général était brave, il s'était défendu pendant le siége, bien et long-temps. Devenu prisonnier avec toute sa garnison, il fut jeté sur un mauvais bâtiment marchand, mis à la gamelle des matelots et expédié immédiatement pour l'Angleterre. Apprenant qu'il était accusé en France, il demanda et obtint du gouvernement britannique la permission de se rendre dans son pays pour se justifier.

Cette résolution loyale eut un bien triste succès. Dès qu'on sut Lally arrivé en France, la malédiction publique l'accueillit de toutes parts; il n'y eut qu'une opinion, une voix, un cri; on n'entendit que les mots de concussion et de trahison. L'origine irlandaise du général accréditait cette accusation dans l'esprit du peuple. A la tête de ses ennemis étaient les directeurs et les actionnaires de la compagnie, ses agens de tout grade, et même les principaux habitans de Pondichéry, chassés par les Anglais de leur ville détruite, embarqués pêle-mêle, privés de fortune, d'emplois, et quelques-uns sans pain. La clameur des femmes surtout était terrible. On croyait Lally immensément riche; cette idée exaspérait la multitude. Le bruit de son arrestation prochaine circula dès son arrivée à Paris; mais, dans les salons comme dans les boutiques, on pariait tout haut que ses largesses préviendraient toute condamnation et même toute accusation. Ces bruits parvinrent jusqu'au ministère. Le duc de Choiseul en fut profondément irrité, il aurait dû les mépriser; il n'eut pas ce courage. Lally fut renfermé à la Bastille, accusé par le procureur-général de concussion et de haute trahison, et déféré au parlement de Paris. Informé d'avance de l'attribution qui allait être faite au parlement, le premier président représenta au ministère qu'il serait préférable de recourir à un conseil de guerre. En effet, les délits dont le général était accusé étant presque exclusivement militaires, des magistrats ne semblaient pas naturellement appelés à en juger. Voltaire représente cette situation bizarre avec cette verve qui ne l'abandonne pas, même dans le sommeil de son talent. « On répétait, dit-il, les noms de Trichenopali, de Vandavachi. Les conseillers de la grand'chambre achetaient de mauvaises

cartes de l'Inde, où ces places ne se trouvaient pas. On faisait un crime à Lally de ne s'être pas emparé de Chetoupet avant d'aller à Madras. Tous les maréchaux de France assemblés auraient eu bien de la peine à décider de si loin si on devait assiéger Chetoupet ou non, et on portait cette question à la grand'chambre! Les accusations étaient si multipliées, qu'il n'était pas possible que, parmi tant de noms indiens, un juge de Paris ne prît souvent une ville pour un homme et un homme pour une ville. Le chef d'escadre fut assigné et interrogé. Après lui avoir fait prêter serment de dire la vérité, on lui demandait pourquoi il avait mis le cap au sud, au lieu de s'être embossé au nord-est, entre Alamparvé et Goudelour, noms qu'aucun Parisien n'avait entendu prononcer auparavant (1). »

Le 6 mai 1776, Lally, emprisonné depuis quatre ans, fut déchargé par un arrêt solennel de l'accusation de *haute trahison et de concussion*, et condamné à être décapité pour un crime bien vague, celui d'avoir *trahi les intérêts* du roi et de la compagnie des Indes. Une circonstance fortuite contribua à ce dénouement tragique. Le père Lavaur, cet habile jésuite qui avait aidé Dupleix dans les conférences de Sadras, et qui avait joué depuis un rôle assez double entre Dupleix et Godeheu, renvoyé de Pondichéry par les Anglais comme tous ses compatriotes, était mort à Paris vers l'ouverture du procès de Lally. On avait, disait-on, trouvé dans ses papiers deux mémoires contradictoires, l'un en faveur de l'accusé, l'autre à sa charge. On n'a jamais pu produire le premier de ces documens; le second, qui décida en effet la condamnation de Lally, existe en manuscrit; nous l'avons lu. Rédigé avec un artifice visible et une rancune profonde, il ne contient guère d'accusations franches et directes; le jésuite procède surtout par insinuations; ses coups ne portent pas droit au visage. Toutefois, il est impossible d'établir une accusation contre la véracité du père Lavaur; les faits qu'il allègue, avec plus ou moins de clarté, paraissent malheureusement fondés. Il y en a que la démence seule a pu suggérer au malheureux Lally, et c'est par ce triste moyen qu'il faut surtout le défendre.

Quoi qu'il en soit, son supplice expia ses fautes avec usure, et rendit à la victime la pitié générale à défaut de la sympathie publique. Une circonstance touchante y contribua. Il y avait à Paris un enfant, né d'une union secrète, qu'on élevait au fond d'une boutique, sous le

(1) *Fragmens sur l'Inde.* Ces fragmens sont assurément une des plus médiocres productions de Voltaire.

simple nom de Trophime. Un jour, cet enfant, voyant beaucoup de monde se diriger du même côté, voulut suivre la foule. On eut de la peine à calmer Trophime; il voulait toujours courir avec les autres; enfin, n'ayant pas d'autre moyen de le retenir, on fut forcé de lui dire que tout ce peuple allait voir périr Lally, et que Lally était son père. Trophime, devenu le comte de Tollendal, se rendit célèbre par son amour filial; il avait une ame noble et un beau talent, qu'il consacrait à la défense des honnêtes gens injustement accusés; mais, quoique l'Europe entière ait applaudi à son dévouement, quoiqu'il ait généreusement rempli son emploi de *curateur à la mémoire de son père*, il n'est pas vrai qu'il soit parvenu à la faire réhabiliter par le parlement. A la veille de la révolution, le comte de Lally-Tollendal, appuyé par la cour et par la noblesse, était parvenu à faire inscrire dans un arrêt du conseil, qui avait cassé le dernier arrêt du parlement de Dijon, une disposition qui non-seulement le casse, mais l'annule. Cette disposition était contraire à toutes les lois alors existantes, et, si la révolution n'était pas survenue, les réclamations du parlement auraient certainement prévalu. Au surplus, ce corps survécut peu à la condamnation de Lally, et n'eut sous Louis XVI qu'une résurrection éphémère. Quant à la compagnie des Indes, elle s'éteignit bientôt pour ne jamais renaître.

Si le parlement se montra plus que sévère dans cette circonstance, la cour le surpassa en rigueur, car c'était à elle qu'appartenait le droit de grace. Quoique M. de Lally-Tollendal, souvent plus fidèle aux sentimens d'un fils qu'aux devoirs d'un historien, nous ait montré le duc de Choiseul (1) demandant à Louis XV la grace du général Lally, le ministre, nous en avons la preuve, se montra plus inflexible encore que le monarque. Choiseul venait de faire des réformes importantes dans les départemens de la guerre et de la marine. Il crut qu'une leçon terrible contribuerait à rétablir la discipline, perdue sur mer et sur terre, et qu'en effet il parvint à rétablir, car c'est à l'impulsion donnée par le duc de Choiseul, qu'après son ministère, sous le règne de Louis XVI, la marine française dut de réparer ses pertes et de voir à sa tête un héros, le bailli de Suffren. Peut-être aussi Choiseul voulait-il, par cette rigueur éclatante, se séparer entièrement de ses prédécesseurs, qui avaient laissé le désordre et la corruption s'établir dans les armées. La guerre de sept ans tournait à la honte de France; la

(1) *Biographie universelle*, article Lally. Cet article et celui de Dupleix, qui partent de la même main, doivent être lus avec beaucoup de défiance.

perte de la Martinique et du Canada nous rendait la fable de l'Europe. L'exemple d'ailleurs, surtout l'exemple de l'Angleterre, a toujours été contagieux en France. L'amiral Bing paya de sa tête la prise de Minorque. En ennemi magnanime, le maréchal de Richelieu lui avait donné une marque publique de son estime. A l'imitation de Richelieu, le général anglais, sir Eyre Coote, accordait un témoignage semblable à Lally. Si Bing n'avait pas été fusillé, Lally ne serait pas monté sur l'échafaud.

Nous avons hâte de terminer ce récit. Le désir d'être utile a pu seul nous engager à l'entreprendre. Rien de plus instructif que le spectacle d'un gouvernement qui arrive à l'anéantissement par la complaisance; qui, ne sachant à quel parti s'arrêter, sacrifie à ses craintes ou à ses incertitudes les représentans des systèmes les plus opposés. Lally voulut exécuter les plans que La Bourdonnais avait conçus; Bussy essaya de continuer les entreprises de Dupleix; tous furent victimes. La Bourdonnais trouva la prison, Dupleix la ruine, Lally la mort. Un seul, Bussy, échappa en partie à ces désastres : bien digne de cette exception, s'il n'avait pas accablé Lally dans sa détresse.

Par un bonheur dont il faut remercier la Providence, de tels souvenirs ne sont pas applicables aux temps présens, encore moins à l'avenir, car il est un degré d'abaissement où, grace à l'infatigable surveillance de l'opinon publique, on ne peut plus voir tomber ni les gouvernemens ni les peuples.

Cte ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

DE

LA MARINE MILITAIRE

DE LA FRANCE EN 1845.

La suprématie maritime de l'Angleterre ne date réellement que des guerres désastreuses de la république et de l'empire. Jusque-là, elle avait plutôt été une prétention opiniâtrément contestée qu'un fait établi. La marine française venait en effet de soutenir une guerre glorieuse et de contribuer puissamment à fonder l'indépendance des colonies américaines, quand s'engagea cette lutte à mort qui ne devait se terminer qu'en 1815. A cette époque, notre matériel naval se composait de 80 vaisseaux, dont 36 prêts à prendre la mer, 78 frégates et 47 corvettes. L'Espagne et les Provinces-Unies, que nous devions entraîner bientôt dans notre sphère d'action et dans nos désastres, étaient aussi, en 1792, de grandes puissances maritimes. L'Espagne possédait 74 vaisseaux et 56 frégates, sur lesquels elle pouvait jeter 90,000 matelots et 2,000 canonniers; les Provinces-Unies avaient gardé de leur ancienne splendeur une flotte de 40 vaisseaux et de 38 frégates. Ces immenses ressources, dès qu'elles furent entre nos mains, furent malheureusement dissipées dans des entreprises imprudentes et mal conçues, et la suprématie de l'Angleterre dut paraître

à jamais assurée le jour où Nelson put voir, avant d'expirer, les eaux de Trafalgar engloutir les tristes débris de ces deux grandes fortunes maritimes que les petits-fils de Louis XIV avaient fondées avec les traditions du grand roi, et qui semblèrent n'avoir une dernière fois uni leurs destinées que pour périr ensemble et périr avec plus d'éclat.

La marine espagnole ne se releva point de ce coup terrible; la France supporta mieux ce revers, et bien que, dans les quinze dernières années de la guerre, de 1800 à 1815, elle eût perdu 43 vaisseaux, 82 frégates, 26 corvettes et 50 bricks, dont la valeur était évaluée à environ 202 millions de francs, l'empire, au moment de sa chute, avait à peu près réparé ces pertes, et s'il ne transmit point intact à la France l'héritage de Louis XVI, s'il ne put lui restituer ses magnifiques colonies, pépinières de sa marine, sources de prospérité et de grandeur à jamais fermées, il lui laissa du moins une flotte à peu près égale à celle qu'il avait reçue de l'ancienne monarchie.

Pour sauver notre marine d'une ruine totale, il fut heureux que tant de leçons nous eussent enfin obligés à comprendre le danger des armemens précipités et des levées en masse appliquées à la guerre maritime. Après Trafalgar et Santo-Domingo, il fallut bien s'avouer que, dans des combats d'artillerie, ni l'élan du courage, ni l'exaltation la plus héroïque, ne peuvent tenir lieu de la précision et de la rapidité du tir, et que de toutes les combinaisons de la tactique, la plus sûre pour un amiral est de réunir sous ses ordres une escadre dont chaque vaisseau puisse faire son devoir. Quant à l'empereur, dont le coup d'œil d'aigle traçait pour nos flottes des plans de campagne, comme il en traçait pour ses armées, ces revers imprévus fatiguèrent son génie et lassèrent sa constance : il détourna ses yeux du seul champ de bataille où la fortune lui eût été infidèle, et, décidé à poursuivre l'Angleterre ailleurs que sur les mers, il entreprit de recomposer sa marine, mais sans lui réserver aucune part active dans cette lutte devenue plus acharnée que jamais. C'est ainsi qu'il voulut la punir d'avoir si souvent trompé son espoir. Toutefois, loin de se ralentir, l'activité de nos arsenaux sembla redoubler. Chaque année, quelques vaisseaux s'élevèrent sur nos chantiers ou s'ajoutèrent à notre flotte. Des rives de l'Elbe au fond de l'Adriatique, tous les ports concoururent à l'accomplissement des projets de l'empereur. Des escadres nombreuses furent rassemblées dans l'Escaut, dans la rade de Brest et dans celle de Toulon. Tenues en haleine par la présence de l'ennemi, constamment exercées dans l'attente du combat, il leur manquait encore l'habitude de la mer, mais elles représentaient déjà une force réelle,

prête à agir et faite pour effacer de tristes souvenirs. Jusqu'au dernier jour, cependant, l'empereur refusa d'offrir à cette marine pleine d'ardeur et de confiance l'occasion de se mesurer avec l'ennemi. Quelques frégates obtinrent seules de sortir pour de courtes croisières, et les combats glorieux qu'elles soutinrent faisaient déjà pressentir une nouvelle ère maritime, quand l'empire s'écroula. Il tomba, mais en léguant à la France, comme je l'ai déjà dit, un immense matériel naval, une flotte dans le sens le plus étendu du mot, et une organisation militaire que nous pourrions envier encore aujourd'hui. Au mois de janvier 1815, grace à des efforts persévérans, nous avions rassemblé, de Dunkerque à Toulon, 29 vaisseaux et 17 frégates prêts à prendre la mer, 10 vaisseaux et 4 frégates à Anvers, 2 vaisseaux et 1 frégate à Gênes et à Venise; en outre, 31 vaisseaux et 24 frégates étaient en construction ou en réparation dans les ports de France, 25 vaisseaux et 8 frégates à Anvers, 6 vaisseaux et 3 frégates dans les ports d'Italie et à Corfou, de sorte que la puissance navale de la France, qui, en 1792, était représentée par 80 vaisseaux et 78 frégates, l'était encore en 1815 par 103 vaisseaux et 55 frégates.

Le traité du 30 mai 1814 n'accorda à la France que les deux tiers des navires rassemblés dans le port d'Anvers : ceux de Gênes et de Venise restèrent dans les mains des vainqueurs. Ce fut là pourtant notre moindre perte. En 1792, l'émigration nous avait enlevé les officiers habitués à vaincre sous d'Estaing et Suffren. Les évènemens de 1815 dispersèrent encore une fois notre personnel, et nos armemens se trouvèrent réduits au-dessous du nombre de navires que les royaumes de Naples et de Sardaigne regardent de nos jours comme indispensable à la protection de leur commerce et à la dignité de leur pavillon. On put croire un instant que c'en était fait à jamais de notre marine. Heureusement un pareil état de choses ne pouvait être que passager. Le système d'alliances vers lequel penchait la restauration, la grandeur maritime à laquelle nous étions parvenus sous Louis XIV et sous Louis XVI, les souvenirs de cette gloire qui semblait appartenir en propre à l'ancienne monarchie, seule gloire à laquelle l'empire n'eût rien pu ajouter, tout recommandait trop puissamment notre marine au nouveau gouvernement de la France pour qu'il restât long-temps indifférent à ses destinées. Au mois de mars 1817, le ministre de la marine et des colonies, M. le vicomte Dubouchage, avait fait connaître aux chambres que nous possédions encore 68 vaisseaux de ligne, 38 frégates et 271 navires de différentes dimensions. Avec un pareil matériel, il était évident que, dès que la France épuisée

aurait recouvré quelques forces et rétabli un peu d'ordre dans ses finances, la marine, cet élément important de la grandeur nationale, attirerait de nouveau l'attention d'un gouvernement parfaitement rassuré d'ailleurs du côté de ses frontières continentales.

Dès 1822, en effet, la guerre d'Espagne donna lieu à la formation de deux escadres destinées à bloquer les côtes de la Catalogne et de l'Andalousie, et leur concours contribua puissamment, en cette occasion, au succès des opérations militaires; mais l'utilité incontestable de leurs services, pendant cette courte campagne, ne prévalut point sur les souvenirs d'Aboukir et de Trafalgar, et notre marine porta long-temps encore le poids de ces terribles journées qui, même après un demi-siècle, semblent jeter comme une ombre mélancolique sur les pages les plus glorieuses de notre histoire. Il fallut, pour la réhabiliter complètement dans l'esprit public, que le combat de Navarin lui attirât les sympathies qui s'attachaient alors à une cause éminemment populaire. L'expédition d'Alger et celle du Tage secondèrent plus tard ce retour de l'opinion, et, long-temps avant que notre marine eût justifié sur les côtes du Maroc et sur celles du Mexique la faveur croissante qu'on lui accordait, ce grand intérêt national, protégé par les tendances généreuses qu'avait éveillées la révolution de juillet, était déjà devenu l'objet d'une sollicitude presque universelle.

Il ne faut être injuste ni envers les chambres, ni envers le pays. La France, quand elle voulut une marine, la voulut sérieusement, et, en cette occasion comme en tant d'autres, elle ne marchanda point sa grandeur. En s'engageant dans cette vaste entreprise, elle ne recula devant aucun des sacrifices qui devaient en assurer le succès : elle comprit que, pour consolider l'établissement d'une grande puissance navale, nos conditions n'étaient pas les mêmes que celles des autres peuples; que, n'ayant pas, comme la Russie, de mers intérieures pour protéger nos progrès et les dérober en partie aux yeux de tous, c'était en face de l'Angleterre qu'il nous fallait grandir; que, placés sous sa main et presqu'à sa discrétion, l'édifice que nous voulions élever était de ceux dont il faut jeter les fondemens dans une seule marée et sceller la base avant le retour des flots. Malgré l'apparente modération de nos vœux, quoiqu'il pût nous convenir d'accepter pour le moment une suprématie que nous avions disputée jusque-là, et de nous contenter du second rang, il n'y avait point cependant de question maritime sérieusement posée, si elle n'embrassait l'éventualité d'une guerre avec l'Angleterre et les moyens de supporter ce choc sans en être écrasé. Cette éventualité pouvait être long-temps retardée par la

sagesse des gouvernemens et les nouvelles affinités des peuples, mais il était certain que le développement que nous ambitionnions devait fatalement y aboutir un jour. Aussi cette épreuve, regardée comme inévitable, qui seule pouvait nous apprendre si cette fois notre marine était née viable, si tous nos sacrifices n'étaient point faits en pure perte, l'opinion publique la désirait peut-être autant qu'elle la redoutait, et signalait de toutes parts la nécessité de s'y préparer. Quelques personnes, encore préoccupées de la triste issue de notre dernière guerre maritime, pensaient, il est vrai, que si jamais les flottes de l'Angleterre menaçaient l'existence de notre marine, nous avions des rades vastes et sûres pour la soustraire aux coups de l'ennemi; elles croyaient qu'au lieu de compromettre de nouveau nos escadres dans une lutte inégale, il vaudrait mieux imiter la prudence de l'empereur qui, rebuté par de constans revers, n'avait maintenu nos vaisseaux armés que pour obliger nos adversaires à des blocus dont les frais énormes devaient finir par épuiser leurs finances. On oubliait que la politique de l'empereur avait deux tranchans. En même temps qu'il laissait exclure la France du vaste domaine des mers, livré sans partage à l'Angleterre, il entreprenait, ce que nous n'essaierions point d'imiter, d'exclure entièrement cette puissance du continent européen. N'embrasser que la moitié de cette politique, c'était vouloir supporter tous les frais de la guerre. Il devenait d'ailleurs douteux que le pays voulût continuer à supporter les sacrifices considérables qu'il s'était imposés, s'il n'en devait sortir qu'une marine qu'il faudrait remiser au jour du péril. Ce fut une pensée plus hardie qui présida à la nouvelle organisation de notre puissance navale. Sans s'arrêter à calculer ce que, depuis cinquante ans, nous avions perdu de commerce, de colonies, de population maritime, on se promit d'arriver un jour, non pas à dominer sur les mers, mais à nous y faire respecter même par l'Angleterre. Parmi les hommes qui acceptèrent la question ainsi posée et entreprirent courageusement de relever la fortune maritime de la France, les uns se chargèrent de préparer un matériel imposant, les autres espérèrent pouvoir suppléer à l'insuffisance de notre personnel amoindri en tirant parti des merveilleuses aptitudes d'un peuple duquel on était habitué à tout attendre. Notre flotte, que l'on conservait en partie sur les chantiers pour en éviter le dépérissement, dut se composer, sans compter les navires d'un rang inférieur, de 40 vaisseaux et de 50 frégates, soutenus par une réserve de 13 vaisseaux et de 16 frégates, dont l'état d'avancement ne devait pas dépasser les 12/24es; 20 vaisseaux et 25 frégates durent être constam-

ment entretenus à flot pour faire face aux premiers besoins. Quant à notre inscription maritime, bien qu'on se plût à conserver de singulières illusions à cet égard, on ne se dissimulait point cependant qu'elle fournirait difficilement à l'armement d'une flotte aussi considérable; on pensa donc à faire entrer dans les cadres de nos équipages une assez grande proportion d'hommes empruntés au recrutement pour combler les vides qu'y avaient laissés la perte de nos colonies et la diminution de notre commerce maritime.

Si le métier de la mer n'était quelque chose de si exceptionnel et de si rude, de si peu semblable à ce qui se passe sur la terre ferme; s'il ne demandait à chaque instant, de la part de l'homme qui s'y consacre, tant de mépris du danger et d'habitude de le braver; si c'était chose qui pût s'apprendre à tout âge que d'aller par une nuit froide et sombre, la pluie et le vent au visage, étouffer au haut d'un mât qui plie et tremble une voile sur laquelle les ongles ne peuvent trouver prise, et qui, en se débattant, menace à tout moment de vous précipiter à la mer; si ces conscrits que nous savons habiles, après quelques mois d'exercice ou de campagne, à aborder une brèche ou une redoute, avaient aussi bien pu se faire le pied et le cœur marin; s'ils n'eussent au contraire constamment témoigné une répugnance extrême, et que rien n'a pu vaincre encore, pour une profession en dehors de toutes leurs habitudes, l'espoir qu'on avait conçu de trouver dans cette combinaison les élémens d'un développement presque illimité pour notre puissance navale n'eût été ni trop vaste, ni trop ambitieux. Malheureusement de pareils plans, si ingénieux qu'ils soient, supportent mal l'épreuve de la pratique : ils sont plutôt faits, dans leur dogmatisme absolu, pour rester à l'état de vérités mathématiques que pour produire un résultat efficace et utile. Dans toutes les occasions où la force physique et le nombre suffisaient, pour les manœuvres de rade, ou pour celles qui s'exécutaient sous voiles avec un temps maniable, nos équipages, ainsi constitués, suppléaient par leur ardeur, par leur vigueur même, à ce qui leur manquait du côté de l'instruction et de l'habitude de la mer; mais quand venaient les momens d'épreuves, les longues nuits orageuses, les coups de vent dans des bassins étroits, quand il fallait naviguer dans des mers dures, sous des climats rigoureux, échanger ces stations où la plus rude saison de l'année se passait communément à l'ancre pour le pénible service d'une croisière dans la mer du Nord et à l'embouchure de l'Escaut, les inconvéniens de l'organisation mixte qui avait été adoptée se faisaient sentir à l'instant. Les seuls hommes, en effet, dont le

mauvais temps n'altérât ni la gaieté, ni l'ardeur, les seuls qu'il ne fallût ni ménager, ni surveiller, ni exciter sans cesse, c'étaient ces matelots de naissance élevés à la mer, habitués dès l'enfance à en défier toutes les chances et toutes les intempéries, et que le commandement de l'officier trouvait toujours alègres et dispos. Après quelques mois d'une pareille épreuve, il n'y avait pas un capitaine qui ne comprît mieux encore la nécessité d'assurer avant tout la navigation du navire par un fonds d'équipage que l'inscription maritime pouvait seule fournir, et qui n'appréhendât davantage les suites du fâcheux penchant qu'on laissait entrevoir à abuser d'une ressource qui ne pouvait être que secondaire.

Ce n'est pas qu'employés dans une juste proportion, les hommes du recrutement, hommes d'élite pour la plupart, de grande taille et plus forts en général que nos véritables matelots, ne pussent être admis avec avantage à bord de nos navires. Il est certain qu'il y avait tout profit à recevoir à la place de novices encore trop faibles pour figurer dans l'armement d'une pièce de gros calibre ces vigoureux enfans de nos campagnes, dont on pouvait tirer un excellent parti partout ailleurs que sur une vergue; mais leur nombre devait être rigoureusement limité, et si l'on voulait avoir quelque souci de l'honneur et de la sûreté de nos vaisseaux, il fallait bien se garder, même au milieu de la paix la plus profonde, d'excéder jamais ces limites, portées déjà bien loin. L'avenir de notre marine dépendait donc encore, quoi qu'on en eût pu dire, du développement de notre inscription maritime.

M. l'amiral de Rigny, qui comprenait en homme supérieur tous les inconvéniens inhérens à cette organisation de nos équipages, avait, dès l'année 1831, établi le principe de l'armement permanent d'un certain nombre de vaisseaux. Jusqu'à lui, on avait trouvé tout naturel de n'armer ces grandes machines de guerre qu'au moment du besoin, et on eût volontiers fait comme les Turcs, qui congédient leurs équipages pendant l'hiver pour les rassembler de nouveau au printemps. M. l'amiral de Rigny, qui avait étudié de près la marine anglaise et les élémens d'une supériorité qu'il ne suffit pas de méconnaître pour l'effacer, pensa au contraire que le désarmement de la flotte était la dernière des économies à réaliser, et que, si nous n'entretenions constamment armée une forte division de vaisseaux, nous nous trouverions hors d'état, en présence de quelques éventualités pressantes, d'improviser avec nos ressources factices des armemens que le personnel exubérant dont disposait l'Angleterre, ses institutions vivaces et ses traditions d'escadres lui permettaient de différer impunément

jusqu'au dernier moment. Conformément à ce principe que l'illustre amiral eut la gloire d'avoir introduit le premier dans notre marine, nous avions, depuis l'expédition du Tage (1), entretenu constamment sur nos côtes ou sur celles de l'Asie Mineure des escadres d'évolution, dans lesquelles se réalisèrent la plupart des progrès dont nous pouvons nous féliciter aujourd'hui. Il en résulta qu'en 1840, lorsque les mers du Levant devinrent tout à coup le théâtre des plus graves complications, nous nous trouvâmes naturellement prêts à faire face aux premières éventualités. Nos armemens maritimes, augmentés progressivement par les deux ministères qui s'étaient succédé depuis le 12 mai 1839, se composaient alors de 20 vaisseaux réunis dans la Méditerranée, 22 frégates, 21 corvettes, 20 grands bricks, 16 bricks-avisos et 29 bâtimens à vapeur. Les Anglais, au contraire, réduits, jusqu'au jour où le ministère est armé par le parlement du bill de presse, à la seule ressource des engagemens volontaires, avaient éprouvé, malgré l'immense développement de leur population maritime, quelque difficulté à former les équipages de leurs derniers vaisseaux; ils avaient dû avoir recours, pour les compléter, aux bateliers du Shannon et aux caboteurs de la côte d'Irlande. Ainsi, soit négligence, soit confiance, il est certain que cette fois ils songèrent trop tard à accroître leurs forces, et qu'ils nous furent un instant, dans la Méditerranée, numériquement inférieurs. Leur position au mois de juillet 1840 était, on le voit, des plus périlleuses. Ce qui la rendait plus critique encore, c'est que leur escadre, qu'ils avaient long-temps tenue réunie à l'entrée des Dardanelles ou dans la rade d'Ourlac, était alors dispersée à Malte, à Thasos et sur la côte de Syrie, tandis que les onze vaisseaux que nous avions rassemblés dans le Levant formaient une force compacte et imposante.

Ce n'eût été rien, cependant, si ces onze vaisseaux eussent été des vaisseaux armés à la hâte, comme au temps de la république, et ac-

(1) Ce fut après cette brillante expédition du Tage, qui inaugura d'une manière si glorieuse le nouveau pavillon de la France, que M. l'amiral de Rigny, interpellé à la chambre des députés, dans la séance du 18 août 1831, sur le chiffre de l'indemnité stipulée pour les frais de l'expédition, prononça ces paroles remarquables, qui sont la meilleure justification du système d'armemens permanens que nous avons maintenu en France depuis cette époque : « J'ai entendu dire qu'on avait trouvé cette indemnité trop modique. J'avoue, messieurs, que, s'il avait fallu armer et équiper une flotte telle que celle employée à cette expédition, certainement l'indemnité aurait été insuffisante; *mais je déclare que, s'il avait fallu armer et équiper cette flotte, l'expédition ne serait pas faite aujourd'hui, et qu'elle aurait pu à peine avoir lieu à la fin de l'année.* »

courant du port pour essayer, le jour même du combat, la portée de leurs canons; mais ces vaisseaux avaient été, pendant plus d'un an, sous les ordres d'un homme qui avait fait du commandement d'une escadre l'espoir et la pensée de toute sa vie : ces vaisseaux avaient été exercés par un chef qui comptait bien s'en servir un jour. Tous ceux qui ont connu M. l'amiral Lalande savent avec quelle joie fiévreuse il sentit sous sa main cette réunion de onze vaisseaux, la plus considérable qu'eût eue la France depuis 1815. Homme d'esprit et homme d'action, bouillant, infatigable, présent à tout, se portant sans cesse d'un vaisseau à l'autre, convaincu qu'il fallait se préparer pour une collision prochaine, l'illustre amiral avait fait passer le feu de son ame dans ces états-majors et ces équipages qu'il pénétrait de sa confiance et électrisait par sa gaieté et son ardeur. Il avait médité avec fruit l'histoire de nos guerres maritimes, que personne ne connaissait mieux que lui, et il savait que les combats de mer sont avant tout des combats d'artillerie. Aussi, persuadé que le succès devait appartenir à celui qui manœuvrerait le mieux ses canons, il avait consacré tous ses soins à l'instruction militaire de l'escadre : sur les îles désertes qui ferment la rade d'Ourlac du côté de l'est, il avait élevé des simulacres de vaisseaux en pierres sèches. Avec leurs larges raies de batterie peintes à la chaux, ces bâtimens simulés rappelaient les mannequins coiffés d'un turban et le yataghan à la ceinture, avec lesquels Suwarow habituait ses grenadiers à charger les Osmanlis à la baïonnette. L'amiral les donnait à détruire à ses canonniers, mais il leur promettait de les mettre bientôt aux prises avec des vaisseaux plus faciles à entamer. Ce fut lui qui, frappé des résultats que les Américains avaient obtenus en 1812 par la rapidité de leur tir, introduisit dans notre marine la charge précipitée, consistant à enfoncer à la fois la gargousse et le boulet dans l'ame de la pièce. Il habitua nos matelots à faire voler leurs canons au sabord, leur répétant sans cesse qu'il fallait charger vite, mais pointer avec calme. Aussi, l'élan de nos équipages, le degré d'instruction auquel ils étaient arrivés, inspiraient à tous nos officiers une confiance extrême; et lorsque notre escadre fut rappelée à Toulon, il leur sembla qu'on leur ravissait une victoire assurée.

Personne à cette époque n'eût certainement voulu répudier le légitime espoir de succès qui animait cette glorieuse escadre, personne n'eût voulu contester le grand effet moral qu'on eût pu se promettre d'une première victoire; mais les uns étaient disposés à croire que, parce que nous avions déployé autant de forces que l'Angleterre, nous en possédions autant qu'elle, tandis que d'autres, et l'amiral tout le

premier auquel on devait cette confiance, ne se dissimulaient point qu'une énorme disproportion n'avait pas cessé d'exister entre nos ressources et celles de nos adversaires. Derrière l'escadre de 21 vaisseaux que nous pouvions réunir, il n'y en avait point un qu'on pût armer avant six mois; derrière cette armée, il n'y avait point de réserve. Il n'y avait point, après le premier engagement, de moyen de réparer un revers, ou de poursuivre un succès, pour peu qu'il eût été chèrement acheté. Les approvisionnemens de nos arsenaux s'étaient épuisés à la longue et n'avaient point été renouvelés. Les bois de mâture surtout, qu'il eût fallu faire venir du Nord ou du Canada à travers les croisières ennemies, manquaient presque totalement. Notre matériel naval, loin de s'être augmenté, était en voie de décroissance. Depuis le jour de l'ordonnance qui en avait établi le cadre réglementaire, il avait diminué de 3 vaisseaux et 14 frégates. C'est avec 23 vaisseaux, dont deux devaient être refondus, *l'Iéna* et *l'Algésiras*, et 29 frégates, qu'il nous eût fallu commencer la guerre contre une puissance qui avait en 1840, suivant les déclarations de lord Haddington, 86 vaisseaux à flot. Dans ce nombre, on comptait, il est vrai, beaucoup de non-valeurs, mais il est constant que 33 vaisseaux anglais eussent pu, si la guerre eût éclaté en 1841, être réunis presque instantanément; et récemment encore, au sein de la chambre des communes, sir Charles Napier, reprochant au ministère de négliger les intérêts de la marine anglaise, l'accusait de n'être point en état de mettre à la mer, en moins de douze mois, 50 bâtimens de ligne. Quelle puissance que celle à laquelle on peut adresser de pareils reproches!

Pour nous, l'empire nous avait laissé 41 vaisseaux prêts à prendre la mer. Ce nombre était réduit de moitié. Après vingt-cinq années de paix, nous nous retrouvions moins forts que nous ne l'étions après une guerre malheureuse. Nous avions été un instant en position de livrer une grande bataille avec de belles chances de succès, mais nous n'avions dû évidemment cet avantage qu'à un moment de surprise, qu'à un concours de circonstances qui ne se retrouverait peut-être jamais. Rien n'était réellement changé à la situation respective des deux peuples; rien n'était changé surtout à la cause la plus réelle de notre infériorité maritime. Nous n'avions point assez de matelots. Les difficultés que les Anglais avaient éprouvées à armer leurs derniers vaisseaux n'indiquaient point chez eux l'appauvrissement du personnel naval : elles témoignaient plutôt de la prospérité commerciale de l'Angleterre. Le commerce seul en effet avait pu trouver de l'emploi pour cette immense population maritime qui, en des temps moins

heureux, eût encombré les quais de Chatham et de Portsmouth. Une telle situation faisait comprendre cependant les inconvéniens de la liberté illimitée que, durant la paix, l'Angleterre accordait à ses marins. Cette liberté avait un instant restreint le développement de ses forces. Nos embarras à nous étaient malheureusement d'une nature plus grave. Bien que l'armement de notre flotte n'exigeât en 1841 que 40,171 hommes (ce que l'amirauté anglaise vient de demander pour ses armemens de 1845), et que le recrutement eût fourni environ le tiers des équipages, notre inscription maritime se trouvait tellement épuisée déjà, que la levée permanente établie dans tous les quartiers du littoral ne fournissait point de remplaçans pour les hommes qui comptaient plus de trois années d'embarquement. Au mépris des usages établis, il fallait maintenir ces derniers au service et les dédommager par des avancemens qui peuplaient nos vaisseaux d'officiers-mariniers souvent impropres à ces fonctions.

On aurait peine à comprendre cette pénurie, si on s'arrêtait aux chiffres officiels. Le chiffre du personnel total de notre inscription maritime, tel qu'il ressort du relevé des matricules, s'élève en effet à 122,000 hommes; mais combien sur ce nombre pourraient réellement concourir à la formation de nos équipages? Il en faut déduire d'abord 11,000 capitaines au long cours, qui ne peuvent être employés que comme officiers; 20,000 novices, encore trop faibles pour n'être pas avantageusement remplacés par des hommes du recrutement; 15,000 mousses, qui sont, ainsi que nos novices, l'espoir de notre inscription, mais ne peuvent être comptés que dans les ressources de l'avenir; enfin 10,000 ouvriers et 2,000 apprentis-ouvriers, qu'on enlèverait difficilement à nos arsenaux, et dont la présence y serait du reste indispensable en temps de guerre. Nous arrivons ainsi au chiffre réel, au chiffre *utile* de 57,518 matelots et 5,293 officiers-mariniers ayant atteint l'âge de vingt ans et n'ayant pas dépassé celui de cinquante. Sur cet effectif, M. le rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet de budget pour 1845 proposait déjà de retrancher comme non-valeurs tous les hommes âgés de plus de quarante-cinq ans, qu'il jugeait incapables d'entrer dans la composition des équipages de la flotte; mais cette limite d'âge, il faut le dire, est rarement dépassée dans la pratique, et à moins de vouloir, pendant la guerre, armer nos navires avec des hommes moins agiles, moins valides que ceux que nous employons pendant la paix, à moins de vouloir affaiblir, au moment le moins opportun, la composition de nos équipages, nous pouvons considérer, non-seulement les hommes de quarante-cinq ans,

mais même ceux de quarante, comme placés en dehors de nos ressources réelles et effectives. Un matelot de quarante ans est déjà un très vieux matelot. Les marins de cet âge, que l'épuisement de notre inscription nous obligea à employer en 1840 et 41, n'étaient propres pour la plupart qu'à un service spécial, et je ne crains pas d'affirmer que des hommes du recrutement ayant une ou deux années de mer sont encore des matelots infiniment préférables en général à ces vétérans de quarante ans, dont la vieillesse précoce s'explique assez par les misères et les fatigues du plus rude métier du monde. Cette proscription ne doit point atteindre, je le reconnais, les officiers-mariniers, au nombre de plus de 5,000, qui, même à quarante-cinq ans, peuvent encore rendre d'excellens services, leurs fonctions étant surtout des fonctions de surveillance; cependant elle doit, si l'on veut rester dans le vrai, réduire d'environ un tiers le nombre des marins sur lesquels nous pouvons compter pour l'armement de nos vaisseaux. Les registres de l'inscription en accusent 57,000 de vingt à cinquante ans. Nous serions trop heureux si nous en possédions 40,000 valides de vingt à quarante; car il ne faut pas oublier que, sur nos 57,000 marins inscrits, un très grand nombre, plusieurs milliers, dit-on, sont absens depuis long-temps, sans que l'on sache s'ils ne se sont point expatriés pour toujours.

Quant aux 5,000 officiers-mariniers et aux 6,000 maîtres au cabotage qu'on requiert au besoin pour occuper ce poste, la proportion dans laquelle ils peuvent être compris sur le cadre des équipages est nécessairement très restreinte, puisqu'ils sont les sergens et les caporaux de nos compagnies. Nous ne devons donc point faire entrer en ligne de compte, pour toute sa valeur, le chiffre de 11,000 hommes qu'offrent ces deux classes réunies, et nous ne pouvons accepter en réalité, comme représentant les ressources actuelles de notre inscription, que ce chiffre de 40,000 matelots, qui nous est resté de tant de réductions, et auquel on pourrait ajouter, pour compléter l'armement de la flotte, celui d'environ 1,000 officiers-mariniers. Si réduit qu'il soit, ce chiffre pourtant se grossit chaque jour. En sept ans, il s'est accru d'environ neuf mille hommes. Cela doit nous encourager à maintenir nos armemens, car ils obligent notre commerce à rattacher à la navigation des hommes qui eussent pris une autre direction, s'il y avait eu plus de matelots sur le pavé de Marseille ou de Nantes, du Havre ou de Bordeaux. C'est aussi, proclamons-le bien haut, c'est aussi un motif de plus pour ne point chercher en dehors de l'inscription maritime un développement factice et des ressources trompeuses;

nous négligerions ainsi le seul moyen de constituer jamais une forte et vaillante marine, qui puisse faire respecter de l'Angleterre elle-même son existence et notre pavillon. Il ne faut point désespérer d'arriver un jour à ce résultat; mais il faut mesurer sans ménagement comme sans exagération toute la distance qui nous en sépare. Pour les hommes qui recherchent les élémens d'une conviction sincère, l'infériorité de notre situation présente ressortira tout entière des chiffres suivans, qui résument toute notre pensée à cet égard.

Le commerce de la France occupe 5,591 navires jaugeant ensemble 647,000 tonneaux et donnant de l'emploi à 35,000 marins, dont les trois quarts au moins doivent être Français. L'effectif des gens de mer de vingt à cinquante ans est, en France, de près de 63,000 hommes. La navigation au long cours de l'Angleterre emploie à elle seule 27,895 navires représentant un tonnage total de 3,347,400 tonneaux, et montés par 121,642 marins. Le chiffre total des hommes qui, vivant d'une profession maritime, pourraient être appelés au service de la flotte anglaise et qui constituent ce que nous avons appelé l'effectif des gens de mer, est évalué à 250,000 hommes. D'un autre côté, nous avons en ce moment 21 vaisseaux prêts à prendre la mer, et nous en pourrions en douze mois achever et armer 12 autres : 4 à Toulon, déjà poussés jusqu'au 19 et 21/24es; 3 à Brest, encore plus avancés, 2 à Rochefort, 2 à Lorient et 1 à Cherbourg. Ces douze mois au bout desquels nous pourrions avoir 33 vaisseaux sont le délai fixé au ministère anglais par sir Charles Napier pour en armer 50. Notre personnel naval est donc à peu près les 25/100es de celui de l'Angleterre; notre matériel disponible serait les 66/100es du sien.

Ayons sans cesse ces chiffres devant les yeux, non pour nous effrayer de l'infériorité numérique de nos forces maritimes, mais pour y pourvoir, et ne nous lassons point de chercher comment notre marine doit se préparer à soutenir une lutte inégale.

II.

Ces questions toutes spéciales étaient restées entourées de nuages quand parut, au mois de mai 1844, cette *Note* célèbre (1) qui les dégagea soudainement d'une obscurité épaissie à plaisir, et fit pénétrer jusqu'au cœur du pays la vive lumière dont elle les éclaira. J'avoue que

(1) Voyez la *Note sur l'état des forces navales de la France*, par M. le prince de Joinville, dans la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1844.

je ne suis point de ceux qui ont pensé alors qu'une pareille révélation pût donner à l'Angleterre la mesure de nos forces; il me sembla que son gouvernement avait trop d'intérêt à être bien informé à cet égard pour qu'on pût espérer qu'il ignorât le secret de nos arsenaux, lui à qui le développement mystérieux de la marine russe au fond de la Baltique et de la mer Noire n'avait pu réussir à échapper. Ce ne fut point à l'Angleterre que cette *Note* ouvrit les yeux : ce fut à la France. Le système de guerre dont elle recommandait l'adoption fut approuvé par le plus grand nombre, combattu par plusieurs : le service qu'elle rendit au pays fut indépendant de tout système; il consista à proclamer, sur la mauvaise direction de nos efforts, sur l'insuffisance de notre matériel et de notre personnel, de courageuses vérités qui avaient besoin de trouver l'autorité d'un pareil organe. C'est aussi à cette œuvre patriotique que le brave amiral Lalande dévouait ses dernières pensées, le dernier souffle de sa vie : c'est là le but que doit se proposer tout esprit droit et sincère. En finir avec des illusions qui ne peuvent être que dangereuses et funestes, c'est déjà faire un premier pas vers des efforts sérieux et réparateurs.

D'ailleurs, il faut le reconnaître, le moment était bien choisi pour signaler le danger que nous courions à rester plus long-temps sous l'empire de la routine. Les immenses perfectionnemens qu'avaient déjà reçus les navires à vapeur semblaient devoir favoriser singulièrement la réalisation de la pensée qui avait présidé à la réorganisation de notre puissance navale, et c'était précisément cette partie de notre matériel que nous traitions avec le plus de négligence! La vapeur menaçait l'Angleterre de mettre la marine à la portée de tout grand peuple qui aurait des soldats et des finances prospères, et nous laissions nos rivaux prendre une telle avance dans cette voie nouvelle, que nous nous exposions à ne pouvoir les y suivre. Il importait assurément de nous arracher à cette léthargie, et de fixer par une discussion publique et solennelle les conditions dans lesquelles devait se développer à l'avenir notre matériel naval, et les tendances auxquelles nous devions obéir. Jouets de courans contraires, au moment même où des complications pressantes nous commandaient impérieusement de nous hâter, nous nous trouvions, par une fatalité singulière, condamnés en quelque sorte à l'immobilité. Il fallait indispensablement prendre un parti: mais lequel? Rarement une question plus grave s'était posée devant le pays.

Aux époques de transition, les partis absolus offrent mille inconvéniens. Il n'est point douteux que la vapeur ne soit destinée à opérer

un jour dans la guerre maritime une révolution analogue à celle qui a suivi l'introduction des armes à feu dans les armées européennes, et, si l'on pouvait me garantir que la guerre n'éclatera que dans vingt ou trente ans, je me rangerais peut-être aussi parmi les partisans d'une réforme immédiate et absolue de notre système maritime. Pourtant, en présence de la situation actuelle de l'Europe, peut-on sérieusement compter sur ces vingt ou trente années de paix? Licencier notre flotte, ne serait-ce pas nous désarmer sur le champ de bataille? ne serait-ce pas nous dépouiller en face de l'ennemi d'un bon haubert de Milan à l'épreuve de la lance et de l'épée, pour attendre une meilleure armure qui est encore sur l'enclume? Je ne suis point de cet avis. Que l'on batte le fer, qu'on attise la houille; mais, tant que cette nouvelle armure ne pourra s'attacher à nos épaules, restons couverts des armes qui nous ont protégés jusqu'ici.

Cependant, je l'ai dit, c'est un fait très grave, ce doit être pour nous un regret très amer, que de nous être laissé devancer dans cette voie féconde que Fulton proposait d'ouvrir à la France. Notre marine à vapeur ne représente qu'une force de 19,270 chevaux; les Anglais en possèdent déjà 30,000. Grace à cette avance, à cette supériorité déjà acquise, si nous nous bornions à faire la guerre dans la Manche, il serait à craindre qu'ils n'y eussent bientôt pris l'offensive. Ce n'est qu'en nous ménageant les moyens d'une agression lointaine que nous pouvons concevoir l'espérance de trouver quelque jour en défaut un adversaire obligé, par le développement même de son action, à disperser ses forces sur tous les points du globe. Le moment n'est point venu, comme l'a dit dans une autre occasion un illustre maréchal, le moment n'est point venu de raccourcir l'épée de la France. Puisque la vapeur ne peut convenir qu'aux mers européennes, respectons nos vaisseaux quelque temps encore; ils sont les seuls échantillons sérieux de notre puissance, et ne pourraient être remplacés par des frégates. Respectons-les, mais sans oublier que la vapeur fait des pas de géant, et que, partageant le destin de beaucoup de belles et nobles choses, *les vaisseaux s'en vont!*

Prenons-y garde: nous avons 23 vaisseaux sur les chantiers; si nous ne les mettons promptement à la mer, leur cause sera définitivement perdue, et seuls nous la défendrons encore, parce que nous serons embarrassés d'un matériel suranné représentant une valeur immense. *La Ville de Paris*, vaisseau de 120 canons, a été mis sur les chantiers à Rochefort en 1807; *le Louis XIV*, vaisseau du même rang, en 1811. Ces deux bâtimens demanderaient au moins un an pour être mis en

état de prendre la mer. La construction du *Tilsitt*, commencé à Cherbourg, il y a treize ans, n'en est encore qu'aux 8/24mes. Ce vaisseau, si les travaux se poursuivent avec la même activité, sera achevé dans vingt-six ans. Dans vingt-six ans une grande révolution sera peut-être accomplie dans la marine militaire. Achevons donc au plus tôt les vaisseaux qui sont sur nos cales, pendant qu'ils peuvent servir encore. Aujourd'hui du moins ils constitueront une réserve qui nous manquait en 1840; plus tard, ils ne seraient peut-être que d'inutiles richesses.

Il est certain que dans toutes les polémiques qui s'engagent sur ces questions de matériel, polémiques que je regarde d'ailleurs comme très utiles et très opportunes, le terrain fuit encore sous les pieds des combattans; mais il est une autre question dont les élémens varient moins, qui aura son importance dans tous les temps et sous tous les régimes, que la marine à vapeur vienne à prévaloir ou que la marine à voiles maintienne son rang : c'est l'organisation militaire de nos équipages et leur composition. Quelque moteur qu'on invente, il faudra toujours naviguer et combattre : pour ces deux choses, il faut des matelots, des canonniers et des soldats.

C'est une tendance fâcheuse en France, tendance nouvelle d'ailleurs et qui date de la révolution, que d'exiger des hommes qu'ils soient également propres à tout, et de se refuser à reconnaître l'immense avantage qu'offre la concentration des forces de l'esprit sur un seul sujet, sur une seule spécialité. Dans le système adopté pour l'armement de notre flotte, nos matelots durent être à la fois marins, canonniers et soldats. Le plus difficile étant, sans contredit, d'être marin, ce fut surtout cette qualité qui manqua à nos équipages, et cependant, malgré leur singulière aptitude aux exercices militaires, nous n'avons commencé à avoir sur tous nos navires des canonniers vraiment remarquables que lorsque la formation d'une école d'artillerie navale, précieuse institution due au ministère de M. le vice-amiral de Rosamel, eut consacré ce principe des spécialités qu'on voulait s'obstiner à méconnaître. Grace à l'excellent mode d'instruction à la mer qui fut adopté à cette époque, et auquel concoururent plusieurs de nos officiers-généraux, une partie des hommes du recrutement qui formaient l'indispensable complément de nos équipages trouvèrent là l'emploi qui leur était propre. Ils devinrent d'excellens canonniers.

Ce résultat obtenu devait, ce semble, exciter à en poursuivre un autre. Il fallait demander au recrutement une mousqueterie d'élite, comme on lui avait demandé des canonniers; et de même qu'on s'é-

tait bien gardé de changer l'uniforme, la discipline ou le nom de ces matelots consacrés à des fonctions spéciales, il fallait avoir sur chaque navire un détachement de soldats-marins que l'on pût, comme les canonniers, employer à tous les services, envoyer sur toutes les vergues. Ces soldats devaient arriver à bord de nos vaisseaux déjà dressés, par un mode d'instruction particulière, à la plupart des manœuvres qui doivent s'exécuter sur le terrain, aptes par conséquent à former le noyau d'un débarquement, et constituant une mousqueterie qui n'eût point été inférieure à celle que l'institution des soldats de marine assure aux bâtimens anglais et américains.

Les abordages prémédités sont devenus très rares aujourd'hui, parce que c'est une manœuvre toujours dangereuse et difficile à exécuter; avec les navires à vapeur ils seront beaucoup plus fréquens, et d'ailleurs il arrive déjà très souvent qu'ils terminent un combat dans lequel les deux adversaires, dégréés et peu maîtres de leur manœuvre, sont jetés l'un sur l'autre par le vent ou la houle. Si, une fois les navires ainsi accrochés, on pouvait s'élancer sur le pont ennemi le sabre aux dents et le pistolet au poing, ce serait une mêlée, une affaire d'arme blanche, dans laquelle l'élan et le courage auraient beau jeu; mais les deux navires, bien qu'accrochés, sont encore séparés par un intervalle de dix ou douze pieds : si quelque mât sert à les réunir, c'est un pont qui offre à peine passage à deux hommes de front. Pendant qu'on se presse sur cet étroit espace, un feu nourri de mousqueterie est échangé d'un bord à l'autre. Celui des hunes plonge et moissonne les officiers qui marchent à la tête des compagnies d'abordage. Chaque coup, s'il est bien dirigé, met un ennemi hors de combat, et l'affaire est souvent décidée par ce feu meurtrier avant qu'on ait pu se joindre corps à corps (1). On voit donc combien il nous importe d'avoir des tireurs habiles, et combien il serait à regretter que les Anglais eussent encore cet avantage sur nous.

(1) A l'appui de cette opinion, on peut citer ce qui se passa au combat de Trafalgar. *Le Redoutable*, un de nos plus vieux vaisseaux de 74, mais aussi l'un des mieux organisés, abordé par *le Victory*, vaisseau à trois ponts, que montait l'amiral Nelson, faillit s'emparer, grace à un assaut imprévu, de ce bâtiment qui le dominait de toute la hauteur d'une batterie. L'amiral anglais et son secrétaire étaient déjà tombés sous le feu rapide et meurtrier qui partait des hunes du *Redoutable*. Le pont du *Victory* avait été en partie évacué par les hommes qui servaient les pièces des gaillards, et si le vaisseau à trois ponts *le Temerary* ne fût venu à son tour aborder le vaisseau de l'intrépide capitaine Lucas, cette journée de Trafalgar, si funeste à notre marine, eût été signalée par un des plus extraordinaires faits d'armes que puissent présenter les annales maritimes.

Le recrutement pourrait fournir, mieux que l'inscription elle-même, ces deux classes d'hommes spéciaux, canonniers et soldats de marine, qui ne devraient jamais excéder le quart de l'équipage. Quant aux hommes qui doivent gouverner le navire, et qui sont plus particulièrement chargés du service des hunes, comme les timoniers et les gabiers, ils ne peuvent sortir que de l'inscription, et devraient avoir également reçu une instruction spéciale qui garantit à tout bâtiment de la flotte que ces élémens indispensables ne manqueraient point à la composition de son équipage.

Si l'on prenait soin, après avoir pourvu à toutes ces nécessités d'un navire de guerre, de fixer la proportion dans laquelle les hommes qui ont navigué au long cours et ceux qui n'ont jamais navigué que sur un bateau doivent être appelés à la formation du contingent de marins inscrits dont je voudrais composer les trois quarts de tous nos équipages, on serait assuré que tout bâtiment français, sortant du port, emporterait avec lui les moyens de faire face à toutes les éventualités de la guerre et de la navigation. Il faut cependant ajouter que des matelots, des soldats et des canonniers ne sont encore que les élémens d'un bon équipage, et que cet équipage n'est réellement constitué qu'après quelques mois de campagne. Ce n'est qu'alors que l'on a sous la main une réunion d'hommes compacte et intelligente, habituée à la voix de ses officiers, que l'on précipite ou que l'on retient à son gré, pour laquelle enfin le jour du combat ressemble à un jour d'exercice. Telle est la raison qui doit nous faire conserver et étendre, s'il se peut, le salutaire principe des armemens permanens, armemens de prévoyance sans lesquels il n'y aurait pour nous, au début d'une guerre, que la chance d'héroïques, mais inutiles sacrifices. Armer des vaisseaux à la hâte, au moment même du besoin, les envoyer à la rencontre de l'ennemi sans leur avoir laissé le temps de s'organiser et de se reconnaître, ce serait vouloir combattre avec un acier mal trempé qui trahirait le bras le plus ferme et le plus intrépide.

Malheureusement, le mode de composition mixte et de levées permanentes dans les quartiers que nous avons adopté pour le recrutement de notre flotte, en nous obligeant à renouveler nos équipages par portions plus ou moins considérables dans le cours d'un armement, ne nous permet point de retirer tout le fruit que nous devrions attendre des dépenses auxquelles nous nous soumettons pour avoir toujours sur pied des vaisseaux prêts à agir. Ces renouvellemens successifs détruisent à chaque instant cette force d'ensemble et de cohésion dont la puissance est incalculable, car, à peu près nulle le jour où

le vaisseau sort du port, elle augmente dès qu'il est en rade et semble croître, pour ainsi dire, en raison du carré des temps et des distances. Il résulte pour nous un grand dommage de cette fâcheuse instabilité dans le personnel de nos navires. Pendant que les équipages anglais, composés de marins embarqués tous ensemble, le même jour et presqu'à la même heure, conservant pendant trois années à leur tête le même capitaine et les mêmes officiers, présentent une masse serrée et homogène qui garde jusqu'au bout tout ce qu'elle a pu acquérir, les nôtres, sans cesse affaiblis, sans cesse divisés, ressemblent à ces serpens dont on a séparé les anneaux, et qui s'agitent en vain pour les rejoindre. Je ne crains pas d'affirmer que ces perpétuelles mutations sont une des plus grandes causes de découragement et de dégoût pour nos capitaines. Perdre deux ou trois fois dans une campagne le fruit de ses peines et de ses efforts, voir sans cesse de nouveaux visages se succéder dans les rangs d'un équipage dont on commençait à obtenir la confiance, c'est là un dissolvant dont notre marine seule, entre toutes les marines, est appelée à subir les déplorables effets.

Ces questions de personnel, on le comprendra facilement, intéressent au même degré les navires à vapeur et les vaisseaux. On a pris trop vite au mot la nouvelle marine quand elle a promis que, grace à elle, la France aurait moins à souffrir de l'insuffisance de son personnel maritime. On a cru qu'il s'agissait de faire naviguer des navires sans matelots, comme des bateaux de rivière; on s'est grandement trompé. Les voiles sont d'un indispensable usage à bord des navires à vapeur qui tiennent la mer; elles seules leur permettent d'affronter le choc des lames et les soutiennent contre un roulis auquel rien ne résisterait sans leur appui. Les avaries, les désastres qu'ont éprouvés tant de fois ces bâtimens, ne sont jamais venus du fait de la machine, mais de celui du navire, de ce qui se passait sur le pont entre les matelots plutôt que de ce qui se passait en bas entre les chauffeurs. La vapeur, pénétrons-nous bien de cette vérité, place la question de suprématie maritime sur un terrain plus abordable pour nous; mais il n'en faudra pas moins que le soin de conduire nos navires ne soit confié qu'à des officiers instruits, et celui de les manœuvrer et de les défendre à des équipages dont l'organisation ne laisse rien à désirer sous aucun rapport.

Sachons donc une bonne fois élever ces considérations à leur véritable hauteur. Nous vivons en des temps douteux où il est difficile de savoir avec quels élémens nous ferons la prochaine guerre, si ce sera avec des flottes ou avec des vaisseaux isolés, avec des navires à

voiles ou avec des navires à vapeur. Poursuivons du moins le seul résultat qui ne puisse nous échapper, quel que soit le système de guerre qui vienne à prévaloir; faisons en sorte, par des soins bien entendus, que chaque échantillon de notre puissance navale, si formidable ou si infime qu'il soit, qu'il porte 120 canons ou 120 chevaux, qu'il s'appelle cutter ou frégate, brick ou corvette, steamer ou vaisseau, soit mis en état de rencontrer avec avantage, avec toutes les chances possibles de succès, un bâtiment du même rang et de la même force que lui. Il faut pour cela qu'il soit bien entendu de tous ceux auxquels sont confiées les destinées de notre marine, qu'il n'y a dans une guerre maritime ni petit succès ni petit revers, qu'il faut créer la confiance dès le début, et que la gloire du pavillon se trouve intéressée à la fortune de tout navire qui a obtenu l'honneur de le porter.

On comprendrait difficilement aujourd'hui, si l'on ne remontait par la pensée vers ces temps héroïques, comment nos marins, pendant les dernières années de la république et les premières de l'empire, ont pu résister à l'influence démoralisante de tant d'inévitables revers, et continuer avec une énergie qui s'est rarement démentie une guerre où toutes les chances étaient contre eux. C'est qu'il leur arrivait alors des champs de Marengo et d'Iéna de ces chaudes bouffées de gloire qui faisaient courtiser le danger et la mort. Ne nous exposons point à voir se renouveler ces jours désastreux. Ce sont des vainqueurs et non des martyrs qu'il nous faut. Laissons cet héroïsme désespéré aux populations du Maroc et du Mexique: pour nous, évoquons toutes les ressources de la science militaire et de la stratégie la plus avancée; ne présentons à l'ennemi que des navires dont le succès soit au moins probable. Armons moins de bâtimens, s'il le faut, pour les mieux armer, et défions-nous à cet égard d'une ruineuse économie qui voudrait proscrire tout progrès et consacrer, le règlement à la main, notre infériorité. Loin de faire le procès à l'émulation de nos capitaines, loin d'accuser la fièvre qui les pousse sans cesse à vouloir tout améliorer et perfectionner, excitons, provoquons plutôt cette heureuse disposition. Rendons aussi nos équipages redoutables en les choisissant; concentrons nos forces au lieu de les disperser, et méritons la victoire si nous voulons l'obtenir.

J'ai dit plus haut qu'il nous importait de rechercher comment une marine numériquement inférieure pouvait soutenir une lutte inégale. Je ne connais point d'autres moyens d'atteindre ce but que ceux que je viens d'indiquer. Armer à l'avance, faire peu pour faire bien, ne point nous préoccuper du nombre de navires que nous enverrons à

la mer, mais de la manière dont ils s'y présenteront, attendre dans cette attitude la solution de questions délicates qui doivent peser d'un grand poids sur l'avenir, telle est la ligne à la fois facile et sûre que nous devons suivre dans la direction de nos affaires maritimes, et, s'il nous fallait chercher la justification de cette conduite ailleurs que dans les simples règles de la logique et du bon sens, l'histoire de la plus récente des guerres dont la mer ait été le théâtre suffirait à nous apprendre quels fruits peut porter une pareille politique.

Quand le congrès américain déclara, en 1812, la guerre à l'Angleterre, il semblait que cette lutte disproportionnée dût écraser dans l'œuf sa marine naissante, et elle en a au contraire fécondé le germe. Ce n'est que depuis cette époque que les États-Unis ont pris rang parmi les puissances maritimes. Quelques combats de frégates, de corvettes et de bricks, insignifians sans doute sous le rapport des résultats matériels, suffirent à rompre le charme qui protégeait l'étendard de Saint-George, et apprirent à l'Europe ce qu'elle eût pu déjà apprendre de quelques-uns de nos combats, si le bruit plus éclatant de nos revers n'en eût étouffé la gloire : qu'il n'y avait d'invincibles sur mer que les bons équipages et les bons canonniers.

Les Anglais couvraient l'Océan de leurs croiseurs quand cette marine inconnue, composée de six frégates et de quelques navires à peine comptés jusque-là, osa venir établir ses croisières à l'entrée de la Manche, au centre même de la puissance britannique. Mais déjà *la Constitution* avait capturé *la Guerrière* et *la Java; les États-Unis* s'étaient emparés de *la Macédonienne, le Wasp* du *Frolic, le Hornet* du *Peacock*. L'honneur du nouveau drapeau était fondé, et personne ne se serait avisé d'y faillir. L'Angleterre, humiliée, essaya d'attribuer les revers multipliés qu'elle éprouvait aux proportions inusitées des bâtimens que le congrès avait fait construire en 1799 et qui firent la guerre de 1812. Elle voulut leur refuser le nom de frégates et les appela, avec quelque apparence de raison, *des vaisseaux déguisés*. Depuis lors, toutes les puissances maritimes ont copié ces modèles gigantesques, car cette guerre eut pour résultat d'obliger l'Angleterre elle-même à transformer son matériel naval; mais eussent-ils employé au lieu de frégates des vaisseaux rasés, on s'expliquerait difficilement encore les succès prodigieux des Américains. Leurs frégates pouvaient, il est vrai, lancer d'une seule volée près de huit cents livres de fer, tandis que les frégates anglaises n'en lançaient que cinq cents; leurs équipages étaient de près d'un tiers plus forts que ceux des navires capturés, leur tonnage plus considérable, leurs murailles plus épaisses, et cependant une immense supériorité dans la rapidité et la

précision du tir peut seule faire comprendre la différence des avaries éprouvées par les combattans.

Dans un engagement qui dura à peine une demi-heure, la frégate anglaise *la Guerrière*, complètement démâtée, eut quinze hommes tués, soixante-trois blessés, et plus de trente boulets au-dessous de la flottaison. Elle coula douze heures après le combat. *La Constitution*, au contraire, n'eut que sept hommes tués et sept blessés, et ne perdit point un seul de ses mâts. Aussitôt qu'elle eut remplacé quelques manœuvres coupées et changé quelques voiles, elle se trouva en état, de l'aveu même de l'historien de la marine anglaise, de se mesurer avec une nouvelle frégate. La frégate *les États-Unis* mit une heure et demie à capturer la frégate anglaise *la Macédonienne*, et la même différence se fit remarquer dans le dommage qu'éprouvèrent les deux bâtimens. *La Macédonienne* avait eu sa mâture en partie brisée, deux canons de sa batterie et tous ceux du pont désemparés; plus de cent boulets avaient pénétré dans la coque, et plus du tiers de l'équipage avait été atteint par le feu de l'ennemi. La frégate américaine, au contraire, n'avait à regretter que cinq hommes tués et sept blessés; elle avait tiré soixante-seize coups par pièce, pendant que *la Macédonienne* en avait tiré trente-six. Le combat de *la Constitution* et de *la Java* dura deux heures et fut le plus sanglant de ces trois engagemens de frégates. *La Java* n'amena que lorsqu'elle fut rasée comme un ponton et eut vingt-deux hommes tués et cent deux blessés. *La Constitution* ne perdit ni un mât ni une vergue; neuf hommes seulement furent tués à son bord et vingt-cinq blessés.

Pendant toute la durée de cette guerre, le feu des Américains fut aussi assuré que rapide. Dans des circonstances de mer où le pointage devient par le roulis excessivement incertain, les effets de leur artillerie ne furent pas moins meurtriers que par des temps plus favorables. La corvette *le Wasp* combattit le brick *le Frolic* avec une mer énorme, sous une voilure très réduite, et cependant, quarante minutes après le commencement de l'action, quand les deux navires s'abordèrent, les Américains qui sautèrent à bord du brick anglais ne trouvèrent sur le pont, couvert de cadavres et de blessés, qu'un brave homme qui n'avait point abandonné la roue du gouvernail, et trois officiers tout sanglans qui jetèrent leurs épées aux pieds des vainqueurs. Sur quatre-vingt-douze hommes, *le Frolic* en avait eu cinquante-huit de tués ou de blessés. Ses deux mâts, frappés de plusieurs boulets, tombèrent quelques minutes après que son pavillon eut été amené.

Cette habileté de leurs canonniers ne fut point d'ailleurs la seule

cause à laquelle les Américains durent leurs succès. Leurs navires possédaient une marche supérieure; leurs équipages, composés d'hommes de choix, manœuvraient avec ensemble et précision; leurs capitaines avaient ces connaissances pratiques qui ne s'acquièrent que par une longue expérience de la mer, et il ne faut point s'étonner si, chassée pendant trois jours par une escadre de quatre frégates anglaises, *la Constitution* a pu leur échapper en les primant de manœuvre et en mettant en usage tout ce que la science maritime peut suggérer d'ingénieuses ressources et d'habiles expédiens.

Cette guerre doit être méditée sans cesse; l'amour-propre de deux peuples auxquels les choses de la marine sont si généralement familières en a éclairé tous les détails, mis à nu tous les épisodes, et à travers toutes les jactances et toutes les injures qui ont souillé ces pages vraiment glorieuses de l'histoire des États-Unis, on voit à chaque pas ressortir plus éclatante cette grande vérité, qu'il n'y a de succès que pour ceux qui savent les préparer. Le seul triomphe remarquable qui honora les armes anglaises dans cette guerre, loin d'infirmer ce principe, ne peut que lui donner plus de force encore. La frégate américaine *la Chesapeake*, commandée par le capitaine Lawrence, déjà connu par la prise du brick *le Peacock*, qu'il captura avec la corvette *le Hornet*, fut enlevée en quinze minutes par un bâtiment d'égale force, la frégate anglaise *le Shannon*. Sans rien ravir de sa gloire à ce magnifique engagement, qui présenta tous les caractères d'un combat singulier, d'un duel chevaleresque, on ne peut s'empêcher de retrouver dans la capture de *la Chesapeake* une nouvelle preuve de la toute-puissance d'une bonne organisation, quand elle a reçu la consécration de quelques années de campagne et de mer.

En cette occasion, en effet, deux capitaines également renommés, l'honneur des deux marines, se trouvèrent en présence, sur deux navires du même tonnage, du même nombre de canons. Jamais les chances n'avaient paru mieux balancées; mais sir Philipp Broke commandait *le Shannon* depuis près de sept ans : le capitaine Lawrence n'avait pris le commandement de *la Chesapeake* que depuis quelques jours. La première de ces frégates croisait depuis dix-huit mois sur les côtes d'Amérique; la seconde sortait du port. L'une avait un équipage rompu depuis long-temps aux habitudes de l'obéissance passive; l'autre était montée par des hommes qui venaient de se mutiner. Les Américains eurent tort d'accuser la fortune en cette circonstance. La fortune ne leur fut point infidèle, elle ne fut que conséquente. *Le Shannon* captura *la Chesapeake* le 1er juin 1813, mais le 14 septem-

bre 1806, jour où il prit le commandement de sa frégate, le capitaine Broke avait commencé à préparer ce glorieux dénouement à cette sanglante affaire. Bien qu'il y en eût rarement de plus promptement terminée, elle coûta au *Shannon* vingt-trois hommes tués et cinquante-six blessés, parmi lesquels son brave commandant. *La Chesapeake*, qui, par une manœuvre involontaire, avait abordé la frégate anglaise et hâté ainsi l'issue du combat, sur un équipage de trois cent soixante-seize hommes, en eut quarante-huit de tués et quatre-vingt-dix-huit de blessés. Le capitaine Lawrence et quatre de ses officiers périrent pendant l'action ou succombèrent à leurs blessures.

Il en faut venir à dire toute la vérité sur ces évènemens maritimes trop exploités peut-être par un orgueil national que l'on est cependant tenté d'excuser. Les Américains ont, dans cette guerre de 1812, montré beaucoup d'habileté et de résolution. Cependant, si, comme ils l'ont prétendu, les chances avaient toujours été parfaitement égales entre eux et leurs adversaires, s'ils n'avaient dû leurs triomphes qu'à l'intrépidité des Hull, des Decatur et des Bainbridge, il y aurait eu pour nous peu d'intérêt à ranimer le souvenir de cette lutte. Nous n'avons point à chercher de leçons de courage ailleurs que dans notre propre histoire. Ce qu'il nous faut, au contraire, bien constater et comprendre, c'est que les navires des États-Unis ont constamment combattu avec des chances supérieures, et c'est là la gloire de ce gouvernement. A une marine exaltée par le succès, mais rendue négligente par l'habitude même de la victoire, il n'opposa que des navires d'élite et des armemens formidables. C'est ainsi qu'on fait rebrousser chemin à la fortune. Ne l'oublions pas, nous qui devrons peut-être un jour consacrer l'existence de notre nouvelle marine, et venger Aboukir et Trafalgar : pour ravir la foudre aux mains de l'Angleterre, il ne faut pas nourrir d'aiglons dont la prunelle ne puisse soutenir les rayons du soleil. Dans une lutte avec cette puissance, nous avons à combattre un des peuples les plus braves de l'Europe, habitué aux efforts calmes et persévérans qui conviennent aux combats de mer; nous avons contre nous la puissance des traditions et des souvenirs : nous devons mettre de notre côté celle d'une meilleure organisation. Les Américains étaient parvenus en 1812 à s'assurer cet avantage; c'est vers le même but, je le répète, que doivent tendre nos efforts. Comment y arriver? par quels moyens l'atteindre? C'est là une dernière question sur laquelle je voudrais appeler l'attention et jeter quelque lumière en finissant.

Au point de vue où je me suis placé, on n'a plus à se préoccuper d'augmenter la fécondité de nos arsenaux, mais de la contenir; il s'agit

non pas de faire vite et beaucoup, mais de faire bien, non pas de faire disparaître l'infériorité numérique à laquelle nous sommes fatalement condamnés, mais de créer en notre faveur une supériorité individuelle de laquelle nous pouvons attendre d'immenses résultats : il s'agit, en un mot, de ne laisser sortir de nos ports que des navires parfaitement armés sous le double rapport du matériel et du personnel. C'est à cet intérêt majeur qu'il faut subordonner tous les intérêts factices qui nous ont commandé trop long-temps la dissémination de nos ressources; c'est pour lui qu'il importe de constituer notre administration toute entière, en vue du service de la flotte, en vue de sa bonne et prompte organisation.

Ce n'est point ainsi, nous le savons, que les chambres ont envisagé la question : gardiennes de la fortune publique, soupçonneuses parce qu'elles n'étaient peut-être point assez éclairées sur des questions toutes spéciales, elles ont pensé que l'intérêt le plus pressant était de surveiller l'usage des fonds du budget, de recommander et d'assurer les procédés les plus économiques, de faire produire, en un mot, le plus de vaisseaux possible aux millions qu'elles votaient, et d'obtenir un compte exact de l'emploi des deniers de l'état. Cette préoccupation est assurément très légitime et très salutaire, mais ce n'est point ainsi qu'on rachètera notre infériorité numérique. Quelque contrôle qu'on établisse, quelque rouage que l'on ajoute à une administration déjà trop compliquée, il ne faudra compter au nombre des progrès réels que ceux qui se traduiront par une meilleure installation de nos navires. Sans doute, ce sera quelque chose que d'avoir introduit plus de régularité dans la comptabilité des matières, que d'avoir prévenu des détournemens de chapitres, d'avoir empêché que l'on n'armât des vaisseaux avec l'argent destiné à en construire; mais on aura négligé le plus important si l'on n'a rien fait pour que ces vaisseaux soient mieux armés, soient mieux en état de rencontrer l'ennemi. Peut-être même serait-il à craindre, si l'on n'y prenait garde, que ce surcroît de surveillance, loin de hâter des perfectionnemens si désirables, ne vînt les entraver, et substituer une immobilité fâcheuse à cette heureuse élasticité de nos règlemens qui nous a permis de réaliser sans bruit et sans éclat tant d'améliorations de premier ordre : progrès constans et certains dont personne ne revendique la gloire, car chacun y a contribué; œuvre discrète et dévouée accomplie à toute heure, sève invisible et lente qui monte constamment de la tige aux rameaux, et qu'on ne saurait arrêter sans flétrir l'arbre jusqu'au cœur.

Entre des mains prudentes, la faculté de contrôler ne peut avoir

de tels inconvéniens; cependant il faut bien reconnaître que toutes ces institutions de méfiance ne sauraient suppléer qu'imparfaitement à des agens probes et capables. La marine possédait à cet égard de suffisantes garanties dans la composition du personnel de ses arsenaux, et il y avait peut-être des choses plus urgentes à réclamer du gouvernement qu'une institution faite pour multiplier encore ces frottemens inutiles, dans lesquels s'absorbent tant de forces vives, et qui paralysent en partie l'énergie de la machine. Si le désordre est un grand mal, l'exagération de l'ordre et de la méthode a bien souvent des suites non moins fâcheuses. Il vaudrait peut-être mieux qu'il se perdît par an 5 ou 6 millions de notre énorme budget en essais aventureux, en installations nouvelles, que de voir proscrire, même pour le très réel avantage d'une économie considérable, des tendances qui doivent nous porter au premier rang, dès que nous saurons les favoriser et les diriger. S'il est un contrôle indispensable, ce n'est donc point celui qui doit gêner ces tendances, mais plutôt celui qui doit les stimuler. S'il est quelque chose de plus pressant que de vérifier l'apurement des comptes et l'emploi des matières, c'est de constater que l'argent de la France n'a point servi à des armemens indignes de sa puissance et faits pour compromettre son pavillon.

Mille choses contribuent à la bonne organisation d'un navire, mille détails y concourent. C'est une œuvre complexe dont la perfection ne résulte que du fini de toutes ses parties. Au point où en est arrivée la science maritime, il est impossible d'en négliger aucune, sans s'exposer à rester inférieur aux marines étrangères. Un navire à voiles ou à vapeur ne réunit les conditions propres à un navire de guerre que lorsqu'il a été apporté un soin extrême à lui assurer une marche supérieure, des évolutions faciles, une artillerie battante et dotée des perfectionnemens les plus récens. Les Anglais, et lord Palmerston le proclamait encore récemment à la chambre des communes, ont fait la dernière guerre avec des bâtimens qui étaient loin de valoir les nôtres sous le rapport de la construction; aussi se sont-ils empressés de réparer et d'imiter ceux qu'ils nous ont pris. *Le Franklin*, vaisseau de 80, capturé à Aboukir, et devenu *le Canopus*, a servi de modèle aux plus beaux vaisseaux de la marine anglaise; mais, depuis cette époque, nous avons transformé presque entièrement notre matériel naval, et les Anglais, de leur côté, ont multiplié, avec une louable persévérance, des essais auxquels ils ont dû des navires dont les qualités ont fait grand bruit. Rien ne nous garantit donc que nos bâtimens à voiles aient conservé sur les navires anglais la supériorité qui

leur appartenait pendant les guerres de l'empire, et, quant aux navires à vapeur, l'avantage ne paraît point être de notre côté. La marche du navire, ne l'oublions pas, est la condition essentielle d'une marine exposée à trouver toujours l'ennemi en nombre; or, cette marche ne dépend point d'une seule donnée, et la plus importante de toutes, la forme de la carène, ne suffit point à l'établir. Avec des constructions bien inférieures, les Anglais n'en sont pas moins parvenus, pendant la dernière guerre, à observer nos escadres avec impunité et à atteindre nos meilleurs croiseurs. C'est que la distribution des poids, la coupe des voiles, l'application du doublage en cuivre, sont autant d'élémens de vitesse qui ont une immense importance, et que les Anglais excellent à s'assurer. Il en est de même pour les navires à vapeur, où la parfaite régularité du jeu de la machine contribue, au moins autant que la forme de la carène, à produire une marche avantageuse.

La vitesse du navire étant admise comme un des gages les plus certains de ses succès, et cette vitesse, résultat de tant d'élémens divers, étant si peu inhérente au système de construction adopté que le même bâtiment voit souvent varier sa marche d'une campagne à l'autre, il y aurait imprudence à nous reposer entièrement à cet égard sur la grande habileté et la haute réputation de nos ingénieurs-constructeurs. Il s'agit ici d'un intérêt trop grave pour que nous puissions nous contenter d'une demi-conviction. Tout navire à voiles ou à vapeur, qu'il en fût à son début ou à son vingtième armement, devrait, en sortant du port, être appelé à faire ses preuves de vitesse devant une commission qui pût le comparer à un bâtiment de la flotte dont les qualités seraient incontestables. Ces expériences seraient d'autant plus nécessaires, qu'il est peu de nos navires sur la marche desquels nous ayons de ces idées arrêtées qu'il serait urgent de substituer à de vagues réputations.

Dans la marine française, qu'il s'agisse de matériel ou de personnel, on est certain de trouver tout ce qui touche à la partie militaire du métier plus avancé et mieux compris que la partie purement maritime. En Angleterre, au contraire, c'est précisément ce dernier côté de la question qui attire et séduit tous les esprits. Les avantages et les inconvéniens des divers modes de construction y sont discutés et appréciés. Les systèmes rivaux de sir William Symouds et de sir Robert Seppings sont mis en présence au milieu du golfe de Gascogne, comme des chevaux de course sur le turf. La lutte dure souvent près de quinze ou vingt jours, sous les yeux d'un bâtiment chargé de remplir l'office de juge du camp, et, chose remarquable, c'est à la barre de la

chambre des communes que vont finalement aboutir les résultats de ces épreuves. C'est qu'en Angleterre chacun, pour ainsi dire, a le sens maritime, chacun aime la marine et la comprend. En France, nous commençons à l'aimer, mais nous ne la comprenons pas encore. Il y a plus, parmi ceux d'entre nous qui s'adonnent à cette rude profession, qui y consacrent leur vie, il en est peu qui n'aient sur les officiers anglais l'avantage d'une instruction plus étendue, de plus fortes études; mais, en général (qu'on me pardonne cet aveu), l'instinct et l'amour du métier sont moins développés de ce côté de la Manche que sur la rive opposée.

Il est vrai qu'il existe une notable différence entre les services que le gouvernement anglais exige de ses officiers et ceux qui sont imposés aux nôtres. L'officier anglais, soumis à une discipline inflexible tant qu'il est embarqué, reprend toute sa liberté dès que son navire est désarmé. Pourvu que chaque année il fasse connaître sa demeure au secrétaire de l'amirauté, il peut vaquer à ses affaires et jouir de sa demi-solde aussi long-temps qu'il lui convient. Avec cette simple formalité, remplie une fois l'an, *I live at such a place*, il est aussi maître de ses mouvemens que le plus indépendant des cockneys de Londres ou des *country-gentlemen* du Yorkshire. Chez nous, au contraire, où les cadres ont été strictement calculés sur les besoins du service, l'exploitation de l'officier est plus âpre, et il ne s'appartient jamais pendant plus de six mois. Des chances heureuses, une ambition confiante, le soutiennent pendant les premières années; mais, quand arrivent les dégoûts inévitables, les désappointemens imprévus, ce service incessant épuise et lasse un dévouement déjà ébranlé, et le sentiment du devoir doit suppléer, à lui seul, à tout ce qui a été perdu d'ardeur et de jeunesse.

Si l'on veut donc admettre que le goût de la marine, l'amour de la profession, sont plus rares parmi nous que chez nos voisins, on comprendra facilement combien, dans l'état présent des choses, il serait nécessaire de substituer quelque stimulant à l'ardeur naturelle qui nous manque. Suivant nous, rien ne saurait mieux atteindre ce but que la formation périodique d'escadres d'évolution. L'heureuse émulation qui anime les navires ainsi rassemblés n'a jamais manqué de porter ses fruits, et depuis 1815 la marine française n'a réalisé de grands progrès que par de pareilles réunions de bâtimens. Ce n'est que dans ces escadres que les officiers apprennent à se connaître et à s'apprécier; ce n'est que là que la discipline se retrempe et que les bonnes doctrines se raffermissent. Aussi, quand bien même il serait

vrai que l'ancienne stratégie maritime a fait son temps et doit céder la place à des combinaisons nouvelles, quand bien même nous ne devrions point armer d'escadres en temps de guerre, il en faudrait encore armer et réunir en temps de paix.

Est-il besoin d'ajouter que ce qui est bon et utile pour notre marine à voiles devient indispensable pour l'organisation d'une marine telle que la marine à vapeur, où tout est à créer, tout est à fonder, depuis la base du service jusqu'à ses moindres détails? Appelés à opérer de grands transports de troupes, à jeter sur la côte ennemie des détachemens qui puissent soutenir un premier effort et ne soient point facilement jetés à la mer, les navires à vapeur ont un immense intérêt à naviguer avec ordre et ensemble, à exécuter des débarquemens rapidement et sans confusion, et à former enfin la ligne de bataille la plus avantageuse pour combattre les bâtimens qui s'opposeraient à leur passage. Il n'est point impossible que les engagemens d'escadres, devenus plus rares entre les navires à voiles, ne soient, au contraire, très fréquens entre les navires à vapeur, qui ne tenteront jamais qu'en nombre de grandes opérations. Qui sait si des armées ne sont point destinées à se heurter encore sur les flots d'Actium et de Lépante, et si nous ne trouverons pas dans quelque rencontre fortuite la victoire que nos soldats iront chercher sur un autre champ de bataille? Quoi qu'il en soit, quelle que puisse être la stratégie de l'avenir, préservons notre marine du dissolvant des armemens isolés; maintenons intactes la discipline et les traditions militaires, et gardons-nous de les laisser périr dans la confusion momentanée où nous a jetés l'introduction d'une arme nouvelle.

Ce n'est du reste qu'à la mer ou dans les rades étrangères que les heureux effets de ces réunions de navires se font complètement ressentir. Les Anglais ont reconnu l'impossibilité de contenir leurs équipages à Portsmouth et à Plymouth; ils envoient, dès qu'ils le peuvent, leur escadre de réserve, *the home station*, stationner sur les côtes d'Irlande. Le séjour de nos rades n'est guère plus salutaire à nos matelots que ne l'est celui des rades anglaises aux marins de la Grande-Bretagne. Le pavé des grands ports est partout funeste à la discipline, et nos vaisseaux, comme ceux de nos voisins, se trouveront toujours bien d'y séjourner le moins long-temps possible. Malheureusement, les mois d'été permettent seuls à de nombreuses divisions de tenir la mer sans courir de trop grands risques, et il serait imprudent de livrer aux chances de nos rudes hivers une partie si précieuse de notre fortune maritime; mais il est de nombreuses stations où nos navires peuvent se disperser pendant cette saison, à la condition de venir, au

retour du printemps, se réunir en rade de Toulon. Ce système est en partie suivi pour une faible portion de notre marine à voiles. Étendu à un plus grand nombre de navires et surtout aux navires à vapeur de guerre, il tiendrait infailliblement en haleine l'ardeur et l'émulation de nos officiers et de nos matelots. Avant tout, cependant, je le répéterai une dernière fois, il faudrait décréter la conservation des résultats ainsi acquis, la permanence des équipages ainsi formés. Il faudrait plier nos institutions à cet ordre de choses, quelque rebelles qu'elles pussent être à une semblable modification. Il faudrait (et ce sont de plus hautes opinions que la mienne que j'exprime ici) que capitaine, officiers, officiers-mariniers et matelots fussent tous embarqués ensemble, pour quitter le navire le même jour et partager jusqu'au bout la même fortune.

Quand nous aurions ainsi rendu commun aux deux marines ce bénéfice d'une organisation stable, il resterait encore à la marine anglaise un assez grand avantage dans la composition de ses équipages recrutés, par le seul mode des engagemens volontaires, parmi l'élite de sa population maritime. C'est une voie dans laquelle nous ne pouvons songer à la suivre; toutefois nous pouvons atténuer les inconvéniens d'un recrutement mixte et forcé par des institutions prévoyantes. Celle à laquelle nous devons d'excellens canonniers, et que dirige avec tant de zèle un de nos capitaines de vaisseau les plus dévoués, continuera, nous l'espérons, à recevoir toute l'extension possible, et des institutions analogues nous donneront peut-être un jour de nouvelles spécialités où pourrait se recruter notre maistrance, une bonne mousqueterie utile pour le jour du combat, des timoniers et des gabiers nécessaires pour chaque instant de la navigation. L'armée connaît toute la valeur de ses sous-officiers. L'importance de nos officiers-mariniers est plus grande encore: ils constituent une autorité intermédiaire dont la marine ne saurait se passer, et dont il faudra prochainement améliorer la situation. Tel maître payé aux États-Unis plus de 4,000 francs reçoit à peine chez nous, avec son bâton de maréchal, une solde de 1,100 francs : ce n'est point à ce prix qu'on a des serviteurs capables. Il en résulte que le cabotage enlève à la marine militaire la plupart des matelots qui pourraient former des officiers-mariniers distingués, et qu'il est peu de sujets de mérite qui consentent à s'attacher à une carrière aussi pénible et aussi ingrate. La perspective de devenir officier, ouverte dans la marine comme dans l'armée aux sous-officiers, ne saurait séduire qu'un très petit nombre de personnes, à cause de la rigueur des examens qu'il faut subir avant d'obtenir l'épaulette; cette perspective même, dût-elle avoir un autre

effet, ne pourrait qu'appauvrir encore les cadres de notre maistrance, et on ne saurait les peupler de bons serviteurs qu'en donnant à cette ambition restreinte les avantages d'une meilleure position pécuniaire.

La marine, quoi qu'on fasse, sera toujours une question d'argent, une des plus lourdes charges du budget. Ce qui importe, c'est que les sacrifices du pays ne soient point faits en pure perte et servent à créer autre chose que des fantômes. Il n'y a point long-temps que de très bons esprits hésitaient encore à admettre la nécessité de constituer une marine en France, et se demandaient si, avec cette vaste frontière à couvrir, avec cette Europe toujours prête à peser sur nous, il nous était permis d'aspirer à être à la fois une grande puissance maritime et une grande puissance continentale. Il leur semblait qu'en abdiquant toute prétention à ce double sceptre, nous établirions plus sûrement notre suprématie en Europe. Concentrer notre action sur le continent, asseoir ainsi notre influence politique sur une base inébranlable, tandis que nous entraînerions à notre suite, dans la voie généreuse où nous les devançons, tous ces peuples initiés par nous aux bienfaits de la liberté et aux idées fécondes de la dignité humaine, c'était laisser, selon eux, un assez beau rôle à la France. La conquête de l'Algérie et les évènemens d'Orient ont mis un terme à ces hésitations. Tournant le dos au Rhin, la France, depuis 1840, prête sans cesse l'oreille aux craquemens redoutables que fait entendre ce vaste empire, rongé par la base à l'autre bout de la Méditerranée. Sa légitime ambition est de faire sentir ses forces aux deux extrémités de ce grand cratère dont l'empereur voulait faire un lac français. Aussi, à aucune autre époque de notre histoire, la marine n'a-t-elle été plus populaire parmi nous qu'elle ne l'est aujourd'hui. Nous avons vu l'accroissement de notre puissance navale proclamé d'un accord unanime comme une nécessité de premier ordre, et la sollicitude publique épouser avec éclat des intérêts qu'on lui avait long-temps reproché de méconnaître. Qui pourrait se défendre de partager cette pieuse émotion et de s'associer à cet enthousiasme? Qui pourrait refuser de concourir à cette œuvre? Pour moi, je l'avoue, en voyant la nation prête à s'imposer de nombreux sacrifices pour avoir une marine glorieuse, pour faire respecter son pavillon sur les mers comme sur le continent, je me suis senti saisi d'un irrésistible désir d'exprimer tout haut mon espoir et d'élever ma faible voix pour dire à mon pays sous quel signe il pourra vaincre.

E. Jurien de la Gravière,
Capitaine de corvette.

L'OMBRE D'ÉRIC.

.... Quasi cursores, vitaï lampada tradunt.
LUCRÈCE.

Aux premiers jours de la restauration, et lorsque les Cosaques campaient encore dans la cour du Louvre, naquit, dans un vieux château de province, un enfant qu'on appela Éric. Il naquit bon de parens honnêtes, deux circonstances heureuses qui se rencontrent encore quelquefois. Sa naissance causa une si grande joie dans une famille qui allait s'éteindre, qu'on ne fit guère attention, dans ce coin de terre, aux désastres de la patrie : la famille est égoïste, et les malheurs publics ne l'atteignent pas toujours, s'ils coïncident avec ses félicités particulières. Éric fut un enfant précoce et charmant, donc on ne négligea rien pour le gâter; mais il sut rester modeste, ce qui était du meilleur augure. Il grandit sous les caresses, et ses dons heureux, au lieu de s'étioler dans la serre chaude où on se plaisait à les renfermer, se développèrent comme par enchantement, si bien que, vers sa quatorzième année, il possédait réellement des qualités rares du cœur et de l'esprit, et que l'on pouvait présager, sans trop de complaisance, qu'il serait un jour l'orgueil de sa famille comme il en était le charme. Hélas! ce fut au milieu de toutes ces espérances que son père et sa mère moururent à peu d'intervalle l'un de l'autre. Ce coup terrible, il le ressentit profondément, car il en comprit toute l'étendue. Sa douleur fut long-temps morne et sombre, et elle ne se calma un peu

qu'après avoir trouvé le secret de s'exhaler en plaintes harmonieuses. Le malheur révéla au jeune Éric qu'il était poète. C'est parfois un des caprices de la Muse, avant de visiter une ame, d'attendre qu'elle soit brisée.

Éric passa vite de l'adolescence à la jeunesse. Dans le trajet, il gagna beaucoup de couronnes de collége et perdit un peu de sa modestie. Or, la modestie est comme l'innocence, on ne la perd guère à moitié. Bientôt l'orgueil entra triomphalement dans le cœur du jeune homme. A dix-huit ans, il se crut du génie, ce qui n'était certes pas original; il étouffa dans le manoir paternel, et n'eut plus qu'une pensée: aller conquérir la gloire à Paris. Il était libre, il était riche, rien ne l'arrêtait, et il partit pour le pays de ses rêves avec *le long espoir, les vastes pensées* et beaucoup d'or. En montant dans la voiture, il pressait déjà dans ses bras le fantôme de la gloire, et, comme il avait le front dans la nue, il ne s'aperçut pas, en serrant la main de sa jeune cousine Léa, que la pauvre enfant tremblait de toutes ses forces, et que ses beaux yeux étaient pleins de grosses larmes; il ne se douta point que la jeune fille le suivit d'un mélancolique regard, long-temps après que la voiture eut disparu dans la poussière de la route, et que le lendemain elle l'accompagna de relais en relais, les yeux sur la carte. — Il doit être là maintenant, disait-elle; demain, à pareille heure, il arrivera à Paris. — Et lorsqu'elle supposa qu'il entrait dans la grande ville, son cœur se serra, en proie à de tristes pressentimens.

Ces pressentimens ne se réalisèrent pas d'abord : les débuts d'Éric dans la vie parisienne furent brillans. Ses premiers pas dans la poésie eurent presque un air de triomphe, et véritablement il préluda avec beaucoup de grace; il laissa voir une fraîcheur d'imagination qui craignait peu de rivales, et aucune des perles qu'il jeta sur son chemin ne fut perdue. Il fut entouré, applaudi, fêté : la renommée arrivait à grands pas, les mains pleines de présens; mais, hélas ! ce commencement de gloire dura ce que dure une lune de miel, ou ce qu'on appelle vulgairement *la beauté du diable*, ou mieux, le temps de passer sous cet arc de triomphe qui se trouve si souvent en ces temps-ci à l'entrée des chemins de traverse.

Quel fut le premier grain de sable contre lequel vint échouer le jeune poète? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est que les passions vinrent à gronder et l'entraînèrent dans leur tourbillon. Il dit peu à peu adieu au travail, il délaissa la Muse, ou ne revint plus à elle que dans des accès de fièvre, avec l'intention de lui faire violence si elle résistait, ce qui était encore un plaisir de débauché. Quelle main le poussait donc,

lui, nature si élevée et si poétique, à des déportemens où son intelligence s'amoindrissait, où il voyait son imagination se flétrir, et qu'il eût dû regarder comme un épouvantable châtiment, s'il eût été condamné à les subir? Bref, il abusa de tout, et devint en peu de temps si méconnaissable d'esprit et de visage, qu'un ami put, avec raison, écrire sur sa porte : *Ci-gît Éric*, et qu'il n'y eut bientôt plus d'espoir de le voir revenir à lui-même.

Un jour, cependant, on put croire au retour de l'enfant prodigue. S'échappant du milieu des amours éhontés et sans nom, Éric aima ou crut aimer sérieusement. Il plaça son cœur, il eut une affection choisie. Malheureusement il ne rencontra pas cette femme supérieure et charmante qui est comme le cœur de l'homme d'esprit et le bon sens de l'homme d'imagination, cette femme dont plus d'une fois la présence, à une heure donnée de la vie, a fait grands des hommes qui allaient tomber. En effet, que de biographies illustres où les victoires arrivent coup sur coup tant que le génie familier est là, et où les revers s'accumulent dès qu'il s'éloigne!—Éric ne rencontra pas cette Béatrix. Bonne et gracieuse, la femme qu'il aima n'eut pas assez d'empire pour le retirer de l'abîme; elle rendit heureux son amant sans le sauver.

L'amour rayonna un moment sur cette vie si jeune et déjà si sombre; la muse d'Éric sourit à travers sa tristesse, comme le soleil à travers la pluie. Cela passa comme un éclair, et le poète retomba plus profondément et pour jamais. Quel douloureux spectacle il nous offrit alors! Nous l'avons tous vu traînant ses ennuis, sentant sa destinée manquée, et incapable d'assez de force de volonté pour faire changer le sort. Nous l'avons tous vu chercher de plus en plus à s'étourdir dans la débauche, pâlir, s'affaisser et mourir enfin. Il mourut en pleine jeunesse et sans jeunesse, vieux et sans expérience. Quelques amis le regrettèrent, sa maîtresse le pleura, un inconnu fit une élégie; mais Léa, au fond de sa province, fut seule véritablement inconsolable.

De cela, il y a bien deux ou trois ans, peut-être moins, peut-être plus, et, en tout cas, on ne songeait plus au pauvre Éric, lorsqu'un matin, il y a quelques mois, un de ses anciens amis trouva sur son secrétaire un paquet assez volumineux cacheté de noir. Il s'informa, il questionna, et ne put parvenir à savoir comment et par qui ce paquet de forme bizarre avait été déposé chez lui. Il le tourna et le retourna en tout sens; mais, comme il était à son adresse, il finit par l'ouvrir, et fut d'abord très étonné. Puis, avec toute l'attention qu'on doit aux confidences de ceux qui ne sont plus, lorsqu'ils daignent nous en faire, il lut ce qui suit.

I.

Comment je passai de vie à trépas.

Il se meurt, il est mort! disait-on de tous côtés autour de moi, et je ne me croyais pas encore malade. Je souriais dédaigneusement à ces prédictions funèbres; je m'imaginais qu'au premier effort de ma volonté, ce qui semblait me fuir allait revenir aussitôt. Je ne doutais pas que l'inspiration ne fût à mes ordres : tant que je n'avais pas affranchi cette esclave, je prétendais être son maître souverain. C'était une illusion de ma volonté que je payai cher. Lorsqu'après avoir long-temps asservi une organisation délicate à des plaisirs grossiers, une ame tendre à des jouissances brutales, je me frappai le front en ordonnant à Minerve de s'élancer, Minerve ne s'élança point. Je ne m'effrayai pas trop ce jour-là. Bah! dis-je, c'est un caprice du démon familier. Mais je revins à la charge le lendemain; je renouvelai souvent l'épreuve, et je ne fus pas mieux écouté. Il fallut bien enfin comprendre tout le mal que je m'étais fait à moi-même. J'ouvris les yeux; il était trop tard, et je ne sus que me désespérer, ce qui est une ressource à la portée de tous les malheureux.

Je gémis, je m'accusai; ma vanité exagérait les dons que j'avais reçus du ciel, et ma conscience s'en estimait d'autant plus coupable. Le souvenir de mes premiers succès me poursuivait aussi comme un remords; c'était un sanglant reproche : qu'avais-je fait de cette verte couronne qui était tombée sur mon front de vingt ans? Je l'avais traînée dans le ruisseau. — Mes insomnies étaient pleines de fantômes. Ma mère, qui m'avait tant aimé et qui avait placé tant d'espérances sur ma tête, se dressait à mon chevet, le visage triste, me regardait et disparaissait lentement. Ma grand'mère aussi sortait de son tombeau pour venir voir ce que j'avais fait de ses conseils, elle qui ne me les avait pas épargnés. « Il est des dangers dans le monde, avait-elle coutume de dire, qu'on ne peut éviter que par la fuite; et c'est pour mieux fuir, mon enfant, ajoutait-elle, que Dieu a donné d'aussi bonnes jambes à la jeunesse. » Bonne grand'mère, je n'ai pas fui!...

Ainsi je pleurais sur moi-même, et je suis sûr que si alors, au lieu de me lamenter, j'eusse pris une résolution énergique, si j'eusse chassé honteusement la débauche et la paresse, et accueilli à bras ouverts l'ordre et le travail, j'aurais vaincu ma destinée. Je fis le contraire : je pleurai d'abord; puis, m'étant consolé, je me jetai de nouveau dans les

excès, excellent moyen de rappeler au colombier l'inspiration fugitive! Il ne réussit pas cependant; mais il allait peut-être réussir, lorsqu'au sortir d'un souper entre libertins, moi, naguère le bien-aimé de la Muse, pâle, chancelant, marchant à tâtons le long du mur, je rentrai au logis, et, à peine arrivé, je me laissai tomber et rendis le dernier soupir. J'expirai dans mon cabinet d'étude depuis long-temps désert, au milieu de mes livres couverts de poussière : c'était par une matinée d'hiver froide et pluvieuse. Et maintenant je suis une ombre, et j'habite, dans un vaste cimetière, un mausolée entouré de mauves et d'asphodèles.

II.

Singulière visite d'une bonne vieille qui me fit de grands cadeaux.

Feu M. le président de Montesquieu, baron de la Brède, affirmait qu'il n'avait j'amais éprouvé un moment d'ennui qu'une demi-heure de lecture n'eût dissipé. C'est que M. le président avait une riche bibliothèque; mais n'ayant ni cette ressource, ni la moindre distraction, je m'ennuyais mortellement, sans jeu de mots.

Comme j'ai quitté la vie depuis environ une année, il y avait déjà long-temps qu'on ne se souvenait plus de moi, et personne ne venait répandre sur mon tombeau ni une fleur, ni une larme. De loin en loin, quelque enfant joyeux, courant dans le cimetière comme à travers un jardin, épelait en passant mon épitaphe; c'était là ma part de gloire et de souvenir sur la terre : tout le monde n'en a pas autant; je me résignais à mon sort. Aussi ma surprise fut grande, lorsqu'un de ces soirs, minuit sonnant, j'entendis frapper trois légers coups à la porte de ma dernière demeure; mon étonnement redoubla, lorsque la porte tourna sur ses gonds rouillés, et que m'apparut, aux rayons tremblans de la lune, une femme étrange et vieille, bien vieille, que j'avais vue quelque part. Où? je ne savais. Peut-être dans les ballets de l'Opéra, peut-être sur les planches de quelque autre théâtre, jouant un rôle d'ingénue avec ses rides profondes plaquées de fard. Elle avait deux pieds de haut et s'appuyait sur une béquille. Sa bouche pincée et moqueuse était armée, aux deux angles, de deux blanches dents si longues qu'elles ressemblaient à de véritables défenses. Quoique bizarrement accoutrée, elle était luisante et proprette, ce qui me prévint tout d'abord en sa faveur : la propreté est la politesse des vieillards. Un air de douce compassion était répandu sur toute sa physionomie. Quant à moi, j'étais fort embarrassé, car je

n'avais pas même un siége à offrir à ma visiteuse. Or, rien n'est plus désagréable que d'être pris en flagrant délit de pauvreté. En femme d'esprit, elle ne s'aperçut point de mon embarras.

— Ne vous effrayez pas, me dit-elle; c'est pour vous être utile que je viens ici.

Le malheur rend méfiant, je doutais un peu; mais elle parlait avec tant de douceur, elle avait tant de bonté dans le regard et dans la voix, que je me laissai convaincre, et que je l'écoutais avec une sorte de charme : c'est un plaisir assez piquant d'écouter une vieille femme qui parle bien. Je l'écouterais peut-être encore, si la curiosité ne m'eût fait pousser une exclamation.

— Ah! mon Dieu, ma bonne dame, m'écriai-je en l'interrompant, quel est ce chien noir qui tourne autour de vous et passe à travers vos jambes? n'est-ce pas ce pauvre barbet qui accompagna seul ma sépulture?

— Et ce moineau qui s'est posé sur cette colonne de marbre blanc, le reconnaissez-vous aussi?

— C'est le moineau qui venait déjeuner chaque matin sur la fenêtre de ma maîtresse.

— Et si c'était le moineau de Lesbie, et si le chien était le barbet noir de Faust? Qu'en diriez-vous? Au reste, en ce cas, ils auraient singulièrement dérogé (mais qui ne déroge pas en ce temps-ci?), car ils veulent entrer à votre service. Chaque soir, à minuit, ils viendront prendre vos ordres. — Écrire, c'est se distraire. Écrivez à vos amis, s'il vous en reste, et à votre maîtresse, si vous en aviez une. Le barbet portera vos lettres à vos amis, et vous rapportera les réponses : il vous évitera les frais de poste. Le moineau sera votre messager auprès de votre maîtresse; vous pouvez avoir en lui une confiance absolue; il ne se laissera pas prendre par un enfant comme un moineau vulgaire, ni corrompre par un rival comme une femme de chambre.

Pour le coup, je crus à une mystification. — Vous vous moquez d'un malheureux, dis-je; ce n'est pas bien. Pour que vos paroles fussent vraisemblables, il faudrait que vous fussiez une fée, et il n'y en a plus.

— Qui dit cela? mon ami, tant qu'il y aura des femmes, il y aura des fées.

— Soit; il n'est pas moins vrai que vous me raillez. Vous me donnez des facteurs; mais avec quoi voulez-vous donc que j'écrive? avec mes ongles sur mon linceul, sans doute?

— Voilà ma réponse, dit-elle. Et, me remettant un objet presque

imperceptible qu'elle tira de la poche de son tablier blanc, elle se disposait à partir. Je la retins par le pan de sa robe.

— Au moins, madame, dites-moi où je vous ai vue, m'écriai-je avec une chaleur dont je ne me croyais plus capable.

— Où vous m'avez vue? répliqua-t-elle. Vous avez la mémoire bien courte, mon ami. Seriez-vous un prince ou un poète? Où vous m'avez vue? Eh! chez le bon Nodier.

Ce disant, elle me salua d'un geste gracieux et d'un air de tête tout-à-fait noble, et disparut.

Je regardai long-temps et ne vis plus rien. La nuit était douce et triste; quelques légers nuages voilaient de temps en temps la lune, et la brise, courbant les hautes herbes, soupirait dans les cyprès.

Quand la porte de mon tombeau se fut refermée, une lampe d'albâtre, que ma visiteuse avait placée à mon insu dans un angle de mon cercueil, s'alluma d'elle-même, et jeta une gracieuse lueur qui invitait au travail. A cette clarté, j'examinai aussitôt l'objet précieux que j'avais encore dans la main : c'était un nécessaire gros comme un camée, et en améthyste de la plus belle eau. Le travail en est si curieux, qu'on serait tenté de croire que c'est un ouvrage de fée. Je l'ouvris en tournant dans la serrure de diamant la jolie clé d'or, et je fus émerveillé. Quel fini d'exécution! quelle délicatesse de détails! C'est petit et parfait. Voilà une bonne leçon à l'adresse de tous ces faiseurs de colossal qui n'achèvent rien. J'admirai chaque chose à son tour. L'écritoire est en lapis-lazuli, et l'artiste a gravé sur le frontispice, — simple image qui explique toute la civilisation moderne, — un soleil qui jaillit d'une bouteille d'encre. Une feuille de papier était roulée autour d'un de ces petits instrumens qui font et guérissent tant de blessures, je veux dire une plume. Quant au cachet, il est d'une grande simplicité et d'un sens profond : il représente une étincelle qui fait beaucoup de fumée. Comment ne pas reconnaître la vie?

Rien ne manquait, pas même le bâton de cire; mais il est noir, hélas! Ne suis-je pas en deuil de moi-même comme les autres?

J'avais donc tout ce qu'il me fallait pour écrire, et ce n'est pas le temps qui me faisait défaut, Dieu merci! Il est vrai que j'aurais eu besoin, en plus, d'un peu de style; mais on s'en passe si bien! Allons, m'écriai-je, à l'œuvre! Demandons à mes amis des nouvelles de leur fortune, et à ma maîtresse des nouvelles de son amour. A l'œuvre! et que, sur le coup de minuit, je puisse expédier mes dépêches par mes courriers diplomatiques.

III.

Où j'écris à des vivans, afin de me distraire, au risque de les ennuyer.

A ZÉNON.

C'est à vous que j'écris le premier, ô mon maître! à vous qui m'avez précédé dans la vie de quelques années à peine, mais qui m'avez toujours été si supérieur en sagesse! Grave philosophe dont j'ai mal suivi les leçons, homme inébranlable qui marchez d'un pas ferme dans l'étroit sentier, et dont j'abandonnai trop tôt les traces salutaires, de quel œil avez-vous vu votre bien-aimé disciple embrasser avec égarement les passions qui l'ont déchiré à plaisir et jeté tout meurtri dans cette mort prématurée, du sein de laquelle il vous écrit à cette heure?

Mon maître, vous disiez vrai : la vie est trop courte pour que le bonheur consiste à occuper beaucoup de place et à faire beaucoup de bruit. Les plaisirs durent trop peu et coûtent trop cher pour qu'il n'y ait pas toujours duperie à les acheter. L'ambitieux et le débauché ressemblent au conquérant qui, après un long siége, grace à de savantes combinaisons, au nombre des soldats, à de larges flots de sang répandus, s'empare d'une citadelle... qu'il évacue le lendemain. A quoi mène donc, grand Dieu! cette vaine théorie de l'ambition pour l'ambition, du mouvement pour le mouvement? O stoïcien! votre raison, pierre de touche infaillible, a *éprouvé* de bonne heure la gloire humaine et les plaisirs, et s'est convaincue que cette monnaie si brillante était une fausse monnaie. Le monde vous a paru un océan où tous les chercheurs de renommée et de sensations font naufrage, et vous n'avez pas voulu sortir de la rade où vous vous abritiez dès les premiers jours de votre jeunesse. O maître! vous avez conclu au repos.

Le repos n'exclut point l'étude; vous dites plus : vous affirmez qu'il n'y a d'étude désintéressée, large et profonde, que dans le calme. Une intelligence, si haute qu'elle soit, n'est libre que lorsque le cœur ne gronde point au-dessous, et qu'elle ne respire pas au milieu des préjugés contemporains. Or, vous avez trouvé le seul remède contre les orages du cœur et contre les préjugés du siècle, — la solitude. Gloire à vous, ô sage que je comparerais volontiers, si je ne craignais de faire une phrase ampoulée, à un roi entouré d'esclaves! Toutes

vos passions ne sont-elles pas enchaînées à vos pieds et humiliées devant vous?

Le tableau de la vie que vous menez est si profondément gravé dans mon souvenir, que je ne vous sépare jamais, quand je pense à vous, de tout ce qui vous entoure. Je vous vois toujours, au milieu de ce charmant paysage, près Châtillon, à deux pas des bois de Verrières, dans votre maison blanche avec des contrevents verts, comme celle que demandait Jean-Jacques, grande comme celle de Socrate, hospitalière comme le plus vaste château. Je vous vois sous les épaisses charmilles de votre jardin qu'embaument les rosiers et les lilas, ou dans votre cabinet d'étude, sanctuaire des méditations paisibles, à l'ameublement sévère, aux livres choisis, aux belles gravures de Raphaël et du Titien, et sur la porte duquel vous avez tracé deux mots qui expliquent toute votre vie, c'est-à-dire tout votre bonheur : *Le travail dans la solitude.*

Mais ce qui me touche particulièrement dans votre existence, c'est de voir que vous êtes si complètement heureux à si peu de frais; car, ô philosophe, tout votre patrimoine ne suffirait pas six mois à un beau-fils pour payer ses maîtresses et ses chevaux. Ah! c'est pour moi un éternel regret dans ma tombe de penser que Dieu, dans sa complaisance, vous avait à dessein placé sur ma route; que, pour être heureux et sage, je n'avais qu'à mettre le pied sur l'empreinte que le vôtre venait de faire, et que j'ai mieux aimé, dans ma folie, courir après l'inconnu et m'égarer à la poursuite de fantômes. J'ai imité la brebis qui, au lieu de suivre sa mère et d'aller ainsi tout droit à la ferme, s'échappe par un chemin creux et se perd dans les ravins où la nuit la surprend, et où l'orage la maltraite depuis le soir jusqu'à l'aube.

M'avez-vous pardonné mon ingratitude et mes erreurs? Oui; vous qui ne gardez pas même rancune aux vivans, à coup sûr vous avez pardonné à un mort. Alors vous ne dédaignerez point de me faire parvenir de vos nouvelles. Si telle est votre intention, vous pouvez profiter du retour de mon messager. Singulier messager, n'est-ce pas? Que voulez-vous? c'est le seul domestique en ce moment à mon service; mais j'aurais tort de me plaindre, il est intelligent, poli et expéditif : il comprend sans qu'on lui parle, ne réplique jamais, quoi qu'on lui dise, et fait deux cents lieues en une minute. Connaissez-vous beaucoup de laquais comme celui-là?

Avant de clore ce billet, laissez-moi vous dire, pour vous prouver que je n'ai point oublié vos habitudes, que mon messager qui part à

minuit vous trouvera rêvant sous l'ombre de votre jardin, car vous avez, à l'exemple d'Emmanuel Kant, un arbre chéri qui est comme l'abri naturel de vos pensées, le toit sous lequel elles naissent et s'épanouissent de préférence; ou il vous trouvera déjà étendu sur votre lit de repos, feuilletant encore un volume de Platon, ce divin Platon que vous savez par cœur, et attendant le sommeil qui vous arrive toujours, doux comme une bonne pensée.

Adieu, maître.

L'OMBRE DE VOTRE DISCIPLE.

A FORTUNÉ.

Mon cher, je jette ce billet dans ton tourbillon. Tu ne le liras pas sans doute, et tu le mêleras au feu de joie périodique que tu allumes dans ton salon et que tu contemples d'un œil serein. — Un jour, j'entrai chez toi sans me faire annoncer, selon ma coutume, et je vis deux grands diables de laquais en magnifique livrée occupés gravement à jeter dans un brasier des liasses de lettres dont le cachet n'avait point été rompu. A demi couché sur un divan, tu regardais voltiger les flammes du *brasero* en fumant le narguilé, et lorsque je te demandai l'explication de cette scène : — Ce sont, me répondis-tu, des lettres d'hommes à qui j'ai promis de l'argent, de femmes à qui j'ai promis de l'amour. Ne pouvant payer ni les uns ni les autres, je ne perds pas mon temps à écouter leurs gémissemens ou leurs menaces, et je veux que le tout s'envole en fumée.

Moi, mon cher, je ne viens te demander ni de l'argent ni de l'amour; je viens seulement du fond de ma tombe me rappeler à ton amitié, à laquelle je tiens, car tu vaux mieux que ta réputation, tu es moins fou que tes folies. Je connais de toi de belles actions que tu as soigneusement cachées, et, malgré le cortége de tes vices, on peut dire quand tu passes : Voilà un homme qui ne manque pas de cœur.

Mais tu es entré dans la vie du pied gauche, et tu as fait fausse route dès le commencement. Tout homme porte en son cœur un nid de vipères. Ces vipères sont d'abord endormies; un rien les réveille, tant leur sommeil est léger. Si l'on est prudent, on les rendort; quand d'ailleurs l'une lève la tête, les autres sommeillent d'ordinaire, ce qui facilite beaucoup l'œuvre de surveillance et de répression. Qu'as-tu fait, toi? Tu as provoqué violemment le réveil de toutes les vipères; tu as voulu que dans ton cœur elles s'entrelacent, se déchirent et poussent toutes à la fois leurs sifflemens; et lorsque tous ces serpens, l'œil en-

flammé, l'écume à la bouche, ont dardé leur aiguillon, tu as dit : — Le calme, c'est la mort; l'étude est un jouet d'enfant. — Et tu t'es précipité tête baissée dans cette mêlée furieuse des passions où il faut combattre jusqu'à ce que l'on succombe.

Tu passes tes journées dans des boudoirs, tes nuits dans des maisons de jeu, et, si tu rentres un moment dans tes appartemens de satrape, c'est pour réfléchir au meilleur moyen que te suggérera ton génie de rompre avec ta victime d'hier et de faire tomber celle de demain. Ce qui étonne, c'est que dans cette course sans halte, à travers tous les plaisirs, tu ne perds jamais ton sang-froid. Je me souviens qu'un jour je te rencontrai au bois dans le plus élégant landaw, traîné par les deux plus beaux chevaux gris pommelé sortis des écuries de Crémieux; tu étais gai, souriant, et, malgré la ride précoce qui sillonne ton front, tu paraissais plein de jeunesse. Tu étais pétillant d'esprit et d'insouciance; or, la veille, le jeu avait dévoré ta bourse, et le matin, dans ce même bois, tu avais logé une balle dans la poitrine d'un de tes amis qui t'avait plaisanté fort innocemment. Les pieds de tes chevaux pouvaient glisser dans le sang que tu avais répandu au petit jour.

A Dieu ne plaise que je m'érige en débitant de morale et que je veuille te faire la leçon! On a peut-être ce droit-là quand on est mort; je ne veux pas en user. J'ai trop méprisé de mon vivant ces faux apôtres sans foi ni loi qui exercent par le monde le métier de convertisseur, et qui publieraient volontiers par la voie des journaux, s'ils l'osaient, qu'ils entreprennent toute sorte de conversions aux prix les plus modérés. Je te dis ce que je pense, et je te le dis en ami, n'ignorant pas que ma lettre sera comme non avenue : une feuille de papier jetée à travers les roues n'arrête pas un char bien lancé.

Où seras-tu quand mon chien fidèle, le seul groom du pauvre, le mien, t'apportera ces lignes d'un trépassé? Tu bâilleras dans ta loge de l'Opéra, tu te ruineras autour d'un tapis vert, ou tu chercheras à t'introduire sans bruit, comme un malfaiteur, chez la femme de ton voisin, voire de ton meilleur camarade.

Si tu as le temps, réponds-moi. Je te serre la main.

L'OMBRE DE TON AMI.

A MIRA.

Si je suis resté près d'un an sans t'écrire, chère Mira, tu as bien dû penser que ma volonté n'y était pour rien, et que quelque grande

affaire m'était survenue. C'est en effet la plus grande affaire de la vie; c'est la mort.

Mira, quand je te disais que mon amour était à toute épreuve, je n'osais ajouter qu'il était même à l'épreuve de la mort. Eh bien! je puis te le dire maintenant avec certitude : oui, je t'aime toujours; et toi, m'aimes-tu encore? Mon illusion n'est-elle pas bien grande? Peut-on aimer un pauvre défunt qui n'a plus rien de ce qui plaît dans le monde? Si tu m'aimes encore, dis-le-moi; si tu ne m'aimes plus, garde le silence. Enferme dans une cage dorée le joli moineau que je t'envoie; mais crains que mon fantôme n'apparaisse quelquefois, vers minuit, devant les rideaux de soie de ton alcôve, et pour se venger, ô peureuse, ne te tire par le bout des pieds.

Je ne t'envoie qu'un baiser aujourd'hui, dans le doute; il dépend de toi que je t'en envoie mille demain.

L'OMBRE DE TON AMANT.

L'heure sonnait; j'entendis un léger bruit autour de moi. — Prends ces deux lettres, barbet noir; prends ce billet, moineau gris.

Le barbet glissa adroitement les deux lettres dans son collier de cuivre; le moineau prit le billet sous son aile, et ils partirent si vite que je n'eus pas le temps de leur dire : Bon voyage!

IV.

Le fantôme de Voltaire au clair de la lune.

Ma correspondance était expédiée, et je goûtais ce quart d'heure de repos si agréable après le travail, lorsque l'ombre de mon ancien valet de chambre, glissant sur les mauves du cimetière comme sur le tapis des salons, ouvrit ma porte sans bruit, s'approcha de moi, me débarrassa de mon linceul, me souleva avec précaution et m'habilla silencieusement, en laquais bien élevé; puis, il me fit une profonde révérence et s'évanouit.

Je me trouvai seul et debout devant mon cercueil, dans la position d'une sentinelle. Alors je me pris à considérer ma toilette. Qu'est ceci? m'écriai-je. Vais-je jouer la comédie? Dieu me pardonne! je porte des culottes de velours, un habit de soie, des souliers à boucles d'argent, un chapeau à trois cornes, et je tiens à la main une canne à pomme d'ivoire plus haute que moi.

— Soyez fier, dit la bonne vieille, qui arrivait en ce moment et en

toute hâte. Vous portez un costume qui, tout vieux qu'il est, m'a coûté ce matin mille guinées. C'est le costume de M. de Voltaire à son premier voyage à Berlin. Eh! n'avez-vous pas remarqué que je suis revêtue de la robe à queue et à ramages de Mme Denis? Je serai votre nièce, si vous voulez bien.

— Madame, répondis-je d'assez mauvaise humeur, je ne vois pas où vous désirez en venir avec ces déguisemens. N'est-ce pas assez de se déguiser dans la vie, sans être encore forcé de se déguiser dans la mort?

Elle ne fit pas attention à mon dépit, me prit le bras sans façon, et nous partîmes pour la promenade. Chemin faisant, ma digne compagne me montrait des tombes superbes et beaucoup d'épitaphes en lettres d'or qui ne rappelaient rien à mon esprit, ni à mon cœur. Arrivés devant un modeste mausolée de marbre gris :

— C'est ici, me dit Mme Denis, que repose M. de La Harpe.

— Eh bien! répondis-je.

— Eh bien! ajouta-t-elle, je vous ferai remarquer que la tombe de La Harpe est voisine de celle de Gilbert, et que le critique est condamné à murmurer sans cesse entre ses dents les invectives qu'il prodigua au poète, lequel sourit maintenant et se moque de lui. La Harpe enrage, il voudrait changer de ton, ou au moins se taire; il ne peut ni l'un ni l'autre, et c'est un supplice réservé à tous les critiques de mauvaise foi.

— Pauvre La Harpe!

— Ici découvrez-vous, monsieur de Voltaire. Ce mausolée de marbre blanc contient les restes d'une fille de roi morte pleine de jeunesse, de beauté et de génie, dont la frêle main maniait le ciseau comme Michel-Ange, et qui a consacré un chef-d'œuvre de gloire à cette même vierge que vous avez outragée dans un chef-d'œuvre de honte!

Je me découvris avec respect. Nous continuâmes notre promenade, et la malicieuse vieille ne tarissait pas en propos sérieux ou plaisans. De propos en propos, nous allions franchir le petit mur qui sépare le champ du repos de la grand'route, lorsque nous fûmes assaillis par une foule de gens qui criaient bien fort et s'avançaient sur moi.

— Nous le disions bien qu'il n'était pas mort! Portons-le en triomphe, s'écriaient les uns, et parmi ceux-là j'en remarquais plusieurs qui, la veille encore, n'étaient guère de mes amis.

— Jetons-le dans le ruisseau, vociféraient les autres.

— Au Panthéon!

— A la rivière!

Un jeune homme, les cheveux épars, les yeux égarés, me menaçait du poing, et me jetait ces paroles au visage :

— Vous êtes le plus vil et le plus infame des hommes, vieil Arouet!

Des enthousiastes aux cheveux gris se précipitaient à mes genoux, en s'écriant :

— Voltaire, vous êtes un dieu!

La position devenait critique; il n'y avait qu'un moyen de me tirer de ce mauvais pas, c'était de fuir; je pris ce parti, et, comme les morts vont vite, je m'esquivai facilement. Amis et ennemis furent d'abord si surpris de ma brusque retraite, qu'il y eut un moment de silence; mais, la première surprise passée, la querelle recommença de plus belle. J'entendis long-temps, dans les ténèbres, retentir des éclats de voix. Même j'ai ouï conter qu'ils en vinrent aux mains, là, dans le cimetière, et qu'ils se lancèrent, jusqu'au jour, des ossemens à la tête.

Aussitôt que je touchai à mon tombeau, je me dépouillai de la défroque voltairienne. — Ma chère dame, dis-je à ma commère, permettez-moi à l'avenir de n'être l'ombre de personne, pas même d'un grand homme : il n'y a pas de rôle plus triste ni plus faux que celui-là.

Le barbet, déjà de retour, se dressait sur ses pattes de derrière, et de ses pattes de devant me remettait poliment sa double dépêche. Le moineau n'était pas encore à son poste. Il se sera oublié une heure dans quelque nid bien chaud à faire l'amour, pensai-je. Je le calomniais, car j'entendis bientôt le frémissement de ses ailes; il vint se poser sur mon épaule; il tenait à son bec une lettre suspendue à une faveur bleue. Je caressai le barbet, je baisai le moineau, je dis bonne nuit à l'excellente vieille, et je redescendis dans mon cercueil pour goûter un des plus doux plaisirs non-seulement des morts, mais des vivans, pour recevoir, malgré l'absence, sur une feuille de papier noirci, les confidences de l'amitié et les tendresses de l'amour.

V.

Lettre d'un philosophe dérangé à l'ombre de son unique disciple.

Grace à l'intelligence de votre estafette extraordinaire, votre lettre, que vous m'adressez à Châtillon, m'est parvenue sans retard rue du Helder. En m'écrivant, vous croyez écrire à un sage; on voit que vous n'êtes plus de ce monde, et que vous n'êtes guère au courant de ce qui s'y passe. L'expérience ne vous a donc pas appris que lorsque, depuis plus d'une année, on a perdu de vue un ami, il ne faut pas lui

écrire comme si on venait de le quitter la veille, car on court le risque de le blesser cruellement avec des éloges. La vie n'est pas une ligne droite, tant s'en faut, et l'éloge du passé peut être une amère censure du présent. Quand on a comme vous un facteur à quatre pattes qui va mille fois plus vite qu'un wagon, et qui a trouvé le secret jusqu'ici vainement cherché de supprimer l'espace, il est facile de ne pas tomber dans l'inconvénient que je vous signale. On n'a qu'à demander à l'ami où il en est avec le monde et avec lui-même; deux mots suffisent : Êtes-vous toujours celui que j'ai connu, ou êtes-vous un autre? A l'avenir ne manquez jamais d'agir ainsi; c'est de la prudence vulgaire. Cette précaution, indispensable après quelques mois d'absence, est vraiment le plus bel éloge qu'on puisse faire de la persévérance de l'homme.

Vieille habitude! je moralise et je n'en ai plus le droit, je m'oublie; mais les objets qui m'entourent me rappellent vite à moi. Les lambris dorés, les tapis moelleux, un luxe de mauvais goût, un élégant désordre, des robes pailletées jetées çà et là sur des fauteuils avec des couronnes de fleurs flétries, le bruit harmonieux d'une respiration qui sort de l'alcôve, tout me rappelle que je ne suis plus dans mon ermitage socratique où votre messager devait me trouver feuilletant Platon, mais, je ne le dis pas sans rougir, dans le boudoir d'une comédienne. Ah! je vais laisser déborder mon cœur. Depuis long-temps je me tais, depuis long-temps je dévore mes larmes en silence, ne trouvant pas une personne sûre à qui confier l'état de mon ame. Vous êtes le seul que j'aurai introduit dans le mystère de ma vie si singulièrement interprétée dans le monde; vous êtes le seul dont je n'aurai pas redouté l'indiscrétion; je le crois bien, vous êtes mort. Et si vous alliez ressusciter? Bah! tant pis pour vous. Ma plume s'impatiente, et je commence.

Il y a un an, mon cher disciple (permettez-moi de vous donner ce nom toujours agréable à la lèvre d'un philosophe) que j'ai vendu ma chartreuse et tous mes livres, et que j'ai fui ma solitude, délicieux Eden qui s'était transformé en une prison où je manquais d'air et d'espace. Comme tout était changé en ma pensée, tout paraissait changé autour de moi, tout, jusqu'aux belles roses de mon jardin, qui semblaient n'exhaler que des senteurs malsaines et corrompues. J'étouffais. J'aurais mis le feu à mes quatre murs et à mes charmilles, à mes philosophes et à mes gravures, plutôt que de rester là, les bras croisés, six mois de plus. Je jugeai qu'il était plus convenable de vendre le tout, et même je le vendis assez cher.

Mon cher Éric, si vous aviez pris la précaution que je vous ai indiquée plus haut, vous n'auriez pas si malencontreusement vanté ma sagesse et mon économie. Dans quel moment, grand Dieu! m'arrive cette double louange? Écoutez : je suis l'amant d'une comédienne, voilà pour la sagesse; j'ai envoyé ce matin chez le changeur mon dernier billet de banque, voilà pour l'économie. Cela vous paraît inexplicable, je vais essayer de me faire comprendre : à bon entendeur, salut.

Un jour de l'avant-dernier printemps, j'étais sorti de ma hutte pour me promener poétiquement et sans but dans les bois charmans de Verrières. C'était un de ces beaux jours printaniers où tout est calme, harmonieux et pur, où tout ce qui n'est pas doux rayon est doux murmure, où le frais zéphyr embaumé et le spectacle enchanteur de la nature renaissante invitent le cœur à l'espérance et à la joie. Il faut vous dire que je m'étais sevré des lectures sévères et que j'avais repris les gracieux poètes long-temps délaissés. L'heure et le lieu que j'avais choisis pour ces lectures ajoutaient encore aux charmes déjà trop enivrans de la poésie. C'était à l'aurore, sous mon berceau de verdure, que je savourais les odes d'Horace, les sonnets de Pétrarque, les élégies de Catulle et de Lamartine. A mon insu, je me nourrissais d'un suave poison : les poètes sont les grands corrupteurs de la solitude, si bien que peu à peu, dans ce cœur que j'avais façonné au stoïcisme, je sentis des tressaillemens jusqu'alors inconnus. Le soir, dans mes allées, en proie à des agitations fiévreuses, je croyais voir de blancs et élégans fantômes fuir le long des arbres, se cacher derrière un massif, reparaître pour fuir encore comme Galathée, et me jeter en fuyant de voluptueuses ou de railleuses paroles. Mon imagination, vous le voyez, était en feu, et mon cœur éprouvait un vide immense que Platon ne comblait pas. La jeunesse qu'on veut étouffer est comme un esclave qui se soumet d'abord pour s'insurger plus tard. C'est cette révolution qui s'opérait en moi : le jeune homme d'abord vaincu reprenait ses avantages sur le stoïcien vainqueur; la sagesse avait déjà tort, et la poésie et l'amour commençaient à avoir raison.

J'étais au fort de cette lutte intérieure le jour de ma promenade à travers champs et dans les bois. J'allai, j'allai de longues heures, respirant l'air à pleine poitrine, et, pour essayer de me distraire, cueillant des fleurs le long des haies comme un écolier en vacances. Avant le soir, je me rabattis sur Aulnay; je traversai le village, et j'entrai par hasard, sans savoir pourquoi, dans un café où je n'entrais jamais. Voyez à quoi tient la destinée! ce seuil franchi, je fus perdu.

Le salon du café donnait sur un jardin où de petites tables rondes

et vertes avaient été dressées sous le feuillage. Je m'assis à une de ces tables, sur un banc rustique. Lieux obscurs dont nul ne sait le nom, modeste café de village où je me suis arrêté une demi-heure, vous avez été l'écueil redoutable et funeste contre lequel je suis venu me briser! — Sous un berceau de jasmin, en face de moi, une jeune femme et une petite fille, pleines de distinction et d'élégance dans leurs toilettes et leurs manières, mangeaient des gâteaux. Ironie de la Providence! moi qui ai si souvent tourné en ridicule l'admiration de Werther pour les tartines de Charlotte, je suis tombé en extase devant une femme qui mangeait des petits gâteaux. J'avais ri de la simplicité allemande, et c'est une scène allemande qui ouvre le poème de mes douleurs! Que se passait-il en moi? Pourquoi étais-je fasciné par cette inconnue? Un écrivain, je ne sais plus lequel, a dit : « Ils sont bien simples ceux qui ne croient pas que ces sympathies vives et instantanées qu'une ame ressent pour une autre ont leur racine dans une vie antérieure. » Cette pensée me paraît juste et profonde. Je sais que je l'ai autrefois victorieusement réfutée devant vous, mon cher disciple; mais quoi! n'est-il plus permis de changer d'avis? Avec votre permission, je me rétracte; je me contredis, comme si j'étais encore philosophe. Il faut bien que je trouve une explication plausible de mon amour.

Mon inconnue était grande, blonde. C'était une beauté anglaise avec la grace d'une Parisienne. Elle avait moins de trente ans, c'est-à-dire cet âge où la maturité et la fraîcheur se rencontrent, s'embrassent et rehaussent mutuellement leurs charmes, comme deux sœurs toutes deux jolies, dont l'une est sérieuse et l'autre enjouée. — Antonine, dit la mère à sa petite fille, allez dire à cette dame que vous voyez là-bas, au fond du jardin, de venir me parler. L'enfant obéit, part comme un trait, revient en riant. La maîtresse du lieu s'approche. — Connaîtriez-vous dans les environs, lui demanda l'inconnue, une jolie maison de campagne à louer pour la saison? — L'hôtesse répondit qu'elle ne connaissait pas en ce moment de maison à louer qui pût convenir à madame. Alors je crus, sans indiscrétion, pouvoir m'approcher et indiquer une villa en miniature, à demi cachée dans le feuillage et les fleurs, et sur le portail de laquelle je venais de voir en me promenant un écriteau. On me remercia avec une exquise politesse, et, lorsque je proposai à la dame de l'accompagner jusqu'à la maison que je désignais, je ne fus point repoussé. Nous nous mîmes aussitôt en route; le trajet se passa en une causerie discrète. L'habitation ne déplut point, et la jeune femme vint s'y établir huit jours

après, seule, avec sa fille et deux domestiques. J'avais dit que j'habitais les environs, en solitaire, dans les bois; la connaissance était faite, et, quoiqu'on voulût vivre dans une solitude absolue, il me fut permis de rendre quelques visites à la villa.

A quoi bon entrer dans ces puérils détails? Moquez-vous de moi, je vous fais la partie belle. Mais qui n'est pas ridicule en parlant de son amour?

Mes visites, rares d'abord, devinrent peu à peu plus fréquentes; au bout d'un mois, chaque jour compta la sienne. Mon amour était devenu immense. C'est que chaque jour, à mesure que je la connaissais davantage, je découvrais en elle de nouveaux trésors. C'était, en apparence, un cœur délicat et réservé, une raison droite, un esprit fin. Pour qui savait la pénétrer, ce cœur qui semblait calme et timide, et qui l'était en effet, remué à de certaines profondeurs, devenait impétueux et bouillant; ce bon sens imperturbable sur toute chose s'exaltait sur un point et se laissait aller volontiers au courant des illusions et des rêves; cet esprit si fin, si piquant, presque sceptique, devenait doux et facilement crédule toutes les fois qu'il s'agissait de tendresse. Ah! cher disciple, ne craignez pas que j'imite les écrivains modernes qui s'arment du scalpel et dissèquent fibre à fibre une passion. Ne craignez pas que je vous envoie l'histoire de mon cœur, jour par jour, et presque heure par heure, pendant six mois. Longues angoisses, brûlans désirs, silences étouffans, je ne vous décrirai pas! Pendant six mois éternels, je fus comme le jeune Spartiate qui, au moment où les dents aiguës de son larcin lui rongeaient la poitrine, avait le sourire sur les lèvres. Cependant la douleur devint si forte, que je poussai un cri; ce fut le dernier. Un soir que j'avais quitté la villa vers neuf heures, je ne rentrai pas chez moi; je courus les chemins, rêvant à haute voix comme un insensé, allant au hasard, revenant sur mes pas. Vers minuit, je me trouvai sous les fenêtres de sa chambre à coucher. Son ombre passa devant les rideaux. Poussé par une de ces inspirations soudaines qu'on croit nées d'elles-mêmes et qui sont le résultat de mille circonstances précédentes, je sonne à la grille, un dogue répond, une femme de chambre vient m'interroger avant d'ouvrir. Aussitôt qu'elle me reconnaît, elle m'introduit sans crainte. J'étais animé d'une de ces résolutions qu'on appelle héroïques, et, quoique mon cœur battît à se rompre, je ne tremblais point. J'entrai dans la chambre à coucher, sanctuaire jusqu'alors interdit à mes pas et à mes regards. On nous laissa seuls. Tendre femme! à ma vue, elle pâlit, chancela, se laissa tomber sur un fauteuil. Je me jetai à ses pieds, et, prenant

ses mains que je noyais de larmes, je sanglotais et ne pouvais parler. Après un long silence de part et d'autre : — Ah! mon Dieu, mon Dieu! dit-elle; mais, moi, je ne puis vous aimer. — Alors ma langue se délia; je peignis mon amour en traits de flamme; je dis mes souffrances, mes cruelles insomnies, et aussi mes rêves de bonheur. Je fus éloquent à force de vérité et de larmes. — L'amour seul défend de l'amour, dit-elle d'une voix tremblante et avec un timbre que j'ai encore dans le cœur. Je ne vous aimerai jamais, j'en aime un autre. — Je fus foudroyé, je restai muet, la tête dans mes deux mains, comme si je venais d'entendre une sentence de mort. Ah! cette scène est devenue une vision qui se renouvelle toujours. La chambre qui ressemblait à une chambre nuptiale, le lit dressé comme un autel, la femme en robe blanche, les cheveux dénoués, pâle sous ses pleurs, à demi évanouie dans mes bras, mille adorables pensées, le ciel entr'ouvert; puis, le terrible aveu, le coup de foudre sur toutes mes illusions, et deux bougies sur une console consumées au lever du jour et qui semblaient me dire en s'éteignant : Nous ressemblons à ton espérance..... tout cela est sous mes yeux; cette nuit brûlante dure encore!...

A l'aube, je sortis à pas pressés, sans regarder derrière moi. — Nous ne pouvons plus nous revoir, m'avait-elle dit; elle tint parole. Dans la matinée, elle quitta la villa, où elle n'a plus reparu. Cette femme m'a frappé à la manière des Parthes, en fuyant, et d'un coup inguérissable. Elle est sans doute revenue à Paris, où je ne l'ai pas retrouvée depuis un an que je la cherche. C'est après son départ que je vendis ce que je possédais, et que, toute ma fortune dans ma bourse, je vins à Paris avec l'espoir de la rencontrer et de m'attacher à ses traces. Après mille recherches infructueuses, Paris me devint insupportable, et je résolus de voyager. Je voulais fuir. En quel pays? je l'ignorais. Sait-on en quel lieu fuir quand on veut se fuir soi-même? Mais ces projets de voyage furent renversés. Un jour, je rencontrai sur les boulevards notre ancien ami, le poète dramatique Kerner; il allait à la répétition d'un de ses drames, je le suivis machinalement, et c'est alors que, croyant avoir enfin trouvé le meilleur moyen d'oublier, je devins l'amant d'une comédienne. Beau moyen! vous devinez que je n'ai pu par là réussir à m'étourdir. C'est aussi en vain que je me suis lancé dans un luxe effréné et dans toute sorte de débauches; l'ombre de l'absente assistait à tous mes festins. J'ai fait plus, j'ai imité le dernier des Stuarts, j'ai cherché l'oubli au fond du verre, et je n'ai trouvé qu'un sommeil d'une heure, suivi d'un long et affreux

réveil. — Le monde, qui ne voit que les apparences, croit ma raison en faillite; si le monde disait vrai, je serais heureux, mais il se trompe. Mon intelligence, que j'ai voulu éteindre, n'a pas vacillé un seul instant. Ma raison a présidé à toutes mes folies, comme un ménétrier homme fort sensé qui ferait danser une troupe de fous.

Que deviendrai-je maintenant? J'arrive à mon dernier écu. Mon repos est à jamais troublé; mon ame ne m'appartient plus; je ne suis pas rentré en possession de l'offrande qu'on n'a pas pu accepter. Ce qui a commencé à l'allemande pourra bien finir à l'allemande. Mon cher mort, j'irai bientôt te rejoindre; c'est avec une sorte de volupté amère que je caresse mes pistolets.

La créature qui dort dans l'alcôve se réveille et me dit qu'il est bien tard, et que j'ai assez griffonné. Elle entr'ouvre les rideaux, et apercevant votre barbet, curieuse, elle me demande quel est ce nouvel hôte. — C'est un chien perdu, lui dis-je, qui m'a suivi à mon insu et que je vais mettre à la porte malgré l'heure avancée. (Il ne faut jamais confier à sa maîtresse le secret de ses amis.) Ne grondez pas, ma chère, je vais éteindre les bougies et allumer vos veilleuses.

Cette femme est jeune, belle; elle a de l'esprit. Je suis assuré qu'elle m'aime; mais l'autre, l'autre! ah! j'en mourrai.

Adieu, ombre de mon disciple; vous m'admiriez autrefois, plaignez-moi aujourd'hui.

ZÉNON.

VI.

Lettre d'un pécheur repentant à l'ombre de son seul ami.

Le tourbillon s'est dissipé; le bruit a fait place au silence; j'ai fui la rue du Helder, le boulevard et l'Opéra; j'ai vendu coupé, tilbury, chevaux; j'ai renvoyé tous mes gens, moins le fidèle Joseph, et je suis venu m'ensevelir dans une cachette de la Vallée-aux-Loups, où j'ai remplacé un certain Zénon, philosophe de son métier. Mon cher ami, je devine ta pensée à cette brusque nouvelle; tu vas croire que j'ai fui devant une armée de créanciers. Eh oui! j'ai des créanciers, et plus terribles cent fois que ceux que tu me supposes; ceux-là ont prise de corps contre ma personne et l'exercent sans relâche; ils ont élu domicile dans ma conscience : j'ai des remords.

Mon ami, le monde n'a pas de cœur, et, par amour-propre, il ne veut pas croire au cœur d'autrui. Ce n'est jamais dans les profondeurs de la conscience qu'il va chercher les causes secrètes des actions des

hommes. Une cause lui étant inconnue, il se garde de supposer qu'elle peut être noble et élevée; il suppose tout d'abord qu'elle est grossière et matérielle. Ainsi, il a attribué mon changement de vie, ma fuite et mon chagrin à la perte de ma fortune, ce qui est faux; et personne n'a voulu croire, ce qui était vrai pourtant, que mon ame, long-temps endormie, s'était réveillée en sursaut, que, long-temps aveuglée, elle avait reçu d'un grand malheur une telle secousse, qu'elle avait soudain recouvré la lumière. Comme j'estime médiocrement le monde, c'est-à-dire un amas de préjugés, de petites passions et de petits vices, il m'est indifférent qu'il me voie blanc ou noir, ou de toute autre couleur, et je garde vis-à-vis de lui un silence rigoureux, plus que pithagoricien, car il sera éternel; mais, si j'attache peu de prix à l'estime du monde, j'en attache beaucoup à la tienne. Cela est si beau et si rare, une franche amitié! *Celui-là est heureux*, dit Ménandre cité par Montaigne, *qui a pu rencontrer l'ombre d'un ami.* Tu l'entends: l'ombre d'un ami. Il faut donc que je te ménage.

Je t'avouerai qu'en recevant ta lettre, j'ai été le plus étonné des hommes. Comment diable me serais-je attendu à recevoir des nouvelles d'outre-tombe? Mais béni sois-tu! Il n'est pas de lettre de vivant qui eût pu me causer autant de plaisir que cette lettre de trépassé, et qui eût été un plus heureux évènement dans ma solitude dont j'ai fait un cloître, où depuis plus d'une année je vis absolument seul, n'ayant pas vu une seule fois ame qui vive, et n'ayant reçu que ton seul souvenir, absorbé dans quelques pensées, ne parlant plus, n'ouvrant pas un livre, oubliant l'heure des repas, et laissant, avant d'en changer, mes habits tomber en lambeaux. Qui me reconnaîtrait, à l'exception de ton barbet merveilleux, qui a deviné le brillant jeune homme qu'il devait trouver à l'Opéra, au club ou chez sa maîtresse, dans une espèce de mendiant qui a laissé croître ses cheveux, sa barbe et ses ongles, auquel on jetterait quelques sous sur une grande route, et que dans un bois on prendrait pour un voleur?

Je suis diffus, et je n'arrive pas à mon histoire. M'y voici pourtant. Apprête-toi donc à ton rôle de confident. Sais-tu ce que c'est qu'un bon confident? Ce sont deux oreilles ouvertes à propos, et une bouche toujours fermée. Or, quoique tu parles bien, tu sais te taire et écouter même ceux qui parlent mal. Ainsi, écoute ou fais semblant.

Je n'abuserai pas de ta patience; je ne te raconterai pas cette infernale vie que j'ai menée pendant cinq ans. Ce qui s'est passé en plein soleil, sur la place publique, ne doit pas être raconté confidentiellement et avec mystère. Je laisse dans son néant cette partie de

ma vie connue de tous et surtout de toi. Ce que je t'envoie ici, ce sont deux pages de mon histoire secrète, deux épisodes qui résument ma vie tout entière, l'un qui commence, l'autre qui termine ma jeunesse: brûlante jeunesse placée entre deux agonies; folle course au clocher qui part d'un tombeau pour aboutir à un autre. Tu comprends qu'il s'agit de deux femmes : hélas ! la première est le cher souvenir, l'image adorée; la seconde est le remords éternel. — La célèbre pythonisse, Mlle Lenormand, me prédit un jour que trois femmes exerceraient une grande influence sur ma destinée. La prédiction s'est accomplie aux deux tiers; elle en restera là; j'ai vécu.

Je me suis recueilli; j'ai joint mes deux mains comme pour la prière. Ame céleste, qui vis dans les régions bienheureuses, pardonne-moi si ma bouche souillée ose prononcer ton nom, et si je laisse ton secret s'échapper de mon cœur; mais ne crains rien, je le dépose dans le cœur du plus discret des amis. Avant de commencer, je tressaille. Ah! lorsque pour la première fois on retrace pour autrui des émotions ardentes et pures qui étaient restées durant des années ensevelies dans les abîmes de l'ame, on tremble comme si on touchait à des vases sacrés, et qu'on craignît de commettre un sacrilége.

Lorsque je connus la comtesse Berthe de R..., j'avais vingt ans; elle en avait dix-huit. Le comte de R... était un vieillard qui avait fait sa femme de sa pupille, dont il eût pu être le grand-père. Cette union était aussi heureuse qu'elle pouvait l'être. Il y avait de la part du mari cette adoration passionnée si naturelle à son âge pour un objet si jeune et si charmant, mais que le comte, homme de bon sens et de grande éducation, contenait dans d'étroites limites, et à laquelle il ne permettait jamais des démonstrations qu'il savait ridicules sous des cheveux blancs. Il y avait de la part de la jeune femme une tendresse respectueuse qu'il eût été impossible de distinguer de la piété filiale.

La première fois que je vis Berthe, ce fut un soir dans le monde. Je mets la fausse modestie de côté : j'eus de l'esprit ce soir-là. Mon imagination eut un de ces quarts d'heure de pétillante verve qui naissent on ne sait d'où. O bizarrerie du cœur humain ! ce qui devait devenir un sentiment si pur, si exalté, si sublime, commença par de l'amour-propre. Je crus avoir plu un instant; je voulus plaire encore, et je me fis présenter chez le comte de R... Cet amour céleste débuta comme un amour vulgaire, mais il n'y eut de vulgaire que le début.

Mon ami, pour écrire ce qui va suivre, il me faudrait une plume que je n'ai pas. Comment dépeindre la beauté de Berthe, la distinc-

tion royale et l'angélique douceur de sa physionomie, l'éclat de ses grands yeux noirs, si tendrement mélancoliques, ou lançant de si vifs éclairs? Comment dire la grandeur de son ame et les charmes de son esprit? C'était une femme élue de Dieu, née pour inspirer et ressentir un de ces héroïques et ineffables amours qui ne meurent ni ne s'altèrent. Ne t'attends pas à une lutte, à des résistances, à des larmes, à des déchiremens, à une défaite. Ici tout fut simple, pur et mystérieux. Ma bouche ne prononça jamais l'aveu de mon amour; dès l'abord, nos deux ames s'étaient profondément comprises : la parole eût été de trop. Berthe! Berthe! comment aviez-vous su que, sur un signe de votre main, je me serais fait tuer mille fois, et comment avais-je deviné que vous seriez morte plutôt que de renoncer à votre amour?

Sais-tu par quels sermens nous fûmes liés? Non, et tu ne le devinerais pas. J'avais dans ma serre les plus belles pensées de Paris; j'en offris un bouquet à Berthe, elle l'accepta. Quelques jours après, apercevant sur la table de son salon une magnifique livre d'heures : Oh! le beau livre, m'écriai-je naïvement. — Ouvrez-le, dit-elle. Je l'ouvris, et je trouvai, bienheureuse surprise! toutes mes pensées à la messe du mariage. Quel regard et quel serrement de main payèrent ce témoignage si délicat et si profond! Ce furent là toutes nos promesses, et la mort seule cependant pouvait nous délier.

L'hiver touchait à son terme; quelques beaux jours avaient déjà brillé; nous projetâmes un voyage en Italie. Pour les convenances, nous voyageâmes séparément, après avoir fixé nos villes de rendez-vous. Berthe et le comte me précédaient quelquefois seulement d'un jour, de telle sorte que, durant tout ce voyage, je goûtai l'inexprimable plaisir d'être à la poursuite d'une bien-aimée qu'on est sûr d'atteindre. Il me semblait reconnaître quelques traces d'elle sur tous les chemins. Dans les hôtelleries, où j'occupais sa chambre de la veille, avec quelle patience je cherchais sur toute l'étendue du mur, et avec quel bonheur je trouvais enfin quelques vers de Pétrarque à mon adresse, tracés par elle au crayon dans un coin du papier! Pour la première fois je me trouvais heureux dans des chambres d'auberge; en passant, elle y avait laissé de son parfum.

Ce voyage était enchanteur; on eût dit qu'une fée multipliait sous nos pas les plaisirs et les surprises si chères aux amans. Nous séjournâmes un mois à Naples, allant de fête en fête. La veille du jour fixé pour notre départ, radieuse de beauté, elle avait assisté à un bal de la cour. Vers trois heures du matin, nous rentrâmes à notre hôtel;

elle souffrait d'un mal de tête que le repos, disait-elle, allait dissiper. Je la quittai en brillante toilette de bal. Dans quel état, grand Dieu! devais-je la revoir? Oh! les pressentimens furent muets cette fois.—Fatigué, je dormais et d'un lourd sommeil, lorsque Joseph entra dans ma chambre, et, la tête perdue, me réveilla en sursaut, en s'écriant : Mme la comtesse est morte! Je crus être en proie à un rêve affreux; mais je me couvris à la hâte et volai à son appartement. La chambre à coucher, à peine éclairée, était pleine des domestiques du comte et des gens de l'hôtel, tous immobiles. Le comte était au pied du lit, la face livide comme celle d'un spectre; un médecin était au chevet de la mourante. A peine fus-je entré que Berthe tourna vers moi ses grands yeux noirs démesurément agrandis par la douleur, et, m'envoyant toute son ame dans ce regard d'éternel adieu, elle expira. Oh! c'est l'amour qui me donna alors le courage dont je fus armé, lui seul put me donner la force surhumaine qui cloua mes pieds au parquet, et qui m'empêcha de me précipiter en insensé sur ces restes adorés que je ne devais plus revoir, sur ces mains chastes et brûlantes qui ne serreraient plus la mienne, sur ces lèvres éloquentes et pures qui ne prononceraient plus mon nom. Mon Dieu! qui exprimera ces tortures? Mille glaives acérés percèrent mon cœur, et, toutes les fois que je touche à ce souvenir, je sens la blessure se rouvrir et saigner.

Je quittai Naples au point du jour. Je ne voulus point assister à la cérémonie funèbre; l'excès de ma douleur m'eût trahi. Je rentrai en France et restai deux mois sans pouvoir verser une larme. Tu me vis alors, et tu ne connus point la cause de mon affreuse tristesse. C'est un an plus tard qu'ayant reçu un gros héritage, malheureux et désœuvré, je me laissai entraîner dans la dissipation et la débauche par quelques fous que je surpassai bientôt en folie. Tu étais du nombre, mon cher Éric, et, si tu as succombé avant moi, c'est que tu offrais moins de résistance; vous êtes si délicats, ô poètes! Alors, comme tu le dis, je réveillai toutes les vipères; je me plongeai dans toutes les ivresses, et je ne paraissais jamais assouvi. Cependant, je le jure, au milieu de tous ces déportemens, l'image de la morte idolâtrée ne s'est pas éclipsée un seul instant au fond de mon cœur, et je me comparais à un temple profané dont les murs croulent, dont les chapelles et le sanctuaire sont en ruines, mais dont l'inviolable tabernacle est encore respecté.—Ce délire dura cinq ans et durerait encore, si je n'avais été brusquement retiré de ce milieu infame par un dernier évènement que je vais te raconter.

Ce n'étaient pas les émotions de l'amour, c'étaient encore les émo-

tions du jeu que je cherchais auprès des femmes; je jouais auprès d'elles une partie violente et effrénée qui se composait de séductions et de ruptures. Ne crois pas, cependant, que j'entende derrière moi un concert de gémissemens lamentables, et que, dans mes rêves, je sois poursuivi par des visions vengeresses. Je n'ai guère séduit que des femmes qui allaient au-devant de la séduction; je n'ai irrité par mon inconstance que des amours-propres; je n'ai fait couler que des larmes de dépit et de colère, et lorsque, au grand jour du jugement, l'ange présentera à ma lèvre la coupe remplie des larmes de toutes ces femmes, je te le dis, ce ne sera pas une boisson trop amère. Plût à Dieu que ma conscience n'eût à se débattre qu'avec le souvenir de ces pauvres victimes si vite consolées! mais la fatalité voulut que, fatigué des triomphes faciles, je m'adressasse à un cœur vertueux, noble cœur que je brisai, qui ne cessa point de m'aimer, et qui, en mourant, me donna son pardon. Ah! il est des pardons lourds à porter!

Claire D... avait vingt-cinq ans, et une de ces calmes et attachantes beautés qui ne résultent pas seulement du port de la tête et de l'éclat du teint, de la pureté des lignes et de la grace du contour, mais aussi et surtout de mille harmonies cachées. Claire vivait dans son intérieur et n'allait que bien rarement dans le monde; elle avait deux enfans charmans et un mari brutal et jaloux. M. D... était banquier; ce fut pour une affaire d'argent que j'entrai en relations avec lui; je lui fis entrevoir un gain, il m'accueillit à merveille. Après quelques visites, je fus au courant de cet intérieur, je découvris tout ce que Claire voulait cacher, et je lus un chagrin profond sous son sourire, au moyen duquel elle passait pour une femme heureuse aux yeux des gens inattentifs. A cette époque, on jouait au Théâtre-Français le beau drame de *Chatterton*. Croirais-tu que, par une coïncidence singulière, le lendemain de la représentation de *Chatterton*, je rencontrai dans une maison de la rue Saint-Honoré l'idéal du poète, cette aimante et religieuse Kitty Bell, qui, pour se défendre contre les duretés de l'un et contre les séductions de l'autre, s'entourait de ses enfans comme d'un gracieux et invincible bouclier? Mais la cuirasse avait un défaut qui me fut bientôt connu. Claire était douée de la qualité dangereuse que possèdent les belles ames, la compassion. Sa vertu résista long-temps, elle eût résisté toujours; elle me crut malheureux et succomba. Dès ce moment, l'égoïsme me jeta un voile épais sur les yeux; dès qu'il m'appartint, je méconnus ce cœur d'or, je ne compris plus rien aux scrupules de cette noble conscience. On eût dit que j'avais pris à tâche, moi le tentateur, de lui faire payer cher sa faute. Elle ne se plaignit

jamais; son front conserva toujours devant moi son inaltérable sérénité, et je croyais à cette sérénité menteuse! Je n'ai deviné que plus tard, en descendant au fond du passé, les tortures que j'avais infligées à cette ame généreuse, et dont elle ne confiait le secret qu'à la solitude. Ce n'est pas tout : je ne fus pas seulement cruel, je fus lâche. J'avais enlevé cette femme à son mari et à ses enfans, et je la payai de cet immense sacrifice en reprenant, au bout de quelques mois, mes habitudes de débauche, en la délaissant peu à peu, et bientôt en cessant de la voir. Elle m'écrivit des lettres que je ne décachetai point, mais que j'oubliai de brûler, contrairement à mes habitudes, et sans doute obéissant à une inspiration de la Providence, car je les ai lues et relues bien souvent depuis, et elles sont une source amère où s'abreuvent toujours mes remords. Tiens, les voilà, ces lettres, ces cris poignans d'un cœur tendre et désespéré.

« Ami, qu'as-tu? que t'ai-je fait? dis-moi les motifs de ton absence et de ton silence? Depuis un mois, je ne t'ai pas vu et je n'ai pas reçu un mot de toi. Est-ce donc possible que je te sois devenue à ce point indifférente? que me reproches-tu? dis; mon amour n'a-t-il pas été grand et fort? n'ai-je pas tout bravé pour t'appartenir? n'ai-je pas oublié ce que j'avais de plus cher et de plus sacré en ce monde? Maintenant que je n'ai plus ni famille, ni enfans, m'abandonneras-tu à mon désespoir, et me feras-tu douter de tout? Cela ne sera pas, ce serait trop affreux. Je t'aime, vois-tu, comme tu ne seras jamais aimé. En me frappant, tu te frapperais plus que tu ne l'imagines. Mon ami, chasse l'esprit du mal qui sans doute s'est emparé de toi et voudrait te faire commettre un crime. Reviens me consoler; reviens à celle qui ne peut plus vivre sans toi, et, si une cause que je ne puis prévoir t'empêchait absolument de venir, qui t'empêche de m'écrire? Ou reviens, ou écris-moi. Ton retour serait le bonheur; ta lettre serait au moins un baume sur mes blessures.

« Un mot, un mot, de grace! »

« J'ai attendu depuis trois jours à toutes les heures de la poste. Placée derrière ma persienne, c'est en tremblant que je vois arriver dans la cour de l'hôtel ces facteurs qui apportent des lettres à tout le monde, et n'apportent rien pour moi, rien... Ah! ton silence me tue, c'est tout ce que je puis te dire. Je te pardonnerai toujours, tu le sais

bien, tu le sais trop; mais tu trouveras au fond de ta conscience un juge plus sévère qui te reprochera amèrement la peine que tu m'auras causée.

« Je prie Dieu pour toi. Adieu. »

« Je vois la vérité maintenant : tu ne m'aimes plus, tu en aimes une autre. Aie le courage au moins de venir me le dire en face! Viens me frapper au cœur et tue-moi d'un coup, au lieu de m'infliger mille tortures! O mon Dieu, que je souffre, et quel supplice est le mien! Exerces-tu donc sur moi quelque exécrable vengeance? Ce n'est pas toi, il me semble, qui devrais te venger... Tu te venges de ce que je t'ai aimé comme une insensée; tu me punis de l'amour que tu m'as inspiré,... que tu m'inspires encore. Non! il y a là quelque horrible malentendu. Mais pourquoi ne m'écris-tu pas? Ma tête s'y perd, et mon cœur s'y brise. »

« Vous avez fait semblant de m'aimer, pour satisfaire votre vanité et votre profond égoïsme, et vous me délaissez quand votre vanité est satisfaite, et votre égoïsme assouvi. Quoi de plus simple?

« Vous avez déchiré un cœur qui vous aimait, vous avez brisé l'avenir d'une femme qui avait cru en vous, à vos sermens; c'est glorieux! Allez, je ne vous poursuivrai plus de mes plaintes; vous êtes libre. Soyez heureux, si vous le pouvez..... vous le serez; votre esprit saura bien faire taire votre conscience. »

« Quelles journées et quelles nuits je viens de passer! Après t'avoir écrit ce billet maudit dont je ne pensais pas un mot et que m'avait arraché le désespoir, une fièvre ardente s'est emparée de moi; j'ai eu le délire, et si tu me voyais, pâlie comme après une maladie d'un mois, brûlante, l'œil fixe, tu aurais pitié de cette femme qui t'aime au point d'en perdre la raison. Quand je t'ai écrit ces outrages, la jalousie me donnait le vertige; oui, la jalousie. Je me croyais fière, et je me disais, il n'y a pas long-temps, que si jamais je devenais soupçonneuse et jalouse, j'étoufferais dans mon ame un sentiment aussi indigne de moi; mais voilà que je me crois trompée, et aussitôt ma raison s'égare, et je prodigue l'injure à ce que j'aime, à ce que j'estime pardessus tout. Pardonne-moi, mon ami. Je t'aime trop, tu n'as pas d'au-

tre tort à me reprocher. Oh! tu oublieras ces infernales quatre lignes, car tu es noble et généreux. Est-ce que je t'aimerais comme je t'aime, si tu n'étais le plus noble et le plus généreux des hommes?

« J'attends un mot de toi sur mon lit de souffrance. Dis-moi que tu m'aimes encore; il est impossible que tu ne m'aimes plus; dis-le-moi, et je suis sauvée; ments-moi plutôt!

« Si tu ne te laisses pas toucher par les larmes de ta maîtresse, tu ne seras pas au moins insensible aux prières d'une mourante; je suis si faible que la plume m'échappe... »

« Il me restait encore une lueur d'espoir; j'avais supposé que mes lettres ne vous étaient point parvenues. J'ai la certitude maintenant qu'elles sont arrivées à leur adresse. Mon malheur est complet. Quoi! je n'obtiendrai pas même un mot de vous? Un silence de mort après m'avoir dit tant de fois : « Je ne puis jamais cesser de t'aimer, à moins que tu ne m'aimes plus? » Tenez, je souffre trop; je pleure et je vous envoie ce papier inondé de larmes. »

« Lorsque votre ami Léopold Robert quitta volontairement ce monde, vous reçûtes de Venise une lettre sur la mort du grand artiste. Il me semble que c'est hier que vous êtes venu me lire cette lettre. Vous étiez là, assis sur ce fauteuil d'où je vous écris. Vous lisiez d'une voix émue, à la lueur de cette même lampe qui m'éclaire; j'étais debout, un bras appuyé sur votre épaule. Toute la soirée fut grave et triste.

« Il y avait dans la lettre de votre ami une phrase dont je fus frappée et que voici : « Cette intelligence ne s'est pas un seul instant obscurcie; il est arrivé, ce qui arrive malheureusement quelquefois, que le désespoir a été plus fort que la raison. Le désespoir avait absorbé de proche en proche le sentiment et la volonté. Léopold était comme un nageur dont les membres sont frappés d'une paralysie soudaine, et qui, conservant la lucidité de son esprit, se voit entraîné par le courant irrésistible, et ne peut avancer ni reculer le moment où il se brisera contre le rocher. »

« Relisez cette phrase et méditez-la. »

« J'avais demandé à voir mes enfans; on m'a refusé cette grace, et il m'a fallu courber la tête. Cette humiliation manquait à mon malheur. Maintenant j'ai souffert tout ce qu'une créature humaine peut souffrir. J'avais commis une grande faute. Ah! je l'ai bien expiée. Mais je vois approcher le terme de ces indicibles souffrances que personne ne racontera, car les mots manquent pour peindre de pareils désespoirs. Arrivée à cette heure suprême, j'éprouve un moment de calme, et mon imagination me reporte à ces heureux jours où vous ne me quittiez pas, où vous me disiez que vous m'aimiez, si souvent et si bien que je crois encore à votre sincérité d'alors. Je regarde autour de moi, et je trouve tout ici comme la veille de votre départ. La pendule sonne; c'est l'heure où vous veniez le soir. O ciel! on monte l'escalier; si l'on frappait à ma porte! si c'était vous! Ah! tout serait oublié; un de tes baisers me rendrait à la vie... Ce n'est pas chez moi qu'on monte. Vous ne reviendrez pas; pourquoi reviendriez-vous? Vous ne m'aimez plus. Ce n'est pas votre faute; c'est sans doute la mienne. Je ne vous accuse pas; je ne suis pas injuste, vous le voyez; mais il me semble que, pour me sauver, vous auriez pu m'écrire quelques lignes.

« C'est une chose étrange; vous me tuez, et je vous aime. Mon Dieu! mon Dieu!... »

Et pendant que Claire, dans le désespoir et l'abandon, m'écrivait ainsi avec son cœur, je m'étais de nouveau lancé dans tous les plaisirs. Or, un matin, elle entra chez moi, pâle, l'œil hagard, se soutenant à peine, joignant les mains et gardant le silence. Je devinai toutes ses douleurs, et, obéissant à un premier mouvement, je la pressai dans mes bras. Je cherchai à m'excuser, je lui dis que je l'aimerais encore; elle ne me répondait pas et me regardait toujours avec une sorte de stupeur. Je redoublai de tendresse. — Silence! me dit-elle, vous ne savez pas tout le mal que vous me faites. — Je ne compris pas d'abord le sens de ces paroles, et je continuai à l'assurer de mon amour. —Dites-vous vrai? s'écria-t-elle avec un accent inexprimable; eh bien! alors, vite, du secours, du secours, car je sens que le poison fait des progrès! — A cette terrible confidence, ma tête s'égare, j'appelle, on vient : il était trop tard. Les convulsions commencèrent : ce fut une agonie affreuse; mais, au milieu de son martyre, elle ne cessa de serrer ma main, et n'eut pas un seul mot de reproche ou d'amertume. Elle me dit seulement de sa voix expirante : « Pourquoi m'avais-tu abandonnée? — Puis, dès que sa fin approcha, elle arracha d'une main con-

vulsive une croix d'or qu'elle avait à son cou, elle me donna ce dernier gage comme pour mieux me prouver qu'elle ne me maudissait pas.

C'est à partir de cette heure terrible que le remords s'est emparé de mon cœur, et, puisque la loi n'atteint pas de pareils crimes, j'ai voulu me punir moi-même, et suis venu m'enfermer ici comme dans un cloître. Je n'en sortirai plus, à moins que ce ne soit pour aller me faire chartreux ou trappiste. Je me vois déjà à la Meilleraye, disant : *Frère, il faut mourir!* et creusant ma tombe, ou à la Grande-Chartreuse, ma lanterne à la main, entrant à minuit, par la porte du sanctuaire, dans l'église obscure, et m'agenouillant sur la dalle froide. Mais que je me décide à vieillir et à mourir ici, ou que j'aille m'enterrer dans un couvent, deux souvenirs ne me quitteront jamais, c'est le portrait de Berthe et la croix d'or de Claire.

Joseph, qui veille sur moi comme sur un enfant, entre dans mon cabinet, et m'avertit que c'est l'heure du repos. En même temps, j'entends gratter à la porte extérieure; c'est ton barbet qui revient. Il avait fait une absence, je ne sais pour quel motif. Ne me laisse pas long-temps sans nouvelles. Puisque, du fond de ta tombe, tu m'as écrit une fois, tu peux facilement m'écrire une seconde et une troisième, enfin tant qu'il te plaira. Il n'y a que le premier miracle qui coûte, et il est fait.

Je m'arrête; le papier me manque. Un mot encore seulement : on dit que la vie est courte; elle est trop longue pour ce qu'elle vaut. Adieu, mon cher mort, je t'embrasse et te porte envie.

Pardonne-moi cette lettre longue comme la douleur, et ennuyeuse comme la solitude.

FORTUNÉ.

VII.

Lettre d'une fidèle maîtresse à l'ombre de son amant.

J'ai tes deux mots; je les lis, je les relis, je suis folle. Tu m'aimes encore sous le froid linceul; cher adoré, tu m'aimais donc bien! Tu m'as sauvée : je me laissais mourir, me croyant oubliée de toi. Maintenant je veux vivre. Je vieillissais et je devenais laide; je veux redevenir jeune et jolie.

Tu ressusciteras, mon cher Éric, et bientôt, mon cœur me le dit. Ah! ma joie sera si grande en te revoyant après cette si longue absence, que j'ai une crainte, c'est de succomber sous cette émotion. Comme l'amour que tu m'as inspiré est profond et immense! Cet amour,

j'en demande pardon à Dieu, est devenu mon ame tout entière. Tu es si bien ma vie, que, toi absent, je suis une malheureuse créature sans pensée, sans volonté, et qu'il suffit d'un mot de toi pour me relever de cet abattement et me faire entrevoir toutes les espérances.

Ami, quand j'ai reçu ton billet, j'étais assise au pied de mon lit, dans mon grand fauteuil, le front incliné, les yeux pleins de larmes. — Il y a quelques mois, chaque soir, avant le sommeil, j'ouvrais le tiroir mystérieux où reposent tes lettres, tes lettres! mon trésor caché, ma caisse d'épargne; — le superflu d'autrefois, ma seule fortune d'aujourd'hui. Eh bien! j'étais si abattue, si profondément triste et découragée, que j'avais renoncé à mon habitude de chaque soir, et que je voulais à tout prix paralyser mon esprit et mon cœur, et tout éteindre en moi, jusqu'au souvenir. Oh! maintenant que l'espérance est revenue sur les ailes de ton messager, qu'ils reviennent aussi mes tendres souvenirs et mes souvenirs enivrans! Mais, dis-moi, dans la solitude et la nuit du cercueil, te souviens-tu? Ce passé, qui est tout pour moi, a-t-il fait assez d'impression sur ton cœur pour que tu ne l'aies pas oublié? Tu te souviens peut-être du fond du poème, mais des épisodes? Penses-tu quelquefois aux nuits du lundi, quand tu escaladais le mur et que tu venais trouver dans le parc une peureuse qui affrontait pour toi les ténèbres et se moquait du poignard du jaloux, et lorsque, surmontant mille obstacles, je venais passer une semaine tout entière dans ta hutte poétique où nous étions servis par des domestiques invisibles, et où tu me faisais croire, ô poète, que j'étais dans un coin du paradis, si bien que lorsque je te quittais, il me semblait véritablement que je tombais du ciel sur la terre, et que je t'écrivais : Ne me garde plus auprès de toi à l'avenir, ou garde-moi toujours? Et notre petite chambre de la rue Saint-Jacques, où j'étais toujours la première, et où tu te faisais ouvrir en disant : « Patte blanche, foin du loup; » où, par les soirées de décembre, les heures étaient si rapides, le feu si pétillant, le thé si parfumé, l'amour si tendre; où nous n'entendions des horloges que cet inexorable minuit qui nous séparait jusqu'au lendemain; et Morfontaine, et ces divines nuits d'été où, sous les étoiles, à travers champs, nous nous enivrions de silence et d'amour; et cette soirée où nous nous égarâmes dans les chemins creux et les sentiers, et où, pour retrouver notre route et arriver avant le jour qui se lève tôt en juillet, nous montâmes sur la charrette d'un pauvre homme, t'en souviens-tu? Oui, tu t'en souviens.

Quant à moi, je n'ai rien oublié; je ne parle, bien entendu, que du

bonheur que tu m'as donné. Le mal que tu m'as fait, je n'y songe plus, et celui qu'on dit de toi, je n'y veux pas croire. Ah! si tu savais comme on t'a calomnié, mon poète, comme on t'a noirci! mais tu te justifieras, je le veux. Quand ce ne serait que pour cela, reviens au plus vite; l'expiation de notre bonheur n'a-t-elle pas été assez longue, assez douloureuse? Il y a une heure je croyais encore qu'elle ne finirait jamais. Dieu soit loué! elle finira, elle touche à son terme; je vais te revoir, et c'est tout ce que je demande au ciel. Quand ton cœur bat sur le mien, que m'importe tout le reste?

J'habite toujours le même appartement sur le boulevard extérieur; c'est que tout ici est plein de toi. Si tu savais quel religieux plaisir j'éprouve à ne rien changer, à laisser chaque objet à la même place, comme des choses consacrées! Je ne sors plus; j'ai fait vœu de n'aller à la promenade qu'appuyé sur ton bras chéri, et je n'ai passé l'avant-dernier été à Châtillon que pour obéir à une triste et pieuse pensée commune à nos deux cœurs.

Je suis devenue sauvage; mes meilleures amies m'obsèdent. Reviens, je ne puis plus vivre sans toi. Si je t'aime ainsi, c'est ta faute. Pourquoi ton ame a-t-elle si bien répondu à la mienne? As-tu jamais entendu deux instrumens plus admirablement d'accord que nos deux cœurs? — Arrange-toi comme tu voudras, mon amour a reçu le baptême du bonheur et le baptême des larmes, il est immortel. Je ne puis plus vivre sans toi, je te le répète et te le répéterai encore, pour que tu le saches bien. Tu n'as donc, ô mon bien-aimé, qu'à ressusciter, si tu ne veux pas que je meure; mais d'ici au jour de ta résurrection, écris-moi souvent, je l'exige. Tu as le temps, chante donc ta maîtresse dans de jolis vers, et que le moineau chargé du précieux butin vienne souvent frapper de son bec à la vitre de ma croisée.

Je ne veux pas te dire adieu sans t'apprendre deux choses qui ont eu lieu dans le monde depuis ton trépas. La première te regarde, car il s'agit de moi. Croirais-tu que ton maître Zénon, que je connaissais et qui ne me connaissait point, s'est passionnément épris de ta Mira (qu'ai-je donc pour qu'on m'aime ainsi?), et cette passion a fait si vite tant de chemin, que j'ai été forcée de le fuir, et que le pauvre philosophe, je crois, est devenu fou. Tu le ramèneras à la raison; je compte sur toi pour réparer le mal que j'ai fait à ton ami involontairement. — L'autre nouvelle te surprendra peu; ton camarade Fortuné a disparu de la scène. Il s'est, dit-on, ruiné. On ne le plaint qu'à demi. Il était trop spirituel et trop dédaigneux pour ne pas être envié de tous, et pour que la médiocrité, toujours jalouse, n'ait pas vu sa

chute avec plaisir. Sur la scène du monde, quand un acteur comme celui-là tombe, il y a toujours un parterre prêt à applaudir.

Le moineau s'est perché sur mon secrétaire d'ébène; il a mis gracieusement sa tête sous son aile, et s'est endormi. Il se réveille; je comprends qu'il attend ma réponse; je vais l'attacher à son cou avec un morceau de ce ruban bleu qui te rappellera.... je n'ose l'écrire; j'oserais à peine te le dire à voix basse.

Mille baisers tendres à mon cher Éric; envoie-moi ceux que tu m'as promis. Mon Dieu! suis-je donc heureuse! Et quels rêves je vais faire cette nuit! Comme je serai changée demain! Toutes mes amies me diront: Qu'as-tu donc? Et je leur répondrai: Vous n'avez pas deviné? il revient.

Adieu, ame de mon ame; je vis pour toi, par toi, et ne puis vivre autrement.

MIRA.

VIII.

Comment j'eus un rêve agréable suivi d'un brusque réveil.

J'achevais à peine la lecture de mes dépêches, que le sommeil descendit insensiblement sur mes paupières, et de ma pensée fit un rêve: J'étais vivant; je causais avec Fortuné et Zénon, en tenant dans ma main la blanche main de Mira, main de reine. L'horrible cercueil s'était changé en un joli appartement de garçon. Nous étions assis sur un moelleux divan, dans un salon élégant et simple. J'entendais, dans la pièce voisine, les apprêts du dîner dont je me figurais le menu à la Brillat-Savarin. — Zénon, disais-je, quoique vous ne soyez pas guéri, je vous place à la droite de Mira. — Mira ouvrait sa bouche gracieuse; elle allait répondre un mot charmant, car elle souriait déjà, lorsque je fus soudainement réveillé par un grand bruit qui se faisait sur le marbre de ma tombe.

Le premier mouvement fut de l'impatience et de l'emportement; mais je me calmai aussitôt, sachant qu'une ombre de quelque valeur ne doit jamais se mettre en colère, à moins que ce ne soit une colère jouée: il y a des occasions où cela peut réussir. Ici, je n'avais qu'à écouter de toutes mes oreilles pour distinguer la cause de ce bruit inusité.

C'était une troupe d'enfans échappés de l'école qui venaient se cacher derrière la chapelle du cimetière, dans l'endroit où on les chercherait le moins, et, assis en rond sur ma tombe, ces vauriens jouaient aux cartes. Ils parlaient ou criaient tous à la fois; ils pestaient, ju-

raient, se volaient. — C'est moi qui ai gagné, disait l'un. — C'est-à-dire que tu m'as volé, disait l'autre.

— Péché originel, péché originel, qui pourrait te nier? m'écriai-je à ce spectacle; les enfans ont tous les vices des hommes.

Les propos, les rires, les querelles de ces enfans, m'égayèrent d'abord; mais cela ne finissait pas, et je cherchai un moyen de renvoyer ces gamins à leur école. Les moyens les plus simples sont les meilleurs; je n'eus pas besoin de leur adresser un long discours; je me retournai dans mon cercueil. Ah! de quelle frayeur ils furent saisis! il fallait les voir fuir; ils fuient encore. Dans leur trouble, ils oublièrent leurs cartes et leurs enjeux. Trente-deux cartes et six sous! J'ai leur emploi; il ne faut rien laisser perdre.

IX.

Trente-deux pensées écrites au hasard sur un jeu de cartes.

I. — Il serait beau de dire : La vie est un chemin de fer, et la raison une locomotive qui transporte l'homme sans le fatiguer; mais il est plus exact de dire : La vie est un chemin de traverse, la raison un cheval poussif, et l'homme un mauvais cavalier.

II. — La vie a deux faces : à mesure qu'elle vieillit d'un côté, elle rajeunit de l'autre; elle est bientôt vieille ou toujours jeune, selon qu'on la regarde du même côté, ou qu'on sait se tourner à propos.

III. — Le brillant de la vie est au commencement; rien n'a l'éclat de la jeunesse : la vie est un feu d'artifice qui commence par le bouquet.

IV. — L'amour, c'est une ame qui se greffe sur une autre.

V. — L'amour ressemble à l'amitié, comme un conquérant ressemble à un monarque paisible, comme Napoléon ressemble à Louis XVI.

VI. — L'amant est roi; l'ami d'une femme est prince seulement, et un prince qui, en aucun cas, ne peut monter sur le trône, car ce trône est toujours la proie d'un usurpateur étranger.

VII. — Deux cœurs tendres et sincères, qui s'aiment sans vouloir se l'avouer, sont comme deux promeneurs qui, dans un jardin anglais, s'évitent, se fuient..... et se rencontrent au moment où ils s'y attendent le moins.

VIII. — Le cœur d'une jeune fille est comme un nid où les petites hirondelles gazouillent, montrent la tête, essaient leurs ailes et guettent le moment de s'envoler.

IX. — Le cœur d'une jeune femme aimante et éprise est un sanctuaire d'or où règne souvent une idole d'argile.

X. — Le cœur d'une vieille coquette est semblable aux tombeaux d'Égypte où gisent des momies entourées de bandelettes.

XI. — Le cœur d'une femme est parfois, quoique vide, fermé à triple tour; d'autres fois la porte est entre-bâillée. Pour réussir en amour, il faut moins de mérite que d'à-propos.

XII. — Même chez les femmes les plus corrompues, il y a toujours, dans un coin de l'imagination ou du cœur, une branche de virginité toujours verte qu'un homme habile saurait faire fleurir.

XIII. — La virginité est une poésie; elle n'existe pas pour les sots.

XIV. — Que de femmes, avec beaucoup de cœur, d'imagination et de beauté, avec tout ce qu'il faut en un mot pour inspirer et ressentir une grande passion, se trompent dans un premier choix, et, dans leur empressement de prendre une revanche, se trompent encore, et si souvent, que lorsqu'enfin elles rencontrent celui qu'elles ont tant rêvé, elles ne le méritent plus! C'est triste.

XV. — Il arrive parfois qu'une femme résiste plus long-temps à celui qu'elle aime beaucoup qu'à celui qu'elle aime médiocrement: avec l'un, elle tremble de diminuer en se donnant; avec l'autre, sa crainte est moindre. Voilà de quoi mater la vanité de ces petits-maîtres qui viennent et sont vainqueurs.

XVI. — L'amour vrai ne sait pas lutter contre cette artillerie que les coquettes ont à leur service, et il est vaincu. Les roués seuls sont assez habiles pour déjouer leurs savantes manœuvres, de telle sorte que, par une justice providentielle, ce sont les roués qui nous vengent des coquettes.

XVII. — La femme de quarante ans ne compromet pas ses conquêtes; elle est comme l'Angleterre, elle sait coloniser.

XVIII. — Voici un petit billet qui pourrait être écrit bien souvent à Paris, le matin, sur papier satiné, d'une main encore tremblante: Tout est *sauvé*, fors l'honneur.

XIX. — Les ames tendres se replient sur elles-mêmes, les ames fortes se jettent plus volontiers au dehors. Les premières vivent surtout du passé dès qu'elles ont un passé, les autres aspirent surtout à l'avenir, ce qui fait qu'avec les femmes tendres il faut surtout être jaloux de l'amant qui vous a précédé; avec les autres, de celui qui vous suivra.

XX. — Il y a des gens qui ont l'esprit paresseux et le cœur infatigable.

XXI. — La femme est un poème qu'il faut lire avec le cœur pendant des années pour bien le comprendre. Tel homme qui n'a aimé qu'une fois, mais profondément, connaît mieux les femmes que tel autre qui, pendant vingt ans, a changé chaque jour de maîtresse. Don Juan, avec ses infidélités sans fin, me fait l'effet d'un homme qui n'a pas lu un poème, et qui passerait sa vie à lire les *variantes*.

XXII. — L'homme qu'on est convenu d'appeler *artiste* a la tête plus aimante que le cœur, ou, pour mieux dire, l'artiste a deux cœurs, le premier d'une tempe à l'autre, le second sous la mamelle gauche.

XXIII. — Le bonheur est un mauvais début dans la vie; il dispose l'ame à la médiocrité. Il faudrait l'éviter au génie, s'il n'était fort ingénieux lui-même à se créer toute sorte de tourmens.

XXIV. — Une belle passion à vingt ans désenchante tout le reste de la vie. Si tel homme est un si grand dédaigneux, n'allez pas chercher la cause ailleurs, la voilà.

XXV. — On est triste après une passion comme après une banqueroute.

XXVI. — La volonté est la fortune de l'homme moral.

XXVII. — L'ambition, telle qu'on l'entend aux époques corrompues, déforme l'ame; de chaque vertu elle fait un vice. C'est une sorte d'orthopédie morale au rebours.

XXVIII. — Les ambitieux sont comme les taureaux au combat, ils se précipitent sur un lambeau de pourpre, et trouvent un fer aigu.

XXIX. — L'esprit sans le goût, c'est un équipage sans cocher. Le goût sans l'esprit, c'est un cocher sans place,—sur le pavé.

XXX. — Augurez mal d'un homme qui a de l'esprit dans une fausse situation; les situations fausses n'inspirent de l'esprit qu'aux Scapins et aux Mascarilles : les honnêtes gens y sont bêtes.

XXXI. — Quelle leçon pour cet ambitieux qui devenait méchant dans l'obscurité! on lui a servi un vin depuis plus de vingt ans perdu dans les sables de sa cave, et qui s'est vengé de l'oubli en devenant meilleur.

XXXII. — L'amour-propre se prend pour dupe, il emploie mille et mille ruses pour se tromper, et il n'y réussit que trop bien. Sa fourberie égale sa crédulité; l'amour-propre est à la fois Scapin et Géronte.

X.

Où je fais l'aumône à un pauvre et la leçon à un riche.

L'aube ne devait pas se lever avant une heure; j'avais le temps de faire une bonne action. J'ouvris la porte de mon sépulcre et m'élançai au dehors. Je franchis le cimetière, effleurant à peine la terre. Le désir donne des ailes; je parcourus en un clin d'œil un mille à travers champs, et m'arrêtai devant la chaumière d'un bûcheron.

Cette chaumière isolée, à l'entrée de la forêt, au bord d'un étang, n'a qu'une fenêtre, laquelle ne se ferme pas, et qu'une porte, laquelle se ferme à peine. J'entendis parler à l'intérieur, j'écoutai.

— Jacques, dit une voix triste, réveille-toi; ce sera bientôt le jour, et nous n'avons plus de pain depuis hier soir, ni un pauvre sou.

— Je le sais, femme, dit Jacques en se réveillant et en poussant un soupir. Pourtant je travaille de toutes mes forces; mais on me paie si peu. Puis, c'est la maladie de notre petit Baptiste qui a épuisé nos dernières ressources. Si l'un de nous tombait malade maintenant, il nous faudrait mourir sans secours.

Ah! j'aurais voulu avoir une bourse pleine d'or, pour la donner à ce pauvre homme. Malheureusement je n'avais que six sous. Il est vrai que Dieu ne regarde pas l'abondance de l'aumône; il regarde l'émotion du cœur. Il est vrai aussi que l'argent ne m'appartenait point; mais que font les philanthropes, sinon l'aumône avec l'argent d'autrui? Je déposai donc les six sous au milieu du seuil, afin que le bûcheron ne pût sortir sans faire cette trouvaille, et remercier le ciel de ce don inattendu.

En m'en retournant, je passai devant un magnifique château où il y avait grande fête. Le parc était illuminé, les salons étaient resplendissans d'or et de lumière. Une musique bruyante frappait les airs. On avait dansé toute la nuit, et la fête allait se terminer par un splendide festin.

Ce château est la demeure d'un traitant. Et moi qui sais par quels moyens ces gens-là remplissent leur coffre-fort, et ce qu'ils ont dans le cœur; moi qui sais qu'ils s'enrichissent par des rapines, qu'ils se ruinent par vanité, et qu'ils laissent mourir de faim un pauvre à leur porte, je pensais avec tristesse à la misère morale qu'il y a sous cet amas d'écus.

Le financier, rayonnant, vint à passer dans une allée détournée du parc, ayant une jeune femme à son bras.

— Oui, ma chère, disait ce Turcaret en jouant avec son lorgnon, la fête que je vous donne m'a coûté cinquante mille francs.

La belle promeneuse répondit par un sourire assez dédaigneux, et par un ou deux mots qu'emporta le vent.

— Beau financier, m'écriai-je par-dessus le mur, au moment où les deux promeneurs allaient disparaître derrière un massif, quand tu voudras faire danser tous ceux que tu as ruinés, il te faudra agrandir ton château.

Allons, me dis-je en moi-même, j'aimerais mieux être le bûcheron, et je continuai ma route.

XI.

Où je rencontre une demi-douzaine de coquettes sortant du bal.

La ligne droite n'est pas le plus court chemin, c'est le plus long, car c'est le plus ennuyeux. Ce qui est prévu ne divertit guère, le hasard seul est amusant, et le hasard hante de préférence les chemins de traverse. Je me rendis donc à mon tombeau par le chemin de l'école. Bien m'en prit, car je fis une bonne rencontre. Je me trouvai au milieu de six jeunes femmes qui sortaient du bal, et qui, ne craignant pas la fraîcheur de la nuit, n'avaient pas jeté le plus léger manteau sur leurs robes de gaze et de fleurs, et s'en allaient, tête nue, causant et riant. Admirez l'esprit du hasard! ces gaies danseuses étaient des amies de mon enfance. Que de fois nous avions joué ensemble sous l'œil des mères attentives et contentes! Et depuis cet heureux temps je ne les avais pas revues; mais leurs traits étaient profondément gravés dans mon souvenir, et la renommée, si bavarde à propos des jolies femmes, m'avait raconté leur histoire en détail.

— Eh quoi! m'écriai-je, c'est vous, Herminie, Fernande, Élisa! C'est vous, Clotilde; vous, Sabine; Éléonore, c'est vous!

— C'est lui! c'est bien lui! s'écrièrent-elles toutes en chœur; mais, grand Dieu! comme il est changé!

— On le serait à moins, leur dis-je; mais vous donc? quoique vous soyez jeunes et belles encore, je vous assure que vous êtes tout aussi changées que moi.

— Expliquez-nous cela, dit Fernande d'un air mutin.

— N'empêchez pas monsieur de parler, dit Élisa.

— Offre ton flacon à monsieur, dit Sabine à Éléonore, il va avoir une faiblesse; il est pâle comme un mort.

Ce ne fut pas sans difficulté que je parvins à me faire entendre. — Vous croyez donc, leur dis-je, que tout consiste dans la jeunesse

et la beauté? et vous comptez pour rien les changemens qui s'opèrent dans l'ame. Vous ne vous regardez que dans vos miroirs, et en vérité, je vous le dis, si vous vous regardiez dans votre conscience, vous ne vous reconnaîtriez pas! Vous étiez, quand je vous quittai, naïves comme des enfans, et je vous retrouve habiles comme des diplomates. Vous étiez bonnes, désintéressées, généreuses; vous êtes cruelles, avides, profondément égoïstes. Vous aimiez tout ce qui était beau, noble et pur; vous n'aimez plus que vous-mêmes et l'encens qu'on brûle pour vous. En un mot, blonde Herminie, petite Fernande, piquante Élisa, belle Clotilde, fière Sabine, riche Éléonore, vous êtes de fieffées coquettes!...

— Oh! l'insolent!

— Les belles sottises que vous débitez là!

— Allez prêcher plus loin...

— A qui donc croit-il parler?

— C'est un sot!

— Vous êtes un misérable!

Toutes ces interpellations s'élançaient à la fois de six bouches courroucées; je me crus perdu. Jugez donc : un pauvre jeune homme aux mains de six coquettes. Je rompis d'une semelle.

— Que vos majestés ne se mettent pas en colère...

— Il a raison, dit Fernande; est-ce que ces billevesées sont dignes de notre courroux? Prenons mieux les choses.

Et aussitôt elle donna un mot d'ordre à ses compagnes; elles chuchotèrent un moment entre elles, puis, se prenant par la main, légères comme des willis, elles dansèrent une ronde villageoise, m'enfermant dans un cercle vivant de gaze et me couvrant de railleries; mais, à mesure qu'elles dansaient, leur visage perdait de son éclat, les rides naissaient aux tempes, l'œil s'éteignait peu à peu, les cheveux tombaient et les dents aussi.

— Arrêtez-vous! arrêtez-vous! m'écriai-je, et regardez-vous; vous étiez jeunes, vous étiez belles il n'y a qu'un moment, et vous avez vieilli dans l'espace d'une ronde!

— Ah! firent-elles en se regardant l'une l'autre, toutes saisies d'effroi, et chacune, portant aussitôt la main à la tête (les mains sont un miroir), s'aperçut que la vieillesse ne l'avait pas plus épargnée que les autres.

— Riez, riez donc, mes belles dames! il y a de quoi. Vous avez beau jeu! Moquez-vous des sentimens purs et profonds, trompez qui vous aime, allumez l'imagination des adolescens!

Elles baissaient la tête et se taisaient.

— Au moins, repris-je avec plus de douceur, parmi tant de cœurs que vous avez tourmentés avec une joie cruelle, avez-vous su, par des dévouemens et des sacrifices, vous en attacher un, noble et grand, qui ne vous abandonnera pas dans votre vieillesse et ne vous fuira pas le lendemain de votre beauté?

— Non, répondirent-elles. Et ajoutant, avec de profonds soupirs : — Hélas! hélas! — elles s'enfuirent mornes et désespérées.

Une mince raie blanche paraissait déjà à l'horizon; une alouette chantait; j'étais en retard. J'eus bientôt regagné mon domicile.

XII.

Comment je découvris les amours d'un homme célèbre.

Dans mon gîte, je passe souvent mon temps à songer comme le héros de La Fontaine, quelquefois aussi à regarder à ma fenêtre, c'est-à-dire à travers une fente que j'ai pratiquée à mon tombeau, et d'où je vois loin, bien loin. Or, en promenant mes regards à droite et à gauche, de tous côtés, j'avais remarqué depuis long-temps une maison gracieuse et mignonne, séparée de toute autre, ayant un seul étage et quatre façades. Cette chartreuse a un large perron et un toit en terrasse; elle est entourée d'une grille en fer, et son portail verni a un marteau en cuivre doré. Cette jolie demeure tient, comme on voit, de la villa italienne et de l'habitation anglaise. La maison était sans hôte; mais, un jour, j'aperçus toutes les fenêtres ouvertes : on battait les tapis, on faisait reluire la porte et le marteau; évidemment l'on attendait quelqu'un. Je restai en sentinelle, et, vers le soir, je vis la diligence s'arrêter devant la grille, déposer un voyageur, et repartir au galop : la diligence est l'image du monde, elle laisse ses voyageurs avec leurs bagages sur la route, et continue sa marche sans s'inquiéter de ce qu'ils deviennent. Le voyageur était un grand jeune homme d'une physionomie ouverte, qui me plut d'abord. Il paraissait avoir trente ans, et j'appris qu'il avait déjà un nom célèbre dans les lettres. C'était pour se délasser de ses grands travaux, disait-il, qu'il venait de loin en loin passer quelques mois dans sa province natale. A cause de ses apparitions, ou pour tout autre motif, on l'avait surnommé le *Revenant*.

Une fois le *Revenant* établi dans sa chartreuse, je devins curieux comme une jeune fille; je le lorgnai dans son alcôve, dans sa salle à manger, dans son cabinet de travail. Je le suivis dans ses promenades, je l'accompagnai dans ses visites, et ce ne fut pas sans désappointe-

ment que je vis cette célébrité contemporaine vivre absolument comme un simple mortel, dormant bien, mangeant beaucoup, lisant et écrivant quelque peu, et rêvant le reste du temps; dans le monde, causant gaiement et étourdiment, comme s'il n'avait rien dans la tête. La scène ne variait pas, et j'allais abandonner cette jeune gloire à ses destinées, lorsqu'un matin (que s'était-il passé la veille?) je vis venir chez le jeune maître une vieille messagère portant discrètement un billet d'où s'exhalait un parfum d'amour. Quelques instans après, je vis poindre une jeune suivante avec un autre message qui exhalait le même parfum. Ce jour-là, le *Revenant* passa deux heures derrière sa persienne qui regarde au levant la maison d'Emma, et deux autres heures, part égale, derrière la persienne qui regarde au couchant la maison de Juliette. Emma brodait à sa croisée et ne brodait guère, Juliette lisait à la sienne ou plutôt ne lisait pas, et l'une ne voyait pas le manége de l'autre parce que leurs yeux ne percent pas les murailles.

— Diable, me dis-je, ceci ressemble singulièrement à une double intrigue.

Emma et Juliette sont deux amies d'enfance; elles s'aiment tendrement. Elles se sont mariées, comme on se marie à dix-huit ans, pour mille petites raisons qu'on a oubliées six mois après. Leurs maris ne sont ni beaux, ni laids, ni spirituels, ni trop bêtes. Ces deux jeunes femmes ont de l'esprit et des prétentions. Elles s'ennuient fort de la vie de province, qu'elles regardent comme au-dessous d'elles, ce qui est vrai, et ce qu'elles disent. La conformité parfaite de leurs goûts, de leurs pensées, de leur situation, a formé les nœuds d'une intimité si grande, que, jusqu'à ce jour, elles ne se sont rien caché, peut-être parce que, jusqu'à ce jour, elles n'ont eu rien à se dire; mais elles descendent la côte glissante qui va de vingt-cinq à trente ans: le *Revenant* est arrivé à propos.

Le manége des deux persiennes continuait de mieux en mieux; mais je n'apercevais plus ni duègne, ni jeune suivante, et je supposai judicieusement qu'on avait dû adopter d'autres moyens de correspondance. En effet, j'ai découvert que chaque soir, à la nuit close, le jeune homme descend dans le jardinet qui fait le tour de la chartreuse, place un papier entre deux tuiles, sur une caisse d'oranger qui touche presque la grille, voilà pour Emma; il va en faire autant du côté opposé, voilà pour Juliette. Emma descend, rase la grille, passe la main à travers les barreaux et disparaît. De son côté, Emma joue exactement le même jeu : les lettres sont arrivées à leur adresse.

Or, l'autre soir, Emma et Juliette descendent, vont à leur oranger et s'emparent de leur butin, juste au même moment; puis, bien enveloppées dans leur cachemire, dare, dare, elles trottent menu, comme dit Figaro, toutes deux dans la même direction, et se rencontrent de l'autre côté de la grille. — Te voilà, Juliette. — C'est toi, Emma. — J'allais chez toi, dit l'une. — Et moi chez toi, dit l'autre. Au même instant, leurs maris vinrent à passer. Ils s'arrêtèrent, et là, à cette même place, les quatre personnages causèrent fort agréablement. Je levai les yeux vers les fenêtres de la chartreuse : il était derrière ses persiennes, lui, et il riait!

J'avoue que cette comédie me scandalise, et l'autre nuit, voyant passer, non loin de mon tombeau, ce jeune homme dont j'aime du reste le talent sobre et spirituel, — sobre, ce qui est si rare, — et qui ne serait pas trop loin d'être parfait, s'il avait autant de cœur que de goût, je me levai en ombre légère, et, comme si j'étais la voix de sa conscience, je murmurai ces mots à son oreille : — Comment un homme tel que vous, qui, à l'âge où l'on commence à peine sa carrière, a déjà un nom glorieux, peut-il descendre à ce rôle honteux et misérable de don Juan?

— Ah! répondit-il, quand on a de grandes passions dans la tête, on ne peut avoir que des passions légères dans le cœur. Voilà pourquoi les penseurs et les ambitieux sont égoïstes, voilà pourquoi....

Il allait continuer sa dissertation, mais je connaissais la suite, et, le laissant disserter tout seul, je restai plus que jamais convaincu qu'il vaut mieux pour une femme être aimée d'un homme médiocre qui l'aime pour elle que d'un homme supérieur qui l'aime pour lui; mais qui parviendra à faire comprendre cette vérité aux femmes? Ce n'est pas la qualité de l'amour qu'elles considèrent, c'est la qualité de l'amant. D'ailleurs, pour mieux les tromper, il y a quelques exceptions parmi les hommes supérieurs; et quelle est la femme qui ne se flatte pas de rencontrer une exception?

La double intrigue durera-t-elle long-temps? Ne pourrait-il pas arriver que le jeune maître se trompât un beau soir, et, grace aux ténèbres, ne plaçât sur l'oranger d'Emma la lettre de Juliette, et réciproquement? Oui, si le diable n'aimait les imbroglios et ne les prolongeait pour son plaisir. Ce que je sais, c'est que rien ne transpire encore, et que les deux jeunes femmes continuent d'être les meilleures amies du monde, quoiqu'elles ne se disent plus tout absolument, comme j'ai pu m'en convaincre par les deux lettres suivantes que le hasard a fait tomber entre mes mains, et que j'ai ouvertes et

lues sans scrupule, comme si j'étais un gouvernement absolu. On verra ce qui en advint pour mon repos; ce sera une nouvelle preuve que, si l'on ne veut pas entendre de dures vérités sur son compte, il ne faut pas plus violer le secret des lettres qu'écouter aux portes.

XIII.

Lettres de deux amies intimes.

JULIETTE A EMMA.

« Tu m'oublies, ma très chère. Quoi! tu es partie il y a ce matin quinze jours bien comptés, je t'ai écrit deux fois, et je n'ai pas reçu de réponse! Cependant tu n'es pas malade, je le sais. Tu n'as rien à faire, je le sais encore. Ah! prends-y garde, mon ange; tu vas me laisser supposer que, sans avoir rien à faire, tu es la plus occupée des femmes : une pensée est la plus grande des occupations. Réponds à ce chiffon par le prochain ordinaire, ou tu te compromets gravement. Lance sur-le-champ ta plume au galop, soit que tu n'aies rien à me dire, soit que tu ne veuilles me rien dire, soit que tu veuilles me dire tout.

« Je ne te garde pas rancune, ma gracieuse. Une bonne et loyale amitié comme la mienne ne s'affaiblit pas pour si peu. Je ne suis pas même de mauvaise humeur, et je vais te régaler de quelques cailletages, ce que je n'ai pas fait dans mes dernières lettres, qui étaient toutes remplies de moi; c'est peut-être ce qui t'a ennuyée : alors je t'excuse.

« Pendant que tu te promènes dans ton jardin, au milieu de tes jonquilles, que tu relis les premières élégies de Lamartine, ou que tu essaies de lire le dernier roman de Balzac; pendant que tu regardes les nuages, ou qu'inclinant le front, tu as l'air d'être abîmée dans la contemplation de tes jolies pantoufles vertes; pendant que tu rêves, en un mot, tu t'imagines que la vie ne marche pas ailleurs. Ah! mon enfant, elle marche ici, et d'un bon train : il y a du scandale dans Landernau. Je ne veux pas te faire attendre et te laisser jeter ta langue aux chiens; je lâche la grande nouvelle : Hélène a été enlevée hier soir, et Ménélas, c'est toi qui l'as baptisé prophétiquement, court après elle. Il a pris des chevaux de poste ce matin, avant le jour, et veut poursuivre les fugitifs jusqu'à extinction. Ce qu'il y a de bon, c'est que les gens qui paraissent le mieux informés racontent que les fugitifs n'ont pas

fui du tout, qu'ils ne sont pas loin, qu'ils sont très près, et qu'Hélène aura réintégré le domicile conjugal avant le retour de Ménélas. En effet, où pourrait-elle aller avec son ravisseur, un bonhomme de dix-sept ans, Alfred? Quel Pâris! La rumeur est grande; on ne s'aborde qu'en parlant de l'évènement, et, si je voulais t'envoyer la moitié des commentaires qui sont débités à ce sujet, un in-octavo ne suffirait pas.

« Ne te tarde-t-il pas un peu de savoir (mais peut-être non; tes démangeaisons de curiosité me semblent considérablement affaiblies; tu deviens indifférente à ces mille caquets qui te piquaient si fort; je te le répète, c'est grave); ne te tarde-t-il donc pas un peu de savoir ce que sont devenues les amours d'*Estelle* et de *Némorin?* Ma chère, relis M. de Florian. Change le nom de la rivière, supprime la houlette, la panetière et les moutons, et tu auras l'histoire exacte des tendres soupirs de ce couple intéressant et naïf.

« Et Clélie? que devient Clélie? elle s'est endormie dans son bonheur, ou, si tu aimes mieux, elle s'est ensevelie dans son triomphe. Je ne la vois pas plus souvent que tu ne la voyais. Elle ne rit plus, parce qu'elle a ouï dire que le vrai bonheur rend sérieux. Elle a fait je ne sais combien de toilettes d'intérieur; elle étudie la musique avec une passion!... Tu sais qu'il chante. Je souhaite que tout cela dure la saison.

« Mais je m'aperçois que je deviens mauvaise langue. A la vérité, que faire, quand l'ennui nous tient, quand ce que nous aimons le plus est absent, quand il fait toujours froid dans un ménage où l'on avait espéré les brises tièdes du printemps ou tout au moins un pâle soleil d'automne, quand on sent que les beaux jours passent, et qu'on arrive presque en face de cette terrible trentième année? Puisqu'on n'est pas encore assez vieille pour se faire dévote, le meilleur parti à prendre n'est-il pas de devenir un peu plus mondaine pour s'étourdir? Alors on s'installe dans une bonne loge des premières, et on suit la pièce, comédie ou drame, sans en perdre un mot; mais ce n'est pas ce qu'on voit qui a le plus d'attrait dans la pièce: c'est ce qu'on ne voit pas, ce qui se passe dans la coulisse; aussi, ma chère, je hante la coulisse avant le lever du rideau. Ce n'est que lorsque le cœur est rempli, lorsqu'on aime, que cette comédie du monde est fort peu de chose. Les autres alors ne sont plus rien pour nous, parce qu'un seul est tout. Je n'en suis pas là, tu le sais. Mon cœur est mort à l'amour, il ne peut plus vivre que pour l'amitié, et tu sais, mignonne, à qui va cette amitié. Nous ne nous ressemblons pas tout-à-fait sur ce point. Quoique du même âge, ton cœur est beaucoup plus jeune que le

mien. Tu comprends l'amitié aussi délicatement que personne, mais je tremble que tu n'aies gardé quelque part en toi une place toute prête pour y loger un sentiment plus vif et plus dangereux. J'ai toujours eu ces craintes, et je dois t'avouer, mon ange, que depuis un mois elles n'ont pas diminué.

« Je ne veux pas insister, je glisse; je veux seulement qu'on me comprenne. Quant à moi, ma vie est toujours la même. Les matinées se passent assez bien : d'abord je me lève tard. Après le déjeuner, je lis ou je brode. Les après-midi se passent aussi tant bien que mal : une visite, une promenade, autre chose; mais les soirées! ah! ces tête-à-tête sont terribles. Donnons-nous la main, ma toute belle.

« J'ai rencontré quelquefois chez la grande vicomtesse le célèbre *Revenant*, auquel (soit dit entre nous, et au risque de te causer un peu de peine) je trouve plus de vanité que d'esprit, et plus de réputation que de talent. Qu'est-ce donc que la gloire littéraire aujourd'hui? Voilà ce qu'on appelle un grand écrivain, et les honneurs vont arriver chez lui à la file! Un grand écrivain, c'est donc alors un peu d'imagination mêlée à beaucoup de savoir-faire; car il me semble, en vérité, que notre *Revenant* n'est guère autre chose. Tel est au moins mon avis; est-ce le tien?

« Mon Dieu, comme tout perd de son prestige! N'est-ce pas, en effet, bien étrange qu'une provinciale de mon espèce analyse sans plus de façon une célébrité parisienne, et soulève ainsi son manteau de pourpre pour voir les difformités cachées dessous? Ma foi, c'est bien leur faute, à nos illustres contemporains, si à une telle distance nous voyons clair sur leur compte. Avec quelle complaisance ils étalent leurs travers et leurs vices! On dirait que c'est leur point d'honneur. Vraiment, je leur conseillerais de prendre pour devise : *luxe et indigence*; car, si leur imagination est riche quelquefois, leur cœur le plus souvent est dans la misère. Ce sont gens à méconnaître toutes les délicatesses de sentiment. Que de secrets arrachés à l'amitié pour les traduire en prose ou en vers, et les livrer à la malignité du lecteur! Que de bonnes fortunes qu'on transforme en deux volumes et qu'on escompte chez son libraire! Croirait-on que pour plusieurs le roman a été une claie sur laquelle ils ont traîné une femme adorée la veille? Et lorsqu'un poète et une muse se rencontrent et se prennent de belle passion, on s'imaginerait, n'est-ce pas? que tout va se passer d'une façon charmante. Mais la poésie n'est plus si naïve. Sais-tu ce qu'ils découvrent au bout de quelques mois d'orage? qu'au lieu d'un amant et d'une maîtresse, ils ont été l'un pour l'autre un *sujet*. Que dis-tu de

tout cela, ma chère Emma? Tu dis que la conclusion à tirer de cette homélie, c'est que le *Revenant* n'a pas l'heur de me plaire : d'accord.

« J'ai reçu une étoffe qu'on me dit toute nouvelle. C'est charmant à mon avis. Je t'envoie un échantillon. Si tu veux, nous serons habillées comme deux sœurs.

« Bien adieu; je t'aime sincèrement et profondément,

« JULIETTE.

« *P. S.* Mon amie, pas de secret entre nous! »

RÉPONSE D'EMMA A JULIETTE.

A MADAME JULIETTE DE... EN SA PETITE VILLE.

« Que je mette ma plume au galop, dis-tu? l'y voilà. Et je crois que je suis bien inspirée de t'obéir ainsi ponctuellement; tu m'aurais fait un mauvais parti. Tu es d'une amitié vraiment despotique, et qui me plaît, ma chère Juliette. J'ai bien ri de ta supposition et de l'air quasi sérieux dont tu m'apostrophes. Ton *post-scriptum* surtout est charmant, et pèse plus qu'il n'est gros. Quoi! parce que je reste quelques jours sans t'écrire, ton imagination se met en campagne, et tu ne me supposes rien moins qu'une belle et bonne passion, car j'appelle les choses par leur nom, moi; il fallait achever. Pour qui ma passion, s'il vous plaît? Est-ce pour le diplomate? Ne serait-ce pas pour le poète? C'est pour le *Revenant*, à moins que ce ne soit pour mon mari. Pourquoi pas? qui sait? nous sommes si bizarres. Au fait, une femme ne doit jamais jurer qu'elle n'aimera pas un homme, à moins qu'elle ne l'ait aimé.

« Mais je me ravise, madame; ne serait-ce pas vous qui, d'aventure, vous seriez rendue un peu coupable du gros péché dont vous m'accusez? N'auriez-vous pas à votre insu, je dis à votre insu, un peu trop remarqué *quelqu'un*, et ne partiriez-vous pas de là pour supposer qu'aucune femme, voire votre meilleure amie, n'a pu se mettre à l'abri des charmes qui vous ont séduite? ce qui serait de la jalousie à la quatrième puissance. Cela ne serait pas impossible à la rigueur; pourtant rassure-toi, ma chère Juliette, je ne le crois point : je ris, je joue, je te renvoie le volant. Veux-tu que je parle sérieux? Ni toi, ni moi, ma chère amie, ne devons éprouver un sentiment qui vit de douces illusions et de fraîches espérances. Nous avons depuis trop long-temps accepté notre destinée faite d'ennui, et n'oublie pas que le cœur, quand il ne se développe pas dans les années de force et de jeunesse, vieillit et se rétrécit vite. On aurait beau me dire que je n'ai

pas trente ans encore, je suis sûre que mon cœur a près du double; et soixante ans, tu en conviendras, ce n'est pas l'âge des amours.

« Nous sentons trop, ma jolie commère, le ridicule des amours que nous avons sous les yeux pour nous éprendre à notre tour. Ne pensons-nous pas que cette Hélène, dont tu m'apprends l'enlèvement qui m'a médiocrement étonnée, est une vieille folle; qu'Estelle, avec ses éternels soupirs si prétentieux, est une sotte mijaurée, et que Clélie est presque une femme perdue? On n'est impitoyable envers les passions que lorsqu'on est très jeune ou qu'on est déjà vieille. Or, nous ne sommes pas très jeunes; donc, nous ne sommes plus jeunes. Eh bien! sais-tu quel est notre parti le plus sage? C'est de descendre au fond de notre cœur, de le visiter avec une attention scrupuleuse, de le parcourir en tout sens, et, si nous trouvons dans quelque recoin obscur une dernière espérance qui s'est blottie là en attendant mieux, chassons-la sans hésitation, sans miséricorde. Juliette, je t'ai donné l'exemple, et, quoi que tu en dises, je ne jurerais pas que tu l'aies suivi.

« Il ne faut pas que ce bavardage me fasse oublier ce qui a été convenu entre nous, c'est-à-dire les quinze jours que tu dois venir passer dans ma solitude. Je ne te fais pas grace; tu viendras, puisque tu l'as promis : je ne veux pas t'attendre sous l'orme. Cette fin d'automne est délicieuse. Nous ferons de longues promenades, l'après-midi, dans le petit bois; le soir, le long du ruisseau et de ses hauts peupliers, dans mes grandes prairies, nous garderons en robe de soie mes belles vaches blanches qui font si mélancoliquement tinter leurs clochettes. Viens.

« Une nouvelle : nous avons des voisins. Le château de Saint-Fleurien a reçu ses propriétaires, qui n'y étaient pas venus depuis dix ans. M. et Mme O'Neilly ont imperceptiblement changé. De cinquante à soixante ans, la métamorphose n'est pas très sensible. Mais c'est le jeune Raoul qui s'est métamorphosé, lui. L'enfant est devenu un grand et beau garçon qui a du monde déjà et ne manque pas d'esprit. Il me fait sa cour; cela est bien entendu. Ne va pas songer à mal. Viens, et à ton tour tu seras adorée.

« Autre nouvelle : le *Revenant* nous arrive ce soir, c'est ce qu'il écrit ce matin à mon mari qui l'avait invité, sans m'en prévenir; c'est un de ses coups, tu le reconnais là. Je me serais passée de cette visite, surtout depuis ta lettre, méchante. Je suis de ton avis sur le compte du personnage, et je crois qu'il a quatre fois plus de vanité au soleil que d'esprit en portefeuille; ce qui ne m'empêche pas de te demander

où tu veux en venir avec ton tableau des mœurs littéraires du temps. A qui en as-tu donc? crois-tu m'apprendre quelque chose de nouveau, mon cher docteur? Si je suis provinciale, tu l'es aussi quelque peu, quoique tu l'avoues bien haut. Nous sommes voisines, presque porte à porte, et de chez moi à Paris il n'y a peut-être pas plus loin que de chez toi. Aussi, je me pique de savoir à peu près ce qui se passe là-bas, dans le pays des imaginations échauffées, des vanités exorbitantes et des égoïsmes intraitables. Je n'ignore pas, charmante Bélise, que l'amour, dans ce pays, va d'un extrême à l'autre, qu'il est un calcul ou une folie, mais le plus souvent un calcul, quelque chose comme un marché léonin et frauduleux. Les amoureux, en cet endroit-là, sont de deux classes : les usuriers et les fous, et je plains les maîtresses des uns autant que celles des autres; c'est te dire que je plains la maîtresse du *Revenant*, comme je plaignais celle de feu le poète Éric de triste mémoire. Tu sais ce malheureux Éric, que nous avions vu enfant, doué d'un si bon naturel et de tant d'esprit, et qui nous mit des premières dans les confidences de sa muse? Quand il partit d'ici, n'était-ce pas l'innocence même? Il ressemblait à un jeune lévite, tu t'en souviens. Dis-moi donc quel air empoisonné on respire là-bas, pour que ce jeune lévite de la chaste poésie y fût devenu, en si peu de temps, comme un grand-prêtre du libertinage. Ce qu'on nous a raconté est à ne pas y croire, si on ne savait que les imaginations poétiques, une fois dans le désordre, ne s'arrêtent plus. Peut-on comprendre qu'étant aimé et en assez bon lieu, aimant lui-même, il se soit livré aux courtisanes et ait compté ses jours par ses orgies? Son dévergondage alla si loin, que, sur la fin de sa vie, il passait, dans ses amours, par un raffinement odieux, du vice couvert de souillures à la virginité dans toute sa fraîcheur.... Tu m'arrêtes, tu me pries de te faire grace des détails. D'ailleurs, tu me dis que c'est de l'histoire ancienne : soit; mais ce que tu ne sais pas et que j'ai appris récemment, c'est que les désordres d'Éric furent le résultat d'une vengeance féminine. Voici le fait. Éric, pour ses débuts, avait séduit une jeune fille du peuple; cette enfant l'aimait, il l'abandonna pourtant. Ce n'était pas une femme ordinaire, et, pour se venger, elle conçut un horrible projet. Elle se jeta dans le vice, et y acquit une célébrité retentissante. Puis, connaissant le faible du poète, elle sut l'attirer à elle, l'enlacer, l'entourer de séductions et de plaisirs, exciter toutes ses passions, éteindre ses derniers scrupules, et finalement le livrer désarmé à ses dignes compagnes, qui achevèrent l'œuvre, à tel point que, si Éric était un plus grand poète, on pourrait parfaitement le

comparer à Orphée déchiré par les bacchantes. Orphée ou non, c'est ainsi qu'on raconte que notre jeune et poétique compatriote a été mis en lambeaux. Que Dieu ait son ame!

« Je suis sûre que tu vas me demander pourquoi je te parle d'Éric quand tu me parles du *Revenant*, je te répondrai que je n'en sais rien, que la plume m'a tourné, qu'apparemment le *Revenant* m'ennuie; après quoi, je te demanderai la permission de rentrer dans mon sujet.

« Si tu ne veux pas venir ici la semaine prochaine, que ce soit l'autre, mais ne tarde pas davantage. Écris-moi toujours. Tu dis que je ne m'intéresse plus aux caquets : où as-tu pris cela? Rien ne m'amuse comme tes gazettes de salon et d'alcôve, et même comme tes aperçus littéraires, ma précieuse. Raconte, raconte tant qu'il te plaira, je t'écoute. Seulement ne te contente pas de dire l'évènement d'hier, dis aussi celui de demain. Babille un peu sur ce qui arrivera; ce qui est arrivé est déjà moins piquant.

« Ton étoffe me plaît; habillons-nous et surtout aimons-nous comme deux sœurs.

« Je t'envoie une causeuse que j'ai brodée en ton honneur, et dont le dessin me paraît d'un assez bon goût. C'est là que, l'hiver prochain, nous aurons de ces bonnes et longues causeries, comme on en a quand on s'aime bien et qu'on ne se cache rien.

« On a besoin de moi, je te quitte. Adieu, belle et bonne; je t'embrasse tendrement sur les deux joues.

« EMMA. »

XIV.

Comment je me souvins d'une pauvre fille, et comment j'entrepris un voyage en lointain pays.

Ce que je venais de lire par hasard sur mon passé réveilla en sursaut les chagrins de mon amour-propre et les remords de ma conscience. — La belle renommée que tu as laissée sur la terre! disait mon orgueil. — Souviens-toi de la jeune fille séduite! disait ma conscience. — Bientôt l'orgueil se tut, et la conscience seule eut la voix haute pour me rappeler en détail une bien triste histoire, et me faire mille fois rougir de honte.

Séverine était une jeune ouvrière orpheline; elle avait seize ans, une beauté fière, et, pour toute ressource, le produit de son travail. Chaque jour, elle passait sous ma fenêtre, à la nuit tombante, en allant porter son ouvrage à l'atelier. Le démon me tenta, je la sui-

vis; je parvins à me faire écouter d'elle, et un jour, employant une ruse vulgaire, je pénétrai dans sa mansarde. C'était par une belle soirée d'été; les derniers rayons du soleil couchant doraient la chambre de la jeune fille. Séverine, belle et calme comme un ange, travaillait, assise à sa croisée, derrière un rideau de fleurs. Une image de la Vierge ornait le chevet du lit, qu'entouraient des rideaux blancs, luxe de la mansarde, et une *Imitation* était posée sur la cheminée. Comment osai-je porter le trouble et le déshonneur dans cet asile du travail et de l'innocence? je ne sais; mais il fallait être bien lâche et bien cruel. Je dis à Séverine que je l'aimais et passionnément. — Vous êtes riche et je suis pauvre, me répondit-elle; vous m'aimerez aujourd'hui et vous me délaisserez demain. — Je l'assurai que je ne l'abandonnerais jamais. Elle se leva gravement, alla prendre sur sa cheminée l'exemplaire de l'*Imitation*, et me dit : — Jurez sur ce livre que vous m'aimez et ne m'abandonnerez pas. — Je donnai le serment qu'on me demandait, et Séverine crut à ma parole. Les ames nobles sont les plus faciles à tromper : elles s'imaginent qu'on leur ressemble. Malheureux, je ne tins pas mon serment trois mois! Et, comme cette enfant du peuple était une de ces ames qui ne font rien à demi, et qui deviennent des héroïnes dans le bien ou dans le mal, se voyant déshonorée, elle se lança avec emportement dans tous les désordres de la vie. Oh! c'est moi, c'est bien moi qui suis le coupable! c'est moi qui suis entré de sang-froid chez la jeune fille innocente et pure, et qui en ai fait une effrontée courtisane! On dit que tu t'es vengée, Séverine; n'importe, je ne suis pas moins responsable de ton ame devant Dieu!

Ce souvenir m'obséda long-temps, et, pour échapper à ces sombres pensées, j'évoquai le plus doux temps de ma vie; je songeai à Mira, cette tendre Mira qui m'aime toujours, et qui ne veut pas croire au mal qu'on dit de moi. Je caressai quelques instans cette charmante image, puis je voulus écrire à cette fidèle maîtresse, ainsi qu'à mes deux amis. Je remarquai fort à propos que, dans ces derniers temps, j'avais négligé ma correspondance, ce qui est plus qu'un péché véniel. Qui ne sait les désagrémens immenses qui peuvent résulter d'une correspondance en retard? Je dis donc à ma lampe de s'allumer, elle s'alluma. Je pris toutes mes armes dans mon microscopique secrétaire; puis, mettant la tête dans mes deux mains, comme un homme qui va se livrer à un grand travail, je réfléchis, et, quand je me crus suffisamment préparé, j'écrivis sur une première feuille volante : « Ce dimanche soir. » Je n'en écrivis pas plus long, car trois coups frappés

à ma porte d'une main discrète m'annoncèrent une visite. C'était ma bienfaitrice, qui, n'ayant pas une minute à perdre, ne me donna pas le temps de la saluer, et s'exprima aussitôt en ces termes, avec plus de dignité que je ne lui en avais vu encore :

— Si je n'hésite pas à vous interrompre, c'est que la circonstance est grave. Des affaires de la dernière importance me rappellent à l'instant même dans mon royaume, où je vous propose de me suivre, pour peu que cela vous fasse plaisir.

— Vous avez un royaume! m'écriai-je stupéfait.

— Oui, j'ai un royaume où je règne et gouverne; et que cela ne vous étonne pas, il y en a de si petits!

On ne peut rien refuser à une reine. J'acceptai la proposition qui m'était faite. Tant bien que mal, j'arrangeai un peu ma toilette, et nous sortîmes de mon tombeau. Un char de forme antique, noir comme du jais, grand comme une brouette d'enfant, nous attendait à la porte. Il était attelé du barbet, dont le harnais d'or et d'argent brillait au clair de la lune, et qui relevait la tête et piaffait comme un cheval pur sang. La reine monta la première, et me fit signe de prendre place à côté d'elle; j'obéis après m'être incliné profondément. Au moment où elle prenait les rênes d'une main, et plaçait sur l'autre le moineau comme un faucon :

— Si je ne craignais d'être indiscret, lui dis-je, j'oserais demander à votre majesté le nom de son royaume.

— Mon ami, me répondit-elle, nous allons dans le royaume des Miettes. — Et nous partîmes comme le vent.

PAULIN LIMAYRAC.

(La seconde partie à un autre n°.)

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

II.

WILLIAM PITT.

SECONDE PARTIE.

I. — *Memoirs of the life of the right honorable William Pitt*, by lord George Tomline, lord bishop of Winchester.

II. — *The public and private Life of lord chancellor Eldon*, whith selections from his correspondence, by Horace Twiss. — 1844.

III. — *Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury.* — 1844.

Nous avons raconté, dans la première partie de ce travail (1), la guerre acharnée que Pitt eut à soutenir contre la coalition parlementaire qui formait la majorité de la chambre des communes. Nous avons dit comment la dissolution de cette chambre et les élections qui en furent la conséquence, rompirent cette majorité. Le nouveau parlement se réunit le 18 mai 1784. Le discours du trône était conçu de manière à provoquer une manifestation explicite de la chambre récemment élue en faveur de la politique ministérielle. L'adresse répondit pleinement à cet appel. L'opposition proposa un amendement;

(1) Voyez la livraison de la *Revue* du 15 avril.

elle n'espérait certainement pas le faire accepter, mais c'était un moyen de constater les forces des partis. L'amendement fut rejeté à la majorité de 282 voix contre 114.

La première question dont la chambre eut ensuite à s'occuper fut celle de l'élection de Westminster. Fox y avait obtenu le plus grand nombre des suffrages; mais, sous prétexte qu'il s'était élevé des doutes sur la légitimité des titres d'une partie des électeurs admis à voter, le bailli qui présidait l'élection, refusant de proclamer le candidat élu, avait fait commencer une enquête. Cette enquête ne pouvait manquer de durer au moins plusieurs mois. Un tel procédé, qu'on essayait de justifier par l'interprération judaïque d'une législation très peu précise, était évidemment l'œuvre de la mauvaise foi; en admettre le principe, c'était reconnaître aux magistrats chargés de diriger les opérations électorales le droit d'annuler de fait les choix qui leur déplaisaient, et de laisser sans représentans, pendant un espace de temps indéfini, les villes et les corporations hostiles au cabinet. L'opposition dénonça avec indignation une iniquité aussi révoltante : elle demanda que le bailli de Westminster fût sévèrement blâmé, et reçût l'ordre de proclamer, sans plus de retard, l'élection de Fox; mais les esprits étaient encore trop animés, les passions trop ardentes, pour que la minorité pût espérer d'obtenir justice. La proposition, deux fois présentée, fut deux fois repoussée, en sorte que si l'illustre chef des whigs n'eût obtenu, en même temps que les suffrages de la capitale, ceux d'un bourg obscur, il se serait trouvé exclu du parlement. Le bailli, ainsi encouragé, continua lentement son enquête dérisoire. Neuf mois après, à l'ouverture de la session suivante, cette enquête était encore si peu avancée, qu'on ne pouvait même en prévoir le terme. La majorité eut honte enfin de tant de partialité, et elle se décida à recevoir Fox comme député de Westminster. Pitt se laissa entraîner, en cette circonstance, à partager les passions de son parti; il défendit jusqu'à la fin avec une opiniâtreté rare la conduite du bailli, et s'exposa ainsi, sans nécessité, à un échec fâcheux.

Bien qu'il ne fût plus possible de se faire illusion sur l'impuissance à laquelle l'opposition était réduite, Burke, dont l'opiniâtreté égalait le génie, eut l'étrange idée de proposer un projet de remontrance à adresser au roi contre la dissolution du dernier parlement. L'inopportunité de la proposition, l'étendue démesurée de cette remontrance, excitèrent l'hilarité de la chambre. Le projet de Burke fut écarté sans division.

Après ce dernier effort de la coalition vaincue, Pitt, maître enfin du champ de bataille, put consacrer directement au service de son pays des forces et des talens qu'il avait dû jusqu'alors employer à sa propre défense. Une année de paix, troublée par tant d'agitations intérieures, n'avait pu suffire pour réparer les désastres de la guerre. Le commerce n'avait pas encore repris son activité, les dépenses de l'état n'avaient pas cessé de dépasser les revenus, et le taux des fonds publics était resté très bas. Une des grandes causes du déficit financier, c'était l'énorme développement de la contrebande, qui réduisait considérablement le produit des douanes. Pitt comprit que, pour anéantir cette contrebande, il ne suffisait pas de lui opposer une répression plus vigoureuse, et qu'il fallait aussi en diminuer les bénéfices par l'abaissement des droits imposés à l'entrée dans le royaume des objets sur lesquels elle s'exerçait principalement, le thé et les spiritueux. Trois bills savamment combinés pour atteindre ce double but furent soumis au parlement, qui les adopta après une discussion approfondie. Les résultats en furent aussi prompts que complets, et la cessation immédiate de la contrebande prouva la futilité des objections que les opposans avaient élevées contre le plan du chancelier de l'échiquier.

Outre le déficit annuel, qui s'élevait à plusieurs millions de livres sterling, il fallait faire face à une dette flottante de 13 millions, provenant de la dernière guerre. Pitt proposa de la consolider en entier dans l'espace de deux ans. Il proposa en même temps un emprunt de 6 millions sterling et une série de taxes habilement réparties sur les objets de luxe et sur ceux qu'on pouvait grever sans en restreindre la consommation. Jusqu'à cette époque, le gouvernement avait toujours distribué les emprunts entre les hommes influens dont il voulait se ménager l'appui ou récompenser les services; c'est assez dire qu'il les leur accordait à des conditions plus favorables pour eux que pour l'état. Pitt, renonçant à ce puissant moyen d'influence et de patronage, afin de ménager au trésor le bénéfice de la concurrence, demanda que l'adjudication fût faite au plus offrant. Toutes ces propositions obtinrent l'assentiment du parlement, et, comme nous le verrons bientôt, l'évènement justifia au-delà de toute attente les calculs qui les avaient dictées.

Une grande question restait à résoudre, celle du gouvernement de l'Inde. En repoussant avec tant d'éclat le plan présenté par Fox, Pitt s'était engagé à opérer par d'autres moyens des réformes jugées unanimement nécessaires et urgentes. Nous avons vu que, dans le

cours de la dernière session, il avait, à cet effet, saisi le parlement d'un bill que la coalition avait rejeté. On eût pu croire qu'assuré maintenant de la majorité, il reproduirait le même projet; il n'en fut pas ainsi. Soit que, pour se créer des partisans dans un moment difficile, il eût d'abord trop ménagé les préjugés et les intérêts de la compagnie, soit que plus d'expérience et de réflexion l'eût convaincu de l'insuffisance du système qu'il avait précédemment conçu, le bill qu'il apporta à la nouvelle chambre des communes était, en réalité, une transaction entre ses idées premières et celles de Fox. Laissant à la compagnie la direction absolue des affaires commerciales, il transférait au gouvernement la suprématie politique par l'extension qu'il donnait aux pouvoirs du bureau de contrôle, qui, dans les cas urgens, était autorisé à envoyer des ordres directs aux autorités de l'Indostan, sans se concerter même avec les directeurs. C'était là le trait saillant du nouveau projet; les autres dispositions étaient presque toutes empruntées aux projets antérieurs de Fox et de Pitt.

Le ministre qui naguère reprochait à Fox avec tant de véhémence d'avoir tenté d'usurper les droits de la compagnie, voulant se mettre à l'abri d'une pareille imputation, avait eu soin de s'assurer l'assentiment de cette corporation, dont il avait gagné la bienveillance en faisant voter quelques dispositions financières très favorables à ses intérêts. Il se prévalut de cet assentiment dans un exposé très lucide et très habile, par lequel il s'attacha à démontrer qu'il n'y avait aucune analogie entre son nouveau plan et l'œuvre du ministère de coalition, que, dans l'obligation de créer un pouvoir nouveau pour remédier à des abus invétérés, il l'avait placé là où il devait entraîner le moins d'inconvéniens, et l'avait renfermé strictement dans les limites nécessaires pour qu'il pût atteindre le but indiqué, enfin que les priviléges et les droits légaux qu'il avait fallu modifier n'avaient été restreints qu'autant que la nécessité publique l'avait absolument exigé. Cette argumentation fut vivement combattue par Fox et par ses amis, qui prétendirent que le nouveau bill, œuvre d'hypocrisie et de faiblesse, inspiré par la seule préoccupation de soustraire le ministre au juste reproche de se mettre en contradiction avec lui-même, réunissait tous les inconvéniens des systèmes contraires qu'on avait essayé de concilier, sans avoir aucun de leurs avantages. Sévère et rigoureux dans quelques-unes de ses dispositions, il serait inefficace, disaient-ils, dans son ensemble, et augmenterait même à certains égards l'état de désordre auquel on prétendait remédier. Pitt réfuta ces objections spécieuses par des raisons puisées dans la néces-

sité et dans les leçons de l'expérience. Le bill fut adopté à la majorité de 271 voix contre 60; à la chambre des lords, la majorité fut encore plus considérable. Les heureux effets qu'il produisit prouvèrent que Pitt ne s'était pas trompé dans ses calculs : les abus qu'on avait voulu atteindre disparurent en très grande partie, et l'on ne vit pas se produire ceux qu'on disait devoir sortir du remède employé pour guérir le mal existant.

Déjà, sous la main habile de Pitt, sous la salutaire influence de la paix extérieure et de l'affermissement de l'administration, la situation du pays s'améliorait visiblement. Le commerce rentrait dans ses anciennes voies, et prenait de rapides accroissemens; la richesse publique faisait des progrès; les impôts, dont on venait de perfectionner les bases et le mode de perception, donnaient des produits plus considérables. Dans le cours de la session suivante, celle de 1785, Pitt put annoncer que le déficit était réduit à un million sterling, auquel on pourvut par un emprunt fait à la banque à des conditions très favorables et par quelques taxes nouvelles. Pitt s'efforça de consolider cette prospérité naissante par de prudentes économies, et donna le rare exemple d'un ministre engageant lui-même la représentation nationale dans la voie de la réduction des dépenses.

L'opposition, déconcertée par ces résultats si prompts et si complets, essayait d'en contester la réalité; mais toutes ses motions étaient invariablement écartées. Fox, humilié et exaspéré, ne pouvait contenir son dépit. Un jour qu'il s'efforçait d'effrayer la chambre sur la situation de la compagnie des Indes, et qu'il accusait les directeurs d'avoir trompé le parlement en lui présentant, à l'instigation du chancelier de l'échiquier, un exposé mensonger, il crut s'apercevoir que ses paroles excitaient le rire dédaigneux de Pitt. Il se plaignit d'être traité par le ministre avec une indécence qui d'ailleurs, ajouta-t-il, ne lui inspirait que de l'indifférence et du mépris. Pitt répondit à cette violente apostrophe par des sarcasmes dont la froide cruauté n'a peut-être jamais été surpassée. « Lorsque je considère, dit-il, l'extrême convenance qui a distingué de tout temps l'argumentation de l'honorable préopinant, le calme, la modération, la mesure accomplie de son langage, je reconnais qu'il serait parfaitement fondé à se plaindre dans le cas où on se permettrait envers lui la plus légère apparence d'un manque d'égards et de respect. Bien éloigné, pour ma part, de vouloir me rendre coupable d'un si complet oubli des lois de la bonne éducation, je suis tout disposé en cette circonstance à faire ce que j'ai fait rarement jusqu'à présent, ce que probablement je ferai rarement à

l'avenir, à lui présenter des excuses. Je le ferai d'autant plus volontiers que j'y trouverai l'occasion d'expliquer à la chambre la nature de l'offense dont il se plaint et la cause qui y a donné lieu. J'ai longtemps admiré les grands talens, l'éloquence merveilleuse, la puissante dialectique dont il est si éminemment doué; mais il possède encore d'autres facultés qui n'ont pas dû me frapper d'une manière moins vive dans l'appréciation générale de son caractère, ni moins exciter mon étonnement. C'est l'usage qu'il vient de faire de quelques-unes de ces facultés qui a provoqué de ma part la conduite pour laquelle il m'a censuré avec tant de rigueur. Trouvant que la question soumise à la chambre ne se prêtait à aucun de ses thèmes favoris, il s'est attaché, suivant sa coutume et avec son adresse ordinaire, à introduire dans le débat une autre matière plus propre à lui fournir l'occasion de satisfaire ses ressentimens passionnés et d'exhaler les émotions violentes, les implacables rancunes qu'explique si naturellement sa situation actuelle. Les tortures de l'espérance trompée, de l'orgueil humilié, de l'ambition déçue, lui deviennent plus poignantes encore par la triste conviction qu'il ne peut attribuer qu'à l'abus imprévoyant et immodéré de son pouvoir et de son influence, aujourd'hui évanouie, les malheurs sur lesquels il s'efforce si constamment, avec tant de pathétique, mais avec si peu de succès, d'appitoyer la chambre. Compatissant, comme je le fais, à une telle position, je déclare que je me croirais inexcusable, si les emportemens d'un esprit succombant sous le poids accumulé des regrets dévorans, des illusions détruites et des reproches douloureux qu'il se fait à lui-même pouvaient exciter en moi une autre émotion que celle de la pitié; je proteste qu'ils n'ont pas la puissance de provoquer mon courroux, pas même mon mépris. »

L'opposition, au milieu de tant de défaites, eut cependant la satisfaction de voir échouer un projet auquel Pitt attachait une grande importance. L'acte qui avait reconnu, trois ans auparavant, l'indépendance du parlement irlandais, avait singulièrement relâché les liens qui unissaient l'Irlande à la Grande-Bretagne. Pour les resserrer, pour soulager la misère du peuple irlandais, pour unir les deux pays par des rapports d'intérêts réciproques, Pitt conçut la pensée d'abaisser les barrières commerciales que le régime des douanes et de la navigation opposait encore aux communications intimes de ces deux parties intégrantes de l'empire. Après avoir obtenu du parlement irlandais le vote d'une série de résolutions préalables qui posaient les bases générales du nouveau système, il en proposa l'ensemble et les détails à la chambre des communes d'Angleterre. Il s'agissait, en

premier lieu, d'autoriser l'importation en Angleterre, par la voie d'Irlande, des produits des colonies des Indes occidentales, qui jusqu'alors devaient toujours être importés directement du lieu de leur provenance; en second lieu, de permettre l'échange mutuel entre les deux îles, à des conditions égales, des produits de leurs manufactures. Pour compenser les avantages que ces circonstances devaient procurer à l'Irlande, elle aurait consenti à concourir, dans une proportion déterminée, aux dépenses générales de la marine.

Ce projet avait rencontré une vive opposition chez les négocians et les manufacturiers anglais, qui se croyaient menacés par de tels changemens et qui s'empressèrent d'envoyer à la chambre des communes des pétitions dans lesquelles ils en demandaient le rejet. Pitt, pour les apaiser, ne tarda pas à joindre à ses premières propositions des propositions nouvelles qui en étaient peut-être la conséquence nécessaire, mais qui certainement en restreignaient la portée. En vertu de ces dispositions supplémentaires, la législature irlandaise était tenue d'adopter toutes les lois de navigation émanées du parlement britanique, et il était interdit aux Irlandais de trafiquer avec les contrées situées au-delà du cap de Bonne-Espérance et du détroit de Magellan, jusqu'à l'expiration du privilége de la compagnie des Indes.

Ce plan fut vivement attaqué dans la chambre des communes. Fox le combattit au nom de l'industrie britannique. Sheridan, Irlandais de naissance, s'éleva surtout contre la clause qui, en obligeant la législature de Dublin à accepter, dans certains cas, sans contrôle, les décisions de celle de Londres, détruisait son indépendance. Pitt défendit très habilement un système qu'il avait élaboré avec le plus grand soin. C'était, suivant lui, le seul qui pût consolider l'union des deux royaumes, leur créer des liens d'affection et une réciprocité d'intérêts, enrichir l'un sans appauvrir l'autre, les fortifier tous deux, prévenir ainsi des collisions funestes, de nouveaux démembremens de l'empire, enfin réparer les pertes que la dernière guerre avait infligées à la monarchie : des expédiens, des remèdes partiels ne suffisaient plus pour calmer les souffrances de l'Irlande et imposer silence à ses plaintes; la mesure proposée était le seul moyen qu'eût l'Angleterre de se relever parmi les nations.

Après des débats très animés et très approfondis, les résolutions furent votées à la majorité de 276 voix contre 155. La chambre des lords, qui ne les discuta pas avec moins d'attention, y introduisit quelques amendemens auxquels adhéra la chambre des communes.

Elles furent ensuite présentées au roi avec une adresse du parlement, et le ministère les transmit aussitôt à la chambre des communes de Dublin; mais déjà on était parvenu à les frapper d'impopularité en les montrant aux Irlandais comme un attentat à leur indépendance. Les chefs de l'opposition, particulièrement l'illustre Grattan, réussirent à jeter d'odieux soupçons sur les intentions qui les avaient inspirées. A la seconde lecture, elles n'obtinrent qu'une majorité de 19 voix. On ne pensa pas qu'il fût possible de s'en contenter. La proposition fut retirée, et des cris de joie, des illuminations, célébrèrent la victoire de l'opinion publique. Pitt fut très sensible à cet échec, parce qu'il avait fondé de grandes espérances sur les résultats de son projet. Pour qu'il réussît, il eût fallu triompher simultanément, en Angleterre, des préjugés égoïstes de l'intérêt industriel et commercial, en Irlande, des préventions nationales et des susceptibilités d'une indépendance d'autant plus facile à alarmer qu'elle était plus récemment conquise. C'était beaucoup entreprendre à la fois.

Une autre défaite que Pitt avait éprouvée un peu auparavant lui fut sans doute beaucoup moins pénible. L'année précédente, il avait fait ajourner la motion périodique de l'alderman Sawbridge en s'engageant à prendre bientôt lui-même l'initiative d'un plan de réforme électorale. Il voulut dégager sa parole. La motion qu'il présenta à cet effet, les développemens qu'il y joignit, prouvèrent de plus en plus combien ses idées s'étaient déjà modifiées sur une question que cependant il ne désertait pas encore. Il ne partageait pas, dit-il, l'opinion des hommes qui croyaient le système électoral parvenu à son plus haut point de perfection; mais il respectait les scrupules de ceux qui se préoccupaient avant tout du danger des innovations. Les changemens qu'il venait proposer n'avaient rien de vague, rien de théorique; ils se rattachaient aux principes mêmes de la constitution et tendaient à leur rendre plus de vitalité. Une union étroite, une sympathie parfaite n'avaient pas cessé d'exister entre la chambre des communes et le peuple. C'était là la condition essentielle d'une véritable représentation nationale, et il repoussait comme impraticable et chimérique, comme pouvant entraîner à de périlleuses conséquences, l'idée de la représentation individuelle. Cependant, afin même de rester fidèle aux anciens principes, pour que l'état de la chambre des communes fût toujours en rapport avec son objet primitif et fondamental, il fallait en modifier la formation à mesure que les circonstances se modifiaient elles-mêmes. De tout temps, d'ailleurs, on avait procédé de la sorte, et Pitt le démontra par de nombreux exemples. Voici donc ce

qu'il proposa. Trente-six bourgs tombés dans un état de complète décadence auraient été, non pas privés de leur droit électoral, mais autorisés à y renoncer, moyennant une indemnité pécuniaire que le parlement eût allouée aux électeurs. Le droit de nomination des soixante-douze députés appartenant aux bourgs supprimés devait passer aux comtés et augmenter ainsi la proportion de la représentation territoriale. Si, après l'extinction de ces trente-six bourgs pourris, d'autres, également déchus, demandaient aussi à vendre leur privilége, ce droit pourrait être acheté par les villes populeuses et opulentes qui, à raison de leur existence nouvelle ou de leur agrandissement récent, n'envoyaient pas encore de députés au parlement. Enfin la qualification électorale, réservée jusqu'alors, par une distinction provenant des temps féodaux, aux seuls francs-tenanciers, aux *freeholders*, devait être étendue à une autre classe de propriétaires désignée sous le nom de *copyholders*, et qui n'était depuis long-temps séparée de la première que par une nuance purement nominale.

L'ensemble de ce projet était bien étrange; il eût été difficile de porter plus loin le respect superstitieux des abus consacrés par le temps. Partout ailleurs, à toute autre époque, on eût considéré la proposition faite à des électeurs de vendre en une seule fois et pour toujours leur prérogative comme une sanglante satire de l'usage qu'ils en faisaient journellement. Ce ne fut pas sous de telles objections que succomba la motion de Pitt. Fox blâma, il est vrai, cette clause révoltante : toujours fidèle, dans ses nobles théories, aux éternels principes de la justice et de la morale, il s'indigna à la pensée qu'un droit conféré dans l'intérêt général pût devenir pour ses dépositaires une propriété aliénable à leur bénéfice; mais d'autres considérations déterminèrent le vote de la majorité. Si, sur un nombre total de 422 votans, 248 refusèrent de prendre cette motion en considération, c'est parce qu'ils pensèrent que, l'opinion publique n'exigeant pas encore la réforme, il était tout à la fois inutile et dangereux de s'aventurer dans une expérience dont rien ne déterminait d'avance la portée, et de compromettre une situation incontestablement bonne dans l'espérance incertaine de l'améliorer; c'est surtout parce qu'ils voulurent voir dans les bourgs pourris une porte ouverte pour des hommes de mérite qui, exclus par le manque de fortune des voies régulières, mais trop dispendieuses, de la députation, pouvaient y arriver gratuitement sous le patronage des grands seigneurs propriétaires des bourgs. Tels furent les principaux argumens énoncés par les orateurs de la majorité.

Ce qui peut faire supposer que Pitt vit sans beaucoup de regret le

rejet de sa proposition et ne fit pas de grands efforts pour le prévenir, c'est qu'il savait à quel point elle blessait tous les préjugés du roi. On a conservé une lettre de George III, écrite peu avant le jour de la discussion, dans laquelle ce prince, tout en promettant à son ministre de ne rien faire pour empêcher le succès de sa tentative, ne lui dissimule pas combien il en est contrarié. Dans une telle situation, Pitt, eût-il gardé toute l'ardeur de ses premiers sentimens, ne pouvait guère la porter dans ses actes. Ce fut son dernier combat en faveur de la réforme.

Les évènemens de la politique extérieure prirent, cette année, un degré d'importance qu'ils n'avaient pas eu depuis la fin de la guerre. L'ambition inquiète de l'empereur Joseph II fut le mobile principal des mouvemens qui agitèrent les cabinets. D'une part, l'empereur pensait à se fortifier en Allemagne en échangeant contre la Bavière la possession précaire et embarrassante des Pays-Bas. Le vieil électeur était disposé à consentir à cet échange, que repoussait son héritier, le duc de Deux-Ponts. Un traité conclu à Berlin entre le grand Frédéric presque mourant, la Saxe et le Hanovre, pour le maintien des droits généraux du corps germanique et de ceux de ses membres, força l'empereur à abandonner ce projet. D'un autre côté, Joseph II poursuivait vivement contre la Hollande des prétentions plus que contestables aux termes des traités européens, et dont la plus importante tendait à rouvrir le port d'Anvers, si menaçant pour la prospérité commerciale de la république des Provinces-Unies, en abolissant la clôture conventionnelle de l'Escaut. Les Hollandais, hors d'état de résister seuls à un tel adversaire, ne pouvaient se soustraire à ses exigences que par l'appui de quelque grande puissance. Ils paraissaient depuis long-temps enclins à chercher un refuge dans la protection du gouvernement français, qui comptait parmi eux de nombreux partisans. Le cabinet de Londres avait essayé de les en détourner en ouvrant des négociations pour accommoder le différend dans lequel ils se trouvaient engagés avec la cour de Vienne; mais ses efforts échouèrent contre l'habileté du cabinet de Versailles. C'est ce cabinet qui eut l'honneur de terminer la contestation. Par un traité conclu sous sa médiation à Fontainebleau, l'empereur renonça à presque toutes ses prétentions, moyennant le paiement de quelques millions dont la France fit don à la république. Un aussi grand service ne resta pas sans récompense; deux jours après, un autre traité établit entre la France et la Hollande une alliance fondée sur la garantie réciproque des territoires des deux états et des libertés hollandaises, sur l'enga-

gement d'assurer la liberté des mers, et sur la promesse d'une convention commerciale. Par l'effet de ces arrangemens, par l'impulsion qu'en reçut l'opinion publique, le parti français, c'est-à-dire le parti républicain et démocratique, prit dans les Provinces-Unies une supériorité décidée; le stathouder, partisan de l'Angleterre, se vit dépouiller de ses plus importantes prérogatives, et, réduit presque à une condition privée, il se retira dans la ville de Breda, qui était sa propriété particulière.

Ce triomphe éclatant de la politique française produisit en Angleterre une forte et pénible sensation. A la rentrée du parlement, le 24 janvier 1786, ce fut le sujet principal de la discussion qui s'engagea sur la rédaction de l'adresse. Fox accusa le ministère de n'avoir pas travaillé assez activement à rendre au pays ces alliances continentales dont la privation lui avait été si funeste pendant la précédente guerre, et d'avoir porté dans les négociations une lenteur qui avait laissé à la France le temps d'accomplir ses projets; il signala ce qu'il y avait de dangereux pour l'Angleterre dans la combinaison qui ajoutait à la puissance des marines française et espagnole déjà coalisées la force de la marine hollandaise; il recommanda, comme le seul moyen efficace de conjurer ce danger, une étroite union avec l'Autriche et la Russie; il blâma sévèrement le traité par lequel le roi d'Angleterre, en sa qualité d'électeur de Hanovre, s'était joint à la Prusse et à la Saxe pour contrarier en Allemagne les desseins de l'empereur, et avait ainsi aliéné la seule puissance dont l'alliance avec la Grande-Bretagne, en imposant à la France un grand déploiement de force sur le continent, pût lui interdire le renouvellement des efforts maritimes auxquels elle s'était récemment livrée; il exprima le désir que les bruits répandus sur une négociation commerciale entamée avec la Russie fussent fondés; il se prononça au contraire avec une grande énergie contre la pensée d'un traité de commerce avec la France, dont s'occupait alors le cabinet, affirmant que les rapports semblables à ceux qu'il tendait à établir entre les deux nations avaient de tout temps porté une funeste atteinte à la prospérité de l'Angleterre. Pitt répondit que la négociation ouverte avec la Russie avançait rapidement vers sa conclusion. Quant aux attaques dirigées contre la politique hanovrienne, il se borna à dire que le cabinet britannique était complètement étranger à cette politique et n'avait rien à y voir, bien que *malheureusement* la souveraineté des deux états reposât sur la même tête.

La première question de quelque importance qu'on soumit cette année au parlement fut celle d'un projet suggéré par le duc de Rich-

mond, grand-maître de l'artillerie, pour fortifier les arsenaux maritimes de Plymouth et de Portsmouth. Pitt, qui s'était vivement pénétré de l'importance de ce projet, en expliqua habilement les avantages à la chambre des communes; il proposa de déclarer, par forme de résolution préalable, qu'afin de pourvoir, en temps de guerre, à la sûreté de l'état et à la défense générale du royaume en laissant aux forces navales la liberté de protéger le commerce, de veiller à la défense des possessions éloignées et de se livrer à des opérations agressives, il importait de couvrir ces arsenaux par un système permanent de fortifications fondé sur les principes les plus économiques et combiné de manière à exiger aussi peu de troupes que possible. La seule annonce de ce plan avait vivement inquiété les esprits, toujours prévenus, en Angleterre, contre ce qui tend à augmenter la puissance de la force armée. Les journaux l'avaient attaqué avec violence, un grand nombre de pamphlets en avaient dénoncé les inconvéniens, et l'opinion publique s'était vivement émue. A la chambre des communes, le projet rencontra une forte opposition, non-seulement de la part des ennemis du ministère, mais encore de beaucoup de membres qui votaient ordinairement avec lui. Les uns exprimèrent la crainte que le gouvernement, se reposant sur ce moyen de défense, ne donnât désormais moins de soin à l'accroissement de la marine; les autres se refusèrent à autoriser des dépenses considérables et immédiates pour parer à des dangers éloignés et hypothétiques; d'autres encore prétendirent que les fortifications projetées rendraient nécessaire, quoi qu'on en pût dire, une grande augmentation de l'armée. Sheridan se montra surtout préoccupé des périls qui pouvaient menacer la liberté, si un gouvernement conspirant contre la constitution trouvait un point d'appui dans les fortifications proposées. Lorsqu'on alla aux voix, la chambre se partagea en nombre égal pour et contre la proposition; la voix de l'orateur, qui ne vote jamais que lorsqu'il y est forcé par un semblable partage, porta la majorité du côté des opposans.

Pitt fut très contrarié de ce résultat, mais l'impression pénible qu'il en éprouva s'effaça bientôt devant l'adoption d'un autre projet auquel il attachait plus de prix encore. Le succès des mesures financières dont il avait pris l'initiative deux ans auparavant avait dépassé l'attente de ses plus chauds partisans, et probablement ses propres espérances. Dans un aussi court intervalle, il était parvenu, non-seulement à combler le déficit, mais à élever le revenu de l'état de près d'un million sterling au-dessus des besoins. Il voulut tirer parti de cette situation florissante pour donner une base solide au crédit, au

moyen d'un fonds d'amortissement organisé sur d'autres principes que ceux qui avaient régi jusqu'alors les établissemens de cette nature. D'après le plan qu'il soumit à la chambre, une somme d'un million sterling, formée principalement de l'excédant du revenu et complétée par quelques taxes nouvelles de peu d'importance, devait être dès ce moment consacrée chaque année à l'extinction de la dette. Ce million, accru successivement par les intérêts accumulés de la dette rachetée et par le produit de l'extinction de quelques charges annuelles, devait, au bout de vingt-huit années, s'élever à 4 millions. Il aurait, à cette époque, absorbé 100 millions de la dette. On aurait alors à décider s'il convenait de continuer à en cumuler les intérêts. Pour empêcher que, comme cela avait eu lieu plusieurs fois, on ne détournât à d'autres usages le fonds d'amortissement, l'administration en était confiée à une commission présidée par l'orateur de la chambre des communes et composée d'hommes placés dans les positions officielles les plus considérables, tels que le chancelier de l'échiquier, le maître des rôles, le gouverneur et le sous-gouverneur de la banque.

Fox, Sheridan et d'autres membres de l'opposition, tout en approuvant l'ensemble de ce projet, contestèrent l'exactitude de quelques-uns des calculs présentés pour lui servir de base. On attaqua aussi le principe de l'inaliénabilité absolue du fonds d'amortissement comme pouvant créer pour l'état des embarras sérieux et même des dangers. Fox ayant proposé d'autoriser les commissaires de l'amortissement à placer, dans les emprunts qui viendraient à être contractés, les fonds qu'ils auraient en caisse, Pitt s'empressa d'accepter l'amendement. Dès-lors, le bill ne rencontra plus de difficultés sérieuses, et l'on entendit les deux illustres rivaux se féliciter de leur heureux accord dans une question d'un intérêt aussi vital pour le pays. A la chambre des lords, le projet trouva encore moins de résistance.

L'opinion publique s'est grandement modifiée sur cette conception accueillie alors avec une sorte d'enthousiasme. Aujourd'hui que, par un de ces reviremens si fréquens dans l'histoire de l'esprit humain, les théories de l'amortissement ont perdu leur ancien prestige, on parle volontiers de la combinaison de Pitt comme d'une véritable fantasmagorie, on démontre mathématiquement ce qu'elle avait d'illusoire. Pour qu'une telle démonstration fût péremptoire, il faudrait qu'on pût aussi tenir compte de l'impulsion que cette combinaison a donnée au crédit en augmentant la confiance publique, et des conséquences matérielles de cette cause morale. Ce qui est certain, c'est qu'aussi long-temps que la paix fut maintenue, l'action de l'amortisse-

ment, tel qu'il venait d'être organisé, fut très efficace, tant pour élever le taux des fonds publics que pour accroître la valeur des propriétés foncières, et que pendant la terrible guerre qui suivit cet intervalle pacifique, elle facilita au gouvernement la conclusion des emprunts sans lesquels il n'eût pu tenir tête à l'ennemi.

Une circonstance qui, plus encore que le vote de la loi d'amortissement, donna à cette session un caractère historique, c'est le commencement du fameux procès d'Hastings. Nous avons dit que quelques années auparavant, la chambre des communes avait réclamé le rappel de ce gouverneur de l'Inde, coupable de tant d'actes tyranniques et illégaux, et que cette demande avait échoué contre la volonté négative de la compagnie, dont il avait trop bien servi l'égoïste avidité. Hastings, ayant atteint depuis le terme assigné à la durée de ses fonctions, était revenu en Angleterre. Il y avait été reçu avec cette faveur qui, dans ce pays surtout, s'attache aux grands talens par lesquels la puissance nationale a été agrandie, alors même que le crime a contribué à leur succès. La cour, particulièrement indulgente pour les maximes de despotisme qui avaient dirigé sa conduite, lui avait fait un accueil dans lequel éclatait un véritable engouement. Possesseur d'une immense fortune amassée aux dépens des malheureux Hindous, et qu'il employait habilement à se faire des créatures, il voyait s'ouvrir devant lui la plus brillante perspective, et rien ne semblait au-dessus des espérances qu'il lui était permis de concevoir. Un moment de présomption renversa cet édifice si laborieusement élevé. Burke, irrité de sa prospérité, faisait de temps en temps retentir la chambre des communes de son éloquente indignation. Un certain major Scott, connu pour l'agent salarié d'Hastings, qui lui avait acheté un siége au parlement, somma le grand orateur de donner suite à ses accusations et de fournir à l'ancien gouverneur de l'Inde l'occasion de réfuter d'odieuses calomnies. Burke, ainsi défié, ne recula pas devant une démarche à laquelle on croit qu'il n'avait pas pensé sérieusement jusqu'alors, mais dont on lui faisait en quelque sorte un devoir d'honneur. Il présenta contre Hastings un acte formel d'accusation qui énumérait vingt-deux griefs d'une extrême gravité.

Dans cette première phase du procès, l'attitude, le langage des ministres et de leurs amis, les refus qu'ils opposèrent plus d'une fois aux demandes de communications formées par l'accusateur dans le but d'arriver à une connaissance plus complète des faits, donnèrent lieu de penser que le gouvernement était peu favorable à la poursuite. Néanmoins Burke ne se découragea pas. Hastings, admis à la barre

de la chambre des communes, y prononça lui-même une défense écrite dont la lecture remplit trois séances, et le débat s'engagea successivement sur les divers faits qui lui étaient imputés.

Nous ne raconterons pas en détail ces immortelles discussions, qui portèrent plus haut encore, s'il est possible, la gloire de Burke, qui fondèrent la renommée de Sheridan, et auxquelles Fox prit une part si éclatante. Les deux premiers chefs d'accusation ayant été écartés par une forte majorité, on commençait à croire que Hastings sortirait vainqueur de cette épreuve, lorsque Pitt demanda la parole sur un troisième fait soumis à l'appréciation de la chambre. Il s'agissait des procédés tyranniques que le gouverneur avait mis en usage pour arracher au rajah de Benarès des contributions excessives, et qui avaient poussé ce malheureux prince à une résistance dont on s'était ensuite fait un titre pour le dépouiller complètement. Pitt, avec une modération affectée, commença par blâmer l'âpreté passionnée que les accusateurs portaient dans l'accomplissement de leur pénible tâche : il s'efforça ensuite de prouver, contrairement à leurs assertions, le droit qu'avait eu Hastings d'obliger le rajah à contribuer aux frais d'une guerre dans laquelle la compagnie était alors engagée; mais il avoua qu'il avait abusé de ce droit incontestable, et que l'abus avait été porté au point de constituer une intolérable oppression. Il se déclara donc forcé de reconnaître, à son grand regret, qu'en cette circonstance Hastings s'était placé sous le coup de la loi. Cette déclaration inattendue produisit un effet décisif. Le chef d'accusation que Pitt venait d'appuyer fut admis à une forte majorité; la plupart des autres le furent également. Hastings, envoyé devant la chambre des lords, y subit un procès solennel qui, après sept années, lorsque l'attention publique s'en était depuis long-temps détournée, se termina par un acquittement, mais qui détruisit son immense fortune, réduisit sa vieillesse à l'unique ressource d'une pension allouée par la reconnaissance de la compagnie des Indes, et lui ferma pour jamais les voies brillantes qui avaient semblé s'ouvrir à son ambition. Les hommes pour qui le crime est suffisamment excusé lorsqu'il a contribué à la grandeur de la patrie présentent aujourd'hui Hastings comme un exemple de l'ingratitude des nations. Ceux qui, se plaçant à un point de vue plus élevé et plus juste, ne voient qu'une circonstance atténuante dans ce qui paraît aux autres une complète justification, pensent que l'équité est satisfaite par la destinée qui, dérobant Hastings au châtiment de ses forfaits, lui en a fait perdre les fruits et l'a condamné à de si longues angoisses.

La conduite de Pitt dans cette affaire fut jugée avec beaucoup de sévérité. Les amis d'Hastings, les partisans nombreux qu'il comptait à la cour, dans le parlement, dans la société, les journaux qui avaient embrassé sa défense, se répandirent en invectives amères contre le premier ministre, et l'accusèrent d'avoir cédé à des motifs secrets d'intérêt personnel en quittant le terrain sur lequel il avait paru d'abord se placer. L'opposition ne lui en sut aucun gré, et exprima la même opinion sur les causes d'un revirement aussi soudain. Vainement ses défenseurs disaient qu'aucune considération politique n'avait agi sur lui, qu'il s'était considéré purement comme un juge, et qu'après avoir acquitté Hastings lorsque son innocence lui avait paru évidente ou même lorsqu'il n'avait pas trouvé sa culpabilité suffisamment démontrée, il avait dû le condamner sur un acte qui, à ses yeux, était entaché d'une incontestable irrégularité. Cette apologie ne se conciliait, en réalité, ni avec le caractère intrinsèque des faits, ni avec les vues que Pitt avait manifestées dans les premières périodes de la procédure, ni surtout avec la politique habituelle d'un homme d'état accoutumé à se préoccuper de la portée générale des choses plutôt que de leurs détails particuliers et techniques. On pensa qu'il s'était déterminé à perdre l'ancien gouverneur de l'Inde parce qu'il avait appris que le roi se proposait de le faire entrer dans le cabinet, parce qu'il craignait de trouver en lui un rival d'influence. Rien n'est venu depuis détruire cette supposition. Il est d'ailleurs vraisemblable que, si tel fut en effet le motif qui le décida, il ne s'en rendit pas à lui-même un compte bien exact. L'esprit humain n'est que trop ingénieux à s'abuser sur le principe véritable de ses déterminations, lorsque ce principe blesse la conscience ou l'orgueil.

Peu de temps après la clôture de la session qui vit commencer ce mémorable procès, Pitt réussit à terminer une négociation depuis long-temps ouverte, et à laquelle il mettait avec raison une grande importance. Un traité signé à Versailles le 29 septembre 1786 établit entre la France et l'Angleterre une liberté réciproque de commerce et de navigation et remplaça par des droits très modérés les taxes excessives ou les prohibitions qui pesaient, dans chacun des deux pays, sur les importations de l'autre. On sait quels furent les effets immédiats de ce traité. Le brusque changement qu'il opéra dans les rapports commerciaux porta à l'industrie française un coup très grave dont elle commençait seulement à se relever lorsque la guerre qui éclata sept ans après empêcha que l'expérience ne pût être complétée. L'Angleterre, au contraire, vit ouvrir aux produits de ses manufactures un

marché supérieur à ce qu'on avait pu espérer. En France, le souvenir de cette convention est demeuré comme un épouvantail, comme un préjugé national qui empêchera long-temps le renouvellement d'une semblable tentative. Chez nos voisins, au contraire, ce traité constitue un des titres principaux de la popularité de Pitt, un de ceux que personne n'essaie de contester.

Il ne faut pas croire cependant qu'au moment où il fut conclu, la question fût universellement jugée, en Angleterre, de ce point de vue. Les doctrines du système prohibitif y étaient alors en faveur, l'opposition les professait hautement. Au commencement de la session suivante, qui s'ouvrit le 23 janvier 1787, l'esprit et les bases du traité devinrent, dans la chambre des communes, l'objet de plusieurs délibérations successives. Fox, sans négliger les considérations relatives aux intérêts matériels, le combattit surtout par des raisons tirées de l'hostilité naturelle qu'il supposait être la condition nécessaire des rapports de deux états placés dans les circonstances où la France et l'Angleterre se trouvaient l'une à l'égard de l'autre. Une surveillance jalouse de la politique française pouvait seule, suivant lui, garantir la sûreté de la Grande-Bretagne, dont la destinée était de servir de contrepoids à sa puissante voisine dans l'organisation européenne, et toute combinaison qui tendait à endormir cette surveillance en créant des relations plus intimes entre les deux peuples lui paraissait éminemment dangereuse. Il dénonça, comme autant de preuves de cette inimitié permanente, les mesures prises par le gouvernement français pour fortifier sa marine et pour contrarier sur tous les points les négociations du cabinet de Londres. Cherchant, dans les exemples du passé, des appuis pour son argumentation, il s'efforça de démontrer qu'alors même que le cabinet de Versailles avait paru modifier sa marche et ses tendances, son seul but avait été de tromper le gouvernement britannique, de le détourner de ses alliances, de l'enchaîner par le lien des intérêts commerciaux et financiers au point de lui ôter toute liberté d'action. Il voua enfin à la malédiction publique les hommes assez oublieux de la grandeur de leur pays, assez profondément plongés dans le sentiment décourageant de leur propre bassesse pour vouloir que l'Angleterre, déchue de son ancienne splendeur, affaiblie, humiliée par des pertes toutes récentes, s'empressât, à la première occasion, de contracter une liaison intime avec l'orgueilleux voisin qui les lui avait infligées.

Les autres chefs de l'opposition ne furent pas moins contraires que Fox au traité conclu avec la France. Francis exprima la crainte que

des rapports étroits entre les deux peuples n'exerçassent une fâcheuse influence sur le caractère anglais, et, en corrompant les mœurs de la nation, ne préparassent la perte de sa liberté ; il rappella à Pitt les sentimens de son père, si constamment hostiles à la France. Burke essaya d'établir que, de la part du gouvernement français, le seul fait d'augmenter sa puissance navale et commerciale était une agression contre l'Angleterre; il tourna en ridicule ceux qui, sacrifiant toutes choses aux considérations commerciales, réduisaient en quelque sorte les luttes de deux grands empires aux proportions d'une rivalité de comptoirs. Windham entra avec non moins de chaleur dans cette espèce de croisade antigallicane, et ce fut aussi dans ce sens que le jeune Grey, qui venait seulement de prendre place au parlement, prit la parole pour la première fois. A l'expression aussi passionnée qu'éloquente de ces vues étroites, de ces préjugés haineux, qu'étaient venues appuyer les pétitions d'un comité de manufacturiers, Pitt opposa le langage de la raison, des vrais principes et d'une politique élevée. Il exposa de la manière la plus lumineuse les saines doctrines du commerce dans leur application spéciale à la situation de l'Angleterre. Il démontra qu'entre deux pays, l'un principalement riche des produits de son sol, l'autre supérieur par l'industrie, il y avait, par la nature même des choses, un intérêt réciproque à multiplier, à faciliter les échanges. Il fit voir que cet intérêt était surtout grand du côté de l'Angleterre, puisqu'en ouvrant à la France un marché de huit millions de consommateurs, elle s'en ouvrait un de vingt-quatre millions qui fournirait abondamment de l'emploi à ses ouvriers et à ses matelots, tandis que la France obtenait simplement un débouché pour ses produits naturels. Quant aux objections fondées sur la prétendue convenance d'entretenir les dispositions réciproquement hostiles des deux peuples, il les repoussa comme d'odieux et absurdes sophismes, contraires également au bon sens et à l'humanité, et qui auraient pour conséquence logique la nécessité de renoncer à jamais aux bienfaits de la paix et du commerce. Il manifesta l'espoir que les heureux résultats du traité, sans désarmer l'Angleterre et en lui préparant même des moyens plus puissans de faire la guerre, si elle devenait indispensable, éloigneraient les chances de collision par cela même qu'ils inspireraient aux gouvernemens des idées modérées et pacifiques. Il déplora les maux sans nombre que la France et l'Angleterre, que le monde entier avait trop long-temps soufferts par suite de cette rivalité qu'on semblait vouloir perpétuer. Il vanta la franchise apportée par le cabinet de Versailles dans la dernière négociation,

rendit un hommage éclatant à la sagesse qui caractérisait alors sa politique, et signala comme la cause première de cette amélioration, comme pouvant en faire espérer la durée, l'expérience même de la dernière guerre, l'épreuve que ce cabinet y avait faite de l'impossibilité d'accabler l'Angleterre, même à l'aide des conjonctures les plus favorables et des plus puissantes alliances, enfin la ruine financière qu'il y avait encourue et les terribles embarras où elle le réduisait. Ces argumens si puissans et si bien présentés obtinrent un succès complet. Toutes les mesures proposées pour l'exécution du traité furent votées à une forte majorité, et une adresse, conçue dans les termes les plus explicites, remercia le roi de l'avoir conclu. Elle fut aussi adoptée par la chambre des lords après des débats assez vifs.

Cette délibération, rapprochée des évènemens qui la suivirent à peu d'années de distance, n'offre pas un des exemples les moins remarquables de la mobilité des opinions humaines, ou plutôt de l'empire, légitime à beaucoup d'égards, que la variation des circonstances exerce sur le mouvement de ces opinions. Pitt, le défenseur éloquent de la paix et presque de l'alliance française, devait être un jour le champion le plus énergique d'une guerre à mort contre la France transformée par une révolution. Fox, après avoir combattu avec tant de virulence la pensée de se rapprocher du despotique cabinet de Versailles, était destiné à user ses forces pendant dix années, à prodiguer ses talens, à compromettre et même à perdre momentanément sa popularité pour essayer de mettre fin à la lutte engagée contre la France républicaine. Enfin, c'était au jeune Grey, enrôlé au début de sa carrière, avec toute l'ardeur de son âge, sous la bannière antifrançaise de Fox, qu'il était réservé de donner, dans sa vieillesse, le spectacle inattendu d'une alliance intime entre deux peuples si longtemps ennemis. Burke seul ne devait pas varier dans ses sentimens par rapport à la France; mais cette persévérance, il devait la payer au prix d'une renonciation absolue à tous les autres principes de sa politique : tant il est vrai qu'au milieu des grands mouvemens qui agitent le monde, l'immobilité absolue des opinions est une chimère que l'esprit humain s'efforcerait vainement de réaliser!

Peu de jours après la fin de ces grandes discussions, Pitt présenta à la chambre des communes un bill qui avait pour objet de simplifier et de rendre à la fois plus lucratifs pour le trésor, moins onéreux pour les contribuables, les impôts perçus par la douane, par l'excise et par le timbre. Il s'agissait de remplacer par un droit unique les droits multipliés exigés jusqu'alors sous des dénominations et des formes

diverses, qui avaient entre autres inconvéniens celui d'embarrasser le commerce, de l'exposer à de fâcheuses méprises, et de jeter dans ses opérations une grande incertitude. La sagesse de cette innovation était si évidente, les détails en étaient combinés avec tant d'habileté, et Pitt les exposa avec une si merveilleuse clarté, qu'elle fut accueillie par une sorte d'acclamation. Burke et Fox, non contens de se désister, pour cette fois, de leur opposition systématique, félicitèrent le chancelier de l'échiquier d'une réforme aussi nécessaire et aussi heureusement accomplie.

La chambre eut ensuite à s'occuper d'une proposition qui, en maintenant les dispositions légales par lesquelles le pouvoir politique était interdit aux catholiques comme aux membres des religions non chrétiennes, tendait à relever les protestans dissidens des incapacités que l'acte du *test* et celui des corporations faisaient encore peser sur eux. Lord North, que son état de cécité éloignait depuis quelques années du parlement, y reparut pour combattre ce qu'il regardait comme une attaque dirigée contre la pierre angulaire de la constitution. Il se déclara pourtant partisan de la tolérance, mais il prétendit qu'elle n'avait rien de commun avec l'admission aux emplois, et que l'exclusion résultant d'une croyance religieuse n'était pas plus une peine infligée aux dissidens que l'exclusion résultant de l'insuffisance du cens n'en était une pour ceux qu'elle atteignait. Pitt, avec un peu plus de ménagemens, avec des réserves même qui indiquaient une conviction moins arrêtée, appuya ces déplorables sophismes, et, malgré les efforts de Fox, il entraîna la grande majorité des suffrages. Il cédait, en cette occasion, à la volonté du roi, dont l'esprit étroit et rempli de préjugés fut constamment aussi opposé aux extensions de la liberté religieuse qu'à celles de la liberté politique.

Cette nécessité de ménager les préventions opiniâtres d'un prince trop souvent dominé par ses préoccupations et ses rancunes personnelles plaça bientôt après le ministère dans une situation délicate et difficile. Le prince de Galles, alors âgé de vingt-cinq ans, était déjà entré dans la voie où avaient marché avant lui tous les princes de la maison de Brunswick; il s'était mis, à l'égard du roi, dans un état d'antagonisme direct qu'expliquait d'ailleurs la différence absolue de leurs caractères et de leurs goûts. Jeune, beau, brillant, livré avec excès aux dissipations et aux plaisirs de son âge, il n'avait pu manquer d'encourir le mécontentement d'un père dont l'ordre, l'économie, les vertus de famille, étaient les qualités dominantes. Ce mécontentement était devenu une haine véritable lorsque le monarque, si jaloux de son

autorité, avait vu celui qui devait lui succéder se lier avec les chefs de l'opposition, embrasser ouvertement leurs principes, se gouverner par leurs conseils et entretenir avec eux des rapports habituels de société. Le prince ayant contracté des dettes considérables, que pouvait faire excuser jusqu'à un certain point l'exiguité de la pension assignée pour son entretien sur les fonds de la liste civile, le roi refusa d'intervenir pour le tirer d'embarras. Le prince se vit réduit à fermer sa maison, et il prit, avec quelque affectation, des mesures de réforme qui semblaient avoir surtout pour but de proclamer sa détresse. Un député de l'opposition interpella les ministres pour savoir s'ils ne comptaient pas proposer à la chambre les moyens de faire cesser une situation si peu décente. Pitt, enchaîné par la volonté du roi, répondit qu'il n'avait pas d'ordres à cet effet, et bientôt, pressé de nouveau de s'expliquer, il menaça, si on insistait davantage, de révéler certaines circonstances qu'il aimerait mieux, dit-il, tenir secrètes. Un des plus chauds adhérens du cabinet, allant, suivant toute apparence, au-delà des intentions du ministre, se permit une allusion très claire à un bruit alors fort répandu, celui d'un mariage secret contracté par le prince de Galles avec une catholique, la belle mistriss Fitz-Herbert, qu'il aimait passionnément. Aux termes de la constitution, ce fait, s'il eût été avéré, lui eût enlevé ses droits à la couronne, et le seul soupçon suffisait pour éveiller dans un grand nombre d'esprits des inquiétudes dangereuses. Les partisans du prince, Sheridan, son familier le plus intime, Fox lui-même, qui se déclara autorisé à parler en son nom, repoussèrent avec indignation, et comme une grossière invention de la malveillance, un bruit que cependant on croit aujourd'hui n'avoir pas été dépourvu de fondement; ils provoquèrent des éclaircissemens, et, pour faire voir qu'on ne les avait pas intimidés, ils présentèrent le projet d'une adresse au roi dans laquelle on l'eût supplié de proposer à la chambre les moyens de secourir la détresse financière de son fils. D'un autre côté, l'orateur dont l'allusion périlleuse avait causé une si vive émotion, loin de s'en effrayer, ne parlait de rien moins que de dire la vérité tout entière. Vainement Pitt s'efforçait de calmer l'irritation réciproque en protestant qu'on avait mal compris sa pensée, et que les révélations qu'il avait laissé entrevoir n'avaient trait qu'à des circonstances purement pécuniaires. Les esprits s'animaient de plus en plus. Du parlement, la question avait passé dans les journaux, dans les salons où les amis de mistriss Fitz-Herbert, indignés du rôle que lui faisaient jouer les dénégations de son royal amant, affirmaient la réalité du mariage et nommaient même

l'ecclésiastique qui l'avait célébré. Le roi comprit enfin que les choses avaient été poussées trop loin, et que, dans l'intérêt de tout le monde, il fallait étouffer la querelle. La veille du jour où la discussion devait s'ouvrir sur le projet d'adresse, Pitt alla trouver le prince et lui annonça, par ordre du roi, que tout serait réglé à sa satisfaction. La motion fut retirée comme n'ayant plus d'objet au milieu des témoignages d'une satisfaction universelle, et la chambre ne tarda pas à voter, sur l'initiative d'un message royal, les arrangemens nécessaires pour libérer le prince en lui laissant la possibilité de vivre d'une manière convenable à son rang. Il avait promis à son père, et cette promesse fut communiquée à la chambre, de réduire désormais ses dépenses au niveau de son revenu. Il ne fut pas long-temps fidèle à sa promesse.

Jusqu'à cette époque, à l'exception du traité de commerce conclu avec la France dont on n'avait pas encore eu le temps de constater les résultats, la politique de Pitt, si active et presque toujours si heureuse à l'intérieur, n'avait encore été signalée au dehors par aucun grand succès. Nous arrivons au moment d'un de ses plus éclatans triomphes. Depuis que l'influence française dominait exclusivement en Hollande, le parti démocratique, sur lequel elle s'appuyait, avait, nous l'avons dit, singulièrement réduit l'autorité du stathoudérat. Le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, beau-frère du prince d'Orange, conçut le projet de la rétablir. Il fallait un prétexte d'intervention, il le trouva dans une prétendue insulte faite par des magistrats municipaux à sa sœur, la princesse d'Orange. Une armée prussienne, commandée par le duc de Brunswick, reçut l'ordre d'entrer sur le territoire des Provinces-Unies. Le gouvernement français, lié par un traité formel qui l'obligeait à défendre ce territoire, annonça aux puissances étrangères qu'il serait fidèle à cet engagement; mais le cabinet de Londres déclara, en réponse à cette notification, que si la France intervenait dans la querelle, il y interviendrait aussi. Des mesures prises immédiatement pour accroître les forces du pays tant sur mer que sur terre, et un traité de subsides conclu avec le landgrave de Hesse-Cassel, prouvèrent que ce langage n'était pas une vaine démonstration. L'effet en fut décisif. Des mains habiles de M. de Vergennes, la direction des affaires étrangères de la France venait de passer dans celles de M. de Montmorin, moins fermes et moins expérimentées. Bien qu'on eût déjà commencé à rassembler des troupes sur la frontière, on se troubla à la pensée de commencer une nouvelle guerre avec des finances obérées et au milieu de la vive agitation qui

faisait dès-lors pressentir une grande catastrophe. Pendant qu'on hésitait, le duc de Brunswick occupa presque sans résistance les Provinces-Unies. Les états-généraux, accablés, rétractèrent la demande de secours qu'ils avaient faite à Versailles, et se soumirent à la restauration complète du stathoudérat. Peu de jours après, l'envoyé britannique auprès de la cour de France remit à M. de Montmorin une note vraiment insultante dans sa feinte modération; il y était dit que les faits accomplis ne paraissant laisser subsister aucune matière de discussion entre les deux gouvernemens, le cabinet de Londres désirait savoir si celui de Versailles était toujours dans l'intention de donner suite à la notification qui avait nécessité les préparatifs de la Grande-Bretagne, et que s'il en était autrement, rien ne s'opposerait à la cessation des armemens respectifs. M. de Montmorin sembla, dans sa réponse, désavouer le passé et accepta ainsi pleinement l'échec que la France venait d'éprouver. Cinq mois après, un traité signé à La Haye permit d'en apprécier toute la portée : par ce traité, une alliance défensive fut conclue entre l'Angleterre et la Hollande; l'Angleterre garantit non-seulement le territoire des Provinces-Unies, mais encore la forme de leur gouvernement et l'autorité même du stathouder; en cas de guerre, les deux états s'engagèrent à ne pas faire la paix l'un sans l'autre; en matière commerciale, ils s'accordèrent réciproquement les droits de la nation la plus favorisée. En vertu d'un autre traité négocié bientôt après à Berlin, la Grande-Bretagne et la Prusse contractèrent aussi une alliance défensive dont l'objet principal était de maintenir le gouvernement des Provinces-Unies dans son état actuel.

Les conséquences de ces évènemens furent grandes et funestes pour la France. Elles détruisirent en un moment la considération que les succès militaires et diplomatiques du commencement du règne de Louis XVI avaient acquise à son gouvernement, et, en blessant la fierté nationale, ils diminuèrent encore la force, trop insuffisante, qu'il pouvait opposer à l'entraînement des esprits, qui se précipitaient dès-lors vers une révolution. En Angleterre, la joie fut d'autant plus vive que depuis long-temps on n'était plus habitué à de pareils triomphes, et que l'orgueil britannique avait plus d'un affront à effacer. Le parlement s'étant rassemblé le 27 novembre 1787, dans le mois qui suivit la révolution opérée en Hollande sous la protection des cabinets de Berlin et de Londres, le discours du trône fut principalement consacré à rappeler les mesures qui avaient empêché l'intervention française et à féliicter la nation des sentimens unanimes qu'elle avait fait éclater en cette

circonstance. Cette unanimité se reproduisit dans les débats auxquels les chambres se livrèrent pour la rédaction de leurs adresses. Fox, entraîné par son patriotisme, loua vivement l'habile fermeté dont le gouvernement venait de faire preuve; il lui recommanda de marcher constamment dans cette voie, de ne pas oublier que l'Angleterre a un intérêt permanent dans le règlement des grandes questions continentales, et qu'elle doit constamment veiller au maintien de l'équilibre européen; il s'étendit longuement, violemment, sur ce qu'il appelait la perfidie de la France, rappelant qu'il l'avait bien souvent signalée lorsque les ministres croyaient encore pouvoir répondre de la bonne foi et des intentions amicales du cabinet de Versailles; il insulta à l'humiliation de ce cabinet, et se plut à faire ressortir les contradictions de son langage. Un autre membre de l'opposition, applaudissant aussi à la conduite du ministère, manifesta cependant le regret qu'il n'eût pas profité de la fausse position où la France s'était placée pour exiger la destruction des travaux de Cherbourg, dont s'inquiétait la jalousie maritime de l'Angleterre. Pitt exprima en termes convenables la joie qu'il éprouvait de l'approbation donnée par Fox à ses derniers actes; mais, en homme vraiment pratique, il écarta les principes trop généraux sur lesquels ce dernier avait établi son assentiment, et, satisfait de sa victoire, il s'attacha avec assez de bonne grace à présenter le rôle joué par la France dans les négociations qui venaient de se terminer sous l'aspect le moins offensant pour la dignité du cabinet de Versailles.

Tout réussissait à Pitt. La situation financière s'améliorait avec une rapidité vraiment merveilleuse. En traçant l'exposé de cette situation devant la chambre des communes, Pitt put se glorifier d'avoir, en quatre années, non-seulement rétabli l'équilibre dans le budget, mais diminué la dette publique de 2 millions de livres sterling et employé 7 millions à la construction ou à la réparation de trente vaisseaux et de trente-trois frégates. Dans le cours de la session, il fut encore en mesure de proposer au parlement un grand acte de justice et de générosité nationale : de larges indemnités furent allouées à tous ceux des habitans des anciennes colonies américaines qui, pour leur attachement à la métropole, avaient encouru la perte de leurs propriétés ou s'étaient vus exposés à des dommages de toute autre nature.

Cette même session fut signalée par l'ouverture d'une question immense, celle de l'abolition de la traite des noirs. Il y avait bien peu de temps alors que l'esprit de philanthropie avait commencé à s'en préoccuper. Naguère encore l'achat et le transport des esclaves afri-

cains étaient universellement considérés comme une branche de commerce absolument équivalente à toutes les autres, et aucune voix ne s'élevait contre les gouvernemens qui, à la fin d'une guerre heureuse, stipulaient, parmi les conditions de la paix, les moyens de s'en assurer les bénéfices. Cependant l'examen philosophique, qui, de plus en plus, soumettait à son tribunal toutes les institutions existantes, avait fini par se porter aussi de ce côté. L'attention s'était éveillée sur les cruautés inséparables de l'enlèvement des malheureux nègres arrachés violemment à leur famille et entassés sur d'étroits navires où un grand nombre d'entre eux périssaient presque étouffés pendant la traversée, tandis que la plupart des autres allaient trouver, sous un climat étranger, au milieu de pénibles travaux, une mort plus lente et non moins cruelle. Un homme dont la physionomie morale se détache d'une manière toute particulière au milieu des grands caractères de cette époque, Wilberforce, douloureusement ému des souffrances de ces infortunés, conçut la pensée de consacrer son existence à la défense d'une aussi belle cause. Jeune, riche, doué d'une vive imagination, d'un beau talent de parole, ami intime de Pitt, dont il avait été l'inséparable compagnon pendant quelques années, Wilberforce, si telle eût été son ambition, eût pu atteindre les plus hautes dignités de son pays; mais les sentimens religieux les plus exaltés s'étaient emparés de son ame et n'y laissaient place à aucune pensée mondaine. Il n'avait pourtant pas renoncé au commerce des hommes, ni même à la carrière parlementaire; mais en restant dans la chambre des communes, en continuant à entretenir avec le chef du gouvernement des relations habituelles, il ne s'était proposé qu'un seul but, celui de faire servir l'influence qu'il conservait ainsi à la défense des intérêts de la religion et de ceux de l'humanité, que son ame ardente et tendre ne sépara jamais. Dès qu'il eut acquis la conviction que la traite des noirs était un fléau pour l'espèce humaine, et par conséquent un crime aux yeux de Dieu, il n'eut plus d'autre pensée que d'en obtenir la suppression. Toute son activité, toutes ses ressources, furent dirigées vers ce but. Une société fut organisée sous sa direction pour réunir dans un centre commun des efforts d'autant plus efficaces qu'ils seraient combinés avec plus d'ensemble. De nombreuses publications, en révélant des abus jusqu'alors ignorés ou peu connus, agirent fortement sur l'opinion. Enfin, après avoir préparé les esprits, après s'être assuré le concours de Pitt, Wilberforce se disposait à porter la question devant la chambre des communes, que plusieurs pétitions en avaient déjà saisie, lorsqu'une grave maladie, causée en partie par l'excès du travail,

vint le mettre momentanément dans l'impossibilité de donner suite à ce projet. Pitt lui-même se chargea de le suppléer. Déjà il avait appelé l'attention du conseil privé sur la question de la traite. Le 9 mai 1788, il proposaà la chambre des communes de s'engager, par une résolution formelle, à prendre cette matière en considération à l'ouverture de la session suivante, promettant de mettre alors sous ses yeux les résultats de l'enquête du conseil privé qu'on aurait eu le temps de terminer. Burke et Fox applaudirent vivement à cette proposition, qui ne rencontra presque aucun contradicteur. Sur la motion de sir William Dolben, un bill fut voté à une très forte majorité pour limiter le nombre des noirs qui pourraient être reçus à bord de chaque bâtiment négrier, et régler la manière dont ils y seraient traités. En attendant qu'on pût faire disparaître la traite, on s'empressait ainsi d'en adoucir les effets les plus cruels. Les esprits semblaient alors unanimes pour cette œuvre d'humanité.

Jamais la situation de l'Angleterre n'avait été plus prospère, jamais ministère n'avait paru mieux établi dans la possession du pouvoir que l'opposition même semblait ne plus penser à lui disputer. Un évènement aussi terrible qu'inattendu vint tout à coup détruire cette sécurité et réveiller les espérances des partis. George III ressentit la première atteinte, ou du moins la première atteinte publique, de la cruelle maladie qui finit par anéantir complètement sa raison. Au bout de quelques jours, on le crut assez bien rétabli pour qu'il pût tenir un lever, mais son attitude inquiète et égarée pendant cette cérémonie prouva qu'on avait trop compté sur une amélioration passagère, et bientôt son état devint tel qu'il fallut renoncer à toute dissimulation. Des prières publiques eurent lieu dans les églises pour le rétablissement de sa santé. On était alors au commencement de novembre 1788. Le parlement, séparé depuis quatre mois, devait, suivant les termes de l'acte de prorogation, se rassembler dans peu de jours, et dans cette vacance de l'autorité royale qu'aucune loi n'avait prévue, nul n'avait le droit de rapprocher ni d'éloigner ce terme. Il est facile de comprendre avec quelle anxiété le jour de la réunion du parlement était attendu. Sur la première nouvelle de la maladie du roi, les chefs des divers partis étaient accourus à Londres. Fox, qui voyageait sur le continent, vint, sans perdre un moment, se réunir à ses amis. L'opposition, qui jusqu'alors, en présence d'un roi de cinquante ans et d'une santé vigoureuse, n'avait pu fonder que des espérances bien éloignées sur les relations intimes qu'elle avait formées avec l'héritier du trône, croyait toucher enfin au terme de son long exil du pouvoir.

Le parti du ministère, étonné du coup qui semblait devoir le lui arracher, se préparait pourtant à faire bonne résistance.

Au jour marqué, le 20 novembre, le parlement se réunit. Pitt exposa à la chambre des communes que l'histoire d'Angleterre n'offrait aucun précédent exactement applicable à la situation, qu'en cet état de choses la chambre n'avait pas la faculté et ne pouvait avoir la volonté de procéder à la discussion des affaires publiques, et que, dans les cas plus ou moins analogues qui s'étaient antérieurement présentés, l'ajournement avait été jugé nécessaire; il proposa, en conséquence, au parlement de se séparer pour quinze jours, reconnaissant que, si la maladie du roi se prolongeait au-delà de ce terme, il deviendrait nécessaire d'examiner et de résoudre une question de la plus haute importance, et de trouver un moyen de suppléer à l'action royale, nécessaire pour légaliser l'ouverture du parlement. L'ajournement fut voté à l'unanimité. Une proposition semblable, faite par le chancelier à la chambre des lords, y fut aussi accueillie sans opposition.

La veille du jour où cet ajournement devait expirer, les ministres convoquèrent le conseil privé, auquel assistèrent les membres de l'opposition qui en faisaient partie. Les médecins du roi y furent interrogés. On les invita à déclarer, d'abord si le roi était en état d'ouvrir le parlement et de s'occuper d'affaires publiques, ensuite si sa guérison était probable et si on pouvait la supposer prochaine. Sur le premier point, celui de la capacité actuelle du roi, les médecins firent sans hésitation une réponse négative. Quant à la guérison, tout en affirmant qu'elle était vraisemblable, ils avouèrent l'impossibilité d'en prévoir le moment. Le rapport de cette déclaration ayant été fait le lendemain au parlement, la chambre des communes, sur la motion de Pitt, désigna, pour interroger les médecins, un comité de vingt-un membres, dont il fut lui-même nommé président, et qui ne tarda pas à présenter, comme résultat de cet interrogatoire, un second rapport entièrement conforme au premier.

Pitt proposa alors la formation d'un autre comité chargé de rechercher, dans les procès-verbaux de la chambre et dans les divers documens qu'il pourrait se procurer, quelle marche avait été suivie à d'autres époques, lorsque l'exercice de l'autorité royale s'était trouvé interrompu par l'enfance, la maladie, l'infirmité du souverain ou pour tout autre motif. Cette proposition dilatoire fut le signal de la lutte. Fox représenta qu'en entrant dans la voie indiquée par le ministre, on perdrait inutilement un temps précieux, que le pouvoir exécutif n'avait jamais été suspendu en présence d'un héritier du trône ca-

pable, par son âge et par ses qualités personnelles, d'en assumer l'exercice, que d'après les principes de la constitution et les analogies de la loi civile, le droit de cet héritier à prendre les rênes du gouvernement ressortait aussi clairement de l'incapacité du souverain régnant que de sa mort naturelle, et que si le prince de Galles n'avait pas réclamé ce droit, on ne pouvait l'imputer qu'à un esprit de modération, à un sentiment de délicatesse dont il serait étrange qu'on voulût se prévaloir contre lui. En interprétant dans un sens aussi absolu les principes de l'hérédité monarchique, le chef de l'opposition avait fourni un terrain au ministère. Pitt s'empressa de s'y placer. S'érigeant en défenseur de la prérogative parlementaire, il soutint qu'il appartenait aux deux chambres de pourvoir à l'interruption de l'exercice personnel de l'autorité royale, que sans une décision émanée d'elles, le prince de Galles n'avait pas plus que tout autre sujet britannique le droit de se charger du gouvernement, que le fait de le lui attribuer était presque une trahison envers la constitution, que c'était ressusciter virtuellement ces idées de droit divin, d'autorité imprescriptible des princes, tombées depuis si long-temps dans un juste mépris, et que les rois tenant leur pouvoir uniquement du peuple, le peuple seul pouvait, par ses représentans, régler les cas auxquels la constitution n'avait pas spécialement pourvu; il reconnut pourtant que, dans la conjoncture, il était à propos d'offrir la régence au prince de Galles, mais il ajouta que les droits du parlement ayant été contestés, il était devenu nécessaire de faire précéder par une délibération approfondie la décision qui interviendrait à ce sujet.

Le débat se prolongea. Fox insista avec une nouvelle force sur la nature essentiellement héréditaire du pouvoir royal, auquel les chambres ne pouvaient toucher à moins d'une nécessité absolue qui n'existait pas en ce moment. Burke saisit adroitement ce qu'il y avait d'excessif dans l'expression de la pensée de Pitt, que le prince de Galles n'avait pas plus de droit au gouvernement que tout autre citoyen; il s'en fit un texte de plaisanteries mordantes contre le ministre, qui s'érigeant lui-même, dit-il, en candidat à la régence, en compétiteur de l'héritier de la couronne, demandait déjà que les partisans de son auguste rival fussent punis de la peine des traîtres. Pitt, dédaignant ces sarcasmes, maintint avec vigueur tout ce qu'il avait avancé, et la chambre, conformément à sa proposition, institua, pour rechercher les précédens, un comité dans lequel on admit indistinctement des membres des deux partis. Le lendemain, la chambre des lords confia une mission semblable à un comité formé sur la motion de lord Cam-

den, président du conseil. Bien que ce dernier eût qualifié de trahison la doctrine exposée par Fox, les principaux légistes, ceux dont l'opinion faisait autorité dans cette assemblée, se partagèrent entre les deux principes contraires que Pitt et Fox avaient proclamés comme la base fondamentale du gouvernement constitutionnel de l'Angleterre.

L'opposition, dans son empressement à s'emparer du pouvoir en appelant le prince de Galles à la régence, avait commis une grande faute. Croyant couper court à toutes les lenteurs par l'invocation d'un principe absolu, elle avait fourni à ses adversaires l'occasion d'engager une discussion théorique qui entrait merveilleusement dans leurs vues et dans leurs intérêts, puisqu'elle leur permettait de traîner en longueur l'établissement de la régence, de garder provisoirement la direction du gouvernement, d'atteindre ainsi l'époque de la guérison du roi, si elle devait bientôt avoir lieu, et, dans le cas contraire, de profiter de ce retard pour créer des obstacles à l'action du parti auquel ils seraient forcés de remettre enfin la conduite des affaires. Fox ne tarda pas à s'apercevoir de l'erreur dans laquelle il était tombé. Le jour où le comité des précédens présenta son rapport, il expliqua qu'on avait mal compris sa pensée, que, s'il avait attribué, s'il persistait à attribuer au prince de Galles un droit personnel à la régence, il admettait en même temps que ce droit ne pouvait être reconnu qu'en vertu de l'adjudication du parlement, seul apte à constater la vacance du pouvoir exécutif; entre ce système et celui qui attribuait aux chambres le droit d'élire le régent sans méconnaître la puissance des considérations qui désignaient à ce choix l'héritier du trône, il affecta de ne voir qu'une vaine subtilité, une pure querelle de mots dont il serait puéril de tenir compte; il en conclut que le ministère ne devait pas tarder davantage à faire ses propositions pour l'organisation de la régence, et ne dissimula pas que, dans son opinion particulière, il fallait la doter de tous les pouvoirs de la royauté. Pitt, qui comprenait les motifs de ce langage si conciliant en apparence, ne s'y laissa pas prendre. Il répondit que le droit réclamé pour le prince n'avait aucun fondement, et il s'attacha à prouver ce qu'il avançait par des citations historiques. Loin de tomber d'accord avec Fox sur l'inutilité d'éclaircissemens ultérieurs, il fit voir qu'il ne s'agissait pas là d'une simple théorie, mais d'une question de pratique qu'il fallait résoudre avant tout, puisque de la solution qu'elle recevrait dépendait le droit que pouvait avoir le parlement de limiter les attributions de la régence. Il ne fit pas difficulté de déclarer d'avance que, dans sa manière de voir, elle devait être déférée à une seule personne, que

cette personne devait être le prince de Galles, qu'il convenait de lui laisser exercer sans contrôle, et avec des serviteurs librement choisis par lui, la portion de l'autorité royale dont il serait investi, enfin que cette portion devait comprendre toutes les facultés nécessaires pour protéger efficacement la sûreté et les intérêts du pays, mais qu'il fallait en distraire celles qui, n'étant pas indispensables à cet effet, pourraient, par les actes qu'elles autoriseraient, préparer des embarras à l'exercice de l'autorité légitime du roi le jour où il serait en état de la reprendre. Vainement Fox insista pour qu'on laissât à l'écart le point de droit, et qu'on entrât, sans plus de retard, dans le côté pratique de la question. Sheridan, entraîné par son zèle, ayant fait entendre, d'un ton de menace, que si le prince était poussé à bout, il pourrait se croire obligé d'élever directement une réclamation dont il s'était jusqu'alors abstenu, Pitt s'écria qu'en présence d'une telle insinuation, et les droits du parlement étant ainsi attaqués, le principe de ces droits devait nécessairement être établi par un débat solennel.

Pendant le peu de jours qui s'écoulèrent entre cette discussion préparatoire et la lecture des propositions dont Pitt avait d'avance indiqué la portée, il y eut un grand mouvement parmi les hommes politiques. Le prince de Galles écrivit au chancelier pour se plaindre de la conduite du premier ministre, qui ne lui avait encore donné aucune communication du projet sur lequel le parlement allait être appelé à délibérer. Pitt répondit directement au prince que ce projet n'était pas encore arrêté dans tous ses détails. L'opposition, cependant, ne négligeait rien pour augmenter le nombre de ses adhérens. Dans le sein même de la famille royale, le prince de Galles n'était pas le seul qu'elle comptât. Si la reine, fidèle à la direction habituelle de ses opinions, à des intérêts personnels que nous expliquerons bientôt, appuyait, autant que le lui permettait sa position, la politique ministérielle, les fils cadets du roi se déclaraient ouvertement en faveur de leur frère aîné, et, dans la chambre des lords, ils secondèrent de tous leurs efforts une motion faite avec aussi peu de succès qu'à la chambre des communes pour hâter le moment où il pourrait entrer en possession de la régence. Dans le ministère même, les partisans du prince essayèrent de se ménager des intelligences. Son confident intime, Sheridan, entra en négociation avec le chancelier, et crut un moment être parvenu à le séparer de ses collègues, soit que lord Thurlow lui eût tendu un piége, soit que cet homme ambitieux eût en effet cédé à la tentation de se ménager, sous un gouvernement

nouveau, la conservation de l'emploi qu'il occupait depuis si longtemps. Quoi qu'il en soit, cette négociation ne tarda pas à être abandonnée.

La discussion solennelle dont Pitt avait proclamé la nécessité s'était ouverte sur ces entrefaites devant la chambre des communes. Pitt présenta une série de résolutions portant en substance que le roi était hors d'état de vaquer aux fonctions de la royauté, que le droit et le devoir du parlement étaient d'y pourvoir suivant l'exigence de la situation, et qu'il lui appartenait aussi de déterminer les moyens par lesquels l'assentiment royal pourrait être suppléé à l'effet de valider les actes qui constitueraient la régence. Il était de plus en plus évident que le ministère voulait gagner du temps et laisser toutes choses en suspens. L'opposition redoubla d'efforts pour déjouer cette tactique. Elle demanda que le prince fût immédiatement invité à prendre la régence, et que les actes nécessaires pour en régler le mode fussent faits ensuite avec son concours, qu'il ne refuserait certainement pas aux volontés exprimées par les deux chambres; elle fit ressortir les inconvéniens, les dangers du système proposé par Pitt, qui, en conférant au parlement le droit d'élection, tendait à changer la monarchie en république; se prévalant de l'exemple même de 1688, elle rappela qu'à cette époque les chambres, jusqu'au moment où le trône avait été rempli, ne s'étaient considérées que comme une convention et non pas comme un parlement. Tel fut le langage tenu par lord North, par Windham, par Sheridan, qui accusa Pitt d'obéir aux inspirations de son ambition personnelle et d'accueillir d'odieux soupçons contre l'héritier du trône, par Burke, par Fox surtout, qui, dans un discours habile autant qu'éloquent, persista à déduire le droit à la régence, sauf l'adjudication du parlement, du même principe que le droit de succession à la couronne. En réponse au reproche qu'on lui faisait de se mettre, par un thème aussi monarchique, en contradiction avec son rôle habituel de défenseur des droits populaires, il protesta qu'accoutumé à combattre les empiétemens de la monarchie lorsqu'elle était dans toute sa force, on ne le verrait pas chercher à la dépouiller dans sa faiblesse, à l'exemple d'un ministre qui, pour embarrasser la position des hommes appelés à le remplacer au pouvoir, n'hésitait pas à s'élever au-dessus d'un pareil scrupule. Aux réclamations élevées en faveur du prince, Pitt, soutenu par le procureur-général, par le maître des rôles et par d'autres légistes distingués, opposa des dénégations absolues, fondées principalement sur l'autorité des précédens. Plus calme, plus maître de lui que ses adversaires, il

ne fut pourtant, à leur égard, ni moins incisif, ni moins personnel qu'ils ne l'avaient été envers lui; il déclara que si Fox et ses amis devaient, comme ils s'en vantaient hautement, être appelés dans les conseils de la future régence, c'était, dans son opinion, un motif de plus d'adopter de sages précautions qui leur ôtassent les moyens de préparer des entraves à l'exercice de l'autorité royale pour l'époque si vivement désirée où elle pourrait reprendre son action. Les résolutions proposées furent votées à de fortes majorités. Communiquées dès le lendemain à la chambre des lords, elles y donnèrent lieu à des débats semblables, qui aboutirent au même résultat. En dehors du parlement, l'opinion se prononçait en faveur de la politique de Pitt. De nombreuses adresses vinrent attester aux chambres l'approbation dont elle était l'objet; deux ou trois seulement de celles qui leur parvinrent étaient conçues dans le sens de l'opposition.

Pitt, ayant enfin achevé de préparer le terrain et de mûrir son plan d'organisation de la régence, écrivit au prince de Galles pour lui en faire connaître les bases. L'autorité royale ne devait être remise entre les mains du régent qu'avec la restriction de ne conférer aucune pairie ni aucun emploi à vie ou en survivance, à l'exception de ceux qui sont tels par leur nature; aucun pouvoir ne lui était attribué sur la propriété personnelle du roi; la garde de la personne du roi était confiée à la reine; toute la maison royale était placée sous son autorité, avec la faculté d'en nommer et d'en révoquer les officiers; un conseil lui serait désigné par les deux chambres pour qu'elle le consultât lorsqu'elle le jugerait à propos; ce conseil devrait s'assurer chaque jour de l'état de la santé du roi, et on pourrait lui confier aussi l'administration des biens du monarque, sans lui donner pourtant le droit de les aliéner. Dans le cas où la maladie du roi viendrait à se prolonger, ces dispositions pourraient être modifiées.

Le prince de Galles, dans sa réponse à la communication du ministre, protesta avec amertume contre un projet dicté, suivant lui, par une défiance injurieuse, et qui semblait combiné pour jeter la division dans la famille royale, contre un projet qui affaiblissait outre mesure le pouvoir souverain et compromettait même le principe monarchique; il déclara pourtant qu'uniquement dévoué au bien de son pays, il accepterait les conditions qu'on lui offrait, si, contre son espérance, elles obtenaient la sanction du parlement. Pitt répliqua à ce singulier consentement par l'expression froidement respectueuse du regret qu'il éprouvait de voir ses intentions ainsi méconnues.

Le jour même où il allait enfin saisir la chambre des communes des

propositions depuis si long-temps attendues, l'opposition, toujours maladroite dans son empressement, suscita encore l'occasion d'un nouveau délai. Croyant apparemment trouver des armes contre le projet du ministère dans un examen plus approfondi de la situation déplorable où se trouvait le roi, et qui, à ce qu'elle prétendait, ne laissait aucun espoir d'un rétablissement prochain, elle engagea, sur les opinions contradictoires émises par les médecins, une discussion très animée. Un nouveau comité fut nommé pour examiner ces opinions; il employa sept jours à préparer un rapport dont les conclusions ne satisfirent pas les espérances peu déguisées des adversaires du cabinet. Pitt, s'appuyant sur ces conclusions mêmes, qui permettaient d'espérer la prompte guérison du roi, en tira un puissant argument en faveur des restrictions dont il convenait d'entourer une régence destinée vraisemblablement à une très courte durée, et il exposa enfin à la chambre le plan dont le prince de Galles avait eu communication.

L'opposition attaqua le projet de Pitt avec emportement. Lord North, Sheridan, lord Maitland, Grey, Fox, développèrent avec plus ou moins d'habileté, d'énergie et de convenance, des objections qui n'étaient pas toutes sans valeur. Ils signalèrent l'inconséquence qu'il y avait à affaiblir le pouvoir entre les mains de son véritable dépositaire, sous prétexte de prodiguer au roi des ménagemens et des égards qu'eût à peine expliqués l'excès de la superstition monarchique; ils se plaignirent surtout de ce que le droit de créer des pairs, cette prérogative si précieuse pour le gouvernement dans des temps difficiles, était refusée au régent par un ministre qui, en six années, en avait créé quarante-deux sans qu'aucune circonstance extraordinaire justifiât une telle prodigalité de la première dignité du pays; ils montrèrent les dangers de la division qu'on semblait se plaire à semer dans la famille royale en donnant à la reine une position qui la mettrait en état d'exercer une influence politique et de susciter au régent de sérieux embarras; ils ne craignirent pas même de blesser le respect inné des Anglais pour la royauté, en déclamant contre la pompe dispendieuse et, à leur gré, dérisoire, dont on voulait continuer à entourer un souverain réduit à la triste situation où était tombé George III. Du côté du ministère, la défense ne fut pas moins ferme que l'attaque n'avait été vive. Lord Belgrave soutint que les restrictions proposées, en admettant même qu'elles ne fussent pas indispensables dans la conjoncture actuelle, avaient l'incontestable avantage de créer un précédent dont on se prévaudrait le jour où le hasard appellerait à la régence un prince *moins vertueux*. William Grenville expliqua, avec

beaucoup de talent et de logique, les causes qui pouvaient rendre dangereux, entre les mains d'un régent, des pouvoirs incontestablement utiles entre celles d'un roi. Pitt réfuta les argumens par lesquels on avait combattu l'idée de confier à la reine la garde de son époux; il s'efforça de démontrer que l'autorité dont elle allait être investie, indispensable pour qu'elle pût remplir convenablement les devoirs qui lui étaient imposés, ne pouvait créer aucun danger au gouvernement de son fils. Quant aux inconvéniens qu'on affectait de voir dans les restrictions mises à la régence, il convint qu'ils auraient quelque réalité, si ces rectrictions devaient se prolonger beaucoup; mais il déclara que, dans le cas où les médecins viendraient à juger moins probable le prompt rétablissement du roi, il serait le premier à proposer de faire disparaître la plupart de ces restrictions.

Ces raisonnemens prévalurent. Les résolutions proposées ayant été successivement adoptées par les deux chambres, des commissaires les portèrent au prince de Galles et lui exprimèrent, au nom du parlement, l'espérance que son dévouement aux intérêts du roi et de la nation le déterminerait à accepter le pénible fardeau de la régence aussitôt qu'un acte formel aurait été voté pour l'application et la mise en vigueur de ces résolutions. Le prince répondit que le sentiment de ses devoirs envers son père et envers son pays et son respect pour la volonté des chambres, l'emportaient dans son esprit sur toute autre considération, que l'exercice du pouvoir serait bien difficile avec de telles restrictions, qu'elles étaient sans exemple, mais qu'il s'y soumettait pour épargner à l'Angleterre les dangers inséparables de plus longs retards, et parce que, d'ailleurs, on avait promis qu'elles seraient seulement temporaires.

Après l'accomplissement de quelques autres formalités jugées indispensables pour régulariser l'action législative du parlement en l'absence de l'autorité royale, Pitt procéda enfin à l'acte décisif dont ces longues délibérations n'avaient été que le préliminaire. Il présenta à la chambre des communes le bill de régence qui développait et transformait en mesures pratiques les principes des résolutions votées quelques jours auparavant. La discussion à laquelle ce bill donna lieu fut plus violente, plus amère encore qu'aucune de celles qui l'avaient précédée. Presque toutes les clauses du bill furent combattues avec acharnement. Burke, dont l'humeur impérieuse s'aigrissait de plus en plus par les progrès de l'âge et les déceptions multipliées d'une longue opposition, se signala par ses emportemens entre tous les adversaires du projet. Il le présenta comme l'œuvre d'une coterie

obscure et méprisable, qui voulait rétablir le droit divin, non plus, comme au temps des Stuarts, au profit d'une dynastie, mais au profit d'un ministère, et dégrader, mettre hors la loi, déclarer indignes de la confiance du pays le prince de Galles aussi bien que tous les princes de la maison de Hanovre. Irrité des rires dédaigneux que ces paroles insensées provoquaient sur les bancs de la majorité, il s'oublia jusqu'à accuser la chambre de commettre elle-même, par ses votes, des actes de trahison dont l'Angleterre lui demanderait compte un jour. Il attaqua en termes injurieux la bonne foi d'un médecin qui avait déclaré vraisemblable la prochaine guérison du roi. Sous prétexte de faire apprécier les nécessités de la situation, il écarta le voile respectueux que les autres orateurs évitaient de soulever dans leurs allusions à l'état de la santé du monarque; il sembla se complaire à en parler sans circonlocution, sans réticence, avec une sombre et triste éloquence qui porta dans l'ame des adorateurs de la monarchie un sentiment d'effroi et de douleur. Voulant convaincre la chambre des périls auxquels on s'exposerait en ne prenant pas des garanties suffisantes pour s'assurer, lorsqu'il y aurait lieu, de la réalité du rétablissement du roi et de son aptitude à reprendre le gouvernement, il cita de nombreux exemples d'affreuses violences commises par des fous qu'on avait cru guéris et qu'on avait trop facilement rendus à la liberté. Des murmures, des cris d'horreur, interrompirent à plusieurs reprises ces étranges écarts de l'homme qui, quelques mois plus tard, devait devenir le champion le plus outré de la cause monarchique. Du côté des amis du ministère, le débat ne se renferma pas toujours non plus dans les bornes de la modération. On reproduisit les insinuations de l'année précédente sur un mariage secret du prince de Galles avec une catholique, par lequel il aurait compromis ses droits à la couronne et à la régence. Au milieu de ces exagérations réciproques, Pitt, repoussant avec une hauteur méprisante les injures et les menaces de ses ennemis, contenant le zèle excessif de ses partisans, toujours aussi calme, aussi ferme que si le vote qu'on allait émettre n'eût pas dû, suivant toute apparence, être le signal de sa chute et de l'avènement de l'opposition, Pitt repoussa successivement, avec autant de lucidité que de présence d'esprit, tous les amendemens proposés pour modifier le bill. Ils furent tous écartés, à l'exception d'un seul, auquel il donna son assentiment, et qui limita à trois ans l'interdiction faite au régent de créer des pairs. Le bill fut envoyé le lendemain à la chambre des lords. La discussion qui s'y engagea paraissait devoir se prolonger beaucoup encore, lorsque le chancelier vint annoncer que l'état du roi

s'était beaucoup amélioré et qu'on était fondé à espérer une prompte guérison. La délibération fut aussitôt interrompue, et les choses restèrent en suspens pendant près de vingt jours.

Tandis que le parlement britannique était agité par ces vives discussions, il se passait en Irlande des évènemens qui démontraient d'une manière frappante les dangers de l'union incomplète établie entre deux pays soumis à un seul gouvernement, mais régis par des législatures indépendantes. Malgré les efforts du vice-roi, l'opposition, fortifiée par l'adhésion imprévue d'un certain nombre de fonctionnaires qui, dans ce moment de crise, s'étaient tournés vers le soleil levant, avait fait voter par les deux chambres des adresses qui invitaient le prince de Galles à prendre la régence avec tous les pouvoirs de la royauté sans aucune restriction. Sur le refus du vice-roi de transmettre ces adresses, des commissaires furent élus pour les porter à Londres et les déposer entre les mains du prince. Ce conflit entre les deux parlemens, dont l'effet devait être de placer sous un régime différent les deux parties de l'empire, faisait surgir une difficulté aussi grave qu'inattendue. Il est difficile de comprendre comment on en serait sorti. Heureusement, lorsque les commissaires irlandais arrivèrent à Londres, on ne doutait plus du prochain rétablissement du roi. Aussi le prince, en les remerciant du dévouement dont leurs commettans venaient de faire preuve pour le roi, pour sa famille et pour l'union des deux royaumes, crut-il devoir différer sa réponse formelle. Quelques jours après, la marche des évènemens avait emporté cette question presque insoluble.

Déjà le roi avait pu écrire à Pitt pour lui annoncer son retour à la santé. Le parlement, qui jusqu'alors n'avait siégé qu'en vertu de la nécessité, fut ouvert par une commission royale, et reçut les remerciemens du monarque pour les témoignages d'attachement qu'il venait de lui donner. Un service religieux eut lieu dans l'église de Saint-Paul, où le roi, entouré des deux chambres, rendit solennellement grace à Dieu de la fin de cette terrible épreuve. Ainsi se termina, au milieu des témoignages de la joie publique, une crise qui avait duré plus de quatre mois, et qui, après avoir mis dans un si grand danger le système politique établi en Angleterre depuis six années, eut pour résultat de l'affermir sur ses bases. Pitt avait grandi encore dans l'opinion par l'admirable fermeté dont il avait fait preuve en face d'un péril imminent. Sans craindre de s'exposer au ressentiment du prince qui semblait sur le point d'arriver au pouvoir, complètement exempt de ces préoccupations personnelles qui, trop souvent, dans des conjonctures ana-

logues, paralysent les facultés des hommes d'état ou égarent leur action, on l'avait vu diriger tous les efforts, toutes les ressources de son habileté dans une seule pensée, celle d'empêcher que l'avénement de la régence ne détruisît la position du grand parti qu'il avait fondé, auquel il avait lié son existence, et n'entraînât précipitamment l'Angleterre dans une voie nouvelle et hasardeuse. C'est vers ce but unique qu'il n'avait cessé de marcher, et en opposant un calme énergique aux attaques passionnées de ses ennemis, il était parvenu à dominer la situation, en sorte que rien ne s'était fait que comme il l'avait voulu, au moment où il l'avait voulu. Le roi, lorsqu'il put prendre connaissance de ce qui s'était passé pendant sa maladie, en conçut une aversion plus profonde encore pour l'opposition et pour son fils, qui avaient montré un empressement si peu dissimulé à faire entrer le gouvernement dans un autre système; par une conséquence naturelle, il s'attacha de plus en plus au grand ministre qui avait déjoué les tentatives de l'opposition. Dans le parlement, la puissance de ce ministre s'accrut aussi avec la conviction de son inébranlable courage, de la grandeur de ses talens et de la constance de sa fortune. L'opposition, au contraire, se trouva affaiblie en proportion des illusions qu'elle s'était faites un moment. Une sorte de désespoir s'empara de quelques-uns de ses membres qui avaient cru toucher au terme de leur exil du pouvoir. Des principes de division commencèrent à fermenter dans son sein, et c'est à cette époque que remontent les premiers dissentimens qui devaient bientôt, en s'aggravant, briser la longue intimité de ses illustres chefs. Sous tous les rapports, on le voit, l'orage qui venait de se dissiper tourna, en Angleterre, au profit du pouvoir; mais il n'en fut pas de même en Irlande. Les fonctionnaires publics qui s'y étaient compromis en votant la régence illimitée du prince de Galles, et qu'on s'empressa de destituer de leurs emplois, s'unirent définitivement aux adversaires habituels de l'administration, et l'opposition, jusque-là assez faible, fut dès-lors en mesure de prendre une attitude plus imposante.

Le reste de la session, déjà fort avancée, ne fut marqué par aucun évènement considérable. Une nouvelle proposition faite pour le rappel des actes du *test* et des corporations, combattue par Pitt dans l'intérêt de l'église établie, ne fut pourtant écartée qu'à la majorité de vingt voix. Au moment où le parlement allait se séparer, le ministère de l'intérieur, devenu vacant par la démission de lord Sidney, fut donné à William Grenville, cousin et ami de Pitt. Fort jeune encore, il venait d'être élu orateur de la chambre des communes, dans laquelle,

depuis plusieurs années déjà, il s'était fait une place considérable par l'élévation de son esprit, la gravité de son langage et son rare talent de discussion. Peu de temps après, Pitt le fit entrer à la chambre des lords. Suivant les uns, il voulait l'opposer au chancelier qui, tantôt ouvertement, tantôt par de sourdes intrigues, y contrariait les projets du chef du cabinet; suivant d'autres, ce qui détermina Pitt à l'éloigner de la chambre des communes, c'est précisément l'influence qu'il y avait prise et qui pouvait inspirer au roi, à qui il plaisait beaucoup aussi, la pensée de le mettre à la tête d'un autre ministère dans le cas où il viendrait à se fatiguer du cabinet alors existant. Le nouveau ministre devait être, dans les circonstances difficiles qui allaient bientôt se présenter, un utile et puissant auxiliaire de la politique de Pitt; mais plus d'une fois aussi il devait, par son caractère hautain et son opiniâtre volonté, entraver et compliquer cette politique.

Cependant de grands évènemens venaient d'éclater en France. Les états-généraux réunis à Versailles s'étaient transformés en assemblée nationale, et, enlevant au roi la souveraineté, ils fondaient la liberté française sur des bases démocratiques que ne tardèrent pas à ensanglanter de premiers crimes précurseurs de ceux qui, trois ans après, épouvantèrent le monde. Bien que les esprits les plus perspicaces ne pussent prévoir encore l'immense influence que ces évènemens exerceraient sur l'Angleterre, ils produisirent dans ce pays une vive impression. Le premier sentiment fut celui d'une sympathie universelle en faveur d'une nation qui secouait le joug d'un despotisme dont les préjugés britanniques s'étaient toujours exagéré la pesanteur; mais cette unanimité d'approbation dura peu. Bientôt les meurtres commis par les révolutionnaires parisiens, les outrages, les violences dirigés le 6 octobre contre les personnes royales, et plus encore peut-être les principes de démocratie absolue sur lesquels on établit la nouvelle constitution, principes si contraires au génie des institutions britanniques, produisirent dans beaucoup d'esprits une forte réaction contre la révolution française. Non-seulement les tories, mais une portion nombreuse des whigs, commencèrent à la considérer avec une défiance inquiète qui se changea bientôt en une hostilité déclarée. Au contraire, les whigs les plus ardens, ceux qui étaient déjà disposés à désirer des réformes radicales, accueillirent avec empressement, avec enthousiasme, les adeptes que leurs doctrines trouvaient tout à coup dans un pays voisin jusqu'alors soumis au pouvoir absolu. Réunis dans un club qu'on venait d'organiser en commémoration des grands souvenirs de 1688, et qui s'était intitulé

lui-même la *société révolutionnaire*, ils y votèrent, sous la présidence de lord Stanhope, des félicitations à l'assemblée nationale, qui, soit par une ignorance réelle de la valeur de cette manifestation, soit qu'il lui convînt de paraître s'y méprendre, la reçut comme l'expression non contestable des sentimens de la nation anglaise. Le cabinet pourtant évitait avec soin tout ce qui eût pu, soit l'associer à de telles démonstrations, soit lui faire attribuer des sentimens malveillans pour le grand changement qui s'opérait en France. Une réserve extrême caractérisait alors à cet égard et ne cessa, pendant trois années, de caractériser la politique de Pitt. Les partis ont prétendu que cette réserve cachait des machinations perfides par lesquelles le gouvernement anglais, pour se venger du mal que la France lui avait fait dans la guerre d'Amérique, excitait et soudoyait à Paris les mouvemens anarchiques; mais cette accusation, tant répétée par les fanatiques de l'émigration et par ceux de la terreur et de l'empire, est depuis long-temps tombée dans le juste mépris où disparaissent tôt ou tard les calomnies des passions contemporaines.

Cependant, à Londres comme dans l'Europe entière, toutes les autres questions s'effaçaient devant le nouvel ordre de faits et d'intérêts qu'avait ouvert la révolution française. On put s'en apercevoir à la direction que prirent les débats du parlement lorsque les chambres, qui s'étaient séparées un peu avant la prise de la Bastille, se rassemblèrent pour la session suivante, le 21 janvier 1790. La discussion s'étant engagée sur le budget de l'armée, Fox vanta la conduite que les soldats français avaient tenue, le 14 juillet, en refusant d'obéir aux ordres de la cour et en se rangeant sous le drapeau de la liberté; il dit qu'ils avaient donné un glorieux exemple à tous les soldats de l'Europe, qu'ils avaient prouvé qu'un homme, en embrassant la carrière des armes, peut ne pas cesser d'être citoyen, et que cet exemple avait singulièrement affaibli ses vieilles préventions contre l'existence des armées permanentes. Dans une autre circonstance, il compara la révolution française à celle qui, en 1688, avait établi et garanti les libertés de l'Angleterre. Ces élans d'un enthousiasme peu réfléchi trouvèrent des contradicteurs. Burke surtout, après avoir exprimé avec effusion l'admiration profonde, la tendre amitié qui l'unissaient à Fox et le chagrin qu'il éprouvait de se trouver pour la première fois d'une autre opinion, peignit avec les plus sombres couleurs l'esprit d'anarchie, d'immoralité et d'impiété, qui menaçait l'avenir de la France, adjura l'Angleterre de s'en préserver, et déclara solennellement que si, par malheur, quelqu'un de ses amis en

venait jamais à concourir à des actes qui pourraient jeter le pays dans cette voie désastreuse, plutôt que d'y prêter la main il renoncerait à ses affections les plus chères et s'unirait à ses ennemis les plus acharnés; il parla dans les termes les plus durs et les plus méprisans des soldats français révoltés; il mit en contraste avec les désordres et les excès populaires qui désolaient la France, le caractère aristocratique, légal, régulier, tout défensif, tout conservateur, de la révolution de 1688. L'effet de ce discours fut très grand. Fox s'empressa de protester qu'en approuvant d'une manière générale les évènemens récemment accomplis en France, il déplorait les excès qui s'y étaient mêlés, qu'il n'était pas plus partisan de la démocratie absolue que de la monarchie ou de l'aristocratie absolues, et qu'un gouvernement mixte, tel que celui qui régissait l'Angleterre, était le seul qu'il crût bon et possible; mais en même temps il essaya de démontrer que la révolution de 1688, au lieu d'être exclusivement conservatrice comme on le prétendait, avait été, aussi bien que celle de 1789, une véritable et grande innovation. Sheridan, qui n'était pas comme Fox uni à Burke par une vieille affection, le réfuta avec moins de ménagement, l'accusant d'avoir outragé l'assemblée nationale et de s'être constitué l'apologiste du despotisme. Pitt, qui voyait sans doute avec une satisfaction secrète ce commencement de division entre ses plus redoutables adversaires, était trop habile pour y applaudir ouvertement et pour les avertir ainsi du mal qu'ils allaient faire à leur cause. Prenant la parole après eux d'un ton de modération et de dignité tout-à-fait convenable à sa position, il sembla n'intervenir que pour mettre fin à un débat pénible, et se borna à féliciter Burke du brillant hommage qu'il venait de rendre aux vrais principes, aux principes bienfaisans de la constitution britannique.

Dès ce moment, nous l'avons dit, tout se subordonnait à l'appréciation favorable ou contraire de la révolution de France, et l'approbation ou la désapprobation dont elle était l'objet devenait la ligne de séparation des partis. Les sectes religieuses dissidentes se déclaraient généralement pour la révolution, croyant trouver dans ses doctrines une force nouvelle; les partisans zélés de l'église anglicane, les hommes de la haute église, comme on les appelait, se trouvaient naturellement rangés dans le parti opposé. Une vive polémique ne tarda pas à s'engager entre eux par la voie des journaux et des pamphlets. Elle exerça une influence considérable sur le succès d'une motion que Fox présenta bientôt après à la chambre des communes pour demander de nouveau la révocation de l'acte du *test* et de celui des *corporations*. A

l'appui de cette motion, il déploya toutes les ressources de son éloquence. Partant de ce fait, que la seule justification alléguée en faveur des exclusions politiques pour cause religieuse, c'est l'hostilité présumée de certaines sectes contre le gouvernement établi, il fit vivement ressortir l'iniquité de cette présomption indirecte démentie par les affirmations de ceux qu'elle frappait. Pitt, comme il l'avait déjà fait dans une autre circonstance, répondit à ces raisonnemens par de sophistiques distinctions entre la liberté religieuse et l'égale jouissance des droits civiques; il allégua la nécessité de protéger efficacement l'église établie, dont le maintien était politiquement et moralement utile à l'Angleterre; il se plaignit des exigences toujours croissantes des dissidens, dont le culte avait été affranchi quelques années auparavant des dernières entraves qui en gênaient encore l'exercice; il leur reprocha d'avoir formé des associations pour violenter en quelque sorte la conscience de la chambre en exigeant de tout candidat la promesse de voter en leur faveur. Burke n'hésita pas à dire que, dix ans plus tôt, il eût probablement secondé la motion de Fox, mais qu'il croyait devoir la repousser, maintenant qu'il la voyait appuyée par des hommes malintentionnés dont les motifs n'avaient rien de religieux; il signala à l'indignation publique certains écrits et certains discours des dissidens, dans lesquels l'église anglicane et la royauté étaient ouvertement attaquées; il protesta énergiquement contre le nouveau système, qui tendait à fonder sur des théories abstraites les institutions civiles et les droits qui en découlent. Une majorité de 294 voix contre 105 adhéra aux principes éloquemment exposés par ces deux grands hommes d'état, et, en écartant une proposition qui, l'année précédente, avait presque également partagé la chambre, attesta d'une manière non équivoque la réaction déjà commencée dans les esprits contre toute pensée d'innovation.

Cette réaction se manifesta encore par l'accueil fait à un plan de réforme électorale que présenta un député appelé Hood. Ce député avait parlé du devoir d'assurer une représentation effective à la majorité du peuple. Windham, ami et disciple de Burke, combattit chaleureusement une doctrine qui mettait en question la légitimité et les pouvoirs du parlement. Sans nier la possibilité d'en améliorer l'organisation, il repoussa avec effroi la pensée d'entreprendre une œuvre aussi périlleuse au moment où des spéculateurs visionnaires bouleversaient un pays voisin, et de travailler ainsi au milieu de l'ouragan à réparer l'édifice social. Pitt, donnant un plein assentiment à ces vues si prudentes, rappela qu'il avait lui-même, dans d'autres temps, pro-

posé une réforme électorale; mais il dit que si quelqu'un, dans l'état actuel des esprits, reproduisait textuellement son projet, il serait le premier à demander qu'il fût rejeté, et que, sans renoncer aux convictions de sa jeunesse, il attendrait, pour en suivre l'impulsion, un temps plus favorable. Burke s'exprima dans le même sens que Windham. Fox, au contraire, se prononça en faveur du projet; mais les dispositions de la chambre y étaient si évidemment contraires, qu'on jugea à propos de le retirer.

L'état toujours plus florissant du pays fournissait à Pitt contre les novateurs des argumens plus spécieux peut-être que péremptoires, mais dont il tirait habilement parti pour rattacher à sa politique ces hommes si nombreux qui, peu en état d'apprécier la valeur intrinsèque d'un système, le jugent uniquement par ses résultats. En présentant le budget de cette année, il put tracer un tableau très satisfaisant de la situation du commerce, de la navigation et du revenu public, qui donna cette fois un excédant d'un million sterling sur les dépenses. Il fit voir dans cette prospérité le fruit de la sage constitution qui présidait aux destinées de l'Angleterre, et il y trouva un motif de plus de la défendre contre tout changement.

Cependant une nouvelle fort inattendue vint presque aussitôt compromettre la paix qui avait été la véritable source de ces brillans résultats, et déranger momentanément l'équilibre financier que Pitt se félicitait d'avoir rétabli. Des négocians anglais avaient fondé à Nootka-Sound, sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, un établissement destiné à fournir les élémens d'un commerce de fourrures avec la Chine. Le terrain qu'ils avaient occupé était à peu près désert, et ils avaient pris la précaution de l'acheter des sauvages indigènes; mais les Espagnols, s'attribuant un droit de souveraineté sur toute cette côte, envoyèrent à Nootka-Sound, à bord de deux bâtimens de guerre, une expédition qui s'empara de plusieurs vaisseaux de commerce anglais, prit possession du nouvel établissement, abattit le pavillon britannique pour y substituer celui de l'Espagne, accabla de mauvais traitemens les colons et les matelots faits prisonniers, et les obligea même à travailler à des ouvrages de fortification. Non content de ces procédés violens, le cabinet de Madrid, allant au-devant des plaintes qu'il s'attendait à recevoir de celui de Londres, demanda lui-même, par une audacieuse initiative, réparation et satisfaction pour la prétendue usurpation de territoire dont il venait de tirer une si rude vengeance. C'est par cette communication singulière que le gouvernement britannique reçut le premier avis de ce qui s'était passé. Sans renoncer

à l'espoir d'un arrangement pacifique, Pitt comprit que son premier devoir était de se préparer aux chances d'une rupture dont les grands préparatifs faits dans les ports espagnols annonçaient la possibilité. Un message royal appela le parlement à délibérer sur la question qui venait de surgir d'une manière si imprévue. La chambre des communes y répondit par le vote unanime d'une adresse qui promettait son concours pour venger les droits du pays dans le cas où l'on n'obtiendrait pas satisfaction à l'amiable. L'opposition ne se sépara pas, en cette circonstance, de la majorité. La chambre des lords vota une adresse semblable à celle des communes, et le ministère obtint sans difficulté les crédits nécessaires pour le mettre en mesure de pourvoir à toutes les éventualités. Secondé par l'élan unanime qui se manifestait dans le pays, il commença aussitôt des armemens considérables, en même temps qu'il envoyait à Madrid un plénipotentiaire chargé d'y faire connaître les conditions auxquelles il consentirait à traiter. L'Espagne, irritée du ton péremptoire avec lequel ces conditions lui furent notifiées, se montra d'abord peu disposée à les accepter. Aux termes du pacte de famille, elle comptait sur la coopération armée de la France; mais l'assemblée nationale ayant manifesté peu d'empressement à accorder un appui qu'elle ne déniait pourtant pas d'une manière formelle, le cabinet de Madrid pensa qu'il serait peu prudent de s'aventurer, sur la foi d'une telle alliance, dans une guerre contre la Grande-Bretagne. Les propositions anglaises furent acceptées. Une convention signée à Madrid remit toutes choses sur le pied où elles étaient avant le dernier incident; elle garantit à l'Angleterre la liberté du commerce sur la côte nord-ouest de l'Amérique, aussi bien que le droit de pêche dans l'Océan Pacifique et la mer du Sud; les deux états s'interdirent d'ailleurs tout établissement dans certains parages; le gouvernement britannique promit, de son côté, d'empêcher tout commerce illicite de ses sujets avec les colonies espagnoles; enfin, des indemnités furent assurées aux individus qui avaient souffert des violences commises à Nootka-Sound. Cette transaction excita une joie très vive en Angleterre, où l'opinion publique, bien résolue à ne pas reculer devant la guerre, si elle était indispensable pour venger l'honneur et les intérêts nationaux, ne l'eût vue éclater pourtant qu'avec un extrême regret. La Cité de Londres remercia le roi, par une adresse, du succès de la négociation.

Pendant qu'à l'extrémité occidentale du monde on réussissait ainsi à étouffer une querelle qui eût pu entraîner de si graves complications, la guerre se rallumait dans l'Inde orientale entre la compagnie

anglaise et le sultan de Mysore, le célèbre Tippo-Saïb. Vainement l'Angleterre s'était efforcée de mettre elle-même des bornes à l'extension déjà prodigieuse de ses possessions territoriales; vainement, par les limites apportées aux pouvoirs du gouverneur et en appelant à ce poste important un homme aussi sage, aussi loyal, aussi habile que lord Cornwallis, elle avait espéré prévenir le renouvellement des hostilités ruineuses qui avaient si long-temps désolé ces contrées. La loi fatale qui ne permet pas à la civilisation européenne de cohabiter en paix avec la barbarie, ni même avec un autre système de civilisation, la loi qui condamne les conquérans à étendre sans cesse le cercle de leurs spoliations, sous peine de mettre en danger leurs acquisitions premières, devait bientôt déjouer toutes les précautions auxquelles on avait eu recours. Au moment même où le président du bureau de contrôle des affaires de l'Inde, Dundas, se félicitait, dans la chambre des communes, de l'aspect plus favorable qu'elles commençaient à offrir par suite de l'établissement d'une meilleure administration et du maintien de la paix, cette paix était déjà rompue. Lord Cornwallis, inquiet des progrès de la puissance de Tippo-Saïb, lui déclarait la guerre sous prétexte de secourir un prince allié de la Grande-Bretagne, qui, comptant sur cet appui, avait lui-même provoqué le sultan. Dans d'autres temps, la France eût probablement secouru le souverain du Mysore; mais ses préoccupations n'étaient pas tournées alors du côté de l'Inde, et Tippo-Saïb, livré à lui-même, ne pouvait manquer de succomber. Après deux ans de lutte et au moment d'être forcé dans sa capitale, il accepta un traité qui lui enleva la moitié de son empire.

La chambre des communes élue au commencement du ministère de Pitt venait de terminer sa carrière; elle avait été dissoute, suivant l'usage, un peu avant l'expiration de son mandat septennal, et les élections, en renouvelant les pouvoirs de la plupart de ses membres, avaient prouvé que le cabinet continuait à jouir de la confiance publique. A l'ouverture du nouveau parlement, dans les derniers jours de 1790, la première question qui fournit aux partis l'occasion de se mesurer fut celle du traité récemment conclu avec l'Espagne. Par cela seul que toutes les concessions n'étaient pas du côté du cabinet de Madrid, et que celui de Londres en avait fait aussi quelques-unes, l'opposition devait trouver que l'arrangement, au lieu de donner à l'Angleterre la réparation qu'elle avait droit d'exiger, constituait un acte d'humiliante condescendance. C'est, en effet, le thème que Fox crut devoir soutenir; mais Pitt n'eut pas de peine à en démontrer la

faiblesse, et une majorité de 248 voix contre 123 vota une adresse d'approbation. A la chambre des lords, le marquis de Lansdowne, celui-là même qui, sous le nom de lord Shelburne, protégé dans sa jeunesse par lord Chatham, avait à son tour protégé les commencemens de la carrière de Pitt, mais qui ne pouvait lui pardonner de s'être si complètement affranchi de son patronage, le marquis de Lansdowne, devenu l'un des chefs du parti qui combattait son ancien élève, reproduisit avec d'habiles développemens, mais sans plus de succès, les argumens que Fox n'avait pu faire triompher.

La guerre qui venait de s'allumer dans l'Inde offrait à l'opposition un champ de bataille plus favorable. Fox et ses amis purent soutenir avec raison qu'on avait saisi, pour ruiner Tippo-Saïb, un prétexte à peine spécieux, et que la richesse et la puissance de ce prince étaient ses véritables crimes aux yeux des conquérans de l'Inde. Francis proposa des résolutions qui avaient pour but d'obliger le gouvernement à mettre fin aux hostilités; mais sa motion, combattue par Pitt et par Dundas, fut rejetée.

Une question constitutionnelle d'une grande importance s'offrait à la délibération du parlement. Il s'agissait de savoir si le procès d'Hastings, alors commencé devant la chambre des lords, pouvait continuer après la dissolution de la chambre des communes qui avait intenté l'accusation et l'avait poursuivie jusque-là par ses commissaires. Aucun précédent formel n'existait à cet égard. Les légistes, se fondant sur ces moyens de formes auxquels les habitudes judiciaires prêtent tant d'autorité, étaient généralement d'avis que, par l'effet de la dissolution, l'accusation non encore jugée avait été anéantie. Erskine lui-même, malgré les tendances libérales et élevées de son esprit, soutint fortement cette opinion. Burke, le grand adversaire d'Hastings, se prononça naturellement dans le sens opposé, et allégua surtout le danger de fournir au pouvoir exécutif un moyen assuré de faire tomber toute accusation politique qui lui déplairait en dissolvant la chambre accusatrice. Pitt, se plaçant au même point de vue, opposa aux arguties des légistes de hautes considérations puisées dans les principes même de la constitution, dans l'autorité des grands jurisconsultes, dans l'interprétation intelligente de précédens non pas identiques, mais analogues, enfin dans cette évidence du bon sens qui ne permettait pas de supposer que la loi eût été combinée de manière à donner au pouvoir la possibilité d'éluder l'action de la justice, soit en dérobant un coupable au châtiment de ses forfaits, soit en ajournant indéfiniment la justification d'un innocent

par des dissolutions artificieusement ménagées. Le discours du ministre, chef-d'œuvre de dialectique et de raison, obtint un succès complet. Après trois jours d'une discussion savante et approfondie, la chambre décida à une immense majorité que l'accusation subsistait et serait poursuivie.

Dès l'ouverture de la session, Wilberforce, fidèle à la pensée qui devait être désormais celle de toute sa vie, avait obtenu la formation d'un comité chargé de préparer, par une enquête, les délibérations qu'il comptait provoquer sur la traite des noirs. Quelque temps après, il demanda la permission de présenter un bill qui en eût prononcé l'abolition. On vit alors un exemple mémorable de ces tristes reviremens auxquels l'opinion publique n'est que trop sujette, même chez les nations graves et réfléchies, lorsque les idées morales et les sentimens généreux se trouvent malheureusement en conflit avec des intérêts puissans. Quatre ans auparavant, les atrocités de la traite, révélées pour la première fois dans toute leur horreur, avaient excité un mouvement d'indignation universelle; un assentiment presque général avait accueilli les premiers efforts des hommes qui s'étaient réunis pour faire disparaître cet affreux trafic, et le petit nombre de ceux qui ne s'étaient pas associés à cet assentiment avaient dû mettre dans leur opposition beaucoup de réserve, de timidité même. Depuis, les intérêts menacés qu'avaient un moment déconcertés la vivacité et la brusquerie de l'attaque, avaient repris courage, concerté leur plan de défense et recruté de nombreux auxiliaires. Les propriétaires des colonies, toujours disposés à voir avec terreur la moindre atteinte portée au système factice sur lequel repose leur prospérité, les négocians, liés par la nature de leur commerce à la cause des colonies, s'unirent étroitement à ceux dont la traite était la seule ou la principale industrie. On les entendit affirmer que la traite était indispensable à la culture des régions tropicales. D'un autre côté, on la présenta comme une école précieuse de navigation, comme une pépinière de marins que rien ne pourrait remplacer, et cette assertion, propagée, accréditée par les officiers de marine, était bien faite pour produire, dans un pays tel que l'Angleterre, une forte impression. Les légistes, toujours enclins, par esprit de routine, à repousser les principes de droit naturel et d'équité, entraînés aussi, en cette occasion, par l'ascendant du chancelier lord Thurlow, accédèrent à cette coalition déjà trop puissante. Erskine lui-même faillit céder au torrent. Pour agir sur des ames que des allégations d'intérêts matériels n'eussent pas ébranlées, on se donna la peine d'inventer quelques-uns de ces sophismes hy-

pocrites qui n'ont jamais fait défaut à l'esprit humain lorsqu'il a voulu justifier des crimes lucratifs : la traite fut préconisée comme une œuvre d'humanité qui, arrachant tout à la fois des prisonniers de guerre à la rage meurtrière de leurs vainqueurs et aux ténèbres de la barbarie, les initiait, sur la terre où ils étaient transportés, à une existence comparativement douce et à la lumière bienfaisante du christianisme. Enfin, les inquiétudes suscitées par l'état révolutionnaire de la France furent encore mises à profit pour discréditer une cause à laquelle, dans ce pays, les républicains seuls se montraient favorables. On s'attacha aussi à jeter des soupçons, non-seulement sur les lumières de ses défenseurs, mais sur leur bonne foi, sur leur intégrité, et la vertu de Wilberforce ne le mit pas même à l'abri de ces indignes attaques. On ne rougit pas de lui imputer des spéculations financières dont les bénéfices auraient été liés à l'éventualité de l'abolition de la traite.

Ces odieuses manœuvres produisirent une réaction telle, que les amis de Pitt, le voyant persévérer dans l'appui qu'il avait dès le premier moment accordé à Wilberforce, conçurent de sérieuses inquiétudes. Ils se persuadèrent que sa position pourrait en être compromise, et un propos assez commun alors parmi eux, c'est qu'il risquait de se perdre par les Indes occidentales comme Fox s'était perdu par les Indes orientales. Pitt ne se laissa pas ébranler par ces timides représentations. Dans un discours qu'il prononça pour seconder la motion de Wilberforce, il déclara que, de toutes les questions politiques où il s'était trouvé engagé, aucune ne l'avait aussi profondément ému, tant sous le rapport du principe que sous celui des conséquences. Il combattit la traite en elle-même comme inique et immorale. Il démontra qu'en la supprimant on ne ferait aucun tort réel aux colonies, et, par des calculs établis sur le chiffre des naissances et de la mortalité de la population esclave, il prouva qu'elle pouvait se reproduire dans une proportion suffisante. Pour calmer les inquiétudes manifestées par quelques personnes qui craignaient qu'après avoir proclamé l'injustice de la traite, on n'arrivât à en déduire logiquement la nécessité de l'émancipation des esclaves, il fit voir, sans engager l'avenir, que c'était là une question d'une extrême délicatesse dont la solution précipitée serait funeste aux esclaves eux-mêmes, que, ces hommes étant encore évidemment incapables de supporter la liberté, ce qu'on avait à faire en leur faveur, c'était d'améliorer peu à peu leur situation et de développer leur moralité, mais qu'il n'était pas possible d'y travailler avec quelque apparence de succès tant que de continuelles importations de noirs viendraient jeter parmi eux de nouveaux élémens

de barbarie, et que par conséquent il fallait avant tout y mettre fin. Fox, dont la grande ame ne chercha jamais dans l'abandon de ses principes libéraux une occasion de popularité, un moyen d'attaque contre ses ennemis, parla, comme Pitt, dans le sens de la motion de Wilberforce. On leur répondit en vantant la justice, la politique, l'humanité de la traite. Des argumens d'une nature plus naïve furent aussi mis en avant. Un alderman de Londres, s'érigeant en organe du commerce, montra, dans l'alimentation de la population esclave, un débouché assuré pour le poisson pourri et pour d'autres denrées de rebut qui n'eussent pas trouvé d'autres consommateurs. La proposition, qu'avaient défendue à la fois le chef de l'opposition et celui du ministère, fut rejetée par une majorité qui comprenait près des deux tiers de la chambre.

Une des délibérations les plus importantes qui occupèrent le parlement dans le cours de cette session, c'est celle qui se rapporte au plan présenté par le ministère pour régler définitivement le gouvernement du Canada. Cette contrée, enlevée à la France depuis plus de trente ans, avait été jusqu'alors soumise à un régime provisoire. Pitt proposa de lui donner une organisation constitutionnelle dont il établit ainsi les bases principales. Le Bas-Canada, presque exclusivement habité par les anciens colons français, et le Haut-Canada, dont les rares habitans étaient au contraire pour la plupart de race anglaise, devaient former deux provinces distinctes. Dans la première, les lois civiles que la France y avait laissées étaient maintenues, tandis que la seconde était placée sous le régime de la législation anglaise. La population de l'une et de l'autre était admise à la jouissance de toutes les libertés qui caractérisent les sujets britanniques, et même à tous ceux des droits politiques qui peuvent se concilier avec la position d'une colonie. Ainsi, dans chacune des deux provinces, le pouvoir du gouverneur devait être limité par le concours d'un conseil législatif, sorte de chambre haute composée de membres nommés à vie par le roi, qui pourrait, si un jour il le jugeait à propos, les rendre héréditaires, et d'une chambre d'assemblée élue par les propriétaires.

Pitt, pour justifier cette organisation nouvelle de la colonie du Canada, expliqua que son intention avait été d'assurer aux colons français l'ascendant politique dans la portion du pays qu'ils occupaient, et, en ménageant ainsi leur amour-propre, en leur conservant leurs lois et leurs usages, en écartant d'eux jusqu'à l'apparence de la contrainte, de préparer, de faciliter leur accession volontaire à la législation anglaise, dont ils finiraient par reconnaître les avantages. Fox,

plus prévoyant cette fois, comme l'expérience devait le prouver un demi-siècle plus tard, soutint au contraire que l'organisation proposée aurait pour effet d'enraciner davantage cette distinction de races qu'on voulait faire disparaître; mais il ne borna pas là ses objections contre le projet ministériel: il en combattit presque toutes les clauses comme trop peu favorables à la liberté, comme entachées surtout d'un esprit de privilége. Il ne dissimula pas qu'au conseil législatif nommé par le roi, il aurait préféré un conseil électif; il repoussa surtout d'une manière absolue l'idée que ce conseil pût jamais être rendu héréditaire. Tout en reconnaissant qu'il serait imprudent de supprimer l'hérédité là où elle se liait au principe de la constitution, il avoua franchement qu'elle lui plaisait peu. Il parla des distinctions aristocratiques avec un dédain affecté; il blâma comme excessive la dotation territoriale affectée par le bill au clergé anglican; enfin, il reprocha sévèrement au cabinet de n'avoir pas modelé la constitution du Canada sur les constitutions des États-Unis.

Ces doctrines républicaines contre lesquelles Pitt crut devoir protester avec autant d'énergie que de mesure, cette reproduction violente et déclamatoire des maximes qui avaient alors en France un si grand retentissement, prouvent avec quelle force la révolution française agissait, de l'autre côté du détroit, sur un grand nombre d'esprits, même des plus élevés, des plus puissans, des plus sincèrement attachés jusqu'à cette époque aux institutions et aux doctrines de la vieille Angleterre. On ne tarda pas à en voir une démonstration plus éclatante encore. Dans un accès d'enthousiasme vraiment incompréhensible, Fox déclara que toutes ses vues sur la politique extérieure avaient été complètement changées par les évènemens dont la France venait d'offrir le spectacle; qu'il n'attachait plus aucune importance au maintien de la balance du pouvoir depuis que les Français avaient fondé un gouvernement dont les autres états ne pouvaient plus craindre d'injustes provocations; il proclama la constitution française, celle de 1791, le plus prodigieux, le plus glorieux monument que la sagesse et la vertu eussent jamais élevé, dans aucun temps et dans aucun pays, au bonheur du genre humain. Sheridan, qu'on s'étonne moins de rencontrer dans de telles voies, parce qu'en lui la vivacité d'une imagination irlandaise et poétique domina constamment toutes les autres facultés, Sheridan exprima l'opinion que, par la chute de l'ancien gouvernement français, de ce gouvernement tracassier, intrigant, incapable de repos, toute cause d'inimitié avait disparu entre les deux pays, et il manifesta l'espérance que le grand exemple donné

à Paris serait, pour l'Angleterre, une utile leçon, qu'on l'étudierait pour en profiter; il accusa les ministres de reproduire tous les vices de l'ancien régime français et de mépriser les vertus du nouveau.

Lorsque la contagion gagnait ainsi les plus hautes intelligences, il est facile de comprendre quels ravages elle exerçait dans la masse du public. Des clubs s'ouvraient de toutes parts et remerciaient l'assemblée nationale de la révolution qu'elle préparait pour le reste du monde en renouvelant la face de la France. Thomas Payne publiait son livre des *Droits de l'Homme*, dont les exagérations démocratiques, empreintes dans leur extravagance d'une sauvage énergie, obtenaient un succès surprenant. D'autres écrits conçus dans le même sens paraissaient journellement, et, quoique moins remarquables, étaient aussi accueillis avec faveur. Un tel état de choses inspirait de légitimes inquiétudes aux partisans du gouvernement monarchique et aristocratique. On conçoit la satisfaction qu'ils éprouvèrent lorsqu'ils virent l'un des deux chefs principaux de l'opposition, le vieil ami, le maître de Fox, l'illustre Burke, rompre violemment ses anciennes liaisons et renoncer aux habitudes de sa vie entière pour se vouer sans réserve, sans restriction, avec toute la fougue et la violence de sa nature, à la défense de l'ordre social menacé. Déjà, nous l'avons dit, pendant la session précédente, il avait préludé à cette transformation par quelques discours dans lesquels la situation de la France était sévèrement jugée. Ces premiers indices d'hostilité avaient été suivis d'un acte plus décisif, la publication de son célèbre ouvrage sur la révolution française. Ce livre, où la plus admirable éloquence s'allie tantôt à une sagacité prophétique, tantôt à des erreurs, à des exagérations inconcevables de la part d'un tel génie, et où l'exaltation monarchique et religieuse prend trop souvent la couleur de l'absolutisme intolérant, produisit une sensation immense. Ce qui restait encore au fond des ames des vieux sentimens du torysme se réveilla aux accens de cette voix puissante. Burke, devenu l'espoir de tous les hommes qu'effrayait le progrès des idées nouvelles, se vit en un moment l'objet de leurs adulations empressées. Le roi lui-même, oubliant d'anciens ressentimens, ne parlait qu'avec enthousiasme du livre et de son auteur.

Burke, après un tel éclat, ne pouvait rester dans les rangs de l'opposition, encore réunie sous le drapeau de Fox. Cependant cette opposition essayait de se dissimuler l'imminence d'une rupture qui devait la priver d'une de ses plus grandes gloires. Dans son désir d'éviter autant que possible ce qui l'eût rendue inévitable, elle avait généralement désapprouvé les paroles provoquantes que Fox venait

de faire entendre dans la discussion du bill du Canada; mais Burke, dont le tempérament impétueux se prêtait mal aux ménagemens exigés jusqu'alors par leurs amis communs et à qui il tardait de se trouver placé dans une situation plus franche et plus libre, ne manqua pas de saisir l'occasion qu'on lui avait ainsi offerte. Il crut pourtant, par un sentiment de loyauté, devoir avertir Fox de l'intention où il était d'engager la lutte, et ce fut l'objet d'une entrevue dans laquelle ils se rencontrèrent pour la dernière fois. Craignant, d'un autre côté, que l'opposition n'essayât d'étouffer le débat par des interruptions calculées, comme cela avait eu lieu dans une autre occasion, Burke fit demander aux ministres d'inviter leurs partisans à déjouer cette tactique.

La chambre ayant repris la délibération relative au Canada, Fox, tout en persistant dans son opposition au bill proposé, exprima son vif regret de se trouver en dissentiment avec des hommes à qui il portait autant d'affection que de respect, et essaya d'ailleurs de justifier les principes développés dans son premier discours en expliquant qu'il ne les avait jamais considérés comme applicables à l'Angleterre. Burke répondit avec émotion que la pensée de rencontrer un adversaire dans son ancien ami était la plus pénible qu'il eût éprouvée, mais que l'affection la plus chère ne passerait jamais dans son esprit avant ce qu'il croyait devoir à son pays. Ce jour-là, les choses n'allèrent pas plus loin. La discussion ayant ensuite été interrompue par les vacances de Pâques, des amis communs essayèrent de mettre ce délai à profit pour amener un rapprochement, ou au moins pour prévenir un éclat. Tous ces efforts furent inutiles; Burke avait pris son parti, et, s'il eût encore hésité, les violentes attaques d'une partie de la presse auraient achevé de le décider en l'exaspérant. Fox, de son côté, moins absolu, plus sensible au regret de rompre une liaison de vingt-cinq années, mais soupçonnant, d'après quelques indices, que Burke était déjà d'accord avec le cabinet, éprouvait lui-même une irritation que sa bienveillance naturelle ne pouvait plus dominer.

Le jour où le débat se rouvrit sur le bill du Canada, Burke, sous prétexte de le défendre, recommença, avec plus d'énergie que jamais, ses attaques contre la constitution française et contre les droits de l'homme que l'assemblée nationale avait proclamés; il se mit à raconter les désastres que cette proclamation avait fait éclater non-seulement sur la France, mais sur ses colonies. L'opposition l'interrompit par de bruyantes réclamations, contre lesquelles le parti ministériel essaya en vain de protéger le grand orateur. Lord Shef-

field fit la proposition formelle d'écarter, comme étrangères à l'objet du débat, ces interminables dissertations sur les affaires d'un pays voisin. Alors commença entre les deux chefs des whigs cette lutte mémorable qui a laissé un si grand, un si profond, un si touchant souvenir. Fox, partagé entre l'entraînement de son cœur et l'ardeur de la lutte, essaya de ménager, de conserver l'ancien ami en combattant l'adversaire politique. Il rappela avec complaisance, avec sensibilité, que Burke, déjà illustre lorsqu'il était entré lui-même dans la carrière parlementaire, y avait protégé ses premiers pas et lui en avait plus appris par ses entretiens que tout ce qu'avait pu lui enseigner l'étude du monde et des livres. Il invoqua éloquemment les souvenirs de leur longue confraternité, de tous les combats qu'ils avaient livrés, de tous les vœux qu'ils avaient formés ensemble, pendant la guerre d'Amérique, pour la cause de l'indépendance et de la liberté. L'esprit ulcéré de Burke ne voulut voir, dans ces souvenirs ainsi rapprochés, qu'une accusation d'inconséquence ironiquement cachée sous l'apparence d'une effusion de tendresse, qu'une cruelle injure de l'homme qu'il avait long-temps regardé comme son meilleur ami. Il déclara avec une éloquence solennelle que leur amitié était pour jamais brisée. Fox, les larmes aux yeux, ému au point de ne pouvoir parler pendant quelques instans, tenta encore de faire révoquer cet arrêt; mais, comme il essayait d'expliquer les paroles qui avaient tant offensé Burke, il se trouva insensiblement et comme malgré lui conduit à des récriminations qui donnèrent au débat un nouveau degré d'amertume. Il fut bientôt évident pour tout le monde qu'une réconciliation n'était plus possible. La chambre était attentive, silencieuse, livrée à une pénible anxiété. Tous les partis, s'oubliant en quelque sorte eux-mêmes, semblaient confondus dans une douloureuse émotion à l'aspect de ce déchirement de deux nobles cœurs. Pitt lui-même, respectant, partageant peut-être la sympathie universelle, n'intervint dans le combat engagé entre ses deux plus redoutables rivaux que pour le modérer par la gravité de son langage. Jamais peut-être le beau côté des passions humaines, jamais l'ascendant assuré aux grandes ames, aux puissantes intelligences, ne se sont manifestés, dans une assemblée publique, avec un éclat plus imposant. Après cette mémorable séance, le bill dont la discussion avait servi de prétexte à un éclat depuis long-temps inévitable, fut adopté sans beaucoup de difficulté. L'organisation constitutionnelle proposée pour le Canada fut votée par les deux chambres.

Deux résolutions furent prises cette année par la chambre des com-

munes, avec l'assentiment du ministère, l'une pour effacer les derniers restes des pénalités qui pesaient jadis sur l'exercice du culte catholique, l'autre pour étendre et régulariser les attributions du jury en matière de presse. La chambre des lords, sur la motion du chancelier, ajourna cette dernière résolution, par le motif que la session était trop avancée pour qu'on eût le temps de l'examiner avec maturité.

L'opposition, déjà si affaiblie par l'effet des inquiétudes que répandait la révolution française, réussit pourtant à annuler l'action du gouvernement dans une grande question de politique intérieure qui vint à surgir sur ces entrefaites. Il y avait déjà plusieurs années que l'impératrice de Russie, la grande Catherine, et l'empereur Joseph II, s'exagérant la décadence de l'empire ottoman, lui avaient déclaré la guerre dans le but de se partager ses dépouilles. Les évènemens de cette guerre n'avaient pas justifié leurs espérances, les Turcs s'étaient mieux défendus qu'on n'y avait compté, et des diversions imprévues avaient été opérées en leur faveur. Les troubles excités en Hongrie et dans les Pays-Bas, par des réformes imprudemment précipitées, avaient frappé l'Autriche d'une sorte de paralysie. La Russie, attaquée à l'improviste par les Suédois, s'était vue un moment dans un grand danger, et, ce qui ne la préoccupait guère moins, c'est que la Pologne, déjà mutilée par un premier partage, profitait du moment où ses plus redoutables ennemis n'avaient pas le loisir de l'opprimer, pour se donner une constitution monarchique et libre qui, en la délivrant du fléau de l'anarchie, lui eût permis à l'avenir de maintenir contre eux son indépendance.

Dans cet état de choses, le cabinet de Londres, d'accord avec celui de Berlin, crut qu'on pouvait profiter des embarras des deux cours impériales pour les obliger à renoncer à des projets ambitieux dont le reste de l'Europe s'alarmait à juste titre. Déjà, Joseph II étant mort au milieu de la crise qu'il avait provoquée, son successeur, le pacifique Léopold, s'était empressé d'ouvrir, sous la médiation de l'Angleterre et de la Prusse, des négociations pour le rétablissement de la paix; après d'inutiles efforts pour obtenir la restitution de Belgrade, enlevée à l'Autriche un demi-siècle auparavant, il avait consenti à signer un traité qui remettait exactement les choses sur le pied où elles étaient avant la guerre. L'Autriche et la Prusse pensèrent que la Russie, ainsi abandonnée, ne se montrerait pas plus difficile, et elles lui offrirent aussi leurs bons offices pour une pacification qui eût été fondée sur des bases semblables; mais cette offre, faite dans des circonstances et avec des formes qui lui donnaient le caractère d'une

impérieuse exigence, fut mal accueillie à Saint-Pétersbourg. La fière Catherine, d'autant moins disposée à suivre l'exemple de Léopold que ses armées avaient fait d'importantes conquêtes, repoussa avec hauteur la proposition des deux cabinets alliés; elle déclara qu'elle ne consentirait à aucun arrangement dans lequel la Porte ne lui céderait pas la ville d'Oczakow aussi bien que ses dépendances, nécessaires pour assurer de ce côté la frontière russe, et, en témoignage de mécontentement, elle refusa de renouveler le traité de commerce conclu quelques années auparavant entre l'Angleterre et la Russie.

Le cabinet de Londres ne crut pas devoir s'arrêter devant ces manifestations. La voie des représentations étant épuisée, il pensa à recourir à d'autres moyens. Un message royal annonça au parlement que les efforts faits par le gouvernement, de concert avec ses alliés, pour rétablir la paix entre la Russie et la Porte, ayant été jusqu'alors sans succès, et les conséquences de la continuation de la guerre pouvant affecter grandement non-seulement les intérêts des deux cours, mais ceux de l'Europe en général, le roi, pour donner du poids à ses conseils, avait jugé à propos d'augmenter ses forces navales, et demandait à cet effet le concours du parlement. En proposant à la chambre des communes de répondre à ce message par une adresse conçue dans le même sens, Pitt essaya de démontrer combien il importait à l'Angleterre d'arrêter la Russie dans ses rapides agrandissemens, d'empêcher ainsi qu'après avoir accablé la Porte, elle n'annulât l'influence de la Prusse, alliée du cabinet de Londres, et n'ébranlât dans ses fondemens l'édifice européen. Ces argumens furent vivement combattus par l'opposition. Fox nia la réalité du danger signalé par le ministre et parla des territoires que la Russie voulait garder en rendant le surplus de ses conquêtes, comme d'un pays stérile et sans valeur, dont la cession ne pouvait justifier de si excessives alarmes. Prenant ensuite la question sous un point de vue plus général, il soutint que, loin de s'effrayer de ce qui fortifiait la Russie, le ministère eût dû rechercher l'alliance de cette puissance comme la plus avantageuse que pût former l'Angleterre, et il lui reprocha d'avoir préféré à cette combinaison une liaison intime avec le gouvernement prussien, cet ambitieux parvenu dont l'Angleterre se trouvait ainsi condamnée à servir les intrigues incessantes. Burke, qui alors n'avait pas encore rompu avec les whigs, parla aussi contre la politique ministérielle. Pitt, tout en rectifiant les erreurs de ses adversaires, surtout en ce qui concernait la valeur d'Oczakow, dut nécessairement se renfermer dans la réserve qu'exigeait l'état des négociations non encore termi-

nées. L'adresse qu'il avait proposée fut votée, mais à la majorité de 93 voix seulement. C'était peu dans une pareille matière. Ce qui augmentait d'ailleurs singulièrement la puissance morale de la forte minorité obtenue par l'opposition, c'est que cette fois elle représentait réellement l'opinion publique. Cette opinion, encore dominée par les anciennes idées qui avaient si long-temps fait considérer la présence des musulmans en Europe comme un péril pour la chrétienté, voyait avec une certaine complaisance tout ce qui tendait à les en expulser, et la prévoyance d'un petit nombre d'hommes d'état n'avait pu faire pénétrer encore dans la masse de la population la préoccupation des dangers plus réels qu'entraînait pour l'Angleterre l'extension de la domination russe dans l'Orient. Le commerce, d'ailleurs, d'autant plus influent que huit années de paix l'avaient porté à un degré de prospérité jusqu'alors inoui, s'effrayait des chances d'une nouvelle guerre, quel qu'en pût être le motif, et ce même esprit un peu aveugle de conservation qui, pour l'ordinaire, garantissait son appui au gouvernement, le jetait en cette circonstance dans les rangs des adversaires du pouvoir. Encouragé par cet ensemble de conjonctures, Grey présenta à la chambre des communes une suite de résolutions qui frappaient d'une désapprobation presque formelle les mesures même auxquelles la chambre s'était associée par l'adresse. Quelque inconséquente que fût une telle proposition, la majorité qui la repoussa ne dépassa pas 80 voix. Deux propositions analogues au fond, bien que différentes dans la forme, furent ensuite rejetées par un nombre de suffrages à peine un peu plus considérable. Dans les discussions qu'elles amenèrent, Pitt, malgré des provocations très vives, refusa avec une grande fermeté de rien ajouter aux explications qu'il avait déjà données. Il pensait que l'avantage de produire quelques raisonnemens, quelques faits nouveaux, ne pouvait entrer en balance avec le danger d'aggraver, par des révélations intempestives ou par un entraînement de paroles presque inévitable, une situation si délicate.

Bien que la chambre des lords, où des attaques semblables avaient été dirigées contre le gouvernement, les eût plus nettement désapprouvées, l'attitude presque incertaine de la chambre des communes et les dispositions non équivoques de l'opinion suffirent pour faire échouer les projets du cabinet. Il dut renoncer à une entreprise difficile, dans laquelle l'appui énergique du sentiment public était indispensable au succès. Le duc de Leeds, secrétaire d'état des affaires étrangères, donna sa démission, et eut pour successeur celui des membres du cabinet dont les conseils avaient le plus contribué à ce revirement, lord

Grenville, qui fut lui-même remplacé par Dundas au département de l'intérieur. La Porte, abandonnée, se vit forcée de souscrire le traité de Galatz, aux conditions que la Russie avait depuis long-temps indiquées comme les bases nécessaires de la paix. Ce résultat humiliant pour l'Angleterre, dont il affaiblit l'influence dans l'Orient et dans le nord de l'Europe, eut encore une autre conséquence, que les imprudens adversaires de Pitt n'avaient pas su prévoir : la Russie, délivrée de toute entrave et devenue plus audacieuse par le succès même, put reprendre ses projets ambitieux contre la Pologne.

En cette occasion, Fox n'avait pas seulement manqué de sagacité, il avait été infidèle au sentiment de fierté nationale qui distingue d'ordinaire les Anglais. Ses torts auraient été bien plus graves, s'il fallait admettre l'exactitude d'une assertion fort répandue alors. Un homme qui lui était lié par la parenté et par l'amitié, qui a depuis occupé de hauts emplois diplomatiques, M. Adair, ayant fait un voyage à Saint-Pétersbourg pendant la durée des négociations ouvertes entre la Russie et la Porte, on prétendit qu'il s'y était rendu comme le représentant du chef de l'opposition pour contrarier les efforts de l'envoyé officiel du gouvernement, et pour avertir l'impératrice de ne pas s'inquiéter des menaces du cabinet. Fox et ses partisans ont toujours nié le fait. Ce qu'on peut supposer, c'est qu'il n'avait donné à son jeune parent qu'une mission d'observation; mais il eût dû prévoir que le cabinet russe chercherait à s'en prévaloir pour persuader à l'Europe et à la Porte même qu'il avait en Angleterre, jusque dans l'intérieur du parlement, de puissantes intelligences. L'impératrice, en effet, affecta de considérer M. Adair comme un véritable agent diplomatique et de le traiter, en toute occasion, au moins aussi bien que l'envoyé du gouvernement anglais.

Au moment de la conclusion du traité de Galatz, il y avait déjà plus de deux mois que le parlement avait clos sa longue et laborieuse session. Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'à la session suivante, l'agitation révolutionnaire que répandait dans le pays l'exemple de la France fit des progrès assez sensibles. C'était surtout, nous l'avons dit, dans les sectes religieuses dissidentes, parmi les unitaires et les méthodistes, que les doctrines dont Thomas Payne s'était rendu l'organe trouvaient des adhérens. Ceux-ci formaient dans les diverses parties du royaume des sociétés organisées sur le même plan que celle des jacobins de Paris et engagées avec elle dans une correspondance régulière. Ils exprimaient hautement le vœu de voir accomplir en Angleterre une révolution semblable à celle qui avait déjà changé la face de

la France. Un docteur Priestley, recommandable par son caractère privé et par sa science, mais sectaire ardent et fanatique, publiait, en réponse au livre de Burke, des écrits où il prophétisait la destruction de l'église établie et même celle du trône. L'adhésion que ces provocations factieuses trouvaient dans les rangs inférieurs de la société n'était pourtant pas unanime. A Birmingham, où résidait le docteur Priestley, les révolutionnaires ayant célébré par un banquet le second anniversaire de la prise de la Bastille, la populace, irritée de cette démonstration, se porta sur la maison où avait eu lieu le banquet et la démolit de fond en comble. Les maisons de prière des dissidens, la demeure particulière de Priestley, avec la riche bibliothèque et le laboratoire qu'il y avait réunis, plusieurs autres maisons appartenant aussi à des personnes étrangères à l'église anglicane, furent également saccagées et livrées aux flammes, tant dans la ville même qu'aux environs. Après quatre jours d'une effroyable anarchie, l'arrivée de la force armée mit enfin un terme à ces violences. Plusieurs des malheureux qui s'y étaient laissé emporter furent mis en jugement, et quelques-uns payèrent de leur tête les crimes qu'ils avaient commis.

Les évènemens de Birmingham devinrent pour l'opposition un texte d'attaques déclamatoires contre le gouvernement et contre les magistrats, qu'on accusait d'avoir favorisé les troubles par leur connivence, et de n'avoir pas poursuivi les vrais coupables. Lorsque les chambres se rassemblèrent, le 31 janvier 1792, Fox se rendit l'organe de ces accusations, auxquelles il mêla de pompeux éloges de Priestley et des dissidens, présentés par lui comme les défenseurs de la constitution. Quelque temps après, un jeune député qui devait acquérir plus tard une assez grande importance, Whitbread, demanda une enquête sur ces faits en termes qui supposaient la complicité des magistrats et presque du gouvernement. Il fut victorieusement réfuté par Dundas, et sa motion fut rejetée à une immense majorité.

Les efforts de l'opposition pour obtenir de la chambre la réprobation formelle de la marche suivie par le cabinet dans les négociations qui avaient précédé la paix conclue entre la Russie et la Porte ne furent pas plus heureux. Vainement Fox lui reprocha d'avoir compromis l'honneur du pays dans ces négociations, et félicita audacieusement la minorité d'avoir fait échouer les plans du gouvernement; vainement Grey et Whitbread voulurent-ils, après lui, rouvrir une discussion dont l'objet était si pénible pour la fierté britannique. Pitt répondit constamment qu'il s'était proposé de maintenir dans l'Orient la ba-

lance politique, et qu'il y serait parvenu si les artifices de ses adversaires n'avaient réussi à égarer l'esprit public. Dans le cours de ces débats, plusieurs fois repris sous diverses formes et toujours terminés par la défaite éclatante de l'opposition, Pitt trouva un éloquent auxiliaire dans le jeune Jenkinson, qui venait d'être élu pour la première fois au parlement, et qui, sous le nom de lord Hawkesbury et de lord Liverpool, devait jouer, par la suite, un si grand rôle.

Malgré tous les motifs d'inquiétude que présentaient dès-lors la situation générale de l'Europe et jusqu'à un certain point l'état moral de l'Angleterre, la prospérité matérielle était si complète dans le royaume-uni, que le gouvernement, par un entraînement trop ordinaire, se persuadait presque qu'elle était à l'abri de toute atteinte. Le discours du trône avait témoigné une entière confiance dans le maintien de la paix, et exprimé l'espoir qu'on pourrait réduire les forces de terre et de mer. Pitt, quelques jours après, vint présenter à la chambre des communes un de ces exposés financiers qu'il aimait à tracer, parce que jusque-là ils avaient toujours été pour lui de véritables chants de triomphe. C'était la dernière fois qu'il devait lui être permis d'offrir de tels résultats à l'admiration de ses compatriotes. Il montra le revenu public en progression croissante, s'élevant déjà à près de 17 millions sterling, tandis qu'à la fin de la dernière guerre il n'allait pas au-delà de 13 millions, et dépassant le niveau des dépenses ordinaires non-seulement du million destiné à l'amortissement, mais encore de près d'un demi-million qu'il proposa de consacrer en partie à la diminution de la dette, en partie à la suppression de certaines taxes onéreuses surtout aux classes pauvres. Il établit que, dans l'espace de neuf années, la somme des échanges avec l'étranger avait doublé, tant pour les importations que pour les exportations. Expliquant avec une lucidité admirable les causes de ces étonnans progrès, il fit voir que si l'esprit d'entreprise et d'industrie qui caractérise le peuple anglais, si l'invention des machines et l'amélioration du crédit y avaient eu une grande part, l'action du pouvoir n'y avait pas moins contribué en ouvrant au commerce de nouveaux débouchés, particulièrement au moyen du traité conclu avec la France, en maintenant la paix au dehors, et au dedans l'ordre et la tranquillité sous un régime doux, régulier, vraiment constitutionnel, qui conciliait la liberté avec la soumission à la loi. Il en conclut que par raison et par intérêt, comme par affection et par devoir, il fallait s'attacher fortement à la constitution, source de tant de biens. S'abandonnant avec complaisance aux prévisions flatteuses des résultats que pourrait donner la prolongation de la paix pen-

dant un temps donné, « il n'est pas déraisonnable, dit-il, d'espérer que le repos dont nous jouissons en ce moment durera au moins quinze ans, puisqu'à aucune époque de notre histoire, soit que nous considérions la situation intérieure du royaume, soit que nous tenions compte de ses rapports avec les puissances étrangères, la perspective de la guerre n'a été plus éloignée qu'à présent. »

Ce brillant discours précéda de quelques semaines seulement l'ouverture des hostilités entre la France révolutionnaire et l'Autriche, de cette longue et terrible guerre où, quelques mois plus tard, l'Angleterre devait être entraînée avec l'Europe entière. Il y a quelque chose de profondément triste dans cette impuissance d'un si grand esprit à prévoir des évènemens si prochains et dont les symptômes l'environnaient déjà de toutes parts; rien n'est plus propre à humilier l'orgueil de l'intelligence humaine. A la veille du jour où Pitt allait avoir à prodiguer dans une lutte gigantesque toutes les ressources du présent et de l'avenir, il ne pensait qu'à restreindre les forces militaires du pays, qu'à accroître par des économies le fonds d'amortissement de la dette. C'est là, certes, une réponse victorieuse à ceux qui l'ont accusé d'avoir voulu et préparé machiavéliquement la guerre contre la France.

Tandis que Pitt, livré tout entier à ses plans de finance au milieu des signes précurseurs de l'orage, diminuait les impôts, réduisait les établissemens militaires et maritimes, laissait expirer sans le renouveler le traité de subside existant avec le landgrave de Hesse, ouvrait et ajournait ensuite une négociation d'emprunt pour la conversion de la rente, Wilberforce, non moins fidèle à son caractère et à la mission qu'il s'était donnée, se préparait à demander de nouveau l'abolition de la traite. Les circonstances, cependant, semblaient être devenues plus défavorables encore que l'année précédente. Les désordres sanglans qui commençaient à désoler les colonies françaises, et qu'on imputait exclusivement aux essais précipités des amis des noirs, sans tenir compte des imprudences et des crimes même des colons, avaient changé les dispositions de beaucoup de personnes dont les encouragemens avaient d'abord soutenu Wilberforce. Le roi, qui jusque-là avait paru assez porté pour l'abolition de la traite, s'y montrait maintenant hostile. Pitt était lui-même d'avis d'ajourner à des temps plus heureux une tentative qui ne paraissait avoir alors aucune chance de succès. Wilberforce n'écouta pas ce conseil, et sa hardiesse fut jusqu'à un certain point récompensée par le succès. S'il n'obtint pas la suppression immédiate de l'odieux trafic qu'il combattait avec tant d'ardeur, la chambre des communes décida cependant, à la majorité de 238 voix contre 85, qu'il serait aboli, et, par

un autre vote, on fixa au 1er janvier 1797 l'époque où il devait être complètement interdit aux sujets anglais. Pitt, n'ayant pu décider son ami à se désister momentanément de sa proposition, l'appuya avec autant de franchise que de vigueur. Sur une matière qu'il semblait avoir épuisée, il trouva encore d'admirables inspirations, et les deux discours qu'il prononça en cette circonstance sont comptés au nombre de ses chefs-d'œuvre. Les faits, les calculs, les argumens, les grands mouvemens de l'ame, tous les trésors de la dialectique et de l'éloquence, y sont prodigués avec une abondance et un éclat merveilleux. « Non, s'écria-t-il en repoussant les considérations d'intérêt matériel qu'on alléguait pour ajourner l'abolition d'un commerce dont on renonçait à défendre le principe; non, je ne puis comprendre qu'on ait le droit d'immoler tant de milliers d'êtres humains par égard pour qui que ce soit. Je ne puis comprendre en vertu de quel principe, par ménagement pour un petit nombre d'individus, et dans le but de les rassurer sur leurs intérêts, on sacrifierait la sûreté, le bonheur, l'existence de la quatrième partie du monde, transformée depuis si long-temps, par une piraterie infame, en un théâtre de misère et d'horreur. Je le dis, parce que je le sens : chaque heure pendant laquelle vous maintenez la traite vous rend coupables d'un crime qu'il n'est pas en votre pouvoir d'expier, et votre complaisance pour les colons voue à une éternelle infortune des milliers de créatures humaines. J'ai un sentiment si profond de l'infamie de la traite, je suis si complètement convaincu de ses déplorables effets, même au point de vue de l'utilité, que j'éprouve une véritable humiliation de n'avoir pas été capable de décider la chambre à l'abandonner tout d'un coup, en un moment, à en proclamer d'une voix unanime l'immédiate et complète abolition. Il n'y a pas d'excuse pour nous, éclairés comme nous le sommes sur la nature de ce trafic infernal. Prononcer un seul mot pour sa défense, c'est frapper de mort toute idée de justice... Je m'explique peut-être sur ce sujet avec trop de chaleur, mais il serait au-dessus de mes forces d'y porter de la modération, et je me détesterais moi-même si, dans une telle matière, cette modération m'était possible. »

A ces accens noblement passionnés, à l'élévation morale et philosophique des considérations par lesquelles Pitt réfuta les odieux sophismes qui présentaient la race africaine comme incapable à jamais de civilisation, on eût dit que le génie de Chatham, de Fox, de Burke, s'était un moment confondu avec le sien pour défendre plus énergiquement une aussi belle cause. L'ardeur inaccoutumée avec laquelle il appuyait la proposition de Wilberforce était d'autant plus remar-

quable et d'autant plus méritoire, qu'il avait à combattre non-seulement un bon nombre de ses adhérens habituels, mais encore quelques-uns des membres du cabinet. Le secrétaire d'état de l'intérieur, Dundas, tout en affectant de vouloir la suppression de la traite, contribua plus que personne à empêcher qu'elle ne fût immédiatement votée, et lorsque la question fut portée ensuite à la chambre des lords, le chancelier fit ajourner la discussion à l'année suivante, prétendant qu'une enquête était nécessaire pour en préparer les élémens. Le troisième fils du roi, le duc de Clarence, qui servait dans la marine et qui partageait, en faveur de la traite, les préjugés de ce corps, ne se contenta pas de voter dans le même sens : il se livra à de violentes invectives contre les partisans de l'abolition, qu'il déclara atteints de fanatisme politique et religieux.

Bien que la résolution des communes se trouvât ainsi annulée de fait, elle avait une grande portée, en ce qu'elle consacrait pour la première fois le principe de la réprobation de la traite. C'était une victoire importante pour la cause de l'humanité. La cause de la liberté obtint un triomphe non moins signalé et plus complet par l'adoption définitive d'un bill que la chambre des communes avait déjà voté l'année précédente pour régler les droits du jury en matière de presse. Par un étrange abus, les juges s'étaient attribué le droit d'apprécier la criminalité des écrits, ne laissant guère au jury que le droit de prononcer sur le fait de la publication. Le jury fut rétabli dans sa prérogative, malgré la vive opposition de la plupart des légistes et du chancelier. Ce résultat fut dû principalement aux efforts de Fox et d'Erskine. Le gouvernement et la majorité sur laquelle il s'appuyait n'avaient pas encore renoncé, on le voit, au système de réformes libérales et mesurées qui avait marqué les premiers temps de l'administration de Pitt; mais ces tendances généreuses s'affaiblissaient progressivement devant la terreur excitée par la marche de la révolution française. Le danger de fournir des armes à ses téméraires imitateurs, la nécessité d'opposer à leur audace d'infranchissables barrières, tels étaient les argumens dont le ministère et ses amis se servaient avec une complète efficacité, soit pour repousser les innovations qui les contrariaient, soit pour faire adopter des mesures propres à fortifier l'autorité. C'est ainsi que, malgré les clameurs de l'opposition, ils obtinrent, pour la police de la capitale, des pouvoirs nécessaires peut-être au maintien du bon ordre dans une aussi immense population et dans un temps aussi agité, mais qui, à toute autre époque, leur eussent été refusés comme inconciliables avec le profond respect qu'inspire en ce pays la liberté individuelle.

De pareilles dispositions ne permettaient aucun espoir aux partisans de la réforme parlementaire, si souvent demandée sans succès dans un temps où les idées d'innovations étaient loin d'inspirer autant de défiance. Ils crurent pourtant devoir faire une nouvelle tentative. Il existait alors à Londres deux associations politiques qui avaient pris également cette réforme pour le but de leurs efforts, mais qui la voulaient à des degrés différens. L'une, dite la *Société correspondante*, composée surtout de commerçans, ne réclamait rien moins que le suffrage universel. L'autre, qui venait seulement de s'établir sous la dénomination de *Société des Amis du Peuple*, professait, sur ce point, des doctrines moins radicales et moins absolues. Elle se bornait à demander que le droit de suffrage fût étendu à un plus grand nombre de personnes et qu'on abrégeât la durée des parlemens. Cependant, si son but avoué n'était pas de nature à effrayer autant les esprits timides ou conservateurs que celui de la *Société correspondante*, sa composition devait leur inspirer de sérieuses alarmes. A côté d'un bon nombre de whigs sincèrement attachés à la constitution et à la religion du pays, elle renfermait dans son sein des républicains avoués, des presbytériens, des catholiques, des unitaires même; des hommes connus seulement par des écrits séditieux y siégeaient avec les représentans des plus grandes et des plus riches familles de l'Angleterre. On y comptait environ trente membres de la chambre des communes, Grey, Sheridan, Erskine, Whitbread, Mackintosh; Fox avait refusé d'en faire partie, disant, dans un accès de découragement, qu'il ne voyait pas de remède efficace aux vices incontestables du système électoral.

La société avait décidé qu'une motion serait faite au parlement en faveur de la réforme, et Grey avait été chargé, conjointement avec Erskine, de soutenir et de diriger la discussion qui s'élèverait à ce sujet. Il annonça à la chambre des communes qu'il lui présenterait, dans le cours de la session suivante, un projet conçu dans la pensée de fonder sur de meilleures bases la représentation nationale. A peine avait-il cessé de parler, que Pitt se leva avec une vivacité extraordinaire. Il s'écria qu'il n'était pas possible de prononcer, sur cette matière, un seul mot qui ne soulevât des questions de l'importance la plus extrême pour l'existence même de l'état. Il avoua qu'il avait désiré la réforme à une époque où le pays était menacé par des dangers d'une autre nature, la prépondérance excessive de la couronne et une banqueroute imminente, et que, sans jamais nier la légitimité des bases sur lesquelles reposait la représentation nationale, il avait cru utile d'établir des liens plus étroits entre le peuple et le par-

lement; mais il déclara que dans les circonstances nouvelles où l'on se trouvait placé, une tentative semblable ne serait propre qu'à enfanter l'anarchie. Il repoussa absolument les théories radicales, les principes anti-constitutionnels invoqués par les *Amis du Peuple* à l'appui de leur proposition. Enfin, il protesta que s'il lui fallait opter entre les périls auxquels le pays serait exposé par de telles innovations et la nécessité de renoncer pour jamais à tout espoir de réforme, il n'hésiterait pas à prendre ce dernier parti. De vifs applaudissemens accueillirent cette déclaration si nette. Burke et Windham s'élevèrent aussi avec beaucoup de chaleur contre la manie de changemens qui agitait les esprits. Fox et Sheridan défendirent, au contraire, la cause de la réforme et la société des *Amis du Peuple*, accusée par le ministère de tendances républicaines; mais, au langage de Fox, il était facile de s'apercevoir qu'il combattait plutôt pour l'honneur des principes qu'avec l'espoir ou même avec le désir bien vif du succès.

L'agitation produite par les clubs et par les écrits séditieux, qui s'attaquaient à la constitution même, prenait un caractère de plus en plus grave. Non content de diriger des poursuites contre le plus audacieux des pamphlétaires, Thomas Payne, qui se réfugia en France, le gouvernement crut devoir s'efforcer de conjurer le danger au moyen d'une manifestation extraordinaire. Une proclamation royale, dont la rédaction avait été concertée avec Burke et ses amis, fut publiée pour prémunir le peuple contre les menées des agitateurs et pour enjoindre aux magistrats de rechercher les auteurs, imprimeurs et distributeurs de ces écrits, comme aussi de prendre toutes les autres mesures nécessaires au maintien de l'ordre. Cette proclamation ayant été communiquée officiellement au parlement, on proposa, dans la chambre des communes, d'y répondre par une adresse remplie de témoignages de dévouement au roi et à la constitution. L'opposition, par l'organe de Grey, présenta un amendement qui tendait à rendre les ministres responsables du désordre des esprits, qu'ils avaient en quelque sorte favorisé, dit-on, tant par l'impunité accordée pendant plusieurs mois à la circulation des libelles les plus subversifs qu'en ne réprimant pas avec assez d'énergie l'émeute de Birmingham. Un débat très animé s'engagea sur l'adresse et sur l'amendement. L'opposition reprochait au gouvernement de travailler à diviser les whigs, dont l'union avait assuré depuis un siècle le maintien des institutions, de mettre tout en œuvre pour rendre à jamais impossible la réforme parlementaire, de calomnier les associations qui cherchaient à la préparer, de ne pas même hésiter à provoquer des troubles pour agir sur les esprits, enfin de

transformer en espions et en dénonciateurs les magistrats chargés de veiller à la paix intérieure. Grey se signala par la virulence de ses déclamations contre le chef du cabinet : selon lui, toute la carrière de Pitt n'avait été qu'un tissu d'inconséquences, d'affirmations et de rétractations; jamais il n'avait proposé une mesure sans avoir l'intention de tromper la chambre; il avait tout promis, et n'avait rien tenu; courant sans cesse après la popularité, il ne s'était jamais soucié de la mériter, et dès son premier pas dans la vie politique, on avait vu en lui un apostat complet, déclaré. Fox ne s'exprima pas avec beaucoup plus de modération. Pitt repoussa avec hauteur des attaques trop peu mesurées pour qu'elles pussent l'atteindre, et prouva facilement que les dissentimens profonds survenus entre les whigs n'étaient pas le fruit de ses intrigues. L'amendement de Grey fut rejeté, et l'adresse passa ensuite sans division.

Une adresse tout-à-fait identique fut votée par la chambre des pairs. Lord Grenville, qui y dirigeait le parti ministériel, dénonça les complots ourdis par les sociétés révolutionnaires pour corrompre l'armée de terre et de mer. Le duc de Portland et les autres pairs connus pour recevoir les inspirations de Burke se prononcèrent comme lui en faveur du cabinet, et, ce qui n'était pas moins important, le prince de Galles, prenant pour la première fois la parole, combattit un amendement analogue à celui de Grey, que lord Lauderdale avait proposé et qu'appuyait le marquis de Lansdowne. L'attitude nouvelle prise subitement par l'héritier de la couronne prouve combien la situation commençait à paraître dangereuse.

Le dernier acte remarquable de cette session fut un bill dont l'objet était de donner à l'amortissement une organisation permanente et de poser en principe qu'à l'avenir on en augmenterait toujours le fonds dans la proportion des emprunts qui viendraient à être contractés. Ce bill, proposé par Pitt, fut fortement attaqué dans la chambre des lords. Le chancelier lui-même le combattit comme une œuvre d'arrogance et de présomption, comme un ridicule témoignage d'ineptie et de vanité, comme une tentative impuissante pour enchaîner les parlemens à venir. Ce langage si étrange de la part d'un membre du cabinet était devenu en quelque sorte habituel dans la bouche du chancelier, toutes les fois qu'il trouvait l'occasion d'épancher la haine inexplicable dont il était animé contre Pitt. Dans la discussion d'un autre bill qui réservait à la production du bois de construction pour la marine une forêt jusqu'alors abandonnée aux chasses royales, on l'entendit encore reprocher à ses collègues d'avoir trompé le roi et surpris sous de faux prétextes son consentement à un acte qui dépouillait la

royauté. Il n'était pas possible de tolérer plus long-temps des hostilités qui, venant de la part d'un ministre, avaient plus d'une fois déjà ébranlé dans la chambre des lords la majorité ministérielle, et qui, d'ailleurs, diminuaient la force morale du gouvernement en le présentant comme divisé. Le soir même du jour où fut close la session, le 16 juin, le chancelier fut destitué, et les sceaux furent mis provisoirement en commission. Ainsi tomba ce singulier personnage, qui, long-temps soutenu par la faveur du roi, avait réussi pendant huit ans à se maintenir, contre un chef de cabinet aussi impérieux que Pitt, dans un antagonisme permanent dont on essaierait en vain de rattacher le principe à un système ou à un plan suivi.

Pitt, en même temps qu'il se débarrassait de cet obstacle, aurait voulu, dans la situation si grave où était le pays, rallier au pouvoir tous les amis de la constitution et du trône. Des paroles de conciliation furent portées, par l'intermédiaire de Burke, aux chefs du parti whig. On les invitait à entrer dans l'administration, où des arrangemens auraient été pris pour leur ménager des places convenables; mais Fox, aussi intraitable qu'au temps de la coalition, persistait à exiger que Pitt cessât d'être le chef du cabinet. La négociation fut rompue. Burke et ses amis, Windham et Elliot dans la chambre des communes, le duc de Portland, lord Fitzwilliam, lord Spencer dans la chambre des lords, bien que décidés à soutenir désormais le ministère pour la défense de l'ordre social et politique, ne crurent pas pouvoir s'associer complètement à leurs anciens adversaires. En rompant avec les hommes dont ils avaient été les alliés pendant tant d'années, ils répugnaient à accepter des faveurs et des emplois qui eussent fait suspecter leur désintéressement. Le duc de Portland, dont le caractère faible et indécis n'avait pas encore secoué complètement l'influence de Fox, refusa même l'ordre de la Jarretière qui lui fut alors offert. Le seul lord Longhborough accepta quelques mois après les sceaux de la chancellerie.

Pitt ne négligeait rien de ce qui pouvait lui faire des partisans. Dès le commencement de son ministère, ses ennemis lui avaient reproché de prodiguer les faveurs et les dignités. Cette accusation, qui d'abord n'était que la reproduction banale d'un de ces lieux communs d'opposition applicables, dans une certaine mesure, à tous les cabinets, parut avoir plus de fondement lorsque l'extrême difficulté des circonstances l'eut conduit à considérer comme le plus impérieux de ses devoirs celui de créer des défenseurs à la monarchie menacée. A partir de ce moment, on le vit distribuer avec profusion, aux hommes dont il voulait stimuler le zèle ou acheter le concours, les emplois, les commissions,

les sinécures lucratives, les dignités de toute espèce, sans en excepter la pairie. Ce qui donnait quelque grandeur à cette espèce d'enchère des consciences, à cette dilapidation de la fortune publique, à cette prostitution des honneurs dus au mérite et au talent, c'est que Pitt continuait à se montrer, pour son compte, parfaitement insensible aux séductions de l'intérêt particulier et de la vanité. Dans le cours de sa longue carrière officielle, non-seulement il ne sollicita ni un titre, ni un cordon, mais il repoussa opiniâtrément l'offre de la Jarretière que le roi lui fit à plusieurs reprises. Sans fortune personnelle, n'ayant presque pour vivre que les appointemens fort insuffisans attachés à son département ministériel, il refusa long-temps d'accepter quelqu'une de ces riches sinécures qui étaient alors regardées comme le complément naturel du traitement des hauts fonctionnaires et comme la juste récompense de leurs services. Celle de *gardien des cinq ports* étant venue à vaquer par la mort de lord North, il fallut, pour vaincre sa répugnance, que le roi, qui la lui destinait, en fît sceller le brevet sans l'en prévenir, et le lui annonçât par une lettre dont les termes, gracieusement péremptoires, n'admettaient pas la possibilité d'un refus. On éprouve incontestablement une certaine admiration pour l'homme d'état qui, dominant ses contemporains par leur avidité et par les faiblesses de leur amour-propre, se maintenait ainsi personnellement dans l'atmosphère inaccessible d'une orgueilleuse intégrité; la réflexion seule nous avertit qu'il est plus beau encore de respecter chez les autres les sentimens auxquels on veut soi-même rester fidèle. On doit reconnaître, d'ailleurs, que si jamais une pareille déviation des règles de la morale pouvait être justifiée par une apparente nécessité, elle l'eût été alors. Au dedans comme au dehors, l'avenir se présentait sous un aspect vraiment effrayant, et le gouvernement, sur qui reposait une si immense responsabilité, était peut-être excusable de se procurer à tout prix des auxiliaires.

La paix extérieure, que Pitt croyait encore si assurée peu de mois auparavant, était sérieusement compromise. La France révolutionnaire, en déclarant la guerre à l'Autriche sous prétexte que sa sûreté était menacée et sa dignité offensée par les négociations et les préparatifs militaires de l'empereur, s'était flattée de l'espoir de trouver des alliés, ou du moins d'empêcher que la cour de Vienne n'en trouvât contre elle. La mort subite de l'empereur Léopold et l'avénement de son jeune fils Francois II avaient pu fortifier cette espérance, qui n'en fut pas moins déçue par l'évènement. L'assassinat de Gustave III, qui venait de faire passer la couronne de Suède sur la tête d'un enfant, avait, il est vrai, désarmé celle de toutes les puissances qui

s'était montrée d'abord la plus empressée à combattre la révolution française. La Russie, d'un autre côté, tout en se déclarant son ardente ennemie, tout en excitant contre elle les autres gouvernemens, s'abstenait de prendre part à la lutte et profitait des préoccupations auxquelles elle poussait ces gouvernemens pour opprimer de plus en plus la Pologne; mais l'empire germanique avait pris parti pour son chef : la Prusse, que la France s'était vainement efforcée de séduire, envoyait des forces considérables au secours des impériaux; d'autres gouvernemens n'attendaient qu'un moment favorable pour entrer, contre l'ennemi commun des trônes et des vieilles institutions, dans une alliance qui avait toutes leurs sympathies.

Le cabinet français avait pensé qu'en Angleterre au moins, dans cette terre de liberté, sa cause rencontrerait plus de faveur. C'était oublier que l'aristocratie éprouve pour les principes démocratiques une aversion plus profonde encore, s'il est possible, que celle qu'ils inspirent au pouvoir absolu. Quoi qu'il en soit, une ambassade, dirigée en apparence par le jeune Chauvelin, mais dont M. de Talleyrand était l'ame, avait été envoyée à Londres. Elle s'y trouva dans une position bien difficile. Les hommes qui la composaient, considérés moins comme les représentans d'un gouvernement encore monarchique de nom que comme les émissaires du jacobinisme, se virent réduits à un isolement presque complet. Le ministère les traita avec une extrême froideur. Pitt, dans les entretiens qu'il eut avec M. de Talleyrand, affecta de ne pas lui parler de l'époque où il l'avait connu intimement à Reims, chez son oncle l'archevêque; M. de Talleyrand avait trop de tact et de goût pour en rappeler lui-même le souvenir. Lord Grenville, secrétaire d'état des affaires étrangères, ne témoigna pas plus d'empressement à M. de Chauvelin, qui, moins expérimenté et moins adroit que l'ancien évêque d'Autun, ne sut pas toujours assez ménager la dignité de son rang officiel. Les communications écrites que l'ambassadeur et le secrétaire d'état échangèrent ensemble ne purent laisser aucun doute sur l'inutilité des avances du gouvernement français. La demande faite par lui de la médiation du cabinet de Londres fut repoussée sous un prétexte peu spécieux « L'Angleterre, disait lord Grenville, aurait manqué, par cette interposition, au principe qui l'avait empêché de s'immiscer dans les affaires intérieures de la France. »

On ne pouvait rester long-temps dans une pareille situation. Une crise était imminente; elle éclata enfin. La journée du 10 août renversa le trône de Louis XVI, accusé de connivence avec les étrangers. La convention nationale, élue au milieu des massacres, sous la double

influence de la terreur et d'un patriotisme farouche, proclama la république. Un général habile et heureux, Dumouriez, chassa les Prussiens de la Champagne, qu'ils avaient envahie, et conquit les provinces belges sur les Autrichiens, vaincus à Jemmapes. La Savoie et le comté de Nice furent enlevés au roi de Sardaigne, allié du cabinet de Vienne. Enfin, dans l'enivrement de ces succès inespérés, la convention promit solennellement son appui aux peuples qui voudraient conquérir leur liberté. Tout cela s'était fait en quelques semaines.

En apprenant la catastrophe du 10 août, le cabinet de Londres avait rappelé de Paris son ambassadeur et refusé de reconnaître plus long-temps le caractère diplomatique de l'envoyé qui, accrédité par l'infortuné Louis XVI, consentait à représenter, après sa déposition, le gouvernement nouveau. Plus tard, inquiet des progrès des armes françaises, il avait fait offrir à la Hollande, déjà menacée, des secours qu'elle avait déclinés de peur de se compromettre en les acceptant prématurément. Cependant toutes communications n'avaient pas cessé entre l'Angleterre et la France, et on permettait encore à M. de Chauvelin de rester à Londres. Pitt n'avait pas complètement renoncé à l'espoir de maintenir la paix, bien que plusieurs de ses collègues, appuyés en dehors du cabinet par une opinion puissante, la jugeassent déjà impossible et dangereuse. En France aussi, le pouvoir exécutif, moins aveugle que la convention, désirait ne pas accroître le nombre de ses ennemis. Des explications écrites s'échangeaient encore. Lord Grenville réclamait contre la réunion de la Savoie au territoire français, décrétée par la convention, contre l'occupation des Pays-Bas et l'invasion déjà imminente de la Hollande, contre l'ouverture de l'Escaut, contraire aux traités européens, contre les appels qu'avait faits la convention à la révolte de tous les peuples. M. de Chauvelin et le conseil exécutif de France niaient quelques-uns des faits allégués, interprétaient les autres dans un sens plus favorable, essayaient de justifier ce qu'ils ne pouvaient contester, promettaient quelques garanties, quelques réparations, mais les subordonnaient à la reconnaissance de la république par le gouvernement britannique, et se plaignaient à leur tour de l'embargo mis dans les ports anglais sur des bâtimens chargés de grains pour la France. Un agent confidentiel, Maret, depuis duc de Bassano, fut envoyé à Londres, et eut avec Pitt un entretien dont les termes, beaucoup plus mesurés que ceux des notes de lord Grenville, lui donnèrent la conviction que le premier ministre désirait sérieusement conserver la paix. Malheureusement on était arrivé à une de ces situations extrêmes où les destinées des états ne se décident plus dans les cabinets. Dans l'un comme dans l'autre

pays, l'esprit public tendait visiblement à la guerre. Tandis qu'en France la convention et les sociétés populaires retentissaient de provocations contre tous les trônes, l'Angleterre voyait s'opérer dans son sein une puissante réaction monarchique. Une minorité audacieuse continuait bien à s'y agiter, dans les clubs, en faveur des révolutionnaires français; elle félicitait la convention, par de pompeuses adresses, d'avoir détruit le despotisme, d'avoir repoussé l'étranger, et elle lui exprimait l'espoir de voir la Grande-Bretagne suivre bientôt ses glorieux exemples; mais ces démonstrations insensées, qui trompaient la France sur les véritables dispositions du peuple anglais, avaient pour unique effet, en Angleterre, de resserrer les rangs de la majorité dévouée à l'ordre monarchique, et, en exagérant à ses yeux les dangers dont les démagogues menaçaient la société, de transformer en une sorte de fanatisme l'aversion qu'elle leur portait.

L'arrivée de nombreux émigrés français, de prêtres surtout, qui, échappés aux massacres du 10 août et du 2 septembre, étaient venus chercher un asile sur le sol britannique où l'hospitalité publique et privée se déploya envers eux avec une rare générosité, ne contribua pas peu à fortifier ces dispositions. A l'aspect de la détresse de ces hommes naguère riches et puissans, au récit de tant d'assassinats, de tant d'outrages prodigués à la religion, aux classes élevées, au roi lui-même et à sa famille, maintenant prisonniers et menacés jusque dans leur existence, tous les Anglais sincèrement attachés aux institutions de leur pays, tous ceux qui avaient quelque chose à perdre dans un bouleversement politique, ceux en qui l'esprit de parti n'avait pas étouffé tout sentiment de générosité et de pitié, furent émus d'indignation, de douleur et d'effroi. L'opposition constitutionnelle vit ses rangs s'éclaircir, et ce qui en restait se sentit singulièrement embarrassé dans son attitude et dans son langage, ne voulant pas abandonner ses convictions intimes, mais craignant de paraître, en les soutenant, défendre la cause du crime et s'allier aux anarchistes.

On vit alors se former, par les efforts d'un simple particulier appelé John Reeves, connu pour l'ardeur de ses opinions anti-révolutionnaires, des associations qui prirent le nom de *loyalistes*, et dont le but avoué était de combattre, sous la direction de l'autorité publique, l'influence des sociétés républicaines. Pitt hésita à accepter leur concours; il était trop éclairé pour ne pas comprendre ce qu'un gouvernement perd de sa force morale et de sa dignité lorsqu'il descend de sa haute position pour se déclarer le chef d'un parti, et il eût préféré demander au parlement la suppression de toute société politique. Il crut pourtant de-

voir céder aux instances d'un grand nombre de ses amis, et ne pas repousser les auxiliaires qui venaient s'offrir à lui. Les associations loyalistes ne tardèrent pas à se répandre par tout le royaume. Au moyen de fonds recueillis par des souscriptions volontaires, elles firent imprimer et distribuer gratuitement de nombreux écrits destinés à éclairer le peuple sur les menées des perturbateurs et à ranimer les sentimens religieux et royalistes. L'esprit de réaction s'y révélait parfois dans une forme qui rappelait les doctrines proscrites un siècle auparavant avec Jacques II. Ces démonstrations exagérées eurent cependant des résultats salutaires : elles offrirent un point de ralliement aux hommes bien intentionnés, mais timides; elles leur prouvèrent que tout le monde ne désespérait pas, elles réveillèrent leur confiance, et par conséquent leur rendirent quelque énergie.

Comme on peut bien le penser, le gouvernement ne bornait pas là ses moyens de défense. Tout en continuant à négocier, il augmentait ses forces de terre et de mer, et appelait aux armes une partie de la milice. La proclamation royale rendue à cet effet fondait la nécessité de la mesure sur les manœuvres auxquelles certains malveillans, *d'accord avec des personnes de l'étranger*, se livraient pour détruire en Angleterre toute espèce d'ordre et de gouvernement en renversant les lois et la constitution établie, sur l'esprit de désordre que ces manœuvres étaient parvenues à faire naître, et sur les troubles qui en étaient résultés. D'après la loi anglaise, l'appel de la milice rendait nécessaire la convocation immédiate du parlement. Il fut, en effet, réuni quelques semaines avant l'époque fixée par la dernière prorogation, le 13 décembre. Le roi, dans le discours d'ouverture, parla des périls qui menaçaient l'ordre public et la constitution. Protestant encore de son ferme désir de se maintenir en état de neutralité au milieu de l'Europe en armes, il ne dissimula pas l'inquiétude qu'il éprouvait en voyant la France provoquer les autres peuples à l'insurrection contre leurs gouvernemens, s'agrandir par la conquête, malgré les assurances contraires si pompeusement proclamées, méconnaître les droits des neutres, et violer même, à l'égard de la Hollande, les principes du droit public aussi bien que les stipulations expresses des traités. Il expliqua par cette inquiétude si bien justifiée les mesures défensives qui venaient d'être prises. Les adresses des deux chambres, conçues dans un esprit absolument conforme à celui du discours du trône, furent votées par d'immenses majorités, mais non sans une vive contradiction. Dans la chambre des communes, Fox s'efforça de démontrer que les alarmes manifestées par le gouvernement sur l'état intérieur du pays étaient

au moins exagérées, et qu'en tout cas le véritable moyen de conjurer les dangers suscités par la malveillance serait de satisfaire aux griefs de l'opinion publique en lui accordant la liberté religieuse et la réforme parlementaire; il dénonça comme plus dangereuses que les clubs républicains les associations loyalistes où l'on prêchait le dogme de l'obéissance passive; il se refusa à voir dans les actes de la France une cause suffisante de guerre, et avoua hardiment les vœux qu'il faisait pour qu'elle triomphât des despotes conjurés contre sa liberté. Pitt, qui, pourvu récemment de la sinécure de gardien des cinq ports, avait dû se présenter de nouveau devant ses commettans, n'était pas encore réélu. Il ne put donc répondre à Fox, mais ses collègues, et avec eux ses nouveaux alliés, Burke et Windham, eurent peu de peine à convaincre la chambre de la gravité des périls dont le chef de l'opposition ne voulait pas admettre l'existence. Lorsqu'on alla aux voix sur un amendement qu'il avait proposé au projet d'adresse, cet amendement ne réunit pas plus de 50 suffrages, dans une assemblée où siégeaient en ce moment 340 membres.

Fox, réduit désormais à cette faible phalange, dans laquelle figuraient, il est vrai, Grey, Sheridan, Erskine, Whitbread, ne perdait pas courage. Quelque certain qu'il fût d'avance de voir rejeter toutes ses motions, il proposa de supplier le roi d'employer toutes les ressources de la négociation pour maintenir la paix avec la république française et d'envoyer un ambassadeur à Paris. Dans l'état des esprits, énoncer de telles idées, c'était provoquer les témoignages d'indignation de la majorité, qui ne furent pas épargnés à l'audacieux orateur. Pitt, qui, sur ces entrefaites, était rentré à la chambre des communes, s'empressa d'adhérer à tout ce que ses amis y avaient dit en son absence : il ajouta pourtant que le gouvernement, résolu à faire vigoureusement la guerre, si elle devenait indispensable, n'omettrait rien, pour maintenir la paix, de ce qui était compatible avec la dignité de la couronne, la sûreté intérieure du pays et celle de l'Europe en général.

En France, le procès de Louis XVI était déjà commencé, et il n'était que trop facile d'en prévoir l'issue. Dans la chambre des communes Sheridan et Fox, dans celle des lords le marquis de Lansdowne, exprimèrent le vœu que des démarches fussent faites auprès du gouvernement français pour essayer de détourner le glaive suspendu sur la tête de l'infortuné monarque. Fox parla en cette occasion un langage digne de sa générosité naturelle : il flétrit de sa véhémente éloquence l'illégalité, la barbarie de la procédure suivie devant la convention. Malheureusement il était évident que les démarches proposées, compromettantes pour le cabinet britannique, ne pour-

raient qu'accélérer une affreuse catastrophe, en exaspérant les révolutionnaires français et en donnant au meurtre qu'ils préparaient l'apparence d'un acte d'indépendance nationale. Aussi les propositions de Fox et du marquis de Lansdowne, combattues par Pitt et par lord Grenville, n'eurent-elles pas de suite.

Aucune des idées mises en avant par l'opposition ne pouvait plus être acceptée. Le succès de toutes les demandes faites par le gouvernement pour déjouer les complots révolutionnaires était, au contraire, assuré d'avance. Pitt ayant présenté un projet qui donnait temporairement au ministère le droit d'expulser les étrangers suspects, ce projet, si contraire à la tendance générale des institutions anglaises, trouva des défenseurs zélés parmi les hommes même qui, en tout autre temps, y eussent vu une conception odieuse de la tyrannie, et Fox put à peine rallier quelques voix pour le repousser. C'est ce fameux *alien-bill*, souvent renouvelé depuis.

Le crime dont la douloureuse attente tenait l'Europe en suspens venait de s'accomplir. Le 21 janvier 1793, la tête de Louis XVI était tombée sur l'échafaud. Ce sinistre évènement mit fin aux négociations qui se suivaient encore entre la France, l'Angleterre et la Hollande. M. de Chauvelin, que le cabinet de Londres considérait comme un instrument de la propagande jacobine plutôt que comme un agent diplomatique, reçut l'ordre de sortir d'Angleterre dans le délai de huit jours; Maret, qui revenait en ce moment de Paris, chargé de faire de nouvelles ouvertures, dut se rembarquer immédiatement. Les ministres mirent sous les yeux des chambres la correspondance qui avait précédé cette rupture. Enfin, un message royal joint à cette communication, en annonçant des armemens considérables, réclama le concours du parlement pour protéger la sécurité et les droits du pays, soutenir conformément aux traités les alliés de la Grande-Bretagne, et arrêter les projets ambitieux de la France.

Quatre jours après, le 1er février, la chambre des communes s'étant réunie pour délibérer sur ce message, Pitt prit le premier la parole. Il commença par exprimer, avec une grave et douloureuse éloquence, l'indignation universelle qu'inspirait l'acte sanglant de la convention. Montrant dans ce forfait la conséquence fatale de ces théories absolues auxquelles la France s'était livrée avec une si funeste confiance, il en prit occasion de vanter la sagesse de la constitution anglaise, si pratique, si heureusement pondérée, si conforme aux lois de l'esprit humain. Il traça ensuite, pour justifier les dernières mesures du cabinet britannique, un tableau complet de la politique du gouvernement français, travaillant, malgré ses promesses solennelles, à propager au de

hors et surtout en Angleterre ses doctrines destructives et à saper les pouvoirs établis, prononçant sous de vains prétextes la réunion à son territoire des pays conquis, après avoir proclamé à la face du monde sa renonciation à toute conquête, ouvrant l'Escaut contrairement aux traités européens, et ne présentant pour sa défense que des allégations démenties par les faits. Il déclara positivement que la paix ne pourrait être conservée, si la France persistait dans une telle manière d'agir. Il ne cacha pas qu'il avait à cet égard peu d'espoir, et que la guerre lui paraissait préférable à une paix sans honneur et sans sécurité. Il proposa enfin de répondre au message du roi par une adresse qui attesterait à la fois l'horreur de la chambre pour le crime commis à Paris et sa volonté de concourir à l'accroissement des forces nationales dans le dessein de résister aux vues agressives de la France. Fox osa encore soutenir que rien ne rendait la guerre nécessaire, qu'on pouvait, qu'on devait l'éviter, tout en se tenant en mesure de fournir à la Hollande, s'il y avait lieu, les secours stipulés par les traités. Non moins véhément que Pitt dans la manifestation de l'horreur que lui inspirait le meurtre de Louis XVI, il combattit d'ailleurs, avec beaucoup d'audace et de force, les principes professés depuis quelque temps par Burke et ses adhérens sur l'inviolabilité absolue du pouvoir royal. Il revendiqua en faveur des peuples le droit de changer la forme de leurs gouvernemens et de déposer leurs chefs, lorsque, comme Jacques II, ils méritaient par leur conduite la perte de leur puissance. En réponse à cette profession de foi presque républicaine, Windham nia hardiment le dogme de la souveraineté du peuple. L'adresse fut votée sans division.

Le message royal était une déclaration d'hostilité jetée à la France, bien que le cabinet ne voulût pas en convenir, et qu'en renvoyant Chauvelin et Maret il eût même proposé de suivre les négociations indirectes qui s'étaient engagées entre l'ambassadeur britannique en Hollande et le général Dumouriez. La convention ne voulut pas prolonger des pourparlers qui n'avaient plus rien de sérieux, et, cédant enfin aux passions emportées que la prudence de quelques hommes avait eu jusqu'alors tant de peine à contenir, elle déclara formellement la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, le jour même où la chambre des communes votait son adresse. Quelques semaines après, la convention lança une déclaration semblable contre l'Espagne, et les trois quarts de l'Europe furent livrés à la guerre la plus gigantesque qu'on ait vue depuis le temps des barbares.

L. DE VIEL-CASTEL.

(*La troisième partie à un autre n°.*)

ABÉLARD.

Nous avons sous les yeux les bonnes feuilles d'un ouvrage sur Abélard, par M. de Rémusat. La publication en sera prochaine (1). Depuis longtemps on savait dans le monde littéraire que l'auteur s'était occupé du célèbre philosophe du XIIe siècle, et qu'il avait fait une étude approfondie de sa vie et de ses ouvrages. C'est le résultat de ces travaux qui va paraître; c'est une œuvre étendue, une monographie complète; Abélard y est considéré comme homme, comme philosophe, comme théologien. Sa vie a été récrite avec soin, d'après les témoignages originaux, d'après les nombreux ouvrages publiés à toutes les époques sur le plus illustre professeur de l'école de Paris, sur le héros du roman le plus populaire, sur ce personnage dont le nom semble à la fois appartenir au domaine de l'histoire et à celui de l'imagination. Cette biographie, qui offre en même temps un tableau général de la société intellectuelle au moyen-âge, est à elle seule un ouvrage considérable; mais elle n'est que la première partie du livre, et elle est suivie de deux autres parties où les écrits d'Abélard sont analysés, commentés, jugés, et qui font connaître en détail ses opinions métaphysiques et ses opinions religieuses, sa manière d'écrire, la tendance de son enseignement, son rôle dans la grande guerre de l'examen et de l'autorité, de la science et de l'église. Ce travail est essentiellement philosophique, et peut servir à l'histoire de la scolastique, de cette science célèbre et bizarre, qui, depuis un temps, attire l'intérêt et provoque les recherches de tant d'esprits distingués, et qui peut-être avait par avance ravi une grande part de leur originalité aux plus récens

(1) Deux vol. in-8, chez Ladrange, quai des Augustins.

systèmes des écoles de l'Allemagne. Pour nous, en attendant que nous puissions consacrer un article spécial à l'ouvrage de M. de Rémusat, nous en citerons un fragment qui nous a paru le plus propre à intéresser nos lecteurs. C'est, dans la vie d'Abélard, cet épisode fameux qui, pour beaucoup de lecteurs, compose toute son histoire. C'est le récit étrange et passionné de ses amours et de ses malheurs.

On aime à se représenter l'existence d'Abélard, ou, comme on l'appelait, du maître Pierre, à cette époque de sa vie, au milieu de cette ville de Paris qu'il remplissait de son nom. Paris, ce n'était guère alors que la Cité. Sur cette île fameuse, qui partage la Seine au milieu de notre capitale, se concentraient toutes les grandes choses, la royauté, l'église, la justice, l'enseignement. Là, ces divers pouvoirs avaient leur principal siége. Deux ponts unissaient l'île aux deux bords du fleuve. Le Grand-Pont conduisait sur la rive droite, à ce quartier qu'entre les deux antiques églises de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Gervais, commençait à former le commerce, et qu'habitaient les marchands étrangers, attirés par l'importance et la renommée déjà considérable de la Lutèce gauloise. C'étaient eux qui devaient, confondus sous le nom d'une seule nation, le transmettre à une partie de cette ville nouvelle qui allait s'appeler le quartier des Lombards. Vers la rive gauche, le Petit-Pont menait au pied de cette colline dont l'abbaye de Sainte-Geneviève couronnait le faîte, et sur les flancs de laquelle l'enseignement libre avait déjà plus d'une fois dressé ses tentes. Les plaines voisines se couvraient peu à peu d'établissemens pieux ou savans, destinés à une grande renommée; à l'est, la communauté de Saint-Victor venait d'être fondée; à l'ouest, la vieille abbaye de Saint-Germain-des-Prés attestait, dans sa grandeur, le souvenir de ce saint évêque de Paris dont la mémoire le disputait à celle de saint Germain d'Auxerre, car les deux plus anciens monumens de Paris sont dédiés au même nom. Là aussi, la jeunesse de la ville, et ces écoliers, ces clercs qui n'étaient pas tous jeunes alors, venaient sur des prés, devenus des lieux historiques, chercher les exercices et les rudes jeux qui convenaient à la robuste nature des hommes de ce temps. Leur résidence était surtout dans le voisinage du Petit-Pont, et leur foule, toujours croissante, ne pouvant tenir dans l'île, s'était répandue sur le bord de la rivière, au pied de la colline, qui devait par eux s'appeler le *pays latin*, et opposer, d'une rive à l'autre, la ville de la science à la ville du commerce.

Dans la Cité, vers la pointe occidentale de l'île, s'élevait le palais souvent habité par nos rois, théâtre de leur puissance et surtout de ce pouvoir judiciaire qui y règne encore en leur nom, et qui alors même, exercé par leurs délégués, paraissait la plus populaire de leurs prérogatives et le signe reconnaissable de leur souveraineté. Un jardin royal, comme on pouvait l'avoir en ce siècle, un lieu planté d'arbres entre le palais et le terre-plein où Henri IV a sa statue, s'ouvrait en certains jours comme promenade publique au peuple, à l'école, au clergé, et à ce peu de nobles hommes qui se trouvaient à Paris. En face du palais, l'église de Notre-Dame, monument assez imposant, quoique bien inférieur à la basilique immense qui lui a succédé, rappelait à tous, dans sa beauté massive, la puissance de la religion qui l'avait élevée, et qui de là protégeait en les gouvernant les quinze églises dont on ne voit plus les vestiges, environnant la métropole comme des gardes rangés autour de leur reine. Là, à l'ombre de ces églises et de la cathédrale, dans de sombres cloîtres, en de vastes salles, sur le gazon des préaux, circulait cette tribu consacrée, qui semblait vivre pour la foi et la science, et qui souvent ne s'animait que de la double passion du pouvoir ou de la dispute. A côté des prêtres, et sous leur surveillance, parfois inquiète, souvent impuissante, s'agitait, dans le monde des études sacrées et profanes, cette population de clercs à tous les degrés, de toutes les vocations, de toutes les origines, de toutes les contrées, qu'attirait la célébrité européenne de l'école de Paris; et dans cette école, au milieu de cette nation attentive et obéissante, on voyait souvent passer un homme au front large, au regard vif et fier, à la démarche noble, dont la beauté conservait encore l'éclat de la jeunesse, en prenant les traits plus marqués et les couleurs plus brunes de la pleine virilité. Son costume grave et pourtant soigné, le luxe sévère de sa personne, l'élégance simple de ses manières, tour à tour affables et hautaines, une attitude imposante, gracieuse, et qui n'était pas sans cette négligence indolente qui suit la confiance dans le succès et l'habitude de la puissance, les respects de ceux qui lui servaient de cortége, orgueilleux pour tous, excepté devant lui, l'empressement curieux de la multitude qui se rangeait pour lui faire place, tout, quand il se rendait à ses leçons ou revenait à sa demeure, suivi de ses disciples encore émus de sa parole, tout annonçait un maître, le plus puissant dans l'école, le plus illustre dans le monde, le plus aimé dans la Cité. Partout on parlait de lui; des lieux les plus éloignés, de la Bretagne, de l'Angleterre, *du pays des Suèves et des Teutons*, on accourait pour l'entendre;

Rome même lui envoyait des auditeurs. La foule des rues, jalouse de le contempler, s'arrêtait sur son passage; pour le voir, les habitans des maisons descendaient sur le seuil de leurs portes, et les femmes écartaient leur rideau, derrière les petits vitraux de leur étroite fenêtre. Paris l'avait adopté comme son enfant, comme son ornement et son flambeau. Paris était fier d'Abélard et célébrait tout entier ce nom, dont, après sept siècles, la ville de toutes les gloires et de tous les oublis a conservé le populaire souvenir.

Telle était sa situation à ce moment le plus calme et le plus brillant de sa vie. Il ne devait cette situation qu'à lui-même, à son travail, à son opiniâtreté, à sa belliqueuse éloquence, et rien ne lui interdisait de penser qu'il la dût aussi à l'empire de la vérité.

Il semblait donc, il pouvait se croire revêtu d'un apostolat philosophique, et cette fois la mission spirituelle n'était pas une mission de pauvreté, d'humiliations ni de souffrances. Sa richesse égalait sa renommée, car l'enseignement n'était pas gratuitement donné à ces cinq mille étudians, qui, dit-on, venaient de tous les pays pour l'entendre. Parvenu à ce faîte de grandeur intellectuelle et de prospérité mondaine, il n'avait plus qu'à vivre en repos.

Mais le repos était impossible : il ne convient qu'aux destinées obscures et aux ames humbles. Abélard s'estimait désormais, c'est lui qui l'avoue, le seul philosophe qu'il y eût sur la terre. Aucune raison humaine n'a encore résisté à l'épreuve d'un rang suprême et unique. Abélard, oisif, ne pouvait donc rester calme; il fallait que par quelque issue l'inquiétude ardente de sa nature se fît jour et se donnât carrière. Des passions tardives éclatèrent dans son ame et dans sa vie, et il entra, poussé par elles, dans une destinée nouvelle et tragique qui est devenue presque toute son histoire.

Il avait jusqu'alors vécu dans la préoccupation exclusive de ses études et de ses progrès. La science et l'ambition, qui animaient sa vie, la maintenaient pure et régulière. On ne voit même pas que les premiers feux de la jeunesse y eussent porté quelque désordre. Il montrait pour les habitudes déréglées d'une grande partie des habitans des écoles un dédaigneux éloignement. Quoique sa réputation lui eût attiré la bienveillance de quelques grands de la terre, il les voyait peu, et sa vie toute d'activité littéraire l'écartait de la société des nobles dames; il connaissait à peine la conversation des femmes laïques. D'ailleurs, si jamais Abélard devait aimer, c'était en maître, et les soins complaisans et laborieux d'un amour qui se cache et qui supplie allaient mal à sa nature. Cependant, au milieu de cette félicité

sans obstacle, une sorte de mollesse intérieure s'emparait de lui, la sévérité l'abandonna. On a même prétendu qu'il se livra à des plaisirs qui compromirent sa dignité et jusqu'à sa fortune (1), mais il le nie hautement; d'ailleurs de vaines voluptés ne pouvaient suffire à son ame, et il se demandait encore d'où lui viendrait l'émotion.

Il y avait dans la Cité une très jeune fille (elle était née, dit-on, à Paris, en 1101), nommée Héloïse, et nièce d'un chanoine de Notre-Dame, appelé Fulbert (2). Orpheline et pauvre, elle habitait près des écoles, dans la maison de son oncle; mais on croit qu'elle était de noble naissance, ou du moins liée par le sang, peut-être par Hersende, sa mère, à une famille illustre, à la famille des Montmorency, qui avait déjà donné à l'état deux connétables (3). Élevée dans sa première enfance au couvent d'Argenteuil, près de Paris, son oncle l'avait instruite dans la science littéraire, ce qui était rare chez les femmes. Elle y avait fait des progrès surprenans, jusque-là qu'on prétendait qu'elle savait, avec le latin, le grec et l'hébreu. Sa figure, sans avoir une parfaite beauté, l'aurait distinguée; mais sa véritable distinction

(1) Foulque lui rappelle dans une lettre, d'ailleurs amicale, qu'il s'était ruiné avec des courtisanes. Comme la lettre est, selon l'usage du temps, une œuvre de rhétorique, on y peut soupçonner un peu d'hyperbole; mais il est difficile que le fond soit sans aucune vérité. Reste à savoir à quelle époque de la vie d'Abélard il faut placer ses désordres; est-ce avant qu'il connût Héloïse? est-ce à la suite de son amour? Que ceux qui se piquent de connaître le cœur humain en décident. On lit dans une pièce de vers qu'il fit pour son fils :

Gratior est humilis meretrix quam casta superba,
Perturbatque domum sæpius ista suum.
. . . . . .
Deterior longe linguosa est fœmina scorto;
Hoc aliquis, nullis illa placere potest.

(2) Héloïse, Helwide, Helvilde, Helwisa ou Louise; Abélard veut que ce nom vienne de l'hébreu *Heloïm*, un des noms du Seigneur. Il règne beaucoup d'obscurité sur l'origine, la patrie, la famille d'Héloïse. Il n'y a nulle raison de supposer qu'elle fût la fille naturelle de Fulbert, encore moins, comme le dit Papire Masson, d'un autre chanoine de Paris nommé Jean, ou, selon Mme Guizot, Ycon. D'Amboise, Duchesne, Gervaise, et en général les biographes, veulent qu'elle ait vécu autant de temps qu'Abélard; ce qui, je le remarque après les auteurs de l'*Histoire littéraire*, ne porte sur aucune preuve, mais ce qui la ferait naître vers 1101.

(3) Albéric et Thibauld de Montmorency, tous deux vers la fin du XIe siècle. Nul ne dit comment Héloïse eût appartenu à cette famille. Si c'était une parenté légitime, ce devait être par les femmes. Bayle ne croit point à cette parenté, Héloïse disant à Abélard, en quelque endroit : *Genus meum sublimaveras*. Cette raison n'est pas décisive. (*Ab. Op.* ep. IV, p. 57.) C'est une pure conjecture de Turlot que de donner pour mère à Héloïse la première abbesse de Sainte-Marie-aux-Bois, près Sezanne, Hersendis, qui aurait été la maîtresse d'un Montmorency, et qui aurait passé pour être celle de Fulbert. (*Abail. et Hél.*, p. 154.)

était ailleurs. Son esprit et son instruction avaient fait connaître son nom dans tout le royaume. On ne sait pas quand Abélard la vit ni comment il la rencontra. On dirait presque, à lire son récit, qu'il ne l'aima qu'avec préméditation, qu'il devint son amant systématiquement, et qu'il arrêta sur elle ses regards comme sur la passion la plus digne de lui, et, le dirai-je? la plus facile; mais c'est souvent le propre et l'illusion des esprits réfléchis et raisonneurs que de prendre leur penchant pour un choix, et de croire que leurs entraînemens ont été des calculs. Toujours est-il qu'Abélard nous raconte qu'avec son nom, sa jeunesse, sa figure, il ne devait craindre aucun refus, quelle que fût celle qu'il daignât aimer, mais qu'Héloïse menait une vie retirée, que le goût de la science créait entre elle et lui une relation naturelle, que cette communauté de travaux et d'idées devait autoriser un libre commerce de lettres et d'entretiens, et que c'est tout cela qui le décida. Il se trompe, un noble et secret instinct lui disait qu'il devait aimer celle qui n'avait point d'égale.

Il chercha donc les moyens d'arriver jusqu'à elle et de se rendre familier dans la maison. Des amis s'entremirent, et il fit proposer à l'oncle Fulbert, qui demeurait dans le voisinage des écoles, de le prendre en pension chez lui pour un prix convenu. Il fit valoir ses travaux assidus, l'ennui que lui causaient les soins dispendieux d'une maison, sa négligence plus dispendieuse encore. Fulbert était avide, et de plus très jaloux d'augmenter par tous les moyens l'instruction de sa nièce. Non-seulement il consentit à tout, mais il crut avoir désiré lui-même ce qu'on espérait de lui, et vint en suppliant commettre entièrement sa pupille à l'illustre et redoutable précepteur, qui devait la voir à toute heure, qui, chaque fois qu'il reviendrait des écoles, pouvait, ou le jour ou la nuit, lui donner des leçons, et même, voyez la naïveté de cet âge, la frapper à la façon d'un maître, si l'élève était indocile. Abélard admira tant de simplicité; il lui semblait que l'on confiait la brebis au loup ravisseur. Non-seulement on lui accordait la liberté, l'occasion, mais jusqu'à l'autorité, et au droit de menacer et de punir celle que la séduction n'aurait pu vaincre. Deux choses aveuglaient le vieillard, l'amour-propre passionné qui l'attachait aux succès de sa nièce, et l'ancienne réputation de pureté de la vie passée d'Abélard. «Que dirai-je de plus? écrit ce dernier en racontant tout ceci, « nous n'eûmes qu'une maison, et bientôt nous n'eûmes qu'un « cœur. »

« A mesure que l'on a plus d'esprit, a dit Pascal, les passions sont « plus grandes, parce que les passions n'étant que des sentimens et

« des pensées qui appartiennent purement à l'esprit, quoiqu'elles « soient occasionnées par le corps, il est visible qu'elles ne sont plus « que l'esprit même, et qu'ainsi elles remplissent toute sa capacité. Je « ne parle que des passions de feu..... La netteté d'esprit cause aussi « la netteté de la passion; c'est pourquoi un esprit grand et net aime « avec ardeur, et il voit distinctement ce qu'il aime. »

On montre encore dans la Cité, au nord du chevet de Notre-Dame, près l'ancien quartier du cloître, à l'extrémité d'une rue étroite et tortueuse, toujours habitée par des membres du chapitre métropolitain, et dont les abords sont en tout temps parcourus, comme au moyen-âge, par des clercs de tous grades, revêtus des costumes pittoresques du clergé nombreux et complet d'une riche cathédrale, la maison qu'une tradition locale désigne comme celle du chanoine Fulbert (1). Elle est près de la Seine, dont la sépare seulement un quai, plus élevé maintenant que le sol de la rue où elle est bâtie. Au moyen-âge, vers 1116 ou 1117, le terrain devait, du pied de cette maison, aller en pente jusqu'à la rivière et former l'emplacement de l'ancien port Saint-Landry; des fenêtres de la maison, on devait voir en plein la vaste grève où s'élève aujourd'hui cet Hôtel-de-Ville, magnifique palais des révolutions.

C'est là, dans cette demeure modeste, au jour sombre que des fenêtres étroites laissaient pénétrer dans la chambre simple et rangée d'une jeune bourgeoise de Paris, ou bien à la lueur rougeâtre d'une lampe vacillante, qu'Abélard, impatient et ravi, venait employer à séduire une pauvre fille sans expérience et sans crainte le génie qui sou-

(1) C'est la première maison à gauche en entrant dans la rue des Chantres, où l'on descend du quai Napoléon par un escalier. Une inscription au-dessus de la porte désigne cette maison à la curiosité des passans, elle est ainsi conçue :

HÉLOÏSE, ABÉLARD HABITÈRENT CES LIEUX,
DES SINCÈRES AMANS MODÈLES PRÉCIEUX.
L'AN 1118.

Dans l'intérieur de la cour, un double médaillon, incrusté dans le mur, offre le profil d'une tête d'homme et d'une tête de femme : on dit que c'est Héloïse et Abélard. Cette sculpture est très-postérieure au XIIe siècle; M. Alexandre Lenoir pense qu'elle en remplace une plus authentique, et qu'elle est l'ouvrage de restaurateurs ignorans, peut-être non antérieurs au XVIe. La maison n'est pas ancienne, ou du moins, ses murs extérieurs ont été récemment bâtis; la disposition générale des murs et surtout de l'escalier pourrait bien être du temps. On ne donne nulle preuve de la tradition attachée à cette maison; mais cette tradition a sa valeur par son existence même. On dit, dans le quartier, qu'Abélard habitait la maison située à gauche et qui est remplacée par une grande construction moderne. Turlot donne sur tout cela quelques détails hasardés, et la lithographie du médaillon. (*Abail. et Hél.*, p. 153 et 154. — *Mus. des Mon. Franç.*, t. I, p. 223.)

levait toutes les écoles du monde. C'est là que les plaisirs de la science, les joies de la pensée, les émotions de l'éloquence, tout était mis en œuvre pour charmer, pour troubler, pour plonger dans une ivresse profonde et nouvelle, ce noble et tendre cœur qui n'a jamais connu qu'un amour et qu'une douleur, ce cœur que Dieu même n'a pu disputer à son amant.

Mais quelles leçons Abélard donnait-il à Héloïse? Lui enseignait-il les secrets du langage et les arts savans de l'antiquité? Promenait-il cet esprit pénétrant et curieux dans les sentiers sinueux de la dialectique? Lui révélait-il les obscurs mystères de la foi dans le langage lumineux de la raison philosophique? Enfin lui lisait-il ces poètes qu'il cite dans ses ouvrages les plus austères, et le professeur de théologie récitait-il à son élève, avec ce talent de diction qu'on admirait, les vers impurs de l'*Art d'aimer?* Quel fut enfin, quel fut le livre qui servit, comme dans le récit de Dante, à la séduction de cette femme, historique modèle de la poétique Françoise de Rimini? On ne le sait, et cependant on sait que tout le talent d'Abélard fut complice de son amour. « Vous aviez, » lui écrivait long-temps après Héloïse encore charmée de ce qui l'avait perdue, « vous aviez surtout deux choses « qui pouvaient soudain vous gagner le cœur de toutes les femmes, « c'était la grace avec laquelle vous récitiez et celle avec laquelle vous « chantiez. » Et ses chants, il les composait pour elle. Ainsi le philosophe était devenu un orateur, un artiste, un poète. L'amour avait complété son génie et achevé son universalité.

On sent que tout dut seconder une séduction inévitable. L'étude leur donnait toutes les occasions de se voir librement, et le prétexte de la leçon leur permettait d'être seuls. Alors les livres restaient ouverts devant eux; mais ou de longs silences interrompaient la lecture, ou des paroles intimes remplaçaient les communications de la science. Les yeux des deux amans se détournaient du livre pour se rencontrer et pour se fuir. Bientôt la main qui devait tourner les pages écarta les voiles dont Héloïse s'enveloppait, et ce ne fut plus des paroles, mais des soupirs qu'on put entendre. Enfin la passion triomphante emporta les deux amans jusqu'aux limites de son empire. Tout fut sacrifié à ce bonheur sans mélange et sans frein. Tous les degrés de l'amour furent franchis. Que sais-je? jusqu'aux droits de l'enseignement, jusqu'aux punitions du maître, devinrent, c'est Abélard qui l'avoue, des jeux passionnés *dont la douceur surpassait la suavité de tous les parfums*. Tout ce que l'amour peut rêver, tout ce que l'imagination de deux esprits puissans peut ajouter à ses transports fut réalisé dans l'ivresse et dans la nouveauté d'un bonheur inconnu.

Cependant qu'était devenu l'enseignement des écoles? Le maître Pierre ennuyé, dégoûté, n'y paraissait plus qu'à regret. A peine lui restait-il quelques heures de jour pour les donner à l'étude. Quant à ses leçons, il les faisait avec négligence et froideur; il répétait d'anciennes idées, et ne parlait plus d'inspiration. Devenu un simple récitateur, il n'inventait plus rien, ou s'il inventait quelque chose, c'étaient des vers et des vers d'amour. Il paraît qu'il en composa beaucoup en langue vulgaire, ou, comme on disait alors, *barbare;* ces chansons étaient vraisemblablement dans le goût des trouvères, dont il fut un des premiers en date, ou, si l'on veut, le prédécesseur. A tous ses talens, à toutes les initiatives de son esprit, il faudrait donc ajouter celle de la poésie nationale. Chose plus singulière! il laissait ses chansons d'amour se répandre au dehors et courir la ville et le pays; long-temps après cette époque, elles se retrouvaient encore dans la bouche de ceux dont la situation ressemblait à la sienne; car il devint de bonne heure le patron des amoureux, et il avait « du talent pour les vaudevilles, » dit un bénédictin qui a écrit sa biographie. Ainsi l'aventure qui aurait dû rester le touchant mystère de toute sa vie devint un bruit public et passa de son aveu et par degrés à cet état de roman populaire qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Il y avait dans cet homme quelque chose de l'insolence de ces natures faites pour le commandement et la royauté. Il posait sans voile devant la foule; il semblait penser que tout ce qui l'intéressait devenait digne de l'attention générale, que ses actions surpassaient le jugement commun, et que tout en lui devait être donné comme en spectacle au monde.

La désolation fut grande parmi les écoliers, lorsqu'ils s'aperçurent de la préoccupation qui leur enlevait leur maître. Ils assistaient avec tristesse à ces leçons inanimées que leur donnait encore celui dont l'ame était ailleurs. Il leur semblait l'avoir perdu, et quelques-uns ne pouvaient voir sans alarmes ce que tous voyaient avec douleur. Il est impossible que les ennemis secrets d'Abélard n'en ressentissent pas une joie égale, mais ils ne la montraient pas; et telle était alors sa puissance ou la liberté des mœurs, qu'il ne paraît pas que le bruit de son aventure lui ait beaucoup nui dans les premiers temps, ni qu'on ait songé à la tourner contre lui. Il était clerc; nous savons qu'il portait le titre de chanoine; on a même cru, bien que sans preuve, qu'il était déjà prêtre. Mais dans le relâchement et la rudesse du moyen-âge, le dérèglement ne faisait un tort sérieux qu'au jour où il devenait l'occasion de quelque violence. Or ici rien de semblable; l'aventure était publique; on en parlait, on la chantait dans Paris. Nul ne l'ignorait, hormis, bien entendu, le plus intéressé à la savoir. Dans

ses illusions d'affection, de respect et de vanité, Fulbert ne se doutait de rien, et plusieurs mois se passèrent avant qu'il fût averti : il repoussa même les premiers avis; mais enfin il conçut des soupçons, et il sépara les deux amans.

La honte et la douleur, mais la douleur plus que la honte, les accablaient à ce fatal moment. Tous deux rougissaient, gémissaient, pleuraient, mais aucun ne se plaignait pour lui-même. Abélard n'avait d'autre repentir que de voir Héloïse affligée, et dans le chagrin de son amant elle mettait tout son désespoir. On les séparait, mais leurs cœurs restaient unis. La contrainte ne faisait qu'allumer en eux de nouveaux désirs; puisque la honte avait éclaté, il n'y en avait plus; ils se faisaient comme un devoir de leur amour. Ils continuèrent donc à se voir secrètement. Un jour ils furent surpris, et le classique Abélard dit qu'il leur arriva ce qu'une fable poétique raconte de Vénus et de Mars.

Peu après, Héloïse s'aperçut qu'elle était grosse, et avec l'exaltation de la joie elle l'écrivit à son maître, le consultant sur ce qu'il y avait à faire. Une nuit, en l'absence de l'oncle, il entra furtivement dans la maison, et comme ils en étaient convenus, il emmena Héloïse et la conduisit incontinent dans sa patrie. Là, il l'établit chez sa sœur, où elle demeura jusqu'à ce qu'elle mît au monde un fils qui reçut d'elle le nom de Pierre Astrolabe (1).

Non loin du Pallet, au confluent de la Moine et de la Sèvre nantaise, s'élèvent les majestueuses ruines du château de Clisson (2). Elles dominent encore le cours limpide et charmant de ces deux rivières et les grandes masses de rochers et de verdure qui en couvrent les bords escarpés. On peut croire que ces sites admirables, qui, dit-on, inspirèrent au Poussin ses plus fameux paysages, furent alors visités par l'inquiète Héloïse. Lorsque son amant l'eut rejointe, tous deux errèrent sans doute plus d'une fois dans ces lieux encore sauvages, mais où la nature étalait toute sa fraîcheur et toute sa beauté.

(1) *Astrolabius* ou *Astralabius* dans les lettres d'Abélard et d'Héloïse, *Petrus Astralabius* dans le nécrologe du Paraclet. Je ne sais pourquoi plusieurs historiens veulent que ce nom signifie *astre brillant*. On appelait alors astrolabe la sphère plane à l'aide de laquelle on démontrait le système de Ptolémée.

(2) Clisson est à 7 ou 8 kilomètres des ruines du château du Pallet, dans le pays appelé le Bocage. Aucune construction n'y paraît remonter au temps d'Abélard, hormis peut-être une partie de l'ancienne chapelle de la Trinité, près du couvent de bénédictines devenu la Villa Valentin. Le château fut rebâti en 1223; mais auparavant il y avait déjà un château, et Clisson était déjà un lieu important. Rien n'indique que le nom de *grotte d'Héloïse* soit autre chose qu'une fantaisie du propriétaire du parc; mais c'est une grotte naturelle sur la rive droite de la Sèvre.

Du moins montre-t-on dans la garenne de Clisson une grotte de rochers granitiques qui porte le nom d'Héloïse. On dit que là se retiraient souvent les deux amans durant leur séjour en Bretagne; mais rien n'appuie cette tradition, si ce n'est peut-être la secrète harmonie qui unit les beautés de la nature, les solitudes mystérieuses et les émotions de l'amour.

Speluncam Dido dux et Trojanus eamdem
Deveniunt.

A la nouvelle de la fuite d'Héloïse, Fulbert était tombé comme en démence. Dans sa douleur et sa colère, il ne savait comment se venger d'Abélard, quelles embûches lui tendre, enfin quel mal lui faire. S'il le tuait, s'il le mutilait par quelque blessure cruelle, il craignait que sa nièce bien-aimée n'en fût punie par la famille du ravisseur qui l'avait recueillie. Quant à se rendre maître par force de sa personne, il ne l'espérait pas. Abélard se tenait sur ses gardes, prêt à l'attaquer s'il fallait se défendre. Peu à peu, il prit pitié de cette extrême douleur, ou plutôt il sentit qu'il fallait absolument sortir d'une situation critique en réparant sa faute; il résolut de s'accuser du crime de son amour comme d'une trahison; il vint trouver le chanoine avec des prières et des promesses, s'engageant à lui accorder la réparation qu'on exigerait. La passion, en effet, ou peut-être la crainte, lui rendait tout acceptable et tout facile; il se disait que les plus grands hommes avaient succombé comme lui, et pour apaiser Fulbert, pour le satisfaire au-delà de toute espérance, il offrit le mariage, pourvu que le mariage restât secret, car il appréhendait que cela ne nuisît à sa réputation aussi bien qu'aux chances de son ambition dans l'église. Fulbert consentit. La réconciliation fut scellée par un échange de parole et par les embrassemens de l'oncle et des siens. Tout cela peut-être cachait de leur part un projet de trahison. Il semble que Fulbert n'ait jamais renoncé à la pensée de quelque noire vengeance conçue dès le premier jour.

Abélard retourna en Bretagne pour y chercher celle qui allait devenir sa femme; mais elle n'approuva pas son projet, et elle entreprit de l'en dissuader. Cette fille héroïque ne songeait, disait-elle, qu'au péril et à l'honneur de son amant. Elle ne croyait pas qu'aucune satisfaction désarmât son oncle; elle le connaissait et pressentait les sombres desseins de cette ame ulcérée. Puis elle demandait quelle gloire il y aurait pour elle à ternir la gloire d'Abélard par un hymen qui les humilierait tous deux. Que ne lui ferait pas le monde, auquel elle

allait enlever sa lumière? De quelles malédictions de l'église, de quels regrets des philosophes ce mariage serait suivi! Quelle honte et quelle calamité qu'un homme créé pour tous se consacrât à une seule femme! Elle le détestait, s'écriait-elle avec véhémence, ce mariage qui serait un opprobre et une ruine.

L'apôtre n'en a-t-il pas signalé tous les ennuis, toutes les gênes, toutes les sollicitudes, lorsqu'il dit : « Vous êtes sans femme, ne cherchez point de femme, » et qu'il ajoute : « Je veux que vous viviez sans tourment d'esprit. » Si l'on récuse les saints en de telles matières, qu'on écoute les sages. Ne sait-on plus ce que saint Jérôme dit de Théophraste, que l'expérience avait amené à conclure contre le mariage des philosophes, et ce que répondit Cicéron à Hirtius qui lui conseillait de se remarier : « Je ne puis m'occuper également à la fois « d'une femme et de la philosophie (1). » Abélard, d'ailleurs, ne devait-il pas se rappeler sa manière de vivre? Comment mêler des écoliers à des servantes, des écritures à des berceaux, des livres et des plumes à des fuseaux et à des quenouilles? Quel esprit plongé dans les méditations sacrées ou philosophiques pourrait supporter les cris des enfans, les chants monotones des nourrices qui les apaisent, tout le bruit d'un ménage nombreux? Cela est bon pour les riches, dont les maisons sont des palais, et à qui l'opulence épargne tous les ennuis; mais ce ne sont pas des riches que les philosophes. Leurs pensées vont mal avec les soucis mondains; tous, ils ont cherché la retraite, et Sénèque dit à Lucilius : « Voulez-vous philosopher, négligez les affaires. Soyez tout à l'étude; il n'y a jamais assez de temps pour elle. » Interrompre la philosophie, c'est l'abandonner. Chez tous les peuples, gentils, juifs, chrétiens, il y a eu des hommes éminens qui se séparaient, qui s'isolaient du public par la paix et la régularité de leur vie. Chez les Juifs, c'étaient les Nazaréens, et plus tard les Sadducéens, les Esséniens; chez les chrétiens, les moines qui mènent la vie commune des apôtres et imitent la solitude de saint Jean; chez les païens enfin, ceux à qui Pythagore a donné le noble titre d'amis de la sagesse. Rappeler tous les exemples au souvenir d'Abélard, ce serait vouloir enseigner Minerve elle-même. Mais si des laïques ont ainsi vécu, que doit faire un chrétien, un clerc, un chanoine, et comment l'excuser de préférer à ces saints devoirs de misérables plaisirs, et de se plonger sans retour dans l'abîme? Ou, si peu lui soucie de la prérogative ecclésias-

(1) B. Hieronym. *In Jovinian*, l. I. Cette citation et toutes les autres sont attribuées à Héloïse par Abélard.

tique, qu'il sauve du moins la dignité du philosophe; qu'il se rappelle que Socrate fut marié et comme il expia sa faute.

Puis, laissant cette singulière argumentation, elle descendait, d'une voix plus émue, à des raisons plus pénétrantes. Ne devait-il pas songer qu'il serait plus périlleux pour lui de la ramener à son oncle? Combien il serait plus doux pour elle, et pour lui plus honorable, qu'elle fût appelée sa maîtresse que son épouse, et qu'elle le retînt par la grace au lieu de l'enchaîner par la contrainte! Leurs joies seraient plus vives tant qu'elles seraient plus rares. Pour elle, elle n'a jamais en lui rien aimé que lui-même; elle pense ce que dans Eschine *la philosophe* Aspasie dit à Xénophon (1). Il n'est rang, titre ni gloire qu'elle préférât au sort qu'elle tient de lui. Le titre d'épouse est plus saint; le nom de sa maîtresse, de l'esclave de ses plaisirs, est plus doux; il a plus de prix pour elle que le rang d'une impératrice, quand Auguste en personne le lui aurait offert. Où est la femme dont la fortune égale la sienne? L'amour d'Abélard vaut mieux que l'empire du monde (2).

Pour lui, il écouta tous ces conseils, toutes ces prières, sans en être ébranlé. Il lui fallut subir une discussion en règle, et le maître eut à réfuter son élève en dialectique.

Sans doute ce mariage coûtait quelque chose à son ambition; c'était un parti qui pouvait compromettre sa position dans l'école, l'obliger au moins à renoncer à l'enseignement de la théologie, lui faire perdre son canonicat, lui fermer la voie des hautes dignités de l'église, et il ne les dédaignait pas; on dit même que la mître de l'évêque de Paris avait brillé à ses yeux. D'autres ont parlé de la pourpre romaine, que dis-je? de la tiare pontificale elle-même. Ces ambitieux rêves séduisaient sans doute l'esprit d'Héloïse; mais la situation présente pesait sur lui : il se flattait de tenir ses liens éternellement secrets, et dans son aveuglement, il repoussait les inquiétudes d'une femme trop clairvoyante et se confiait à l'avenir. Sa volonté obtint ce qu'Héloïse, dans l'excès de son dévouement, appelait un sacrifice. Elle se résigna à devenir la femme de celui qu'elle aimait plus que la lumière du jour. Cependant, en consentant avec des soupirs et des larmes à son hymen,

(1) « Inductio illa philosophæ Aspasiæ. » (*Ab. Op.*, ep. II, p. 45). Dans un dialogue d'Eschine le socratique, Aspasie dit à Xénophon et à sa femme : « Persuadez-vous, vous, que vous possédez la première des femmes, et elle, le premier des hommes. » (Cic. *De Invent.*, I, 31. — Quintil. *Inst. orat.*, V, 11.)

(2) *Ab. Op.*, ep. I, p. 13-16, ep. II, p. 45. Toutes nos expressions sont plus faibles que celles dont Héloïse se servait encore bien des années après ces évènemens.

elle dit ces tristes mots : « Il ne nous reste plus qu'à donner par notre « perte commune l'exemple d'une douleur égale à notre amour. »

« Le monde entier a connu, dit Abélard, que dans ces paroles l'esprit de prophétie l'inspira. »

Ils quittèrent la Bretagne, recommandant leur enfant à leur sœur, retournèrent clandestinement à Paris, et quelques jours après ils passèrent la nuit en oraison dans une église dont le nom est ignoré; ayant accompli secrètement ainsi les vigiles des noces, le matin, au jour naissant, en présence de Fulbert et de quelques amis, ils reçurent la bénédiction nuptiale, puis aussitôt ils se retirèrent sans éclat et chacun dans sa demeure. A partir de ce moment, leurs entrevues furent rares et dérobées, et tous leurs soins tendirent à cacher leurs nouveaux liens; mais ces précautions devinrent inutiles. L'oncle même d'Héloïse et les gens de la maison, dans le désir imprudent d'effacer un pénible scandale, divulguaient le mariage, violant ainsi la foi promise. Héloïse, au contraire, se récriait et jurait avec imprécations que rien n'était plus faux. Irrité de ses démentis, Fulbert l'accablait d'outrages, et le séjour commun devenait insupportable. Il fallut fuir encore.

Il y avait près de Paris au village d'Argenteuil, sur les bords de la Seine, un couvent de femmes dédié à la Vierge, établi sous la règle de saint Benoît, et richement doté par Adélaïde, femme de Hugues Capet. Une partie de l'enfance d'Héloïse s'y était écoulée : c'est là que la conduisit son mari. Il y avait fait disposer l'habit de religieuse qui convenait à la vie cloîtrée, et elle le revêtit, mais sans prendre le voile. Aucun esprit de retraite, aucun dégoût des joies du monde, aucune lassitude des passions ne l'amenait au pied des autels. Elle n'y cherchait qu'un sûr asile. L'homme que le ciel lui avait maintenant donné pour époux l'y venait voir de temps en temps, et leur amour ne respectait pas toujours la sainteté du lieu. Les détours du cloître, la solitude des salles silencieuses, cachèrent plus d'une fois un bonheur qui ne pouvait donc cesser d'être criminel.

Rien de tout cela n'était soupçonné de Fulbert, ou rien ne le touchait. Il savait seulement que sa nièce, jadis son plaisir et son orgueil, lui avait échappé, qu'elle était dans les murs d'un monastère, qu'elle portait la robe de religieuse. Il crut ou voulut croire qu'Abélard comptait ainsi se débarrasser d'elle et l'enchaîner loin de lui. Toutes ces précautions lui paraissaient suspectes, et ce qu'on prenait tant de soin de cacher, on voulait sans doute l'annuler un jour. La vie d'Abélard pouvait bien d'ailleurs n'être pas celle du mari le plus fidèle.

Les proches, les amis de Fulbert lui répétaient qu'on l'avait trompé, et en aigrissant ses soupçons exaltaient tous ses ressentimens. L'idée d'une vengeance bizarre et terrible lui était venue dès le premier jour de sa colère ; elle le ressaisit de nouveau, peut-être ne l'avait-elle jamais quitté; et une nuit, après avoir mis du complot quelques-uns de ses parens, il se fit introduire avec ses complices, par un valet secrètement acheté, jusque dans la chambre retirée où reposait Abélard, et le surprenant sans défense et endormi, ils lui infligèrent, par un lâche attentat, la mutilation dégradante que le désir d'anéantir les tribulations de la chair dont parle saint Paul arracha jadis au spiritualisme insensé d'Origène.

Dès que le jour fut venu, tout à cette nouvelle s'émut de surprise et d'horreur. La ville entière, curieuse et consternée, accourait dans le voisinage de la demeure d'Abélard, et le fatiguait des cris de sa pitié.

Tandis que les femmes, qui toutes l'aimaient, pleuraient en se racontant une si cruelle aventure, tout ce que l'église avait de plus distingué, les chanoines de Paris, l'évêque lui-même, témoignaient hautement leur intérêt et leur indignation. Les clercs surtout, les écoliers, faisaient retentir la maison de gémissemens insupportables, et ces témoignages d'une compassion bruyante allaient redoubler sa honte et ses souffrances. Pour lui, sur son lit de misère, il réfléchissait péniblement au degré de fortune et de gloire qu'il avait atteint, à cette déchéance si soudaine, si étrange et si terrible. Il se sentait humilié jusque dans le plus profond de son orgueil, en songeant que Dieu semblerait l'avoir frappé dans sa justice, que la trahison paraîtrait châtiée par la trahison même, et le crime puni et déshonoré par l'impuissance. Il pensait à la joie mal cachée de ses ennemis, à la douleur, à la confusion de ses amis, au bruit que ferait dans le monde cette dégradation dont il se voyait atteint. Quelle carrière désormais lui serait ouverte? De quel front se produire en public, lui maintenant montré partout au doigt, partout poursuivi par la risée, partout en spectacle comme un de ces monstres à qui, sous l'ancienne loi, Dieu fermait les portes du temple?

Ses meurtriers avaient pris la fuite après leur crime. Dès le premier moment, l'évêque Girbert avait manifesté la volonté d'en faire justice, car l'évêque avait juridiction sur les clercs, *forum ecclesiasticum*. Deux des fugitifs, dont l'un était le serviteur perfide et vendu, furent repris et condamnés à la peine du talion, après qu'on leur eut crevé les yeux. Quant à Fulbert, on ne put lui arracher l'aveu de son crime; l'aveu sans doute était alors nécessaire à la preuve. D'ailleurs le chapitre de

Paris ne pouvait entièrement abandonner un de ses membres. Seulement, tous ses biens furent confisqués au profit de l'église. On croit qu'il se cacha et vécut oublié; il ne mourut qu'assez long-temps après, compté toujours dans le collége des chanoines de Paris.

Abélard n'avait pu mourir. Il lui fallait recommencer sa triste vie. Un seul parti lui restait, que lui dictait la honte plus que la piété : c'était d'entrer dans un cloître. Il s'y décida; mais il ne voulait pas être seul à mourir au monde; il fallait qu'Héloïse n'eût appartenu qu'à lui. Il exigea qu'elle prononçât ses vœux avant qu'il eût prononcé les siens. Sur son ordre, Héloïse, qui n'avait pas quitté sa retraite, y prit d'abord le voile de novice, et le monastère se ferma sur elle. Tous deux enfin ils revêtirent irrévocablement l'habit religieux, elle dans le couvent d'Argenteuil, lui dans l'abbaye de Saint-Denis (1119) (1).

Pour elle, au dernier moment, comme ses amis l'entouraient en pleurant, et cherchaient encore à la détourner de se soumettre, à moins de vingt ans, au joug insupportable de la vie monastique, elle répondit par une citation toute classique, qui prouve à la fois combien l'érudition et la passion, mêlées l'une à l'autre dans son ame, y effaçaient le sentiment religieux. Elle prononça tout à coup, d'une voix entrecoupée de sanglots et de larmes, cette plainte que Lucain prête à Cornélie, lorsqu'après Pharsale elle revoit Pompée, dont elle croit avoir causé la perte :

O maxime conjux,
O thalamis indigne meis, hoc juris habebat
In tantum fortuna caput? Cur impia nupsi,
Si miserum factura fui? Nunc accipe pœnas,
Sed quas sponte luam (2).

Et montant à l'autel d'un pas pressé, elle y prit le voile noir bénit par l'évêque de Paris, et s'enchaîna solennellement à la profession religieuse. Triste victime, obéissante et non résignée, elle se sacrifiait encore à la volonté et au repos de celui qu'à regret elle avait accepté pour époux, et qu'elle abandonnait en frémissant, pour se donner à l'époux divin sans foi, sans amour et sans espérance.

CHARLES DE RÉMUSAT.

(1) Cette date est celle qu'adoptent la plupart des historiens. Le père Dubois veut que la retraite à Saint-Denis soit de 1117 ou 1118. (*Hist. Eccl. paris.*, t. I, l. XI, c. VII, p. 777.)

(2) Lucan. *Phars.*, l. VIII, v. 94. « O grand homme, ô mon époux, toi dont mon lit n'était pas digne, voilà donc le droit qu'avait la fortune sur une si noble tête! Pourquoi, par quelle impiété t'ai-je épousé, si je devais te rendre misérable. Accepte aujourd'hui la peine que je subis, mais que je subis volontairement. »

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1845.

L'évènement de cette quinzaine est la maladie de M. le ministre des affaires étrangères. Sans inspirer de vives inquiétudes, cette maladie présente néanmoins un caractère sérieux qu'on ne peut dissimuler. M. Guizot a dû demander un congé, et son portefeuille a été confié par intérim à M. Duchâtel. On savait, depuis plusieurs mois, que la santé de M. le ministre des affaires étrangères était altérée. Les fatigues de la tribune épuisaient ses forces. Peut-être aussi n'a-t-il pu supporter sans de profonds ennuis le fardeau d'une situation fausse, humiliée, blessante pour sa dignité personnelle. Il faut rendre justice à l'ambition de M. Guizot, elle est noble et grande. Il aime le pouvoir, mais pour les intérêts élevés qui s'y rattachent, et non pour le vain éclat de la puissance ministérielle. Il veut dominer, il veut agir. Or, depuis quatre mois surtout, le ministère ne domine rien et n'agit pas. S'il a le pouvoir, c'est à la condition de l'abaisser et de l'énerver. Cette situation ne pouvait convenir à M. Guizot; aussi sa santé en a souffert, et les dégoûts politiques ont influé sur la maladie grave qui le condamne aujourd'hui à un repos absolu.

Ce triste évènement a fait naître depuis plusieurs jours beaucoup de conjectures. On s'est demandé si M. Duchâtel garderait l'intérim qui lui est confié. On s'est demandé aussi comment le maréchal Soult supporterait la blessure faite à son amour-propre. Si la crise se prolonge, appellera-t-on M. le duc de Broglie pour lui remettre le portefeuille des affaires étrangères, sauf à le lui reprendre dès que M. Guizot serait rétabli? et dans le cas où M. de Broglie serait appelé, accepterait-il? L'ami de M. Guizot, l'adversaire personnel de M. le comte Molé, pousserait-il jusque-là l'esprit d'abnégation ou de rivalité? se résignerait-il à doubler un rôle et à exercer un pouvoir d'emprunt, lui autrefois si fier, si jaloux de son indépendance? On se demande enfin si M. Duchâtel n'a pas quelque autre projet dans la tête. On parle de tentatives qui auraient été faites du côté des conservateurs dissidens pour remanier le cabinet. Si ces tentatives ont eu lieu, nous pouvons assurer qu'elles sont res-

tées inutiles. On a parlé de M. de Montalivet, on a dit que le portefeuille de l'intérieur lui était offert. Tous ceux qui connaissent le caractère élevé et résolu de M. de Montalivet savent comment il accueillerait cette proposition. Il faudrait qu'il fût bien ennemi de lui-même pour l'accepter. Qu'irait-il faire dans le cabinet du 29 octobre? Défendre une politique qu'il a blâmée? Quand cette politique succombe, irait-il lui tendre bénévolement la main pour la relever? a quoi bon? L'ancien ministre du 22 février et du 15 avril, le collègue de M. Thiers et de M. Molé a une situation dont il doit tenir compte. En même temps que son dévoûment à la constitution rassure le parti conservateur, son esprit libéral rencontre des sympathies dans l'opposition modérée. Il a des amis dans les deux camps, sans que cette double tendance de ses sentimens politiques fasse suspecter de part ou d'autre sa franchise. Cette situation particulière crée à M. de Montalivet des devoirs dont il a mesuré toute l'étendue. Ce n'est pas le ministère du 29 octobre qui pourrait les lui faire oublier. Parlez à M. de Montalivet d'un grand service à rendre, d'un danger à courir, vous le trouverez tout prêt; mais parlez-lui d'abdiquer son caractère au profit d'un cabinet dont l'existence est factice; parlez-lui de s'associer à une politique inerte, à un ministère sans pouvoir, M. de Montalivet refusera, et personne ne pourra l'en blâmer.

Ce que nous disons de M. de Montalivet, nous voudrions pouvoir le dire de M. Duchâtel. Nous regrettons qu'un esprit comme le sien soit engagé dans une voie si fausse, où le bien n'est plus possible depuis long-temps, et où le mal commence à inquiéter tous les esprits sérieux. Quoi qu'il en soit, M. Duchâtel exerce aujourd'hui la dictature. Il gouverne à l'intérieur, il gouverne aux affaires étrangères, il gouverne partout. Voudra-t-il s'emparer définitivement de la situation? On le dit, et cependant nous avons peine à le croire. Pourtant, l'entourage de M. Guizot exprime des craintes. De ce côté, en effet, on a quelques remords; on sait combien la fidélité politique est faible, quand elle lutte contre l'ambition. En 1840, M. Guizot, ambassadeur à Londres, n'a-t-il pas oublié les services que M. Duchâtel lui avait rendus dans la coalition? Ce souvenir inquiète les amis de M. Guizot. Aussi, M. Duchâtel est étroitement surveillé; on observe ses démarches; on le flatte et on le menace à la fois. Le *Journal des Débats* fait un indiscret appel à sa loyauté. En un mot, M. Duchâtel est déjà suspect, ou, pour mieux dire, il l'est depuis long-temps, car on n'a jamais pu lui pardonner, dans le parti, une certaine liberté d'opinion et de conduite qui s'est montrée dans plus d'une circonstance.

Devant ce qui se passe, tout le monde fera une réflexion pénible. Il y a quatre mois, les meilleurs amis de M. Guizot le pressaient vivement de se retirer dans l'intérêt de sa fortune politique. Le conseil était sage. En effet, la retraite était alors un bon calcul. En se retirant avec une majorité légale, mais insuffisante pour gouverner, on obéissait librement aux conditions du régime représentatif. M. Guizot sauvait sa dignité et celle de son parti. Aujourd'hui, volontaire ou non, la retraite de M. Guizot ne sauve rien. Un ministère qui a essuyé tous les échecs que nous avons vus depuis quatre mois,

qui a déserté cent fois la cause du pouvoir, qui, pour éviter la lutte, a reculé partout, et, pour ne pas tomber, a fini par se rendre immobile, un tel ministère ne peut plus faire illusion à personne. Il a beau prétendre qu'il est libre, tout le monde sent qu'il est vaincu.

Dans les circonstances présentes, le parti conservateur a de graves devoirs à remplir. Il voit les fautes qu'il a commises; il doit s'attacher à ne plus en commettre de nouvelles. On ne sort pas impunément des voies régulières et normales du gouvernement où l'on vit. C'est une grande erreur de s'imaginer qu'au moyen de certaines démonstrations d'un enthousiasme factice, on peut rendre la vie à ce qui n'est plus, et continuer sans périls une situation mensongère. Les honorables membres de la réunion Lemardelay ont cru que leur phalange, serrée autour du cabinet dans un moment de détresse, lui donnerait la force, la volonté, le courage, toutes les qualités enfin qui lui manquent; ils ont cru qu'ils allaient relever le pouvoir : ils n'ont fait que l'abaisser davantage. Entraînés par une confiance irréfléchie, ils n'ont pas vu qu'ils demandaient au cabinet l'impossible. Du reste, le ministère les a trompés en exagérant ses ressources, et de leur côté ils ont trompé le ministère en lui promettant un appui qu'ils n'étaient pas capables de donner. C'est, en effet, un des malheurs de la situation actuelle qu'il n'y ait de force réelle et de volonté nulle part, ni dans le gouvernement, ni dans la chambre. Le parti conservateur a des élans qui ne durent pas. Il se rassemble un jour en faisceau; le lendemain il se disperse au gré des caprices individuels. Il est résolu aujourd'hui; demain, il sera flottant et indécis. Il prend le pouvoir de temps en temps, mais par nécessité plutôt que par goût. Au fond, malgré certaines exigences, malgré les tracasseries ou les licences de l'initiative parlementaire, ce qui prévaut dans la chambre comme dans le pays, c'est le besoin d'une autorité forte, qui dirige et qui domine. L'anarchie ne plaît long-temps à personne. La chambre, abandonnée à elle-même, est la première à déplorer dans le gouvernement une faiblesse qui paralyse tout, et qu'elle ne veut pas exploiter. Puisqu'elle veut un ministère sérieux, qu'elle le dise donc une fois pour toutes.

Que deviennent les projets de dissolution? Les élections auront-elles lieu cette année? Bien habile serait celui qui pourrait le dire. M. Duchâtel ne le sait pas lui-même. Le hasard, plus que la volonté de nos ministres, en décidera. Le hasard a déjà fait tant de choses sous le ministère actuel, et même sous ceux qui l'ont précédé! En attendant, un propos circule dans le parti ministériel au sujet des élections. « Elles seraient plus faciles, dit-on, si M. Guizot n'était plus ministre. » Le mot est dur dans les circonstances présentes. On dit encore que la retraite de M. Guizot amortira les passions dans la chambre, et rendra les luttes politiques moins fréquentes. Oui, si le système de M. Guizot fait place à une politique conciliante et ferme, capable de rapprocher et de contenir les partis; mais si la politique de M. Guizot est continuée sous un autre nom, pourquoi cesserait-elle d'être irritante? Nous savons que le langage de M. Duchâtel est habile. Sans le ranger parmi les

maîtres de l'éloquence, nous estimons néanmoins plus que d'autres personnes cette parole nette, contenue, maîtresse d'elle-même, qui est, après tout, le langage des affaires. Nous doutons cependant que M. Duchâtel soulevât moins d'orages que M. Guizot s'il venait défendre à la tribune un nouveau Pritchard, ou un nouveau traité pour l'extension du droit de visite. Qu'en pense M. Duchâtel? Croit-il que l'épreuve soit bonne à faire?

Pour son début, comme ministre dirigeant, M. Duchâtel va rencontrer dans deux jours la question religieuse. Jusqu'ici aucune question intérieure n'a démontré plus visiblement l'imprudente faiblesse du cabinet. Depuis quatre ans, les envahissemens du clergé, les attaques dirigées par l'épiscopat contre les lois du royaume et les corps constitués, les progrès d'une société fameuse qui cherche à dominer l'église pour dominer l'état, tout annonce des projets hostiles; le gouvernement reste muet et impassible. Un projet sur l'instruction secondaire est présenté : le cabinet n'ose pas le défendre, et la cause de l'état passe entre les mains de M. Cousin et de M. Thiers, bien dignes du reste de la soutenir. Il y a des lois contre les jésuites; elles ne sont pas exécutées. Pourquoi? parce que la conscience de M. Martin du Nord hésite. Il n'aperçoit pas encore le danger. L'Italie, la Belgique, appartiennent aux jésuites; le sang coule à Lucerne pour leur cause; déjà, en France, les passions s'éveillent; elles s'animent jusque dans la chaire; ces avertissemens ne suffisent pas. Il a fallu que l'honorable M. Thiers, prenant en main cette grande question, tirât le pouvoir de sa coupable indifférence ou de son oubli. Le nom des jésuites va donc enfin être prononcé à la tribune de la chambre des députés. Nous croyons la chambre bien préparée pour ce jugement solennel. Elle ne permettra pas les déclamations; elle jugera sans passion et sans colère. Surtout, elle sera pleine de respect pour la religion, pour le clergé catholique, qui doivent être écartés autant que possible de ce débat.

A notre avis, la question devrait se réduire à des termes bien simples. Nos lois repoussent les jésuites; le gouvernement est responsable de l'exécution des lois : qu'il s'explique. Le jésuitisme, caché sous l'aile des doctrines libérales, viendra invoquer le principe de la liberté des cultes; déjà M. de Gasparin, en repoussant l'autorisation préalable de l'état pour l'exercice public du culte protestant, a donné aux défenseurs des jésuites un argument dont ils s'empareront. Il a fait l'exorde de leurs discours. Les deux questions, en effet, sont les mêmes. Si l'on accordait l'inviolabilité aux protestans, il faudrait l'accorder au culte catholique, et laisser les jésuites se réunir partout où ils voudraient, en pleine liberté. Mais pourquoi le culte protestant jouirait-il d'une liberté absolue? pourquoi l'état n'aurait-il pas sur lui le droit d'autorisation et de surveillance? Vous dites que vous êtes un culte, qui me le prouve? qui m'assure que, sous un masque religieux, vous ne couvrez pas les doctrines les plus irréligieuses du monde et les plus contraires à la morale? qui me dit que vous ne conspirez pas? Singulière erreur de ne pas voir que ce droit d'autorisation préalable est la sauve-garde de la

liberté elle-même contre l'anarchie. Vous craignez les abus du pouvoir? n'avez-vous pas contre eux la presse et la tribune? Et puis, dans une société comme la nôtre, quel culte légitime sera jamais prohibé? quel ministère croira défendre ses intérêts en étouffant l'esprit religieux? Disons-le donc nettement, en matière de culte, comme dans toute association, la surveillance de l'état est rigoureusement nécessaire. Ce n'est pas là une doctrine rétrograde; c'est la loi de toute société qui a appris à se gouverner, qui profite des leçons de l'expérience, qui sait que toute liberté a besoin d'une garantie, et que ce mot : liberté de tous signifie liberté absolue pour personne. Appliqués aux jésuites, ces principes sont d'une vérité évidente. Qui osera soutenir à la tribune que les maximes de la compagnie de Jésus, ses règles, ses statuts, ses rapports avec Rome, ne renferment pas de graves dangers pour notre société morale et politique? En France, c'est une question jugée depuis long-temps. Soyons fidèles à l'esprit de nos pères. Ils étaient pieux, ils étaient modérés, ils avaient pour le clergé une vénération profonde; leur esprit, plus littéraire que le nôtre, était plus porté peut-être à admirer les bienfaits intellectuels que l'on peut retirer de l'institution des jésuites, et cependant ils ont proscrit la compagnie de Jésus : c'est qu'ils ont vu le danger du pays. Vous dites que ce serait un signe de force de tolérer les jésuites, et que cela ferait honneur à la liberté de notre époque; ne le croyez pas. Cela prouverait seulement que la liberté de notre époque est aveugle. Vous avez beau faire, vous ne contenterez jamais les jésuites : leur ambition sera toujours plus grande que vos bienfaits. Voyez ce qui est arrivé depuis quatre ans, par suite de la tolérance du pouvoir. Au début, la question n'était rien, un mot l'aurait tranchée; aujourd'hui, elle tient en suspens toutes les puissances de l'état. Le ministère du 29 octobre aura de la peine à se justifier devant la chambre. Ce sont ses fautes qui ont amené la crise. Timide, irrésolu depuis le commencement jusqu'à la fin, on peut dire qu'il mérite les reproches de tout le monde, ceux de l'épiscopat, qu'il n'a pas suffisamment averti, et qu'il a laissé s'engager dans une voie funeste; ceux des jésuites eux-mêmes, qui ont pu se croire encouragés par certaines prévenances et par des adhésions publiques; ceux du pays enfin, à qui on eût pu si facilement éviter cette lourde affaire. La couronne elle-même peut se plaindre, car l'opinion s'est abusée sur son compte, et l'inaction du cabinet l'a injustement exposée aux défiances populaires. Enfin, tout va s'expliquer. Vous demanderez peut-être ce que fera le ministère dans la discussion? Soyez sûr qu'il pliera. A la chambre des pairs, M. Martin du Nord a dit qu'il était libre d'exécuter ou de ne pas exécuter les lois; il tiendra à la chambre des députés un autre langage, qui sait? Il ira peut-être jusqu'à dire que les lois seront exécutées prochainement. Ce sera une promesse que le pays devra aux interpellations de M. Thiers, soutenu de M. Barrot et de M. Dupin, qui tous deux ont voulu partager sa noble tâche.

Nous n'avons pas besoin de dire que le devoir du gouvernement, en frappant les jésuites, est d'être modéré. Un pouvoir habile sait tempérer l'appli-

cation de la loi sans rien perdre de son efficacité. Nous n'avons pas besoin non plus de déclarer que nous réprouvons tous les excès de part et d'autre; nous croyons que, sans l'esprit religieux, on est faible contre le jésuitisme. On est d'autant plus fort contre lui que l'on est sûr de n'attaquer que lui seul, et de repousser en lui le double fléau de la vraie religion et de l'état.

Descendons des hauteurs de la question religieuse, et disons maintenant quelques mots sur les divers objets qui viennent d'occuper les discussions des chambres. Au Luxembourg, le fait important a été la nomination des nouveaux pairs. La liste des nominations projetées n'est pas encore épuisée : les promotions nouvelles auront lieu pendant et après la session. La chambre des pairs a discuté plusieurs projets de loi d'intérêt matériel. Les questions intéressantes sont en ce moment à la chambre des députés. La conversion de la rente a été votée après une courte discussion. Le 5 pour 100 est réduit à 4 et demi, et l'exercice du droit de remboursement sera suspendu pendant dix ans. Le vote de la chambre n'était pas douteux. Quant à l'attitude du ministère, nous n'en parlerons pas. M. Laplagne, en homme d'esprit, s'est exécuté de bonne grace, et n'a pas essayé, comme on dit, de masquer la situation. Il est dit que cette question des rentes portera malheur à bien des cabinets. Notez qu'elle n'est pas finie, que la loi sera certainement rejetée par la chambre des pairs, et qu'ainsi tout recommencera l'an prochain. Du reste, cette conclusion était prévue, et la chambre des députés en prend très aisément son parti.

La discussion du projet de loi relatif à l'emprunt grec nous a valu un excellent discours de M. Duvergier de Hauranne sur la politique suivie à Athènes par les deux cabinets de France et d'Angleterre. Sur tous les bancs de la chambre, on a reconnu que l'honorable orateur avait fait preuve d'une grande modération vis-à-vis du gouvernement britannique, dont la conduite eût pu être qualifiée par lui en termes plus sévères. On ne pourra pas accuser M. Duvergier de Hauranne de vouloir troubler sérieusement l'entente cordiale. Un orateur de la majorité ne mettrait pas plus de ménagemens dans ses expressions. Du reste, par cette modération même, qui augmente la gravité de ses assertions, le discours de M. Duvergier de Hauranne est destiné à produire en Grèce une salutaire influence.

Deux honorables députés ont présenté une proposition sur le duel. Leur intention était excellente. Il est certain que la jurisprudence de la cour de cassation offre de graves inconvéniens. Assimiler l'homicide, dans le duel, au meurtre ordinaire, c'est lui assurer l'impunité, car le jury, en pareil cas, n'ose jamais condamner, et, au contraire, lorsqu'il s'agit de blessures, comme c'est le tribunal correctionnel qui juge, il y a presque toujours condamnation : de sorte que, s'il y a mort d'homme, le duel échappe à la loi, et si le fait est peu grave, il est puni. Ce résultat blesse la raison et l'équité. D'un autre côté, comme l'a dit M. Dupin, prononcer des peines spéciales pour le duel, c'est l'élever dans l'opinion au lieu de le flétrir. Les rédacteurs du code pénal n'avaient pas voulu lui faire l'honneur de le nommer. La chambre a pris le parti de s'en tenir provisoirement à la jurisprudence de la cour de cassation.

La question sera reprise plus tard, si cette jurisprudence ne produit pas les effets qu'on en attend.

La discussion des crédits supplémentaires a amené un incident qui complique la position du cabinet. La question de Taïti est loin d'être vidée. Serait-il vrai que la reine Pomaré se refuse à reprendre possession de la souveraineté de son île? Malheureusement, les explications embarrassées de M. le ministre de la marine n'ont fait que confirmer ces bruits; il résulte même de la teneur des instructions envoyées par le gouvernement à un agent de Taïti, et dont M. de Mackau a donné lecture à la tribune, que nous nous trouvons, vis-à-vis de la reine Pomaré, dans une position tout-à-fait indigne de la France. C'est ce qu'a fait ressortir M. Odilon Barrot aux applaudissemens de la chambre entière. Du reste, la conduite du cabinet sera prochainement soumise à l'appréciation du parlement, car M. Léon de Maleville a annoncé qu'il provoquerait un vote sur cette affaire lors de la discussion du budget.

La discussion importante de la chambre des députés dans cette quinzaine a été celle des caisses d'épargne. Ce sujet mérite d'être examiné avec étendue. La question est encore nouvelle pour le pays; on nous permettra donc ici quelques développemens.

On connaît les motifs qui ont poussé le gouvernement à présenter une nouvelle loi sur les caisses d'épargne. Instituées chez nous depuis vingt-six ans, les caisses d'épargne ont soulevé dans ces derniers temps de vives critiques. Leur succès même a été la cause des appréhensions qu'elles ont fait naître. En 1834, la somme des dépôts était de 37 millions; elle s'élevait l'an dernier à 376; elle peut doubler par la suite. Dans l'hypothèse d'une crise, que fera le trésor? où trouvera-t-il les fonds nécessaires pour acquitter cette lettre de change de 7 à 800 millions, exigible à dix jours de vue? Telles sont les craintes que l'on exprime; tel est le danger que l'on veut prévenir.

En effet, le danger existe, mais dans l'imagination plutôt que dans la réalité. L'expérience et le bon sens devraient calmer sur ce point bien des alarmes. Les caisses d'épargne n'ont-elles pas supporté déjà plus d'une épreuve? En 1830 malgré une révolution, en 1831 et 1832 malgré l'émeute, en 1840 malgré des bruits de guerre, n'ont-elles pas inspiré une confiance toujours croissante, et le trésor a-t-il été sérieusement inquiété une seule fois? On peut, il est vrai, supposer des crises plus fortes; mais ce serait prévoir des éventualités contre lesquelles la loi est impuissante. Les lois ne se font pas en vue des catastrophes. Il n'y a pas une institution de crédit, si florissante qu'elle soit, qu'on ne puisse renverser avec une hypothèse. Voyez la Banque de France, son crédit est bien assuré, et pourtant supposez qu'elle soit mise en demeure de rembourser tout d'un coup sa dette exigible de 400 millions, la Banque de France, malgré les 200 millions qu'elle a dans sa caisse, sera ruinée.

Les caisses d'épargne ont déjà rendu d'immenses services; tout le monde le reconnaît. Elles ont donné aux classes ouvrières le goût de l'économie, elles ont diminué la masse des capitaux improductifs, elles ont établi entre le pauvre et le riche une communauté d'intérêts, elles ont fortifié le gouver-

nement. Ce n'est pas tout; ces épargnes du pauvre, accumulées dans les mains de l'état, sont devenues pour lui un puissant moyen de trésorerie. Elles ont soustrait le gouvernement aux exigences des grands capitalistes. Ce sont les fonds des caisses d'épargne, les fonds du pauvre, qui ont permis au trésor d'attendre le moment le plus opportun pour réaliser l'emprunt voté en 1841. Tels sont les avantages certains qu'il faut mettre en balance avec l'éventualité la plus douteuse qui fut jamais. Devant une question ainsi posée, comment l'homme d'état pourrait-il hésiter?

En appelant les petits capitaux aux caisses d'épargne, vous émancipez les classes ouvrières, et par là vous prévenez les révolutions. Plus ces classes s'élèveront, plus leur bon sens les défendra contre ces mouvemens aveugles que vous craignez. La confiance s'affermit en proportion de sa durée. Au contraire, si vous supprimez les caisses d'épargne, ou bien, ce qui serait à peu près de même, si vous arrêtez l'essor de l'institution par des mesures contraires à son esprit, vous refoulerez les bons sentimens dans le cœur du pauvre, et vous ferez renaître des dangers certains à la place des périls imaginaires que vous redoutez,

Quoi qu'il en soit, l'alarme étant donnée par des esprits timides, il était difficile à M. le ministre des finances de conserver toute la liberté de son opinion et d'opposer sa sécurité personnelle aux inquiétudes répandues autour de lui. Les commissions des chambres avaient parlé; elles avaient exprimé des craintes; pour résister à ces défiances irréfléchies, il aurait fallu que M. Laplagne pût s'appuyer sur un ministère fort, résolu à prendre un rôle élevé dans cette grande question et à le soutenir énergiquement. Ce ministère n'existant pas, et M. Laplagne sachant bien, par expérience, que de toute façon il serait abandonné à lui-même si la partie était douteuse, le côté politique de la question a été sacrifié à l'intérêt financier. M. Laplagne s'est fait le défenseur ombrageux du trésor. Il a été visible, du reste, par la manière dont l'honorable ministre a soutenu la discussion, que ses idées n'étaient pas toujours d'accord avec son projet de loi, et que ses sympathies pour les caisses d'épargne l'emportaient sur les craintes dont il s'était rendu involontairement l'interprète.

Quelle mesure proposait le ministère contre le danger d'un remboursement général et immédiat? Il voulait, d'accord avec la commission, donner aux caisses d'épargne un délai de deux mois pour rembourser le surplus des sommes dépassant le chiffre de 500 francs. C'était dénaturer l'institution. En effet, les caisses d'épargne doivent être toujours ouvertes, toujours prêtes à payer, sauf un délai très court accordé pour faire les fonds. L'exigibilité même du dépôt inspire la confiance. Dire à l'artisan, à l'ouvrier, que le trésor prendra deux mois pour rembourser, c'est leur faire croire que l'état ne peut pas payer. Vous parlez d'une panique : c'est alors surtout que le système des délais sera funeste. D'abord, en cas de crise, par la raison même que le paiement immédiat n'aura pas lieu, tous les dépôts seront aussitôt réclamés, chacun se mettra en mesure, et le trésor sera obligé de faire face au remboursement. Si la crise se prolonge, la défiance, entretenue par

les passions hostiles, fera naître des troubles. Les livrets seront abandonnés aux agioteurs, et les déposans, ruinés par l'usure, accuseront le gouvernement de les avoir trompés. Si la crise finit dans les deux mois, les paiemens ne seront pas exigés; mais quelle sera la situation du trésor? Au prix de sacrifices immenses, il aura péniblement amassé dans ses caisses plusieurs centaines de millions : qu'en fera-t-il? Quelle perturbation et quelles secousses dans le crédit de l'état!

Le système des délais a été repoussé sur presque tous les bancs de la chambre. L'honorable M. Gouin a essayé de le faire revivre en proposant deux comptes, l'un toujours exigible et limité à 1,000 francs, l'autre à échéance de quatre mois et limité à pareille somme : les efforts de M. Gouin ont été inutiles. Tout système de délai a été jugé faux, impraticable, ruineux pour le trésor comme pour les déposans, dangereux pour le repos de l'état, utile seulement à l'agiotage. Quand on veut chasser l'agiotage de la Bourse, on l'appellerait aux portes des caisses d'épargne : quelle contradiction! Le seul moyen de prévenir les crises ou de les calmer est de laisser les fonds des caisses d'épargne disponibles. Le jour d'une panique, annoncez qu'on paie, vous dissiperez les craintes; dites qu'on paiera dans quatre mois, dans deux mois, la foule croira que vous ne paierez pas, la défiance augmentera de jour en jour, et une faible crise, qu'il eût été facile d'arrêter dès le début, deviendra une catastrophe. Il faut ne pas connaître l'esprit soupçonneux et irritable des masses pour ne pas voir que les choses se passeraient ainsi.

Le projet du gouvernement, outre l'intention de diminuer le fardeau du trésor, avait aussi pour but d'éloigner des caisses d'épargne les capitaux de spéculation qui profitent indûment de la prime offerte aux économies du pauvre. Il est certain en effet que cet abus existe; seulement on l'exagère. A Paris, presque tous les placemens sont légitimes; en province, la classe des professions diverses ne comprend que le cinquième des dépôts, et encore trouve-t-on dans cette catégorie un certain nombre de placemens qui méritent la bienveillance de l'état. L'abus n'est donc pas si grand qu'on le pense; c'est même une question de savoir si les classes aisées, en portant aux caisses d'épargne des capitaux qui, sans ce moyen de placement, resteraient inactifs ou iraient se perdre dans des spéculations ruineuses, ne font pas plus de bien que de mal au gouvernement. Des spéculateurs qui placent leur argent à 4 pour 100 ne méritent pas tant de colère. Quoi qu'il en soit, l'idée de rentrer dans l'application stricte du principe populaire de la loi des caisses d'épargne est juste en elle-même. On peut vouloir supprimer l'abus; mais l'embarras est de trouver un remède qui n'altère pas l'institution. Dans le système des délais, que faisait le gouvernement? Par excès de précaution pour le trésor, il compromettait la caisse d'épargne et le trésor lui-même; quant aux placemens parasites, il ne les éloignait pas. Au contraire, les délais n'eussent effrayé que les classes pauvres, dont les capitaux, même au-dessus de 500 fr., doivent toujours rester libres pour répondre aux besoins imprévus. D'autres moyens, destinés à repousser les capitaux parasites, ont été proposés dans le cours de la discussion, et n'ont pas été plus heureux. L'honorable M. Lan-

juinais, après avoir combattu avec un rare talent le projet de M. Laplagne, a eu moins de succès dans la défense de son propre système, qui consistait à réduire à 3 et demi pour 100 l'intérêt des caisses d'épargne. L'erreur de M. Lanjuinais et de ses honorables collègues, auteurs de l'amendement, a été de considérer la prime offerte par l'état aux économies du pauvre comme un motif accessoire du placement. S'il en était ainsi, pourquoi le pauvre ne garderait-il pas son argent chez lui? La vérité est que l'argent du pauvre ne viendrait pas aux caisses d'épargne sans l'appât d'un intérêt élevé, joint aux avantages de la disponibilité. L'intérêt est le stimulant nécessaire de l'économie et du placement. Abaissez l'intérêt, vous réduirez les dépôts; et ce ne seront pas les capitaux des classes aisées qui s'éloigneront, car un intérêt de 3 et demi peut leur suffire; ce seront ceux des classes ouvrières, qui s'en iront au cabaret ou à la Bourse. M. Saint-Marc Girardin, qui a prononcé un excellent discours, a eu bien raison de dire que le projet du gouvernement ne valait rien, mais que celui de M. Lanjuinais et de ses collègues ne valait pas beaucoup mieux. Heureusement la chambre ne s'est pas crue forcée de choisir entre les deux.

Peut-être, par la suite, lorsque le taux de l'intérêt aura subi en France une baisse plus générale et plus marquée, pourra-t-on examiner de nouveau le système de M. Lanjuinais, ou celui de M. Garnier-Pagès, qui proposait de faire deux catégories pour les intérêts, l'une où les dépôts, jusqu'à mille francs, recevraient 4 pour 100, l'autre, où l'excédant des dépôts, jusqu'à une limite fixée, recevrait 3 pour 100. Ce dernier système éloignerait sans doute les capitaux des classes aisées. On a invoqué contre lui les difficultés d'exécution; il n'est pas impossible de les résoudre, et la comptabilité a déjà vaincu de plus grands obstacles. Néanmoins, il faut le reconnaître, une réduction d'intérêts sur les placemens des caisses d'épargne eût été, dans les circonstances présentes, une rigueur dangereuse. Au moment de voter la conversion de la rente, la chambre ne pouvait réduire l'intérêt des caisses d'épargne. Elle ne pouvait intimider à la fois les déposans et les rentiers : c'eût été commettre une grave imprudence.

Qu'a fait la chambre? Sollicitée en sens contraires, peu convaincue de la gravité du mal qu'on lui signalait, et croyant encore moins à l'efficacité des remèdes qui lui étaient proposés, elle a pris un terme moyen qui change peu de chose à la législation actuelle, et n'apporte, dans tous les cas, aucune modification sérieuse à la situation du trésor. Sur la proposition de M. Berryer, qui prend, dans cette session, une part active aux discussions d'affaires, et s'étonne quelquefois, à la tribune, de se trouver l'unique défenseur du cabinet, la chambre a réduit à 1,500 francs le crédit de chaque déposant, avec la faculté de le porter à 2,000 par les intérêts capitalisés. Or, dans l'état actuel, les placemens de 2,000 francs et au-dessous forment la grande partie du dépôt des caisses d'épargne. Il est donc vrai de dire que le vote de la chambre n'a pas résolu la question du remboursement. Cette question, qui dominait tout le projet de loi, a été mise de côté. La chambre paraît n'avoir voulu qu'une chose, fixer la destination des caisses d'épargne, qui est de créer

un capital au déposant. En principe, cette définition est vraie; seulement l'application du principe pourra sembler arbitraire. Qu'entendez-vous par le capital du pauvre? Il y a dix ans, vous avez fixé le maximum des caisses d'épargne à 3,000 francs : alors vous trouviez cette somme nécessaire pour former un capital au déposant; aujourd'hui, lorsque le progrès de la fortune publique diminue la valeur de l'argent pour le pauvre comme pour le riche, vous réduisez ce que vous appelez le capital du pauvre à 2,000 fr. Ses besoins augmentent, et vous diminuez ses ressources. Est-ce ainsi que doit s'exercer la tutelle de l'état? La liberté n'a-t-elle pas reculé ici devant son œuvre?

Une pensée juste avait dicté la seconde partie du projet de loi présenté par le gouvernement. Il voulait attirer dans la rente les capitaux des caisses d'épargne; mais la combinaison était vicieuse. Pour encourager les capitaux à accepter la conversion, on leur offrait pour 100 francs une rente de 4 francs, valant à la Bourse 108; puis, pour soustraire cette rente à l'agiotage, on la frappait d'une immobilisation temporaire. Or, que devait-il arriver? Lorsque le capital serait redevenu disponible, chaque rentier eût fait une spéculation bien simple : cette rente, payée par lui 100 francs et valant 108 ou davantage, il l'aurait vendue aussitôt pour retourner aux caisses d'épargne, avec l'espoir d'une nouvelle prime. C'était donner le goût de l'agiotage aux classes ouvrières. M. Lanjuinais a très bien démontré tous ces inconvéniens, et le vote de la chambre lui a donné raison.

En résumé, le gouvernement eût pu prendre dans cette discussion des caisses d'épargne une attitude plus ferme. M. Laplagne a parlé avec sa précision et son habileté ordinaires; il eût parlé avec une grande autorité s'il eût soutenu les doctrines libérales vers lesquelles son penchant l'entraîne. On a trop limité le débat. En vue de restreindre les placemens, on s'est borné à la discussion de deux moyens : les délais de remboursement et la réduction d'intérêt. D'autres moyens auraient pu être examinés. L'institution des rentes viagères, combinée avec le respect que l'on doit aux sentimens de famille, pourrait résoudre beaucoup de difficultés. Le système des prêts agricoles, présenté par un honorable membre, méritait une discussion approfondie. Quelques orateurs, dans leurs discours, ont laissé percer cette idée, que si la loi des caisses d'épargne était à faire aujourd'hui, on y regarderait à deux fois. Nous trouvons ce sentiment peu digne d'une assemblée politique. Que les caisses d'épargne offrent un danger, au milieu des mille avantages qu'elles procurent, nous voulons bien le reconnaître; mais c'est le propre de toutes les institutions humaines d'être vulnérables sur un point que la vigilance de l'homme d'état doit couvrir. La liberté a des dangers immenses; la presse, la tribune, ont leurs périls; le pouvoir a les siens. Partout il y a des excès à craindre, des abus à réprimer. Le mal et le bien se trouvent presque toujours ensemble. Quand le bien domine, le devoir du gouvernement est de l'accepter.

V. DE MARS.

V
1
0

M
A
Y
1

4
5
X